



CRÉER DE LA VALEUR TANGIBLE

Rapport de Développement Durable 2024



ENDEAVOUR EST L'UN DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS D'OR AU MONDE ET LEADER EN AFRIQUE DE L'OUEST

Nous nous engageons à produire de l'or qui apporte une valeur sociale durable aux individus et à la société.

Sommaire

1 Vue d'ensemble	32	Santé et hygiène au travail	64 Notre environnement	111	Nos pratiques en matière de sécurité
1 ESG : principales réalisations 2024	34	Lutte contre le paludisme	66 Gestion de l'environnement	112	Gouvernance d'entreprise
2 Endeavour en bref	36 Nos employés	36 Attraction, rétention et développement des collaborateurs	67 Incidents environnementaux	113	Transparence des paiements
3 Notre portefeuille diversifié	38	42 Renforcer l'autonomie de nos collaborateurs	68 Lutte contre le changement climatique	114	Chaîne d'approvisionnement responsable
4 Fiche d'évaluation ESG 2024	42	43 Une gestion efficace des talents	72 Gestion de l'eau	115	Bonne gestion du produit
5 Objectifs ESG pour 2025	43	44 Diversité et inclusion	74 Gestion des déchets	115	Dialogue avec les acteurs industriels et politiques
6 Message du Président-directeur général	48	48 Nos communautés	75 Lutte contre la pollution plastique	116	Cybersécurité et technologies de l'information
8 Distinctions et prix en 2024	50	50 Autonomisation et respect de nos communautés	76 Planification des fermetures	117 Déclaration de certification indépendante	
9 Notre approche ESG	50	50 Dialogue avec les parties prenantes	78 Évaluation TNFD 2024	119 Annexes	
10 Notre mission	51	51 Patrimoine culturel	79 Introduction	120	Rapport annuel sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP)
11 Les objectifs de développement durable de l'ONU	52	52 Questions clés dans nos communautés d'accueil	82 Gouvernance	123	Mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local (MRAL)
14 Notre cadre ESG	53	53 Doléances communautaires	85 Stratégie	125	Définitions des thématiques ESG prioritaires
15 Notre gouvernance ESG	54	54 Programme de restauration des moyens de subsistance	89 Gestion des risques et des impacts	127	Déclarations prospectives
16 Objectifs ESG	55	55 Investissement social	90 Indicateurs et objectifs		
17 Collaborations avec nos parties prenantes	57	57 Fondation Endeavour	91 Évaluation LEAP		
20 À propos de ce rapport	61	61 Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or	92 - Localiser		
21 Nos problématiques ESG prioritaires	62	62 Achats locaux	94 - Évaluer		
23 Innovation et technologie			96 - Analyser		
24 Santé et sécurité			98 - Préparer		
26 À propos de la santé et de la sécurité			106 Conduite éthique		
30 Formation à la sécurité			108 Droits de l'homme		
31 Plans d'intervention d'urgence			109 Esclavage moderne		
			110 Lutte contre les pots-de-vin et la corruption		

Suivez-nous

endeavourmining.com



RAPPORT ANNUEL

Cliquez ici pour consulter notre Rapport annuel



Nos rapports ESG

Le présent rapport de développement durable fait partie de notre série de rapports sur les questions ESG ([ESG Reporting Suite](#)) disponible sur notre [site web](#), incluant :

- des fiches d'information sur l'approche de gestion ESG
- le centre de données ESG
- une déclaration sur l'esclavage moderne
- le rapport Conflict-Free Gold
- le rapport de contribution économique et fiscale



NOS RAPPORTS ESG

Cliquez ici pour consulter ces rapports

ESG : principales réalisations 2024

\$2,2Mdde contribution économique
aux pays hôtes**\$1,2Md**consacrés
aux achats auprès de fournisseurs nationaux
(83 %), à l'exception des
projets de constructionMaintien des certifications
ISO 45001 et 14001.**632ha**

protégés

Adoption anticipée de la
TNFD et publication du
premier rapport.**0**

incident environnemental majeur

Obtention de la note B
du CDP pour l'information
sur le climat.**0,13**

LTIFR

largement inférieur au seuil de
référence du secteur**0,63**tCO₂e/oz

Intensité des émissions

Mise en service d'une
centrale solaire à
Sabodala-Massawa.**1**

nouvelle mine

Lafigué atteint le stade de la production
commerciale le 1er août 2024Emprunt lié au
développement durable.Parmi les entreprises
les mieux notées par
Sustainalytics.**BILAN DE L'ANNÉE**Cliquez ici pour visionner notre
vidéo Bilan de l'année

Endeavour en bref

Endeavour figure parmi les premiers producteurs d'or mondiaux

Classé parmi les dix premiers au monde, Endeavour occupe une position stratégique dans l'une des régions les plus importantes et les plus prometteuses pour la production d'or. La société concentre ses efforts sur le développement de son portefeuille d'actifs de qualité, à faible coût et à longue durée de vie, tout en garantissant un permis social d'exploitation solide.

Endeavour dispose d'un portefeuille diversifié en Afrique de l'Ouest. Nos mines sont situées au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. La société dispose également d'un solide portefeuille de projets de développement avancé et d'actifs d'exploration dans la ceinture de roches vertes birimienne, région à très haut potentiel.

Endeavour, dont le siège est à Londres, est cotée sur les bourses de Londres et de Toronto sous le symbole « EDV ».



- Mines
- Projets de développement
- Prospection avancée
- Ceinture de roches vertes birimienne

Notre portefeuille diversifié



Sabodala-Massawa

Située au Sénégal, Sabodala-Massawa est une mine à ciel ouvert dotée d'installations de traitement CIL et BIOX®.

229Koz

Production

\$1 158/oz

AISC¹

15ans

Durée de vie de la mine

Propriétaires

90%

Endeavour
10 % Gov. du
Sénégal

Collaborateurs

1 300

50 % de nationaux
45 % de locaux
9 % de femmes

Total des
investissements
sociaux²

\$5,4m

Sécurité

1 LTI
0,21 LTIFR
1,04 TRIFR

Intensité des
émissions

1,042 tCO₂e/oz

Intensité
énergétique

14,58 GJ/oz

Résidus

En amont



Ity

Située en Côte d'Ivoire, Ity est une mine à ciel ouvert dotée d'une installation de traitement CIL.

343Koz

Production

\$919/oz

AISC¹

11ans

Durée de vie de la mine

Propriétaires

85%

Endeavour
10 % Gov. de
Côte d'Ivoire,
5 % SODEMI

Collaborateurs

810

51 % de nationaux
45 % de locaux
13 % de femmes

Total des
investissements
sociaux²

\$3,5m

Sécurité

0 LTI
0 LTIFR
0,21 TRIFR

Intensité des
émissions

0,472 tCO₂e/oz

Intensité
énergétique

6,369 GJ/oz

Résidus

En aval



Lafigué

Située en Côte d'Ivoire, Lafigué est une mine à ciel ouvert dotée d'une installation de traitement CIL.

96Koz

Production

\$844/oz

AISC¹

13ans

Durée de vie de la mine

Propriétaires

80%

Endeavour
10 % Gov. de
Côte d'Ivoire,
10 % SODEMI

Collaborateurs

336

79 % de nationaux
6 % de locaux
18 % de femmes

Total des
investissements
sociaux²

\$0,3m

Nouveau
Production
commerciale
T3-2024

Sécurité

0 LTI
0 LTIFR
0,57 TRIFR

Intensité des
émissions

0,877 tCO₂e/oz

Intensité
énergétique

11,703 GJ/oz

Résidus

En aval



Houndé

Située au Burkina Faso, Houndé est une mine à ciel ouvert dotée d'une installation de traitement CIL.

288Koz

Production

\$1 294/oz

AISC¹

10ans

Durée de vie de la mine

Propriétaires

90%

Endeavour
10 % Gov. du
Burkina Faso

Collaborateurs

1 363

51 % de nationaux
45 % de locaux
11 % de femmes

Total des
investissements
sociaux²

\$5,7m

Sécurité

0 LTI
0 LTIFR
0,16 TRIFR

Intensité des
émissions

0,439 tCO₂e/oz

Intensité
énergétique

6,941 GJ/oz

Résidus

En aval



Mana

Située au Burkina Faso, Mana est une mine à ciel ouvert et souterraine, avec une installation de traitement CIL.

148Koz

Production

\$1 740/oz

AISC¹

6ans

Durée de vie de la mine

Propriétaires

90%

Endeavour
10 % Gov. du
Burkina Faso

Collaborateurs

475

66 % de nationaux
3100 % de locaux
8 % de femmes

Total des
investissements
sociaux²

\$4,0m

Sécurité

0 LTI
0,19 LTIFR
1,68 TRIFR

Intensité des
émissions

0,51 tCO₂e/oz

Intensité
énergétique

8,1 GJ/oz

Résidus

Étape 1-3
en amont
Étape 4
en aval

1 «All in sustaining cost» (coût de maintien moyen tout compris d'une exploitation minière pour produire 1 once de métal).

2 Comprend les dépenses des sites miniers et la contribution au Fonds de développement minier local.



Thème	Objectif	Score	Commentaires	En savoir plus
Santé et sécurité	Aucun accident mortel.		Nous avons malheureusement déploré un décès dans l'année.	page 26
	Moyenne TRIFR du Groupe en 2023 et 2024 inférieure à la médiane du groupe de pairs. ¹		Atteint. TRIFR de 0,73.	page 26
	Taux d'incidence cible du paludisme de 300/1 000 dans le Groupe.		Atteint. Taux d'incidence du paludisme dans le Groupe de 184/1000 en 2024.	page 34
	Toutes les équipes d'intervention d'urgence des sites se qualifient et participent à la compétition en sauvetage minier 2024.		Réalisé. Sabodala-Massawa a gagné.	page 31
Collaborateurs	Réaliser une enquête sur l'engagement des salariés à l'échelle de l'entreprise.		Réalisé	page 40
	Continuer à viser 20 % de femmes dans les nouveaux recrutements.		15 % des nouvelles recrues étaient des femmes.	page 46
	Publier une politique actualisée en matière de congé de maternité.		Réalisé	page 46
	Mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer l'environnement de travail des femmes.		Réalisé	page 45
	Mettre en place une formation spécifique sur la diversité.		Partiellement atteint. Élaboration de nouveaux supports de formation sur la diversité, qui seront déployés au cours du premier trimestre de l'année 2025.	page 44
Communautés	Objectif d'approvisionnement local pour 80 % des dépenses à l'échelle du Groupe, dont au moins 35 % auprès de fournisseurs nationaux et 3 % auprès de fournisseurs locaux situés dans la région de la mine.		Atteint	page 63
	Vérifier notre mécanisme de résolution des plaintes par rapport au Principe directeur 22 des Nations Unies.		Réalisé	page 53
	Organiser une « Caravane de santé » pour offrir des examens de santé gratuits à nos communautés d'accueil.		Réalisé	page 35
	Mettre en œuvre un programme pilote de santé communautaire contre le paludisme à notre mine d'Ity.		Réalisé	page 55
Environnement	Intensité des émissions <601kgCO ₂ e/oz.		Nous avons réalisé une intensité d'émission de 631 tCO ₂ e/oz.	page 69
	Mettre en service la centrale solaire de Sabodala-Massawa.		Réalisé. Mise en service commencée au 4e trimestre 2024.	page 68
	Recycler en moyenne 70 % de l'eau consommée par le Groupe.		Nous avons recyclé 60 % en moyenne.	page 73
	Protéger >430 hectares de terres à l'échelle du Groupe.		Atteint. 632 hectares ont été protégés.	page 77
	Réhabiliter 40 hectares à l'échelle du Groupe.		26 hectares ont été réhabilités.	page 77
	Objectif de réduction de 70 % des bouteilles d'eau en plastique à usage unique et réaliser une étude de faisabilité sur un projet communautaire de recyclage du plastique.		Atteint. L'objectif a été dépassé, avec une réduction de 97 %.	page 75
Conduite éthique	Améliorer la formation en ligne des collaborateurs sur les droits de l'homme.		Réalisé. Taux de participation des collaborateurs de 94 %.	page 108
	Mener une campagne de sensibilisation aux droits de l'homme dans nos communautés d'accueil.		Réalisé	page 108
	Poursuivre la progression vers le statut de membre à part entière des Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains (PVSDH).		Présentation du rapport de mise en œuvre, dernière étape du processus d'adhésion.	page 111
	Améliorer les procédures pour se conformer à la nouvelle législation sur la fraude en entreprise.		Réalisé	page 112
	Élaborer des procédures d'enquête pour compléter les rapports de lanceurs d'alerte.		Réalisé	page 110

1 Groupe de pairs = Top 20 des producteurs d'or mondiaux définis.

Objectifs ESG pour 2025



Santé et sécurité

- 🎯 Aucun accident mortel.
- 🎯 TRIFR cible de 0,70.
- 🎯 Procéder à un examen de la matrice des risques mortels avec le soutien d'experts externes.
- 🎯 Renforcer l'adoption par les sous-traitants de la culture et des pratiques d'Endeavour en matière de sécurité.
- 🎯 Objectif de réduction du taux d'incidence du paludisme de 175/1 000 collaborateurs.
- 🎯 Lancement de la deuxième « Caravane de santé » dans nos communautés d'accueil.



Nos collaborateurs

- 🎯 Prendre en compte les résultats de l'enquête auprès des salariés.
- 🎯 Élaborer un programme de formation au leadership féminin.
- 🎯 Publier une politique de congé de paternité.
- 🎯 Poursuivre la formation dédiée à la diversité.



Nos communautés

- 🎯 Objectif d'approvisionnement local pour ≥80 % des achats auprès de fournisseurs enregistrés dans le pays, dont 35 % auprès de fournisseurs nationaux et 3 % auprès de fournisseurs locaux.
- 🎯 Campagne de sensibilisation visant à mieux faire comprendre à la communauté notre mécanisme de résolution des griefs.
- 🎯 Organiser une « Caravane de santé » pour offrir un dépistage gratuit de la santé de la mère et de l'enfant.
- 🎯 Lancement d'une initiative de valorisation de la ferraille à Lafigué et Sabodala-Massawa.



Notre environnement

- 🎯 Objectif : intensité des émissions de 600 kg CO₂e/oz.
- 🎯 Objectif : 30 % d'engagement ou 12 % d'intégration avec les fournisseurs sur le Scope 3.
- 🎯 Protéger 540 hectares et réhabiliter 150 hectares à l'échelle du Groupe.
- 🎯 Le Groupe cible un recyclage de 70 % de son eau en moyenne.
- 🎯 Maintenir une réduction ≥95 % des bouteilles d'eau en plastique à usage unique par rapport à l'année de référence 2022.
- 🎯 Éliminer les sachets en plastique à Lafigué, Houndé et Mana.
- 🎯 Mettre en œuvre un projet communautaire de gestion des déchets plastiques à Ity.



Conduite éthique

- 🎯 Mettre en œuvre l'autocertification des fournisseurs en matière d'esclavage moderne.
- 🎯 Effectuer des observations sur site afin d'identifier toute forme potentielle d'esclavage moderne.
- 🎯 Vérifier l'efficacité de nos procédures de lutte contre les pots-de-vin et la corruption.
- 🎯 Lancer la journée du respect des règles par les collaborateurs.

Message du président-directeur général

Au cours de ma première année en tant que Président-directeur général, nous avons atteint nos principaux objectifs stratégiques, et réalisé une performance opérationnelle remarquable avec la production de 1,1 million d'onces d'or et l'achèvement de la phase de croissance de notre Groupe marqué par l'entrée en production commerciale de la nouvelle mine de Lafigué. Je suis également très heureux d'annoncer que nous avons, en outre, atteint bon nombre de nos objectifs ESG, dont la mise en service réussie de l'installation de la centrale solaire à la mine de Sabodala-Massawa, une étape importante dans notre démarche de décarbonation en réduisant à la fois les émissions et les coûts de l'électricité.

Un impact économique qui va au-delà de nos activités

Nous nous engageons à ce que l'impact positif de nos activités s'étende au-delà des zones à proximité immédiate de nos sites, fidèle à notre objectif de produire de l'or qui apporte une valeur apporte une valeur tangible. En tant que premier producteur d'or d'Afrique de l'Ouest, nous contribuons de manière significative à l'économie de nos pays d'accueil par nos achats locaux et régionaux, nos investissements dans les programmes de développement communautaire et notre contribution fiscale aux économies nationales.

En 2024, la contribution économique totale d'Endeavour aux pays qui nous accueillent s'élevait à 2,2 milliards de dollars, dont 716 millions de dollars versés aux gouvernements hôtes sous forme d'impôts, de redevances et de dividendes, et 240 millions de dollars versés sous forme de salaires, de charges et d'avantages sociaux, y compris les charges salariales.

En outre, 1,2 milliard de dollars – soit 83 % du budget total du Groupe, hors construction –

ont été consacrés à des achats dans les pays d'accueil, soutenant plus de 1 200 entreprises, tandis que 7,7 millions de dollars ont été investis dans des initiatives communautaires socio-économiques et environnementales volontaires.

Une culture de la sécurité renforcée

Les résultats de l'exercice ont été assombris par un dramatique accident survenu en février 2024 à la mine de Mana ayant entraîné le décès de notre collègue sous-traitant, M. Siswantoro. En conclusion de l'enquête que nous avons menée à la suite de ce décès, nous avons amélioré nos processus de gestion des pneus, en soulignant l'importance de l'adhésion des prestataires à nos normes de sécurité strictes.

Alors que notre taux de fréquence des accidents enregistrables a diminué de 18 % par rapport à l'exercice précédent à 0,73, un niveau bien inférieur à la moyenne du secteur, nous avons consenti des efforts considérables en 2024 pour améliorer notre culture de la sécurité. Citons par exemple le lancement de la campagne de sensibilisation à l'échelle du Groupe « Sécurité au travail : notre responsabilité, votre vigilance », qui vise à renforcer la prise de conscience par

tous de l'importance de la sécurité dans tous les aspects de nos activités et donner à chacun les moyens de jouer un rôle actif dans le maintien d'un environnement de travail sûr.

Je me réjouis tout particulièrement des progrès considérables que nous avons accomplis dans la lutte contre le paludisme. Nous avons, cette année, enregistré une baisse de 36 % du taux d'incidence du paludisme par rapport à l'année précédente, et un recul de 60 % depuis 2020. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à la page 34.

Investir dans notre capital humain

La représentation d'opinions diverses est essentielle à notre succès, et constitue un élément fondamental de notre culture d'entreprise.

En 2024, nous avons mené « Endeavour Voices », notre première enquête sur l'engagement de nos collaborateurs à l'échelle du Groupe au taux de participation impressionnant de 72 %. Alors que 86 % d'entre eux ont confirmé leur engagement en faveur d'Endeavour et que 78 % recommanderaient l'entreprise comme un établissement où il fait bon travailler, nous avons également identifié des domaines clés à améliorer, notamment l'évolution de carrière, l'appréciation et la reconnaissance. Nous nous sommes engagés à aborder ces enjeux, et améliorer notre culture du « lieu de travail » au cours de l'année à venir.

Un aspect essentiel de l'élaboration d'une stratégie réussie en matière de diversité et d'inclusion réside dans l'identification des défis et des obstacles géographiques et culturels propres à l'entreprise et à l'ensemble du secteur, ainsi que dans les efforts déployés pour y faire face.

Nous avons, l'an dernier, lancé notre programme « Women at Endeavour » reposant sur des initiatives antérieures pour donner à nos collaboratrices les outils et les opportunités dont elles ont besoin – à l'aide, par exemple, d'une politique de maternité améliorée et plus complète – et les moyens de développer leur carrière.



Nous avons pleinement conscience de notre responsabilité à l'égard de la prospérité de nos pays d'accueil et de la préservation de leur environnement. Nous nous engageons à promouvoir leur développement socio-économique tout en y soutenant la conservation de la biodiversité. Nous sommes heureux de présenter notre premier rapport conforme aux normes du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Nature-related Financial Disclosures, TNFD)."

Ian Cockerill, Président-directeur général



Message du Président-directeur général

Suite



Protection de l'environnement

En 2024, nous avons élargi nos programmes environnementaux et sociaux, en plaçant la biodiversité au centre de notre stratégie.

Pour la troisième année consécutive, nous nous sommes associés à l'Agence sénégalaise de reboisement et de la Grande Muraille Verte. Alors que nous nous étions fixé pour objectif ambitieux de reboiser 520 hectares cette année, l'inondation imprévue survenue dans la région – un événement qui ne se produit qu'une fois tous les 80 ans – a freiné ce projet. Malgré ce défi, nous avons réussi à planter 427 hectares, démontrant ainsi la résilience de nos efforts de reboisement. Cet événement souligne l'importance cruciale de notre initiative dans la lutte contre la désertification. Nous avons hâte de planter les 93 hectares restants, en plus des 350 hectares supplémentaires prévus en 2025, ce qui portera à 1 000 hectares la surface totale que nous aurons reboisée au cours de notre partenariat de quatre ans.

Pour soutenir la recherche universitaire sur la conservation de la biodiversité et la résilience climatique, conjointement à nos efforts de reforestation, nous avons établi un partenariat avec l'Université de Daloa (UJoG) en Côte d'Ivoire pour construire un arboretum, un projet initié en 2024. Cet espace sera précieux en ce qu'il servira de site de recherche et d'aire de loisirs pour les étudiants et les habitants de la région.

Parallèlement à nos efforts de protection de l'environnement en Afrique de l'Ouest, nous luttons contre la pollution plastique, véritable fléau dans nos communautés d'accueil. Il est encourageant de constater l'engagement de nos collaborateurs et de nos sous-traitants dans ce domaine, avec une réduction de 97 % de la consommation de bouteilles d'eau en plastique à usage unique sur nos sites et une interdiction totale dans nos bureaux.

En 2025, nous prévoyons de renforcer la gestion locale des déchets avec un programme pilote de recyclage du plastique à Zouan Hounien, près de notre mine d'Ity, ce qui permettra de réduire encore la pollution par le plastique.

Présentation de notre premier rapport TNFD

En ce qui concerne les indicateurs ESG, Endeavour a adopté très tôt les normes du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TNFD), démontrant ainsi le leadership du Groupe dans son secteur d'activité et l'importance qu'il attache à la protection de la nature, en particulier de la biodiversité. Notre premier rapport TNFD figure dans ce rapport en page 78, dont – je l'espère – vous apprécierez la lecture.

Des pratiques ESG en ligne avec les attentes du secteur

Notre engagement à produire une information extra financière de qualité continue d'être reconnu par tous. Nous avons conservé les meilleures notes de Sustainalytics et de MSCI, qui nous placent parmi les tout premiers en la matière, tant dans notre secteur d'activité que dans l'industrie au sens large.

Afin d'encourager une plus grande transparence dans le secteur de l'or, nous avons adhéré en 2024 au programme d'intégrité du Conseil mondial de l'or (*gold bar integrity programme*), avec notre partenaire aXedras. Cette plateforme numérique permet aux utilisateurs de tracer les lingots d'or de la mine à l'utilisateur final, avec des données vérifiées confirmant que nos lingots d'or proviennent de sources responsables. Cette action s'inscrit en complément à notre adhésion à l'initiative « Single Mine Origin » (SMO), qui offre aux consommateurs une traçabilité complète permettant de s'assurer grâce à un QR code que l'or provient d'une source responsable. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à page 15.

Ce huitième rapport met en lumière les progrès réalisés grâce aux principaux programmes et initiatives entrepris au cours de l'année écoulée, et présente nos objectifs pour 2025, alors que nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie ESG, axée sur la protection de l'environnement, l'investissement dans nos communautés d'accueil et une gouvernance solide.

Nos réalisations au cours de l'année témoignent du travail acharné de nos collaborateurs et de nos sous-traitants, du soutien de nos communautés d'accueil, de nos partenaires, des gouvernements et de nos précieux actionnaires. Je vous adresse à tous mes plus sincères remerciements.

Ian Cockerill

Président-directeur général

5 mars 2025

Distinctions et prix en 2024



Burkina Faso

- **Prix du meilleur partenaire 2024**
SNC (Semaine nationale de la culture)
- **Prix du meilleur partenaire 2024**
Total Energies
- **Prix de participation au SAMAO**
(Semaine d'Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest)
- **Médaille d'honneur des collectivités locales**
décernée par un représentant de la Grande Chancellerie des Ordres burkinabè, en reconnaissance de l'engagement de la mine de Houndé dans des initiatives de développement local.
- **Chevalier de l'Ordre de l'Étalon, exceptionnellement décerné**
remis lors d'une cérémonie présidée par le gouverneur de la région des Hauts-Bassins, en reconnaissance des efforts remarquables de la mine de Houndé en matière de promotion de la paix sociale et de la cohésion communautaire.
- **Deuxième prix pour le meilleur service de santé au travail**
décerné à la mine de Mana par l'Inspection médicale du Travail burkinabè.



Côte d'Ivoire

- **Prix WELA 2024**
 - Prix de la marque engagée pour la promotion des femmes
 - Prix de la promotion du leadership féminin en entreprise
- **Prix du meilleur producteur**
décerné par la Conférence des acteurs des industries minière, pétrolière et environnementale.



Sénégal

- **Trophée d'excellence de la chambre des mines**
reçu par Aziz Sy, Vice-Président des affaires publiques du Sénégal, du Mali et de la Guinée, en tant que pionnier du secteur minier au Sénégal et membre fondateur de la Chambre des mines.



Notre approche ESG

Chez Endeavour, nous reconnaissons la contribution significative qu'une exploitation minière responsable peut apporter au développement économique et social des pays hôtes. Notre engagement va au-delà de la conformité – nous adoptons une approche microéconomique de l'ESG, en communiquant activement avec les parties prenantes locales pour identifier les besoins et codévelopper des programmes sociaux pertinents permettant d'obtenir les meilleurs résultats pour les personnes vivant à proximité de nos sites.

Cette année, notre investissement social total a atteint 27 millions de dollars, dont 19,3 millions de dollars versés au Fonds de développement minier local, 4,6 millions de dollars investis par nos mines dans leurs communautés d'accueil et 3,1 millions de dollars consacrés à des initiatives nationales et régionales par l'intermédiaire de la Fondation Endeavour.

Soutenir les talents locaux et le développement des compétences

Le développement durable passe par l'éducation et le transfert de compétences. Nous offrons un ensemble de formations professionnelles, de programmes éducatifs et d'initiatives sociales qui fournissent aux membres de la communauté des compétences pratiques et des ressources, leur permettant de s'épanouir et de se créer un avenir sûr.

Le programme « N'Goto Yè Tè Hè » (Construire l'avenir) à Lafigué en est un exemple. Il a été conçu pour faciliter la transition de la construction

de la mine à son exploitation, tout en fournissant des possibilités d'emploi aux jeunes des communautés voisines.

Cette initiative à multiples facettes propose une formation professionnelle, des stages et un soutien à la création d'entreprise, dont 136 jeunes ont bénéficié à ce jour.

Reconnaissant l'importance de l'éducation pour le bien-être de la société, nous avons développé trois programmes éducatifs phares, soutenus par la Fondation Endeavour, pour reconnaître et encourager l'excellence académique. En 2024, 642 jeunes issus des zones de nos sites et bureaux ont été récompensés, dont 60 jeunes filles qui ont reçu des bourses de quatre ans pour les aider à poursuivre leurs études.

Nous sommes également fiers de parrainer Ibrahim Maiga, un athlète burkinabè qui a participé aux Jeux olympiques de Paris de 2024 en taekwondo, ce qui reflète notre engagement à soutenir le développement des talents locaux au-delà du secteur minier.

Promouvoir le contenu local grâce à des achats inclusifs

Le contenu local est un thème stratégique clé de notre pilier « développement économique ». En soutenant les entreprises locales, nous créons des emplois, stimulons l'esprit d'entrepreneuriat et amplifions notre impact sur les économies régionales et nationales. Depuis 2021, nous avons toujours acheté au moins 80 % de nos biens et services dans le pays, et en 2024, nous avons augmenté les achats auprès des communautés entourant nos mines de 1 % à 3 %.

Pour remédier au déséquilibre entre les sexes dans notre chaîne d'approvisionnement et nous assurer que nous offrons des opportunités aux femmes entrepreneures, nous avons organisé un atelier à Abidjan en 2024 avec plus de 100 personnes présentes, y compris la Chambre des mines, les autorités locales et les institutions financières de nos trois pays d'accueil.



L'atelier a connu un grand succès, et 14 recommandations ont été adoptées pour accroître la visibilité des femmes entrepreneures, établir des partenariats plus solides entre les entreprises et ces femmes, et renforcer leurs capacités. Ces recommandations sont en cours d'application.

Nous soutenons également un certain nombre de coopératives féminines autour de nos sites miniers, qui produisent des produits locaux. 2024 a été l'année de la 17e biennale du SIAO, une foire d'art et d'artisanat de premier plan en Afrique de l'Ouest, qui se tient à Ouagadougou, au Burkina Faso. Afin de promouvoir ces produits artisanaux et d'aider les coopératives à atteindre de nouveaux clients, nous avons sponsorisé un stand présentant ces produits fabriqués localement, ce qui leur a permis de gagner en visibilité.

Ces initiatives ne sont qu'un aperçu du travail que nous accomplissons chaque jour pour construire et maintenir un permis social solide, et pour garantir que notre impact est à la fois significatif et durable. Ce rapport contient de nombreux autres exemples et décrit en détail notre gestion préventive des impacts environnementaux et sociaux, ainsi que nos pratiques minières responsables.



Grâce à notre Fondation et à des initiatives locales dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique, nous donnons à nos communautés les moyens d'agir, en favorisant l'autosuffisance, ce qui se traduit par des avantages sociaux et une prospérité durables."

Djarja Traore, Vice-Présidente exécutive en charge des Opérations et de l'ESG

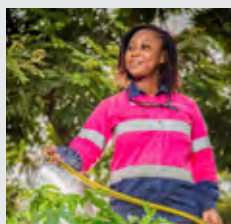


Notre mission

Notre objectif est de produire de l'or qui apporte une valeur sociale durable au profit des personnes et de la société

Nous y parvenons en...

Protégeant et promouvant les lieux où nous opérons



Environnement

- Changement climatique
- Bonne gestion de l'eau
- Biodiversité
- Déchets plastiques

Aidant à créer des communautés résilientes et autonomes



Social

- Développement économique
- Éducation
- Santé
- Accès à l'eau et à l'électricité

Apportant la preuve que nous tirons le meilleur parti des matériaux que nous exploitons



Gouvernance

- Respect des droits de l'homme
- Zéro préjudice et bien-être des collaborateurs
- Diversité et inclusion
- Éthique professionnelle

Agissant au niveau local



Endeavour Mining

- Implantations
- Sites



Démultipliant nos actions



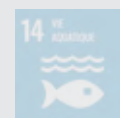
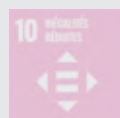
Fondation Endeavour

- Régionale
- Nationale
- Internationale



Faisant progresser les objectifs de développement durable des Nations unies

Sur les 17 objectifs, nous avons identifié et intégré 10 objectifs prioritaires



Les objectifs de développement durable de l'ONU

La contribution d'Endeavour aux ODD de l'ONU

Chez Endeavour, nous sommes fermement convaincus que les entreprises jouent un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. En 2024 et au-delà, notre engagement envers ces objectifs mondiaux reste au cœur de notre stratégie ESG.

Nous avons identifié 10 ODD prioritaires qui guident nos efforts en matière de développement durable, y compris nos programmes ESG. Par le biais d'initiatives ciblées, nous nous efforçons de créer un impact positif pérenne au sein des communautés dans lesquelles nous opérons.

En nous concentrant sur ces ODD prioritaires, nous nous assurons que nos actions sont ciblées, efficaces et mesurables. Cette approche permet non seulement d'aligner nos efforts sur les cadres mondiaux de durabilité, mais aussi de renforcer nos contributions au développement local, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans les régions où nous opérons.

Dans notre quête d'un avenir plus durable, nous nous engageons à faire la différence, de façon mesurable. Cet engagement est motivé par notre attachement aux ODD, nos initiatives ESG tournées vers l'avenir et notre collaboration permanente avec les investisseurs, les communautés et nos autres partenaires.

Cet engagement trouve une forte résonance auprès de nos principaux investisseurs. Notamment, 75 % de nos 20 principaux actionnaires institutionnels sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) soutenus par les Nations unies. Ces investisseurs intègrent les ODD dans leurs stratégies d'investissement et leurs politiques de communication, soulignant la responsabilité que nous partageons tous dans la réalisation de ces objectifs mondiaux.



Dans nos
propres activités

Par le biais de
notre chaîne
d'approvisionnement

Par le biais de
notre Fondation



Les objectifs de développement durable de l'ONU

Suite



Objectif ODD

3.3 Mettre fin aux épidémies de sida, tuberculose, paludisme et maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et d'autres maladies transmissibles.

Thème ESG connexe

Zéro préjudice
Santé et sécurité

Contribution d'Endeavour en 2024

36%

Réduction du taux d'incidence du paludisme dans le Groupe

~\$0.5m

Investis dans des projets de santé communautaire autour de nos mines, y compris des tests et des conseils sur le paludisme et le VIH/SIDA.

2 078

Personnes de nos communautés d'accueil ont bénéficié de la Caravane de santé, qui leur a offert un dépistage gratuit des troubles de la vue et des soins ophtalmologiques connexes.

Priorité ODD	Objectif ODD	Thème ESG connexe	Contribution d'Endeavour en 2024
	1.4 D'ici 2030, éradiquer la faim et garantir à tous, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, l'accès à une alimentation saine, nutritive et en suffisance toute l'année.	Communautés locales	• Investissement de 7,7 millions de dollars dans des projets communautaires. • Mise en œuvre d'une série de projets générateurs de revenus et de rétablissement des moyens de subsistance, y compris une coopérative de riz à la mine de Lafigué.
	2.3 D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs de denrées alimentaires.	Communautés locales	• Investissement total d'environ 0,8 million de dollars dans des projets de développement économique autour de nos mines. • Soutien à plusieurs projets autour de nos mines pour améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire, incluant jardins maraîchers, élevages de volailles et de porcs et équipements agricoles. • Pour promouvoir les produits artisanaux issus de nos projets communautaires des mines de Houndé et de Mana, tels que le beurre de karité et le soubala, nous avons parrainé la participation des coopératives locales au SIAO, une importante foire d'art et d'artisanat d'Afrique de l'Ouest qui s'est tenue à Ouagadougou.
			
	4.1 Veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons achèvent un cycle d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité. 4.4 Augmenter de manière significative le nombre de jeunes et d'adultes ayant des compétences spécifiques, y compris des compétences techniques et professionnelles, pour postuler à un emploi, avoir un travail décent et encourager l'entrepreneuriat.	Communautés locales Diversité, égalité et inclusion	• 577 enfants de collaborateurs d'Endeavour récompensés pour leur réussite scolaire. • 60 bourses de quatre ans attribuées aux jeunes filles les plus brillantes des écoles secondaires de nos communautés d'accueil. • 1 000 élèves ont participé à un atelier éducatif gratuit sur les risques et les conséquences d'une grossesse précoce et ont encouragé un comportement responsable et protecteur. • 457 stages ont été proposés à des hommes et des femmes pour leur offrir une expérience pratique sur le terrain. • Investissement de 0,4 million de dollars dans des projets éducatifs sur nos sites.
	5.5 Garantir la participation pleine et effective des femmes et leur donner des chances égales de leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique.	Gouvernement d'entreprise Diversité, égalité et inclusion Attraction, rétention et développement des collaborateurs	• 44 % de femmes au sein de notre Conseil d'administration. • 30 % de femmes au sein du Comité exécutif. • 34 % des subordonnés directs des membres de notre Comité exécutif sont des femmes. • 14 % de femmes dans les emplois techniques. • 13 % de femmes occupant des postes de direction.

Les objectifs de développement durable de l'ONU
 Suite

Priorité ODD	Objectif ODD	Thème ESG connexe	Contribution d'Endeavour en 2024
	6.1 D'ici 2030, assurer l'accès universel et équitable de tous à une eau potable et abordable. 6b Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion et de l'assainissement de l'eau.	Bonne gestion de l'eau	- Nous avons investi 0,26 million de dollars dans l'amélioration de l'accès à l'eau autour de nos communautés locales. - Nous avons recyclé ou réutilisé 60 % de l'eau utilisée par le Groupe.
	7.2 D'ici 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique global.	Résilience climatique Énergie et émissions de GES	Mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque de 37 MWp et d'un système de batteries de 16 MW à notre mine de Sabodala-Massawa.
			
	13.1 Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles dans tous les pays.	Résilience climatique	- Ambition zéro émission nette d'ici 2050. - Objectif de réduction de 30 % de l'intensité des émissions d'ici 2030. - Lancement de notre programme de développement durable des fournisseurs sur le Scope 3. - Renforcement de la collecte et de la communication des données sur les émissions.
	15.5 Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels, enrayer la perte de biodiversité et protéger et prévenir la disparition des espèces menacées.	Biodiversité, nature et utilisation des sols	- Nous nous sommes engagés à ne pas exploiter de mines dans les sites du patrimoine mondial. - Soutien à la Grande Muraille Verte au Sénégal avec le reboisement de 427 hectares au cours de l'année. - Partenariat avec la Fondation YeS et SODEFOR pour reboiser 40 hectares près de Lafigué. - Construction d'un arboretum de 40 hectares à l'université de Daloa pour soutenir la conservation de la biodiversité et la recherche universitaire.



Objectif ODD
8.5 Atteindre le plein emploi productif et un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes.
8.8 Protéger les droits des travailleurs et promouvoir des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs.

Thème ESG connexe
 Attraction, rétention et développement des collaborateurs
 Zéro préjudice

Contribution d'Endeavour en 2024
95%
 de nos collaborateurs sont des nationaux.
59%
 de nos cadres dirigeants sont originaires d'Afrique de l'Ouest.
12%
 de nos collaborateurs sont des femmes.
 ✓ LTIFR et TRIFR du Groupe inférieurs à la référence du secteur.

162 831
 heures de formation liées à la santé, à la sécurité et aux interventions d'urgence pour les collaborateurs et les contractants.
 ✓ Une compétition collective de sauvetage minier a été organisée à la mine d'Ity pour promouvoir la culture de la sécurité.

Notre cadre ESG

Le succès à long terme d'Endeavour dépend d'une gestion responsable de l'environnement, d'un permis social solide et de pratiques commerciales éthiques. Notre cadre ESG constitue le fondement de nos pratiques commerciales et de nos activités quotidiennes, et nous aide à réaliser notre objectif de produire de l'or qui apporte une valeur pérenne à la société. Cette approche est appliquée tout au long des cinq étapes du cycle de vie d'une mine, de la prospection à la production et, enfin, à la fermeture.

Nous identifions nos problèmes les plus importants en termes de développement durable et mettons en œuvre des pratiques de gestion de classe mondiale pour gérer les risques et opportunités associés à chaque problème. Cette démarche est intégrée au processus de gestion des risques d'Endeavour, qui est présenté en détail dans le rapport annuel 2024 d'Endeavour.



PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Pour en savoir plus, consultez le rapport annuel aux pages 58 et 59

Mise en œuvre des politiques et des partenariats

Nous traduisons nos engagements ESG en politiques applicables à l'échelle mondiale, fondées sur les bonnes pratiques internationales. Ces politiques sont revues chaque année et approuvées par le Conseil d'administration afin de garantir leur mise en œuvre effective dans l'ensemble de nos activités.

Nous sommes membres du Conseil mondial de l'or (World Gold Council, WGC), du Pacte mondial des Nations unies, de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Extractive Industries Transparency Initiative, EITI), des Principes d'autonomisation des femmes, de l'initiative « Single Mine Origin » (SMO) et nous sommes un membre engagé des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH).

Mettre en place la bonne gouvernance

Une gouvernance ESG efficace allie le contrôle par le Siège et l'encadrement au niveau des sites. Notre Comité de pilotage ESG, supervisé par le Comité ESG du Conseil d'administration, conduit l'élaboration et la mise en œuvre réussie de notre stratégie ESG.

Systèmes et normes

Nos systèmes de gestion robustes sont fondés sur les bonnes pratiques internationales, y compris les certifications ISO et les cadres de reporting ESG mondialement reconnus. Il s'agit notamment des normes universelles de la Global Reporting Initiative (GRI) (2021), qui sont des normes de reporting de développement durable, du Conseil des normes comptables pour le développement durable (Sustainability Accounting Standards Board, SASB), des recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Nature-Related Financial Disclosures, TNFD), des Principes permettant une exploitation aurifère responsable (Responsible Gold Mining Principles, RGMP) et du Mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local dans le secteur minier-MRAL (Local Procurement Reporting Mechanism, LPRM).



Indicateurs et objectifs

Nous surveillons activement notre performance ESG au moyen d'indicateurs de performance clés (key performance indicators, KPI) et d'objectifs, qui sont alignés sur les objectifs de développement durable des Nations unies. Ceux-ci nous aident à contrôler efficacement les risques, les opportunités et nos impacts. Pour favoriser l'amélioration continue, nous fixons des objectifs ESG ambitieux qui sont approuvés par le Conseil d'administration et intégrés dans nos systèmes d'intéressement. Ce rapport explore en détail les progrès réalisés en 2024 et présente nos objectifs pour 2025.

Reporting

Chaque année nous rendons compte de nos performances ESG par rapport à un certain nombre de référentiels d'information ESG reconnus au niveau mondial, par le biais du présent rapport et de notre base de données de reporting ESG. Nous entretenons également un dialogue actif avec les parties prenantes, y compris les collaborateurs, les investisseurs, les parties prenantes dans les pays, ainsi que les agences de notation ESG, par le biais de réunions dédiées, de présentations des résultats trimestriels et de présentations publiques afin de rendre compte de nos performances et des progrès que nous avons réalisés en matière d'ESG.

Notre gouvernance ESG

Le Conseil d'administration supervise collectivement toutes les questions ESG, y compris les risques et les opportunités, et est responsable en dernier ressort de la stratégie et des performances ESG de l'entreprise.

Les questions ESG sont déléguées au Comité environnemental, social et de gouvernance du Conseil d'administration (Comité ESG), qui se réunit tous les trimestres et rend compte de ses activités au Conseil d'administration. Cette approche, définie et codifiée, structure la

manière dont nous supervisons et gérons ces questions d'importance stratégique et garantit la responsabilité de tous dans toutes nos activités.

Le Comité ESG conseille le Conseil d'administration et la direction générale sur les initiatives ESG, en veillant à ce que l'entreprise se conforme aux bonnes pratiques de l'industrie minière et respecte ses engagements en tant que membre du Conseil mondial de l'or. Il s'agit notamment de superviser les politiques, les systèmes de conformité, les processus de contrôle, les risques et les opportunités liés au développement durable, et d'assurer le suivi des objectifs et des performances.

Le Comité de pilotage ESG au niveau de la direction (SteerCo ESG) rend compte au Comité ESG trimestriellement et surveille et examine les actions, les objectifs et les performances en matière d'ESG du Groupe. De là, la responsabilité est répercutée par les cadres vers le niveau opérationnel : chaque mine est responsable de la mise en pratique quotidienne et travaille avec les fonctions de soutien du Groupe pour contribuer à une bonne exécution. Le SteerCo ESG comprend le PDG, le Directeur Financier, la Vice-Présidente exécutive en charge des Opérations et de l'ESG, le Directeur Technique, le Vice-Président exécutif chargé des ressources humaines et de la communication, le Vice-Président exécutif chargé

des affaires publiques, de la sécurité et de la performance sociale, et le Vice-Président Exécutif en charge des affaires juridiques, ainsi que des représentants clés des services techniques, de l'ESG, de la performance sociale, du département santé, sécurité et environnemental (SSE) et de celui des relations avec les investisseurs.

Le Comité technique, d'hygiène et de sécurité du Conseil d'administration aide ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance des questions techniques, d'hygiène et de sécurité spécifiques et le Comité audit et risque du Conseil d'administration examine toutes les informations financières liées à l'ESG et les risques liés au développement durable.

Expertise et compétences du Conseil d'administration

									
	Alison Baker	Patrick Bouisset¹	Ian Cockerill¹	Cathia Hall-Lawson²	Livia Mahler	Sakhila Mirza¹	John Munro	Naguib Sawiris	Srinivasan Venkata-krishnan¹
Stratégie et leadership	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Métaux et mines	●	●	●		●	●	●	●	●
PDG/Président			●		●		●	●	●
Activités internationales	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Expérience de l'Afrique de l'Ouest	●	●	●	●			●	●	●
Gouvernance/Conseil d'administration	●		●	●	●	●	●	●	●
Opérations et exploration		●	●		●		●	●	●
Santé, sécurité, durabilité	●	●	●	●	●	●	●		●
Finance et comptabilité	●		●	●	●		●	●	●
Fusions et acquisitions	●	●	●	●	●		●	●	●
Ressources humaines et rémunérations	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Gestion des risques et conformité	●		●	●	●	●	●	●	●
Politique publique			●	●		●			
Indépendance	●			●	●	●	●		●

¹ Comité ESG du Conseil d'administration

² Président du Comité ESG du Conseil d'administration

La rémunération des dirigeants est liée à des objectifs ESG mesurables

- Entièrement atteint
- En cours
- Manqué

Nous intégrons des objectifs ESG clairs et mesurables dans nos plans d'intéressement à court terme (STIP) et à long terme (LTIP) afin de doper les performances et garantir l'obligation de rendre des comptes. Nous rendons compte de nos performances chaque année dans notre rapport annuel (voir pages 146 et 147) et dans le présent rapport (voir le tableau ci-dessous).

Performances ESG STIP 2024					
Indicateur ¹	Pondération (%)	Seuil	Objectif	Maximum	
Sécurité décès = zéro	15 %	Aucun événement environnemental majeur + moyenne TRIFR du Groupe sur les exercices 2023 et 2024 inférieure à la médiane du groupe de référence. ²	Seuil + toutes les équipes d'intervention d'urgence des sites se qualifient et participent à la compétition en sauvetage minier 2024.	Objectif + réalisation de 6 inspections « un Leadership Visible » par cadre au cours de l'exercice 2024.	
Infections paludéennes	7.5 %	Taux d'infection de 325/1 000.	Taux d'infection de 300/1 000.	Taux d'infection de 275/1 000.	
Réduire la consommation de plastique ²	15 %	Réduire de 60 %.	Réduire de 65 % + réaliser une étude de faisabilité sur un projet de recyclage.	Réduire de 70 % + réaliser une étude de faisabilité sur un projet de recyclage.	
Objectifs ESG STIP 2025					
Indicateur ¹	Pondération (%)	Seuil	Objectif	Maximum	
Sécurité décès = zéro ¹	8 %	Moyenne TRIFR du Groupe en 2024 et 2025 inférieure à la médiane du groupe de référence ² et aucun décès au cours de la période.	Seuil + toutes les équipes d'intervention d'urgence des sites se qualifient et participent à la compétition en sauvetage minier 2025.	Objectif + réalisation de 6 inspections « un Leadership Visible » sur nos sites d'exploitation par VPE au cours des visites de l'exercice 2025.	
SSE	8 %	Aucun incident ISR ou environnemental majeur (niveau 5) au cours de la période.			
Total des émissions du Scope 3	8 %	20 % d'engagement ou d'intégration 6 % des dépenses totales des fournisseurs, selon le protocole GHG.	30 % d'engagement ou d'intégration 12 % des dépenses totales des fournisseurs.	35 % d'engagement ou d'intégration 12 % des dépenses totales des fournisseurs.	
Stratégie en matière de personnel	8 %	Achèvement du projet de classement amélioré à l'échelle du Groupe.	Seuil + Plan de relève mis en œuvre pour toutes les fonctions à partir du niveau de chef de service dans l'ensemble de l'entreprise, en identifiant au moins un candidat interne pour chaque fonction ou en déterminant la nécessité de rechercher des candidats potentiels.	Objectif + Plans de développement créés pour tous les successeurs identifiés pour les postes critiques de l'entreprise.	
1 Lié au travail, ne comprend pas le transport des collaborateurs en dehors de nos sites opérationnels 2 Groupe de référence = les 20 premiers producteurs d'or mondiaux définis					
Objectifs LTIP					
	Pondération (%)	Objectifs			
2022-2024	15 %	(7,5 %) Accélérer le déploiement d'une capacité équivalente d'énergie solaire pour remplacer la capacité du groupe électrogène diesel existant.	• Seuil : 25 % de la capacité utilisée. • Cible : 50 % de la capacité utilisée. • Maximum : 75 % de la capacité utilisée.		
		(7,5 %) ISR	• Seuil, Objectif et Maximum : toutes les ISR sont conformes à la norme ICMC		
2023-2025	15 %	Certifications ISO 14001/45001	• Seuil : conforme à 80 % • Cible : conforme à 90 % • Maximum : conforme à 100 %		
		Réduction des émissions de carbone	• Seuil : <625 kg CO ₂ e/oz • Cible : <600 kg CO ₂ e/oz • Maximum : <575 kg CO ₂ e/oz		
2024-2026	15 %	Comblent l'écart estimé par rapport aux TNFD. Protéger et préserver. Réhabilitation des sols.	• Seuil : 50 %. • Cible : 55 % +1 800 ha protégés. • Maximum : 60 % +1 800 ha protégés + 300 ha réhabilités.		
2025-2027	15 %	Restauration des sols.	• Seuil : 100 hectares cumulés de restauration et de protection des sols. • Cible : 125 hectares cumulés de restauration et de protection des sols. • Maximum : 150 hectares cumulés de restauration et de protection des sols.		



Collaborations avec nos parties prenantes

L'établissement de relations solides et respectueuses avec notre groupe diversifié de parties prenantes est essentiel pour garantir de bonnes performances et le succès de notre entreprise.

Nous avons identifié sept groupes de parties prenantes clés en fonction de leur importance pour Endeavour et de l'influence qu'ils exercent sur nos activités.

À travers notre collaboration avec les parties prenantes, nous préparons l'avenir en travaillant pour préserver notre licence sociale.

Collaborations avec nos parties

Suite

Nos programmes personnalisés de collaboration avec les parties prenantes répondent aux besoins et aux attentes spécifiques de chaque groupe, favorisant ainsi une meilleure prise de décision, des résultats bénéfiques et une gestion des risques efficace. Nous abordons toutes nos collaborations avec sensibilité culturelle et respect.

Les évaluations des parties prenantes sur tous nos sites confirment qu'aucun peuple autochtone n'est présent dans nos zones d'exploitation, au sens de la norme de performance 7 de la SFI.

	Pourquoi nous entretenons le dialogue	Ce qui compte pour eux	Comment nous collaborons	Exemples de collaborations	Priorités pour 2025
Collaborateurs et syndicats 	Une communication efficace avec nos collaborateurs favorise la collaboration, améliore la culture, augmente la satisfaction, promeut des pratiques plus sûres et stimule la productivité et les performances.	Environnement de travail sûr, rémunération compétitive, satisfaction professionnelle, mobilité interne, évolution de carrière, culture positive et inclusive, canaux pour le retour d'information des collaborateurs.	Séances d'information sur la sécurité, programmes de bien-être des collaborateurs, conventions collectives et/ou contractuelles, évaluations des performances, programmes de formation et de développement, réunions publiques du PDG et des cadres supérieurs, responsabilités normales des cadres hiérarchiques, canaux de communication avec les collaborateurs, mécanismes de réclamation et de lancement d'alerte, politiques et normes.	- Réalisation d'une enquête auprès des salariés à l'échelle du Groupe, intitulée « Endeavour Voices » (Les voix d'Endeavour) - Lancement d'une nouvelle campagne : « La sécurité au travail : notre responsabilité, votre vigilance » - Lancement de la Semaine ESG, qui permet aux collaborateurs d'échanger sur le thème du développement durable - Nomination de champions ESG et de champions de la conformité sur chaque site pour soutenir nos initiatives - Visite du Conseil d'administration de notre nouvelle mine, Lafigué	- Prise en compte des résultats de l'enquête auprès des salariés - Élaboration d'un programme de formation au leadership féminin - Publication d'une politique de congé de paternité
Communautés 	Nos communautés d'accueil sont des partenaires clés dont le large soutien est essentiel à la réussite et à la viabilité à long terme de nos activités.	Emploi local, achats locaux, développement communautaire – infrastructures, programmes sociaux et environnementaux.	Réunions avec les parties prenantes de la communauté, auditions et consultations publiques, participation aux évaluations de l'impact environnemental et social (EIES), mécanismes de règlement des griefs, comités de réinstallation, événements culturels et sportifs, campagnes de santé communautaires, visites de mines, médias locaux et rapports annuels sur le développement durable.	- Participation à l'audit de notre mécanisme de réclamation - Campagne de sensibilisation aux droits de l'homme - Participation à l'enquête de double matérialité - Pilotage vente de ferraille aux entreprises locales pour soutenir le développement économique	- Programme de sensibilisation de la communauté à la gestion du cyanure - Amélioration de la compréhension par la communauté de notre mécanisme de réclamation - Dépistage gratuit de la santé de la mère et de l'enfant dans nos communautés d'accueil
Fournisseurs et sous-traitants 	Nos fournisseurs et sous-traitants sont des partenaires essentiels qui fournissent des intrants indispensables, contribuent à l'efficacité opérationnelle et soutiennent la sécurité et le développement durable dans l'industrie minière.	Conditions et pratiques de paiement, procédures d'appel d'offres claires et transparentes, possibilités de formation.	Communication des politiques et des normes, processus d'évaluation des fournisseurs, processus de contrats d'approvisionnement, réunions, mécanismes de réclamation, établissement de relations par les équipes achats du Groupe et des sites, réunions sur la sécurité et participation à des événements sur le contenu local.	- Présentation de notre stratégie quinquennale en matière de contenu local - Animation d'un atelier de discussion sur l'intégration de la dimension du genre dans notre politique de contenu local - Lancement de la première édition des prix annuels des fournisseurs - Lancement du programme de fournisseurs durables Scope 3 - Inscription de 140 fournisseurs à une formation sur notre Code de conduite des fournisseurs	- Poursuite de la mobilisation des fournisseurs sur le Scope 3 - Mise en œuvre de l'autocertification des fournisseurs en matière d'esclavage moderne

Collaborations avec nos parties

Suite

	Pourquoi nous entretenons le dialogue	Ce qui compte pour eux	Comment nous collaborons	Exemples de collaborations	Priorités pour 2025
Investisseurs 	Nous échangeons avec les investisseurs pour améliorer la valeur actionnariale par une communication et une information transparentes.	Les investisseurs scrutent la capacité d'Endeavour à générer des retours sur investissement durables en maintenant l'excellence opérationnelle et la croissance interne.	Dépôts réglementaires, communiqués de presse, rapports annuels et trimestriels, assemblée générale annuelle, réunions d'investisseurs, conférences, visites de sites, site web, rapports annuels sur le développement durable et communications par courrier électronique et par téléphone.	- Échanges avec 64 % de notre registre d'actionnaires institutionnels actifs en 2024 pour leur fournir des mises à jour sur Endeavour - Participation à plus de 20 conférences d'investisseurs et tenue de plus de 550 réunions d'investisseurs, comprenant des présentations, des discussions de groupe, des réunions individuelles et de groupe	- Échanger avec des investisseurs dans le monde entier par le biais de conférences et de tournées de présentation - Verser un dividende annuel minimum de 225,0 millions de dollars, qui devrait être complété par des dividendes supplémentaires et des rachats d'actions
Organismes publics et réglementaires 	Échanges respectueux avec les autorités et les gouvernements hôtes, qui sont également actionnaires de nos activités, pour s'assurer que le soutien des gouvernements contribue à la délivrance en temps voulu des permis et des approbations.	Conformité aux réglementations, paiement des impôts, des redevances et des dividendes, investissement dans les communautés locales, mises à jour régulières sur l'activité, partage des bénéfices de l'exploitation minière.	Réunions, notamment réunions du Conseil d'administration des filiales locales, visites et inspections de sites, conférences et tables rondes.	- Visite du Ministre sénégalais des Mines à notre nouvelle usine BLOX® à Sabodala-Massawa - Échanges avec les régulateurs et les ministères en charge des mines et de l'environnement au sujet de l'incident environnemental survenu à notre mine d'Ity - Parrainage de la Semaine nationale de la culture, l'un des événements les plus importants au Burkina Faso	- Poursuivre le développement d'Assafoû en livrant l'étude de faisabilité définitive entre la fin de l'année 2025 et le début de l'année 2026 - Poursuivre les échanges sur le nouveau code minier en Côte d'Ivoire
Associations professionnelles 	Défendre nos intérêts, promouvoir le secteur minier, créer des réseaux avec les pairs et collaborer à des initiatives sectorielles.	Réglementations nationales, représentation et défense du secteur minier, compétitivité et promotion du secteur, fourniture d'informations précises pour améliorer la perception de l'industrie minière par le public.	Réunions formelles, correspondance et événements. Représentation dans les conseils d'administration et les comités.	- Ambassadeur des femmes dans l'industrie minière au Sénégal plaçant en faveur de la diversité et de l'inclusion - Participation active à la révision du code minier par l'intermédiaire de la Chambre des mines de Côte d'Ivoire - Table ronde avec la Chambre des mines du Burkina Faso pour discuter des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH)	Échanges prospectifs avec la Chambre des mines sur des thématiques clés du secteur, notamment le nouveau code minier en Côte d'Ivoire
Organisations non gouvernementales 	Une communication efficace avec les ONG permet à Endeavour de faire entendre son point de vue et de s'assurer que ses intérêts sont représentés dans les discussions clés du secteur.	Pratiques commerciales éthiques, soutien à la société civile, programmes communautaires, protection des droits de l'homme, protection de l'environnement, partage des bénéfices de l'exploitation minière.	Réunions, correspondance, conférences, forums, tables rondes et partenariats stratégiques.	- Adhésion formelle à l'ITIE pour soutenir la transparence dans l'industrie extractive - Partenariat avec PLAFOMINE, une plateforme de fournisseurs locaux au Sénégal, afin d'améliorer les initiatives de contenu local et la conformité - Collaboration avec la Banque mondiale et le Conseil mondial de l'or (WGC) sur une initiative de formalisation de l'ASGM - Invitation d'organisations de la société civile aux tables rondes sur les PVSDH au Burkina Faso	- Échanger avec la société civile pour promouvoir un secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or (AGSM) réglementé et responsable - Plaider en faveur d'une utilisation efficace et effective des ressources du fonds de développement local au profit des communautés touchées

À propos de ce rapport

Ce rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), notamment celle relative au secteur minier, et répond aux exigences du Conseil des normes comptables de développement durable (SASB). Il a été certifié par rapport aux indicateurs clés de performance identifiés. Le rapport de l'équipe de certification est présenté à la page 117.

Ce rapport contient également notre premier rapport conforme aux normes du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Nature-Related Financial Disclosures, TNFD), voir pages 78-105, notre rapport annuel sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (Responsible Gold Mining Principles, RGMP), voir page 120, et nos informations en lien avec le Mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local dans le secteur minier (MRAL), voir page 123.

Toutes les données financières sont indiquées en dollars américains, sauf mention contraire. Les références à « Endeavour », « l'Entreprise », « le Groupe », « nous » et « notre » ou « nos » désignent Endeavour Mining PLC et/ou ses filiales.

Le présent rapport doit être lu conjointement avec les fiches d'information sur notre approche de gestion des principaux enjeux ESG et notre centre de données ESG, qui comprend un index complet des contenus GRI et SASB. Ceux-ci sont disponibles en ligne dans notre Centre de rapports ESG, ainsi que la mise en garde ci-après.

Portée

Le présent Rapport de développement durable prend en compte les effets négatifs réels et potentiels que l'entreprise provoque ou auxquels elle contribue par ses activités, ainsi que ceux qui sont directement liés à ses activités, produits ou

services par ses relations d'affaires. Endeavour inclut des informations sur les effets de chaque problématique de durabilité dans les fiches sur l'approche de gestion.

Le Rapport de développement durable se concentre sur les mines d'Endeavour opérationnelles en 2024 : Houndé, Ity, Mana et Sabodala-Massawa, ainsi que notre nouvelle mine, Lafigué, qui est entrée en phase de production commerciale le 1er août 2024. Lorsque cela est important pour nos performances en matière de développement durable, nous communiquons également des informations sur les propriétés auxiliaires telles que les bureaux régionaux et les bureaux d'entreprise, les projets de développement et les sites d'exploration. Sauf mention contraire, les données incluent toutes les entités couvertes par les états financiers d'Endeavour.

Endeavour a présenté son rapport conformément aux normes GRI pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et fournit des données comparatives sur trois ans. Le portefeuille opérationnel d'Endeavour ayant beaucoup évolué ces dernières années, les données pour 2020-2018 ne sont plus comparables.

Toutes les informations rapportées sont à jour au 31 décembre 2024, sauf mention contraire. Le rapport a été préparé en collaboration avec des spécialistes ESG externes et indépendants. Il a été examiné par le Comité exécutif d'Endeavour, le Comité ESG du Conseil d'administration et approuvé par le Conseil d'administration.

Retraitements

Nous continuons d'améliorer nos systèmes et processus de collecte de données, ce qui peut nous amener à retraiter des données précédemment communiquées. Ces retraitements sont indiqués dans les notes de bas de page ou dans les informations correspondantes.

Changements significatifs dans le périmètre du rapport

Notre rapport de 2020 a analysé les mines d'Agbaou, d'Ity, de Houndé, de Karma, de Boungou et de Mana et en a rendu compte. En 2021, nous avons cédé l'exploitation d'Agbaou et acquis les actifs de Sabodala-Massawa et de Wahgnion dans le cadre de la transaction avec Teranga Gold Corporation. En mars 2022, nous avons vendu la mine de Karma. Karma était inclus dans les données de 2021, mais exclu des données de 2022, sauf mention contraire. Le 1er juillet 2023, nous avons cédé les mines de Boungou et de Wahgnion. Nous avons inclus leurs données de performance semestrielles pour 2023 en ce qui concerne la sécurité, les émissions et l'énergie uniquement, sinon elles ont été exclues.

Commentaires

Nous apprécions tous commentaires ou questions que vous pourriez formuler au sujet de ce rapport. Veuillez contacter Alex Buck, VP ESG à l'adresse investor@endeavourmining.com ou consultez notre [site web](#) pour plus d'informations.



Nos problématiques ESG prioritaires

Nous procédons régulièrement à des évaluations de l'importance relative des différentes problématiques ESG (analyse de matérialité) afin de nous assurer que nous avons une connaissance complète des thèmes pertinents liés au développement durable et susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités, sur la société au sens large et sur l'environnement, ainsi que sur notre capacité à créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes.

Nous avons déjà effectué une analyse de la double matérialité au début de l'année 2023. Avec l'ouverture récente de notre nouvelle mine, Lafigué, nous avons jugé nécessaire de mettre à jour l'évaluation de double matérialité en 2024 afin de prendre en compte le point de vue des nouvelles parties prenantes.

Nous prévoyons de répéter ce processus tous les trois ans, avec des examens annuels des problématiques importantes. Cela permettra de s'assurer que notre évaluation reste pertinente malgré les changements éventuels de l'entreprise. Au-delà de l'analyse de matérialité, nous communiquons régulièrement avec toutes nos parties prenantes, comme indiqué aux pages 17 à 19.

1



Identification des thématiques ESG

Cette année, l'évaluation de la double matérialité a fait l'objet d'une assistance externe. Un examen approfondi des documents pertinents du groupe, des politiques, des normes industrielles et des rapports de pairs a permis de lancer le processus et d'identifier 25 enjeux importants en matière de développement durable, contre 47 en 2023.

2



Collaborations avec nos parties prenantes

Pour évaluer l'importance de ces thématiques, nous avons mené un processus complet de collaboration avec les parties prenantes, comprenant des enquêtes en français et en anglais et un exercice d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités, en utilisant un outil d'évaluation aligné sur les processus actuels de gestion des risques d'Endeavour. Des entretiens approfondis ont également été menés avec les principales parties prenantes internes, notamment les directeurs nationaux et les représentants des départements de la finance, de la conformité, des projets et des opérations, afin d'obtenir une analyse plus précise de ces principaux enjeux.

3



Analyse et hiérarchisation

Les résultats du processus de collaboration avec les parties prenantes ont été synthétisés en un ensemble de résultats quantifiables et comparables, donnant une idée du niveau de matérialité attribué à chaque thématique. Des pondérations ont été attribuées aux groupes d'analyse et de hiérarchisation et aux types de collaborations afin de refléter les différents niveaux d'analyse, d'influence, d'intérêt et de connaissance. Le cas échéant, les thèmes ont été regroupés pour les aligner sur la façon dont Endeavour aborde les questions de développement durable. L'impact et l'importance financière de chaque thématique ont été reportés sur une matrice en les classant par ordre de priorité.

4



Validation et intégration stratégique

Après validation par les principales parties prenantes d'Endeavour, la matrice de matérialité finale a été approuvée par le Comité exécutif et le Conseil d'administration du Groupe.

Ce processus rigoureux a permis de s'assurer que les enjeux de développement durable identifiés reflètent fidèlement leur importance pour l'entreprise et la société. Nombre de nos problématiques ESG prioritaires sont interconnectées et certains se recoupent avec les principaux risques, comme indiqué dans notre rapport annuel 2024 aux pages 60 à 64.



300

réponses à l'enquête

- 57% des parties prenantes externes
- 43% interne

50%

des réponses des représentants de la communauté

Le plus grand groupe de parties prenantes

Nos problématiques ESG prioritaires

Suite

Matrice de matérialité

Les enjeux suivants ont été identifiés, analysés et définis en fonction de leur importance pour la société et l'environnement (matérialité de l'impact) et pour les performances financières d'Endeavour (matérialité financière). Bien que toutes ces questions liées au développement durable soient considérées comme importantes pour l'entreprise et gérées en conséquence, des seuils ont été ajoutés à la matrice de matérialité pour montrer l'importance relative de ces questions pour Endeavour et ses parties prenantes. Notre rapport sur le développement durable se concentre sur les points de priorité élevée à moyenne.

**Le plus élevé**

- Englobe les problématiques ESG prioritaires ayant obtenu le score le plus élevé.
- Il s'agit des questions ayant une importance critique pour les performances financières d'Endeavour et son impact sur la société et l'environnement.
- Ces questions sont hiérarchisées en raison de leur influence significative sur la prise de décision des parties prenantes et de leur potentiel à entraîner des actions stratégiques.
- Ces enjeux requièrent une attention immédiate/continue et l'allocation de ressources pour gérer les risques et tirer parti des opportunités de manière efficace.

**Moyen-élevé**

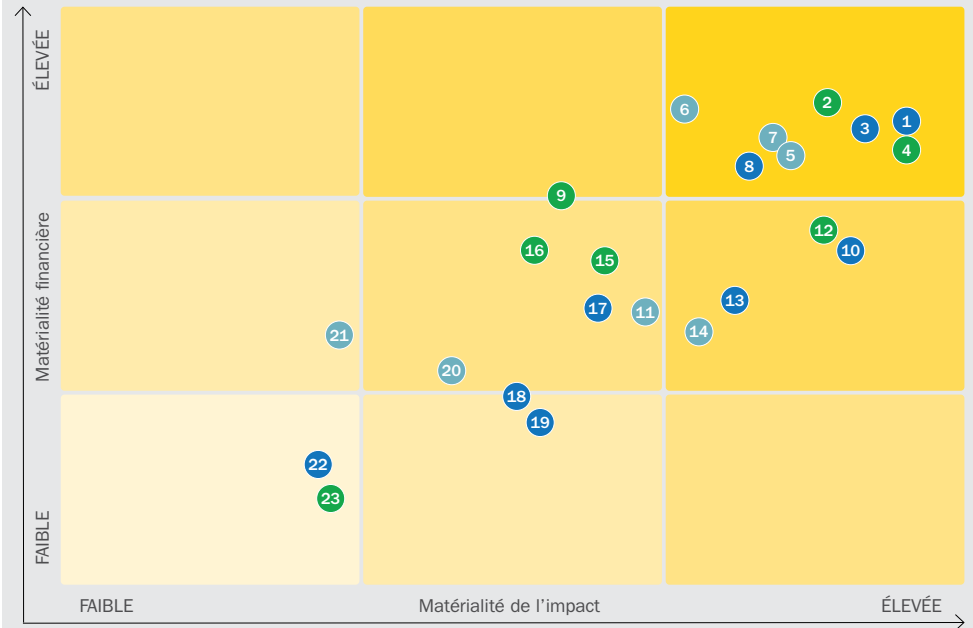
- Englobe les problématiques ESG prioritaires ayant obtenu un score élevé.
- Il s'agit des questions ayant une importance significative, mais non critique, pour les performances financières d'Endeavour et son impact sur la société et l'environnement.
- Ces questions sont hiérarchisées en raison de leur influence considérable sur la prise de décision des parties prenantes et de leur potentiel à entraîner des actions stratégiques.
- Ces enjeux requièrent une attention fréquente et l'allocation de ressources pour gérer les risques et tirer parti des opportunités de manière efficace.

**Moyen**

- Comprend les problématiques ESG prioritaires ayant obtenu un score modérément élevé.
- Ce score indique leur importance notable à la fois pour les performances financières d'Endeavour et pour son impact sur la société et l'environnement.
- Ces questions sont classées par ordre de priorité en fonction de leur influence modérée sur la prise de décision des parties prenantes et de leur potentiel modéré à entraîner des actions stratégiques.
- Ces sujets requièrent une attention particulière et l'allocation de ressources pour gérer les risques et saisir les opportunités de manière efficace.

**Faible**

- Enjeu jugé non significatif à des fins d'information.
- Comprend les problématiques ayant obtenu les scores les plus bas, ainsi que celles relevant de la catégorie en dessous du seuil de « priorité moyenne ».
- Ce score indique leur importance relativement mineure tant pour les performances financières d'Endeavour que pour son impact sur la société et l'environnement.
- Ces questions ont moins d'influence sur la prise de décision des parties prenantes et sont moins susceptibles de conduire à des actions stratégiques.
- Ces questions ne requièrent généralement qu'une attention et une allocation de ressources minimales, car elles présentent des risques et des opportunités limités (par rapport à d'autres problématiques ESG prioritaires).

Résultats de notre analyse de double matérialité**Élevée**

- 1 Communautés locales
- 2 Gestion des résidus
- 3 Santé et sécurité
- 4 Biodiversité, nature et utilisation des sols

Moyen-élevé

- 5 Gouvernance d'entreprise
- 6 Éthique et conformité
- 7 Chaîne d'approvisionnement responsable
- 8 Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or
- 9 Eau
- 10 Impacts socio-économiques
- 11 Innovation et technologie
- 12 Énergie et émissions de GES
- 13 Droits de l'homme
- 14 Information et cybersécurité
- 15 Déchets

Moyen

- 16 Résilience climatique
- 17 Attraction, rétention et développement des collaborateurs
- 18 Patrimoine culturel
- 19 Diversité, égalité et inclusion
- 20 Dialogue avec les acteurs industriels et politiques
- 21 Pratiques de travail

Faible

- 22 Groupes marginalisés et vulnérables
- 23 Qualité de l'air et pollution

Utilisation de l'innovation et de la technologie pour une exploitation minière durable et efficace

L'innovation et la technologie sont des leviers essentiels de la compétitivité et de la réussite d'Endeavour; démontrant leur importance pour le Groupe et nos parties prenantes, elles ont été nouvellement identifiées comme un enjeu important dans l'analyse de la double matérialité de 2024.

Nous considérons la technologie et l'innovation comme des catalyseurs fondamentaux de notre approche du développement durable à travers de nombreux thèmes et initiatives au sein de l'entreprise et les avons donc inclus dans l'ensemble de ce rapport (identifiés par l'icône à droite) plutôt que comme une problématique isolée.

L'approche pluridisciplinaire d'Endeavour facilite l'intégration de l'excellence opérationnelle, de l'innovation et des considérations relatives à la transition énergétique, ce qui se traduit par une production plus efficace et plus durable.

Dans le cadre de notre transformation numérique, nous recherchons activement de nouvelles technologies alignées sur nos objectifs stratégiques. Un réseau de collaborateurs permet en outre à l'entreprise de rester au fait des avancées technologiques émergentes.



Innovation et technologie

Transformation numérique

Notre stratégie de transformation numérique s'appuie sur des technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique (Machine Learning, ML), pour optimiser l'activité. Parmi les réussites, on peut citer l'optimisation du mélange de minerais pilotée par l'IA, où un algorithme avancé teste différentes séquences de mélange par rapport à un modèle de récupération afin d'identifier la configuration optimale pour maximiser la production d'or. L'optimisation des explosions utilise l'IA et la ML pour affiner les paramètres des explosions, améliorer la fragmentation et minimiser les coûts. Ces innovations devraient permettre d'accroître la productivité des équipements et d'améliorer le rendement des usines.

Efficacité énergétique

Un compensateur synchrone statique (STATCOM) a été installé dans notre mine d'Ity, afin d'améliorer la stabilité du réseau pour l'usine de traitement, ce qui a permis d'améliorer l'utilisation de l'électricité du réseau public par le site et de réduire sa dépendance à l'égard de l'électricité produite avec des générateurs diesel.

En 2025, Endeavour entamera une série d'audits énergétiques sur le site afin d'optimiser l'utilisation de l'énergie et de réduire les gaspillages.

Innovation et amélioration de la conception

Endeavour s'engage à maximiser l'efficacité énergétique en mettant en œuvre des équipements de pointe tels que les cylindres de broyage à haute pression (HPGR) et en sélectionnant les solutions les plus efficaces sur le plan énergétique pour les nouveaux projets. Par exemple, le broyeur HPGR installé dans notre nouvelle mine de Lafigué réduit la consommation d'énergie d'environ 30 % par rapport à un broyeur SAG.

Opportunités avec les équipementiers

Endeavour démontre sa capacité d'anticipation en recherchant les solutions durables les plus récentes pour ses équipements miniers. Alors que la disponibilité de l'électricité et la part des énergies renouvelables restent limitées en Afrique de l'Ouest, Endeavour cherche continuellement à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de sa flotte.

Une approche innovante

Fidèles à notre «esprit pionnier», nous conduisons activement le changement en nous imposant comme des précurseurs. Nous faisons preuve de leadership en mettant en œuvre de nouvelles initiatives, de nouveaux processus, une nouvelle expertise et des technologies avancées.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Dans cette section

- 26 À propos de la santé et de la sécurité
- 30 Formation à la sécurité
- 31 Plans d'intervention d'urgence
- 32 Santé et hygiène au travail
- 34 Lutte contre le paludisme



Santé et sécurité

Suite

La sécurité est primordiale chez Endeavour

Risque principal

- ❗ Licence sociale d'exploitation.
- ❗ Performance opérationnelle.



RAPPORT ANNUEL

Cliquez ici pour voir le détail des principaux risques, pages 58-64

Matérialité

**Élevée**

Santé et sécurité.



Faits marquants en 2024

0,73

TRIFR

20 % de réduction par rapport à l'année précédente

36%

de réduction du taux d'incidence du paludisme d'une année sur l'autre

+2 000

personnes ont bénéficié de la Caravane de santé communautaire qui leur a offert des soins oculaires, des dépistages et des traitements

- ✓ Mise à jour des « règles d'or » en matière de sécurité afin de renforcer l'approche de la sécurité.
- ✓ Nous avons mis l'accent sur la formation à l'intervention d'urgence avec notamment la compétition de sauvetage entre mines.



Objectifs 2025

- 🎯 Aucun accident mortel
- 🎯 TRIFR cible de 0,70
- 🎯 Procéder à un examen de la matrice des risques mortels avec le soutien d'experts externes
- 🎯 Renforcer l'adoption par les prestataires de la culture et des pratiques d'Endeavour en matière de sécurité
- 🎯 Objectif de réduction du taux d'incidence du paludisme de 175/1 000 collaborateurs
- 🎯 Lancement de la deuxième « Caravane de santé » dans nos communautés d'accueil

Santé et sécurité

Suite

Comment gérons-nous cet enjeu ?

Santé et sécurité

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour savoir comment nous gérons notre santé et notre sécurité, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 403
- SASB EM-MM-320
- RGMP 4 Sécurité et santé
- ISO 45001
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 8 Travail décent et croissance économique



Toutes nos activités ont été certifiées ISO 45001 pour la deuxième année consécutive.”

Assurer la sécurité et la santé de nos collaborateurs

Chez Endeavour, la sécurité est notre priorité absolue. Notre culture « Zéro dommage » est fondée sur le principe que toutes les blessures et maladies peuvent être évitées. Cet engagement s'applique à tous les membres de notre équipe, qu'ils soient collaborateurs ou sous-traitants, chacun jouant un rôle essentiel pour assurer sa propre sécurité et celle des autres. Grâce à cette approche collaborative, nous nous efforçons de créer un environnement de travail où chacun se sent responsabilisé et soutenu et, plus important encore, rentre chez lui sain et sauf tous les jours.

Performances 2024

Comme indiqué dans notre Rapport de développement durable 2023, les résultats de cette année en matière de sécurité ont été assombris par un incident survenu dans notre mine de Mana, au Burkina Faso, en février 2024, ayant entraîné le décès d'un collègue sous-traitant effectuant des activités de maintenance.

Nous avons mené une enquête approfondie sur cet incident et évalué nos pratiques et nos performances en matière de sécurité à l'aide d'un large éventail de paramètres afin d'identifier les domaines à améliorer. Un domaine spécifique a été mis en évidence concernant les procédures de manipulation et de réparation des pneus des véhicules lourds. Nous avons mis à jour notre procédure de Groupe sur la gestion des pneus, en soulignant l'importance de l'adhésion des fournisseurs à nos processus de sécurité, qui sont rigoureux. Ces processus sont conçus pour garantir que les risques sont gérés et minimisés de manière efficace, tout en veillant à ce que les performances des prestataires soient en cohérence avec notre culture de la sécurité.

Le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) d'Endeavour est passé à 0,13 en 2024 (2023 : 0,08), tandis que le taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR) a diminué de 20 % par rapport à 2023 pour atteindre 0,73, ce qui va au-delà de notre objectif de réduction de 5 % (2023 : 0,89). Nos LTIFR et TRIFR sont tous deux nettement inférieurs à la norme du secteur. L'amélioration du TRIFR est imputable à nos efforts de collaboration avec nos sous-traitants pour s'assurer qu'ils respectent les normes et protocoles de sécurité rigoureux d'Endeavour. Cela a conduit à une amélioration de leurs propres systèmes de gestion de la sécurité et des audits internes correspondants. Comme nous l'expliquons plus loin dans ce rapport, nous avons également déployé des efforts considérables au cours de l'année pour améliorer encore notre propre culture de la sécurité par le biais d'une formation continue basée sur le comportement et d'autres initiatives en matière de sécurité. Pour 2025, nous avons un objectif de 0,70 pour le TRIFR, aussi bien pour les collaborateurs que pour les sous-traitants.

Une part importante de notre approche de la sécurité consiste à mesurer les incidents évités de justesse, ce qui nous permet d'adopter une approche préventive pour identifier les risques et

Décès

1

Total Groupe 2024

2024	1
2023	0
2022	1

AIFR¹

2,74

Total Groupe 2024

2024	2,74
2023	2,86
2022	2,64

TRIFR¹

0,73

Total Groupe 2024

2024	0,73
2023	0,89
2022	0,88

LTIFR¹

0,13

Total Groupe 2024

2024	0,13
2023	0,08
2022	0,05

1 Sur la base de 39 457 heures de travail

Santé et sécurité

Suite

les réduire. Chaque accident évité de justesse fait l'objet d'une enquête minutieuse par l'équipe SSE du site afin de déterminer sa cause profonde et les mesures correctives à prendre. Le nombre d'accidents évités de justesse a diminué pour atteindre 314 en 2024 (2023 : 1 036, y compris dans les mines cédées de Boungou et Wahgnion), ce qui nous a aidés à mieux comprendre les risques spécifiques et à mettre en œuvre les mesures appropriées pour les gérer et les atténuer. Au cours de l'année, Endeavour a maintenu sa certification ISO 45001 pour tous ses sites, et des audits de surveillance ont été menés en anticipant le processus de recertification en 2026.

Poursuite du développement et du renforcement de notre démarche sécurité

Pour favoriser une culture de la sécurité efficace et obtenir des résultats de premier ordre en matière de sécurité, nous demandons l'engagement actif de l'ensemble de notre personnel. Cette année, nous avons entrepris un examen complet de notre approche de la sécurité sur tous nos sites. Ce processus de collaboration

a impliqué nos équipes SSE et l'ensemble du personnel dans l'identification et la discussion des risques de sécurité, l'évaluation de nos « 10 règles d'or » existantes et des ateliers de réflexion visant à trouver de nouvelles idées pour améliorer nos performances en matière de sécurité. Les retours reçus ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de nos nouvelles « 10 règles d'or », qui ont ensuite été approuvées par le directeur général de chaque site, notre PDG et notre Conseil d'administration.

La responsabilisation des collaborateurs a été un résultat crucial de ce processus, garantissant que chaque personne travaillant dans l'entreprise comprenne son rôle, ses responsabilités et les mesures nécessaires pour se protéger et protéger ses collègues. Le maintien d'un environnement de travail sûr passe par une prise de conscience individuelle et collective, la prévention des incidents étant l'affaire de tous. La culture de la prévention doit imprégner tout ce que nous faisons afin de maintenir des pratiques de sécurité solides.



Mine	AIFR ¹			TRIFR ¹			LTIFR ¹		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Houndé	2,23	1,87	1,42	0,11	0,51	0,16	0,00	0,00	0,00
Ity	2,39	3,10	1,34	0,40	0,41	0,21	0,13	0,00	0,00
Mana	5,28	4,08	5,03	1,69	0,71	1,68	0,00	0,00	0,19
Sabodala-Massawa	3,39	5,57	3,52	1,47	3,27	1,04	0,15	0,19	0,21
Lafigué ²	–	–	5,67	–	–	0,57	–	–	0,00
Activités opérationnelles	2,83	3,30	2,89	0,92	0,99	0,64	0,06	0,10	0,07
Total Groupe	2,64	2,86	2,74	0,88	0,89	0,73	0,05	0,08	0,13

1 Sur la base de 39 457 483 heures de travail

2 Les données de Lafigué sont intégrées à partir de mai 2024 ; avant cette date, elles étaient incluses dans les projets

3 Pour le Total Groupe 3 – voir notre Centre de données ESG pour une analyse complète de toutes nos statistiques de sécurité

Santé et sécurité

Suite

Pour améliorer encore la sécurité des travailleurs, nous avons institué des QR codes pour le signalement anonyme de situations ou de pratiques de travail dangereuses, et nous avons renforcé les capacités et les compétences de notre personnel SSE grâce à des formations ciblées. Nous avons également identifié d'autres domaines sur lesquels nous devrions nous concentrer davantage, notamment le renforcement du « Leadership Visible » par notre Comité exécutif et les observations planifiées par les directeurs de département, en plus des inspections et observations régulières du lieu de travail par l'ensemble des collaborateurs.

Endeavour a mis en place un processus formel de présélection des prestataires, qui comprend une évaluation de leur dispositif de gestion de la santé et de la sécurité ainsi que des pratiques connexes dans leur travail. Dans le cadre du processus d'enregistrement des prestataires, ceux-ci reçoivent une initiation à la sécurité et subissent des évaluations médicales qui serviront de référence. Toutefois, reflétant l'attention que nous portons à la gestion des sous-traitants, nous avons organisé des ateliers de sécurité dans chaque pays d'accueil au cours de l'année. Nous avons invité 59 de nos principaux sous-traitants et fournisseurs à renouveler leur engagement à respecter nos procédures de sécurité et avons introduit le KPI SSE pour les sous-traitants afin de souligner le rôle qu'ils jouent dans la réalisation des objectifs annuels d'Endeavour en matière de SSE.

À la suite de l'examen de notre approche en matière de sécurité, nous avons lancé la campagne de sensibilisation « Sécurité au travail : notre responsabilité, votre vigilance ». La campagne a débuté par des réunions publiques des collaborateurs sur chaque site, animées par les directeurs généraux respectifs, qui ont échangé sur le slogan. Pour assurer une large diffusion du message, les directeurs généraux ont travaillé avec les superviseurs et les chefs de service pour les aider à communiquer efficacement sur le message avec leurs équipes.

Nous avons continué à développer et à améliorer notre approche de la gestion des incidents. Auparavant, nos équipes SSE étaient chargées d'enquêter sur les incidents en utilisant la méthode d'analyse des causes des incidents (ICAM), conçue pour déterminer leurs causes profondes et organiser les résultats de l'enquête de manière logique et structurée. Nous avons désormais formé les départements concernés à l'ICAM afin que les incidents puissent faire l'objet d'une enquête par le directeur du département responsable du domaine dans lequel ils se sont produits, avec l'aide du département SSE si nécessaire. Cela permet de renforcer la prise de conscience et de favoriser une approche plus intégrée de la gestion de la sécurité au sein de l'entreprise.



Étude de cas

Notre responsabilité, votre vigilance

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le 28 avril 2024, nous avons lancé notre campagne « Sécurité au travail : notre responsabilité, votre vigilance » pour célébrer la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

Cette campagne a été mise en œuvre sur différents sites, avec chaque fois des activités adaptées aux conditions locales pour répondre à des préoccupations spécifiques en matière de sécurité :

Ity

Ity s'est associée à une association de victimes d'accidents du travail pour dispenser une formation de sensibilisation à la sécurité à tous les collaborateurs. Un concours de poèmes et de chansons sur le thème de la sécurité, basé sur les « 10 règles d'or » d'Endeavour, a ensuite été organisé. Des casques de moto ont également été distribués aux collaborateurs qui utilisent des motos.

Lafigué

Des campagnes de sensibilisation ont été organisées auprès des collaborateurs et des sous-traitants pour renforcer les objectifs SSE du site.

Assafou

Des séances d'information ont été organisées pour sensibiliser les collaborateurs à la prévention des accidents du travail, y compris les tests d'alcoolémie, et deux témoignages poignants ont été présentés par d'anciennes victimes d'accidents du travail.

Houndé & Mana

Des simulations d'accidents de camions ont été réalisées pour améliorer les réflexes de sécurité des collaborateurs.

Sabodala-Massawa

Un quiz sur la sécurité a été organisé et des sessions de formation ont été proposées aux vulcanisateurs locaux sur les protocoles de sécurité.

“

La campagne « Sécurité au travail : notre responsabilité, votre vigilance » a été une réussite et a renforcé l'engagement de l'entreprise en faveur de la sécurité sur le lieu de travail. En mettant en œuvre des initiatives ciblées et en encourageant une forte culture de la sécurité, nous visons à prévenir les risques professionnels et à créer un environnement de travail plus sûr pour tous les collaborateurs.”

Formation à la sécurité

En 2024, nos collaborateurs ont reçu un total de 63 962 heures de formation et nos sous-traitants en ont reçu 98 869. Cela représente une moyenne de 12,07 heures par personne. Ce chiffre comprend 8 912 et 4 341 heures respectivement pour les collaborateurs et les sous-traitants dans le cadre de la formation aux interventions d'urgence.

Nous procédons régulièrement à des analyses des besoins en formation en fonction des responsabilités et des risques opérationnels en matière de sécurité de chaque groupe de travail, en veillant à leur conformité avec les normes ISO. En 2024, la formation a été axée sur des modules de base de compétences et une méthodologie de coaching soutenue par des sessions pratiques sur le terrain, ainsi que sur l'évaluation continue des compétences des collaborateurs après la formation, qui a été confiée à leurs supérieurs hiérarchiques directs sous la forme de l'observation des tâches planifiées (OTP).

Au cours de l'année, nous avons procédé à plusieurs mises à jour et ajustements de notre approche de la formation à la préparation aux situations d'urgence afin d'assurer l'amélioration continue de celle-ci et son adaptation à l'évolution des risques et aux exigences réglementaires. Parmi les domaines clés, nous pouvons citer un nouveau protocole sur la gestion des morsures de serpent et l'empoisonnement au cyanure.

Amélioration de la formation des équipes d'intervention d'urgence:

- Sauvetage par corde à angle aigu : nous avons consacré plus de temps à l'amélioration des compétences techniques en matière de sauvetage par corde à angle aigu, afin que les équipes soient mieux armées pour répondre aux accidents ou aux urgences dans les zones difficiles d'accès.
- Lutte avancée contre l'incendie : l'accent a été mis sur les techniques avancées de lutte contre les incendies, y compris la gestion des incendies industriels et des incendies de grande ampleur, afin que les équipes soient

prêtes à faire face à toute situation d'urgence liée au feu.

- Incendies de forêt et de brousse : nous nous sommes concentrés sur le développement de connaissances et de techniques spécialisées dans la gestion des feux de brousse, en reconnaissant le risque croissant lié aux facteurs environnementaux.
- Accidents de véhicules : nous avons affiné la formation aux interventions en cas d'accident de véhicule, en particulier pour les équipements lourds et les incidents liés au transport, afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des opérations de sauvetage.
- Manipulation de produits chimiques dangereux : le renforcement des compétences en matière de gestion des déversements et des fuites de produits chimiques dangereux a constitué un domaine d'action essentiel, en veillant à ce que les équipes comprennent les protocoles permettant de minimiser l'exposition et les dommages causés à l'environnement.
- Urgences médicales : nous avons amélioré notre formation aux urgences médicales, y compris les soins avancés en traumatologie et les techniques avancées de sauvetage, afin de garantir une réponse rapide dans les situations critiques.

Formation du personnel:

- Garde-feux et les bases de la lutte contre les incendies : nous avons étendu notre formation à tous les collaborateurs, en veillant à ce qu'ils soient prêts à jouer le rôle de pompiers et à effectuer des opérations de base de lutte contre les incendies. Cette initiative visait en particulier à favoriser un meilleur état de préparation aux situations d'urgence sur le lieu de travail.
- Sensibilisation à la préparation aux situations d'urgence : nous avons également souligné l'importance de la vigilance sur le lieu de travail dans les situations d'urgence, en mettant l'accent sur la sensibilisation aux risques et sur l'importance de connaître les procédures d'urgence.

Ces mises à jour témoignent de notre engagement à veiller à ce que nos équipes d'intervention d'urgence et notre personnel soient bien préparés à relever les défis qui pourraient se présenter. En adaptant la formation à des rôles spécifiques et en nous concentrant sur les domaines prioritaires, nous continuons à renforcer notre culture générale de la sécurité et nos capacités de réaction.

Sécurité autour des matières dangereuses

Afin de garantir une manipulation sûre des matières dangereuses, nous affichons des fiches de données de sécurité (FDS) aux points d'utilisation et dans les bureaux de notre département Chaîne d'approvisionnement, qui sont utilisées lors des réunions « le quart d'heure sécurité » avant chaque rotation pour renforcer la sensibilisation. En outre, nous avons mis en place un processus d'initiation spécifique couvrant la manipulation et le stockage en toute sécurité du cyanure pour tous les collaborateurs et les sous-traitants travaillant dans l'usine de traitement. Un contrôle de routine et une surveillance médicale sont effectués dans l'ensemble de nos activités afin d'évaluer l'exposition à certaines catégories de substances dangereuses.

Tout au long de l'année, nous avons également mené des campagnes sur les matières dangereuses dans nos communautés d'accueil et nous prévoyons d'étendre cette action en 2025 en organisant une session de formation à la réaction en cas d'incident. À titre d'exemple, une réunion a été organisée en octobre dans notre mine d'Ity avec les parties prenantes locales pour présenter notre code de gestion du cyanure, afin d'accroître la transparence et la sensibilisation des communautés locales. Les principaux sujets de discussion ont porté sur le cadre réglementaire, les procédures de sécurité et une vue d'ensemble de nos systèmes de surveillance et de contrôle visant à prévenir les incidents. La réunion s'est achevée par une visite du site, au cours de laquelle le directeur général et les équipes SSE ont présenté le cycle de traitement de l'or, y compris l'utilisation du cyanure et le traitement de l'eau.



Tirer parti de la technologie pour rationaliser nos processus

Au cours de l'année 2024, nous avons transféré le reporting SSE vers une nouvelle solution tierce, ce qui nous permettra de rassembler, de contrôler et d'analyser plus efficacement les données dans l'ensemble du Groupe. L'automatisation et la centralisation de la collecte des données devraient rendre nos processus plus efficaces et la validation rigoureuse des données vise à en garantir l'exactitude. La plateforme est spécialement conçue pour se conformer aux normes ISO et sera utilisée pour s'assurer que nous respectons les exigences légales et réglementaires. Elle est également accessible à tous nos sous-traitants.



**Innovation et
technologie**

Plus d'informations à la page 23

Plans d'intervention d'urgence



Les principaux risques d'urgence à Endeavour sont liés aux défaillances des installations de stockage des résidus (ISR), aux incendies, aux sauvetages en milieu confiné, aux déversements ou fuites de matières dangereuses, aux glissements de terrain, aux pannes électriques, aux inondations, aux risques d'explosion, aux urgences médicales et aux accidents de véhicules. La prise en compte de ces risques dans nos plans d'intervention d'urgence est essentielle pour maintenir la sécurité et minimiser les dommages potentiels pour notre personnel, l'environnement et l'activité.

Nous avons des dispositifs de gestion des crises et des situations d'urgence bien rodés, ainsi que des formations correspondantes pour tous les collaborateurs, permettant de minimiser ou d'atténuer efficacement les situations d'urgence potentielles, conformément aux normes ISO.

Comme indiqué à la page 30, nous avons organisé une formation supplémentaire aux interventions d'urgence tout au long de l'année 2024 afin de continuer à améliorer les capacités de nos équipes sur le site en ce qui concerne des questions telles que le sauvetage par corde à angle aigu, formation de niveau avancée à la lutte contre les incendies et l'intervention en cas de défaillance de l'installation de stockage des résidus. Une formation de remise à niveau en matière de gestion de crise a été organisée sur tous les sites au cours de l'année, suivie d'une formation avec les équipes régionales et, enfin, au niveau du siège. L'objectif de cette approche était de garantir un processus complet et holistique. En commençant par les équipes sur le terrain, nous avons adopté une approche « ascendante », garantissant que la formation est pratique, spécifique au site et directement adaptée aux réalités auxquelles sont confrontées nos équipes sur le terrain.

Forts du succès de l'exercice au niveau de l'installation de stockage des résidus (ISR) à Houndé en 2023, nous avons reproduit ce processus à Ity en 2024. Ces exercices ont permis d'affiner nos stratégies de réaction et d'améliorer la préparation de l'équipe à d'éventuels incidents liés à l'ISR. Nous prévoyons d'organiser un exercice similaire à Mana en 2025 afin de continuer à renforcer nos capacités d'intervention en cas d'urgence dans l'ensemble du Groupe.

Parallèlement, tous nos sites ont mis à jour leurs plans de gestion des interventions d'urgence, qui sont désormais activement mis en œuvre. Ces plans garantissent que chaque site dispose de stratégies adaptées et spécifiques pour faire

face à divers scénarios d'urgence, ce qui renforce encore notre sécurité globale et notre résilience opérationnelle.

Cet engagement permanent à tester, affiner et mettre en œuvre des plans de gestion des interventions d'urgence sur l'ensemble de nos sites souligne notre volonté de maintenir un environnement de travail sûr et de veiller à ce que l'ensemble du personnel soit armé pour réagir efficacement en cas de crise.



Innovation et technologie

Plus d'informations à la page 23

En première ligne : compétition de sauvetage dans les mines

Après le succès de notre compétition pilote à Mana l'année dernière, la compétition de sauvetage minier à l'échelle du Groupe de cette année a été organisée dans notre mine d'Ity. Ce concours est conçu pour simuler des scénarios d'urgence afin de renforcer les pratiques de formation, d'évaluer nos forces et nos capacités internes ainsi que notre capacité à collaborer avec des équipes nationales et d'identifier les possibilités d'amélioration. Bien que de telles compétitions soient courantes au niveau mondial, nous pensons qu'Endeavour est un précurseur en Afrique de l'Ouest francophone dans les exercices visant à tester de manière exhaustive les disciplines de lutte contre l'incendie, de sauvetage sur corde et de sauvetage en espace confiné.

Pour la première fois cette année, nous avons également inclus des tests avancés (en plus des premiers soins habituels) pour nos équipes médicales lors de la compétition, ce qui a permis un processus plus synchronisé et collaboratif. Des représentants du gouvernement, du ministère des mines et du

Comité SSE de Côte d'Ivoire étaient présents à l'événement et nous ont encouragés à lancer ce concours dans tout le secteur. Ce genre d'exercice est essentiel pour adopter une approche collaborative du sauvetage dans les mines, renforcer notre coopération et veiller à ce que nous puissions partager les ressources nécessaires en cas d'urgence.

Cette compétition est conçue pour compléter les compétences, partager les bonnes pratiques et encourager l'innovation en matière de sécurité, tout en mettant les participants au défi de réaliser une série d'exercices techniques rigoureux. Les équipes et les individus ont été récompensés dans un large plusieurs catégories, notamment le pompier le plus endurant, l'équipe de relais de lutte contre l'incendie la plus résiliente, l'expertise en matière de scénarios médicaux, l'excellence en matière de sauvetage sur corde et les compétences en matière de leadership. C'est notre mine de Sabodala-Massawa qui a remporté la compétition dans son ensemble.

Santé et hygiène au travail



Endeavour dispose d'un programme complet de santé et d'hygiène au travail (SHT), géré par des médecins SHT présents à temps plein sur nos sites. Nous adoptons une approche préventive en matière de santé et de sécurité au travail en identifiant les dangers ou les risques SHT, en procédant de manière continue à des inspections du lieu de travail et à des analyses de contrôle (de la poussière, du bruit, de la lumière, des vapeurs) et en vérifiant les mesures de contrôle, le tout étayé par des initiatives de sensibilisation du personnel.

Pour donner la priorité aux performances en matière de santé, nous avons fixé comme objectif que tous le personnel bénéficie d'une visite médicale annuelle. En 2024, 100 % des salariés ont bénéficié d'un bilan de santé.

En 2024, nous avons également organisé 320 sessions de contrôle auprès du personnel pour évaluer l'exposition à la poussière, au bruit et aux vibrations, ainsi que 172 inspections des lieux de travail.

Afin de standardiser davantage notre approche, nous développons actuellement un système unifié de gestion de la santé dans l'ensemble du Groupe. Il s'agira d'un système formalisé d'examen médicaux, d'évaluations et de bilans de santé, adapté à des sites spécifiques le cas échéant.

Dans le cadre de notre programme « Women at Endeavour » (voir détails à la page 45), nos médecins sur place ont reçu une formation supplémentaire sur les questions de santé des femmes afin d'améliorer leur capacité à fournir des soins efficaces pendant la grossesse et de renforcer la collaboration entre nos médecins et les sages-femmes. Des équipements spécialisés, tels que des appareils Doppler de surveillance fœtale, ont également été mis à disposition sur les sites. Une session de deux jours a été organisée sur chacun de nos sites, au cours de laquelle huit médecins du travail et six infirmières ont reçu une formation spécialisée dispensée par des experts.

Les principaux objectifs de cette formation étaient les suivants : garantir un environnement de travail sûr et favorable aux femmes enceintes, établir des protocoles de communication et de suivi clairs pour des soins de qualité, se préparer à des interventions rapides en cas de besoin et mettre en œuvre les bonnes pratiques pour préserver le bien-être de nos collaboratrices.

Dans le cadre de nos évaluations permanentes des risques sanitaires, nous avons identifié le risque de morsure de serpent comme un domaine d'action prioritaire au cours de l'année, en particulier sur nos sites d'exploration. Jusqu'à maintenant, nos équipes médicales ont été très vigilantes et ont su montrer leur capacité d'anticipation dans la réponse aux incidents. Cependant, dans le cadre de notre examen, nous avons été en mesure de définir et de mettre en œuvre une approche progressive pour améliorer l'identification, la gestion des morsures et la manipulation des serpents. Cette approche comprend notamment la présentation d'un nouvel antivenin et une formation supplémentaire pour permettre aux secouristes de gérer les cas de morsure de serpent.

En témoignage de nos engagements en matière de santé au travail, notre mine de Mana a remporté pour la deuxième fois consécutive, cette fois en deuxième position, le prix du meilleur service de santé au travail du Burkina Faso, décerné par l'Inspection médicale burkinabè, qui est rattaché au ministère de la Fonction publique et de la Sécurité sociale. Ce prix, décerné à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, récompense les efforts des entreprises dont les services de santé au travail sont conformes aux réglementations nationales. Mana a été félicitée pour ses installations médicales de pointe et l'ambulance entièrement équipée dont dispose sa clinique.

Santé et hygiène au travail

Suite

Initiatives en matière de santé et campagnes de sensibilisation

En raison de facteurs culturels et sociétaux dans nos pays d'accueil, le don de sang volontaire reste insuffisant pour répondre aux besoins de la population, ce qui représente un défi important en matière de santé publique. Nous nous sommes engagés à jouer notre rôle dans la résolution de ce problème en organisant chaque année des collectes de sang en soutien aux autorités sanitaires locales. Nous sommes heureux de constater que la participation à cette collecte augmente chaque année, ce qui indique que nous contribuons à vaincre les réticences liées au don de sang.

La sensibilisation au cancer reste un axe important de nos activités dans le domaine de la santé. Au cours de l'année 2024, nous avons renforcé notre communication dans l'ensemble du Groupe au sujet des maladies transmissibles (telles que l'hépatite B et le VIH) et non transmissibles, en mettant l'accent sur les campagnes et le dépistage du cancer. Dans le cadre de nos initiatives « Octobre rose » et « Novembre bleu » (axées respectivement sur le cancer du sein et de la prostate), nous visons à sensibiliser nos travailleurs et les communautés d'accueil à l'identification et à la prévention de ces cancers.

Chaque année, en décembre, à l'occasion de la Journée mondiale du VIH/sida, nous sensibilisons le public à la maladie et proposons des dépistages. En 2024, 1 325 séances de conseil et de dépistage volontaires ont été organisées dans l'ensemble du Groupe. Endeavour a publié des directives sur le VIH/sida qui rejoignent celles de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les programmes nationaux de nos pays d'implantation.

Ces lignes directrices visent à prévenir la transmission du VIH/sida, à soutenir les collaborateurs vivant avec le VIH/sida et à promouvoir la non-discrimination et la confidentialité, tout en favorisant un environnement de travail inclusif et respectueux, exempt de toute forme de discrimination. Le traitement antirétroviral pour tous nos collaborateurs vivant avec le VIH est fourni gratuitement par les organisations de santé gouvernementales dans le cadre des programmes de santé nationaux de nos pays d'accueil.

À la suite de l'augmentation des cas de Mpox en 2024 en Afrique de l'Ouest, nous avons organisé une session de santé dans notre bureau régional d'Abidjan animée par un médecin local en collaboration avec le département SSE d'Endeavour et mené une campagne d'information et de communication sur l'ensemble des sites avec les équipes médicales. Ces initiatives nous ont donné l'occasion de sensibiliser à cette maladie rare et de discuter des précautions à prendre pour réduire le risque d'infection.

Nous reconnaissons l'importance cruciale de la gestion du stress et de la santé psychologique pour le bien-être de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous avons mis en place des programmes de soutien, notamment des séances de fitness gratuites et l'accès à des assistants sociaux sur certains de nos sites. Nous favorisons également une culture de soutien permettant aux collaborateurs d'exprimer librement leurs préoccupations et de solliciter un soutien sans crainte d'être stigmatisé.



Santé communautaire

Nos communautés locales comptent sur Endeavour pour répondre à nombre de leurs besoins en matière de santé. Nous travaillons à trouver un équilibre avec une approche pratique pour garantir que nos efforts sont à la fois efficaces et durables. Pour ce faire, nous collaborons étroitement avec les autorités sanitaires locales, en identifiant les besoins les plus pressants et les domaines dans lesquels nous pouvons le mieux soutenir ou améliorer leurs initiatives existantes. Grâce à cette approche collaborative, nous visons à gérer les attentes et à améliorer la communication, tout en veillant à ce que les ressources que nous fournissons soient utilisées là où elles auront le plus d'impact.

Dans le cadre de cet engagement, nous mettons en œuvre des programmes de santé, lançons des initiatives pour permettre à nos communautés d'accéder aux soins de santé (voir plus de détails dans l'étude de cas « La vue, c'est la vie » à la page 35), menons des campagnes de sensibilisation et cherchons à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les grossesses chez les adolescentes sont un problème important dans nos communautés locales et, par l'intermédiaire de la Fondation Endeavour, nous mettons en œuvre des campagnes de sensibilisation pour aborder ce sujet et encourager les jeunes femmes à poursuivre leurs études (voir page 58).

Mise en œuvre de nos engagements en faveur de l'éradication du paludisme

La lutte contre le paludisme est un défi mondial qui nécessite un engagement universel, en particulier en Afrique de l'Ouest, où cette maladie est l'une des principales causes de décès. En 2024, le Groupe a obtenu une réduction de 36 % du taux d'incidence du paludisme, qui passe de 286 à 184/1 000 collaborateurs, et une diminution de 43 % du nombre de jours de travail perdus en raison d'absences (3 197, contre 5 629 en 2023). Ces excellents résultats s'expliquent par l'engagement personnel de nos collaborateurs dans la prévention du paludisme, ainsi qu'à la mise en œuvre de codes vestimentaires spécifiques, à l'utilisation de répulsifs pendant les quarts de nuit et aux efforts continus en matière de brumisation, de traitement des gîtes larvaires de reproduction identifiés et de pulvérisation intra domiciliaire d'insecticide à effet rémanent.

Nous avons mis en place plusieurs initiatives, de stratégies de contrôle et de campagnes pour atteindre cet objectif. En avril, nous avons célébré la Journée mondiale de lutte contre le paludisme en sensibilisant nos collègues et nos sous-traitants à la maladie, à sa prévention et à son traitement. Citons, entre autres :

- distribution de plus de 1 000 moustiquaires et répulsifs à notre mine de Lafigué afin de réduire le risque d'infection dans la communauté minière,
- sensibilisation de la population locale aux méthodes de prévention et aux symptômes de la maladie, en partenariat avec le ministère ivoirien de la Santé, qui a présenté son programme de lutte contre le paludisme,
- activités locales à Mana et à Houndé, y compris une marche de sensibilisation,

- organisation d'une journée de nettoyage des déchets dans un centre de santé près de Sabodala-Massawa, suivie d'une campagne de sensibilisation dans les communautés voisines visant à améliorer l'assainissement local et d'éduquer la communauté à la prévention du paludisme.

Endeavour a mis en place un plan global triennal de lutte contre le paludisme au niveau du Groupe, qui fournit un cadre stratégique complet pour prévenir, contrôler et traiter le paludisme sur tous nos sites et dans les communautés environnantes.

36%

de réduction du taux d'incidence
du paludisme

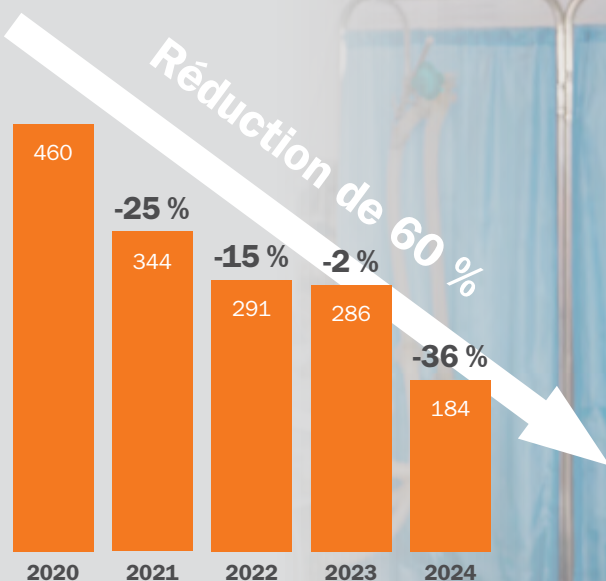
43%

Diminution du nombre de jours de
travail perdus en raison d'absences

1 000

Distribution moustiquaires et de
répulsifs dans notre mine de Lafigué

Taux d'incidence du paludisme dans le
Groupe pour 1 000 collaborateurs



Étude de cas

La vue, c'est la vie

CARAVANE DE SANTÉ

À l'occasion de la Journée mondiale de la vue, le 10 octobre 2024, nous avons lancé notre deuxième « Caravane de santé » par l'intermédiaire de la Fondation Endeavour, en partenariat avec les autorités sanitaires locales.

Cette année, la Caravane de santé a été déployée dans nos mines – Sabodala, Mana, Houndé et Ity – pour répondre aux besoins ophtalmologiques urgents des communautés locales. Cette initiative a permis d'offrir des consultations, des traitements et une formation afin de promouvoir une meilleure santé oculaire, tout en renforçant les relations entre nos exploitations minières et les communautés d'accueil. Plus de 2 000 personnes dans nos communautés ont bénéficié de consultations ophtalmologiques, de lunettes correctrices pour des problèmes de vision courants tels que la myopie et la presbytie, de chirurgie et de soins de suivi pour les cas nécessitant un traitement plus approfondi.

La Caravane de santé reflète l'engagement d'Endeavour à améliorer la santé et le bien-être des communautés locales, en particulier dans les régions où l'accès aux soins ophtalmologiques et au dépistage des maladies oculaires est très limité.

Cette initiative reflète la stratégie collaborative et intégrée que le Groupe met en œuvre pour améliorer la santé et le bien-être de ses collaborateurs ainsi que ceux de ses communautés locales, elle s'inscrit pleinement dans son engagement envers l'ODD 3 des Nations unies, qui vise à garantir une vie saine et le bien-être de tous.

2 078

Patients à l'échelle de tous les sites

1 400

Personnes ayant reçu un traitement médical

300

Paires de lunettes fournies

Autres pathologies majeures :
conjonctivite, ptérygion, erreurs
de réfraction, glaucome et
autres affections oculaires

559

cas de cataracte identifiés nécessitant
une intervention chirurgicale

20

chirurgies effectuées sur place



NOS EMPLOYÉS

Dans cette section

- 38 Attraction, rétention et développement des collaborateurs
- 42 Renforcer l'autonomie de nos collaborateurs
- 43 Une gestion efficace des talents
- 44 Diversité et inclusion



Nos employés

Suite

Nos employés sont au cœur de notre réussite

Risque principal

❗ Risque lié au capital humain.



RAPPORT ANNUEL

Cliquez ici pour voir le détail des principaux risques, pages 58-64

Matérialité



Moyenne

- Attraction, rétention et développement du personnel.
- Diversité, égalité et inclusion.
- Pratiques de travail.



Faits marquants en 2024

- ✓ L'enquête sur l'engagement des collaborateurs à l'échelle de l'entreprise a été menée à bien.
- ✓ Taux de participation des collaborateurs de 72 %.
- ✓ Lancement du nouveau programme « Les Femmes chez Endeavour » (Women at Endeavour).
- ✓ Lancement d'une nouvelle politique de maternité.



Objectifs 2025

- 🎯 Prendre en compte les résultats de l'enquête auprès des collaborateurs.
- 🎯 Élaborer un programme de formation au leadership féminin.
- 🎯 Publier une politique actualisée en matière de congé de paternité.
- 🎯 Poursuivre la formation dédiée à la diversité.

Nos employés

Suite

Comment gérons-nous cet enjeu ?

Nos employés

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons notre personnel, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 202, 401, 402, 404, 407
- SASB EM-MM-310
- RGMP 6 Droits du travail
- RGMP 7 Travail avec les populations
- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 8 Travail décent et croissance économique



Notre succès dépend de nos collaborateurs

Nous sommes attachés à l'équité et au respect mutuel dans nos relations avec nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux. Conscients de la diversité des nationalités, des cultures et des compétences de notre main-d'œuvre globale, nous favorisons un environnement inclusif où nos pratiques en matière d'emploi donnent la priorité à la sécurité, au bien-être et à la productivité des collaborateurs, ce qui, en fin de compte, améliore les performances de l'entreprise.

À propos de nos collaborateurs

À la fin de l'année 2024, nous avons un effectif total de 13 491 personnes, ce qui représente une baisse de 17 % par rapport à 2023, en raison de la démobilisation d'un grand nombre de sous-traitants à Lafigué. Le nombre de collaborateurs d'Endeavour a augmenté de 6 % atteignant 5 126 personnes, en raison de l'ajout de la nouvelle mine, Lafigué, à notre portefeuille. 95 % de nos collaborateurs étaient des nationaux, un chiffre en légère augmentation par rapport à 2023, tandis que le nombre de collaborateurs de nos communautés d'accueil a légèrement diminué en raison de Lafigué, qui a recruté à l'échelle nationale en Côte d'Ivoire. Nos mines d'Ity et de Sabodala-Massawa comptent le plus grand nombre de collaborateurs issus des communautés locales (45 % chacune). Les femmes représentaient 12 % de notre effectif. 2024 constitue donc la deuxième année consécutive d'augmentation de leur représentation au sein de l'entreprise. Pour plus de détails sur nos initiatives en matière de diversité et d'inclusion, voir page 44. Le taux de rotation du personnel a été de 5 %, dont la majorité (86 %) était volontaire.

Les effectifs de nos sous-traitants ont baissé de 27 % passant à 8 365 personnes en raison de l'achèvement de la phase de construction de Lafigué. La majorité des sous-traitants du Groupe sont engagés dans des activités liées à l'exploitation minière, étant donné que l'exploitation de trois de nos cinq mines est confiée à des sous-traitants.

Attraction, rétention et développement des collaborateurs

En tant qu'employeur majeur en Afrique de l'Ouest, nous reconnaissons qu'être un partenaire de confiance exige que nous soyons profondément intégrés dans nos communautés, en veillant à adopter une approche à long terme de l'emploi et du développement de notre capital humain.

Nous donnons la priorité à l'embauche locale et créons des opportunités de carrière grâce à la mobilité interne et à des programmes de formation et de développement. Pour constituer un vivier régulier de talents issus de nos communautés d'accueil, nous investissons dans la formation professionnelle communautaire, les bourses d'études et les stages.

Nationaux

95%

2024	95 %
2023	94 %
2022	94 %

Femmes

12%

2024	12 %
2023	11 %
2022	9 %

Communautés hôtes

36%

2024	36 %
2023	37 %
2022	34 %

Cadres supérieurs d'Afrique de l'Ouest

59%

2024	59 %
2023	57 %
2022	57 %

Effectif total

13 491

2024	13 491
2023	16 212
2022	14 140

Nos employés

Suite

Nous avons des pratiques éthiques et progressistes en matière d'emploi, axées sur un engagement fort, l'égalité des chances et une rémunération attrayante liée à des indicateurs clés de performance clairs. Nous travaillons en permanence à l'évolution de nos pratiques, comme en témoigne en 2024 notre nouvelle politique en matière de maternité (voir page 46 pour plus d'informations).

Endeavour offre des conditions d'emploi attrayantes à ses collaborateurs dans l'ensemble du Groupe, y compris une rémunération intéressante assortie d'une rémunération variable basée sur des critères de performance clairement définis. Nous examinons régulièrement nos barèmes de rémunération par rapport aux pratiques du marché afin de nous assurer qu'ils restent compétitifs.

Nous avons mis en place divers programmes dans l'ensemble du Groupe pour attirer et retenir les talents. Il s'agit notamment d'initiatives visant à améliorer le bien-être des collaborateurs, par exemple en leur offrant des repas gratuits à l'heure du déjeuner, de nouvelles possibilités de formation au développement personnel, et d'un système de parrainage des collaborateurs.

Nous entretenons un certain nombre de relations de collaboration avec des établissements d'enseignement, notamment avec le collège technique de Jacquerville et le Collège Industriel et Minier de Kédougou au Sénégal, ainsi qu'un partenariat avec l'association d'étudiants WiM à l'université de Man (It) pour offrir des stages à des géologues femmes.

Au cours de l'année, nous avons organisé une cérémonie pour la remise de médailles à quatre de nos collaborateurs de longue date en reconnaissance de leur dévouement et de leur travail acharné, ainsi que de leur contribution à la croissance de l'entreprise. La cérémonie a comporté une série de discours de la part de l'entreprise et du ministère de l'Emploi et de la

Protection sociale. En 2025, nous prévoyons de lancer un plan plus large de reconnaissance des collaborateurs, assorti d'une série d'événements et d'initiatives pour accueillir les nouvelles recrues ainsi que pour célébrer et reconnaître l'engagement de nos collaborateurs.

Donner la priorité aux talents locaux et les encourager

Nos efforts pour développer les talents locaux sont au cœur de notre approche en Afrique de l'Ouest – cela implique le développement interne de notre personnel (par le biais de la formation au leadership et de la mobilité, etc. comme décrit ci-dessous), ainsi que le développement de compétences au sein de nos communautés d'accueil.

À la fin de l'année 2024, 40 % de nos directeurs généraux étaient des nationaux, 59 % de nos cadres supérieurs étaient ouest-africains ; dont 38 % de nationaux, 13 % de membres de nos communautés locales et 8 % d'expatriés régionaux d'Afrique de l'Ouest.

Afin de développer les talents locaux au sein de nos communautés, nous avons mis en place une série de projets de collaboration visant à accroître l'alphabétisation, à améliorer les compétences professionnelles et à développer l'expertise. Voir à la page 41 pour plus de détails sur l'une de nos initiatives visant à rendre plus autonomes les personnes vivant près de la mine de Lafigué.

La mobilité interne est un moyen essentiel de mobiliser tout le potentiel de nos collaborateurs, en permettant des déplacements stratégiques au sein du Groupe pour favoriser l'évolution de carrière, doper la croissance de l'entreprise, améliorer les compétences et répondre à nos besoins en tant qu'entreprise. Nous avons formalisé une politique de mobilité interne, qui guide notre approche. 47 collaborateurs ont bénéficié de ce programme en 2024 à tous les niveaux du Groupe, dont 13 % de femmes et 68 % de nationaux.



Des communications cohérentes

Un dialogue efficace avec les collaborateurs est essentiel pour favoriser la collaboration, renforcer notre culture, améliorer la satisfaction des collaborateurs et stimuler la productivité. Dans ce cadre, nous mettons à la disposition de nos collaborateurs divers mécanismes et canaux de communication formels, notamment des réunions publiques régulières sur chaque site, des initiatives de retour d'information, des visites du Conseil d'administration sur les sites et des mécanismes de résolution des plaintes. Les procédures de réclamation sont abordées à la page 110.

Notre intranet joue un rôle essentiel dans la communication avec les collaborateurs, en fournissant les dernières nouvelles de l'entreprise, les exemples de réussite, les politiques de l'entreprise, les offres d'emploi et les ressources de formation – en veillant à ce que tous les collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail, restent informés et connectés. Tout au long de l'année, nous avons mené notre campagne « Une journée dans la vie de » afin de présenter les différents rôles au sein de l'entreprise et de mettre en évidence le large éventail de compétences nécessaires à la réussite de notre entreprise. Voir page 47 quelques exemples de la vie de nos collaborateurs présentés dans cette campagne.



VUE D'ENSEMBLE	SANTÉ ET SÉCURITÉ	NOS EMPLOYÉS	NOS COMMUNAUTÉS	NOTRE ENVIRONNEMENT	CONDUITE ÉTHIQUE	DÉCLARATION DE CERTIFICATION INDÉPENDANTE	ANNEXES	
Nos employés Suite								
Compte tenu de la taille et de la répartition de notre main-d'œuvre, avec des collaborateurs travaillant sur différents sites, la technologie est essentielle pour rationaliser la communication. En 2024, nous avons mis en place une plateforme logicielle leader sur son marché pour centraliser les informations relatives aux ressources humaines et offrir un portail unique et accessible à l'ensemble de nos collaborateurs. Ce système intègre les informations relatives à la paie, les évaluations de performance et les indicateurs clés de performance et objectifs de rémunération, ce qui nous aide à mieux gérer les risques liés au capital humain, à préparer l'avenir de notre personnel et à améliorer l'efficacité opérationnelle. Les valeurs d'Endeavour constituent le fondement sur lequel nous menons nos activités. Elles guident notre prise de décision, les objectifs que nous poursuivons et nos codes de conduite, tout en unissant les intérêts de nos parties prenantes. Nous nous définissons par nos valeurs fondamentales que sont le travail d'équipe, l'engagement pour l'excellence, l'anticipation et le fait d'être un pionnier dans ce que nous faisons. Ces valeurs expriment ce que nous sommes et nous guident dans tout ce que nous faisons. Endeavour Voices : rechercher les retours d'information et être à l'écoute de nos collaborateurs pour anticiper l'avenir Nous recherchons les retours d'information des collaborateurs pour adapter notre approche, favoriser la réussite et préparer l'avenir. La mobilisation des collaborateurs favorise l'innovation et conduit à des performances améliorées. Par exemple, après avoir mis l'accent sur la communication avec les collaboratrices en 2023, en particulier celles qui travaillent sur les sites, afin de mieux comprendre les défis auxquels elles sont confrontées, nous avons ensuite utilisé leurs commentaires pour élaborer notre programme « Women at Endeavour », lancé en 2024, et décrit plus en détail à la page 45.			En 2024, nous avons mené notre première enquête sur l'engagement des collaborateurs à l'échelle du Groupe afin de prendre le pouls de l'ensemble de notre entreprise, de mieux comprendre l'opinion générale des collaborateurs et identifier les domaines dans lesquels nous pouvons croître et nous développer en tant qu'entreprise et, en fin de compte, créer le meilleur lieu de travail possible pour nos collaborateurs. Compte tenu du contexte de nos activités en Afrique de l'Ouest, nous avons dû trouver des moyens novateurs et tournés vers l'avenir pour atteindre tous nos collaborateurs, dont beaucoup n'ont pas accès au courrier électronique. Cela a impliqué la mise en place de stands mobiles autour de nos sites miniers afin de garantir un moyen pratique d'obtenir un retour d'information. L'enquête a obtenu un taux de participation de 72 %, ce qui témoigne d'un niveau de mobilisation élevé. Un rapport final sur les résultats de l'enquête a été présenté lors d'une séance conjointe du Comité de gouvernance d'entreprise et du Comité de nomination et de rémunération, ainsi qu'à d'autres membres du Conseil d'administration. Les principales conclusions sont les suivantes : 86 % des collaborateurs se sentent motivés, 99 % trouvent leur travail utile et 78 % recommanderaient Endeavour comme un bon lieu de travail. Les domaines identifiés comme pouvant être améliorés sont l'évolution de carrière, l'appréciation et la reconnaissance. Sur la base de ces informations précieuses, nous avons élaboré plusieurs initiatives à l'échelle du Groupe pour répondre aux commentaires. Celles-ci comprennent notamment un nouveau modèle d'évaluation des performances et une stratégie de reconnaissance des collaborateurs, une clarification des systèmes de classement des emplois et une amélioration de la communication autour de la rémunération variable, ainsi que le lancement d'une campagne sur la diversité et l'inclusion. Ces initiatives seront déployées en 2025 et 2026, chaque site élaborant des			plans d'action sur mesure pour garantir que les besoins locaux sont pris en compte de manière appropriée. En 2026, nous prévoyons de mener la prochaine enquête Endeavour Voices afin de mesurer les progrès accomplis, ce qui nous permettra de continuer à développer nos points forts, à relever nos défis et, en fin de compte, à créer un lieu de travail où chacun peut s'épanouir. Soutenir nos familles Un élément important de notre stratégie de rétention du personnel est le soutien apporté aux familles de nos collaborateurs. Notre initiative Pépites d'Or célèbre l'excellence académique des enfants de salariés qui ont obtenu un diplôme, afin de mettre en valeur leurs réalisations et d'encourager leur réussite future. En 2024, 577 enfants de collaborateurs ont été récompensés. En août, près de 100 enfants de nos collaborateurs d'Ity ont eu l'occasion de mieux comprendre l'environnement de travail de leurs parents lors de la traditionnelle Journée de la famille. Ce fut un grand succès, offrant une journée mémorable aux enfants tout en renforçant le lien entre le travail et la vie de famille. Des événements similaires ont ensuite eu lieu à Houndé et à Mana. Soutenir les droits des travailleurs Comme le souligne notre politique en matière de droits de l'homme, nous soutenons pleinement le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, en veillant à ce que les collaborateurs puissent communiquer sans ingérence, sans crainte de représailles et sans restriction quant à leur choix de représentation syndicale. Nous reconnaissons, respectons et nous conformons également à toutes les lois applicables en matière de travail et d'emploi, et nous insistons pour que nos sous-traitants adhèrent aux mêmes normes. De plus amples informations sur les droits de l'homme sont disponibles à la page 108. Endeavour entretient un dialogue constructif et régulier avec les responsables syndicaux sur un large éventail de sujets, notamment les		conditions de travail, les avantages sociaux, la santé et la sécurité, ainsi que la stratégie et les performances du Groupe. Au cours de l'année, deux grèves ont eu lieu, l'une à la mine de Houndé et l'autre à la mine de Sabodala-Massawa. Ces deux événements étaient liés à la rémunération et ont été résolus par des négociations avec les syndicats. Aucune des deux grèves n'a eu d'incidence sur la production annuelle de la mine. En 2024, 92 % de nos collaborateurs étaient couverts par des conventions collectives. Aucun cas de travail de mineur ou de travail forcé n'a été signalé au cours de l'année. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement sur notre lieu de travail. Notre engagement en faveur d'un environnement de travail sûr, équitable et inclusif est énoncé dans notre Politique de diversité et notre Politique de prévention du harcèlement. Harcèlement Endeavour applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement, et s'efforce de maintenir un environnement de travail caractérisé par la confiance mutuelle et l'absence d'intimidation, d'oppression et d'exploitation, dans lequel tous nos collaborateurs sont traités avec dignité, décence et respect. Les besoins en formation sur le harcèlement dans l'ensemble du Groupe ont été identifiés dans le cadre de la campagne de lutte contre le harcèlement que nous avons menée en 2023. En 2024, nous avons élaboré un nouvel ensemble de supports de formation sur la diversité et le harcèlement, qui sera déployé à l'échelle du Groupe en 2025 afin de renforcer la sensibilisation à ces sujets et de veiller à ce que chaque collaborateur se sente libre et d'être pleinement lui-même sur le lieu de travail.

Étude de cas

Accroître l'employabilité locale

N'GOTO YÈ TÈ HÈ

Le programme N'Goto Yè Tè Hè à Lafigué facilite la transition post-construction de la mine en offrant des opportunités de formation et d'emploi aux jeunes des communautés voisines de la mine.

N'Goto Yè Tè Hè signifie « Construire l'avenir » dans la langue locale Djimini et nous avons investi 0,3 million de dollars dans cette initiative à multiples facettes, qui comprend des formations professionnelles, des stages et un soutien aux sous-traitants locaux.

Pour combler le manque de compétences dans les professions minières, nous avons formé 46 collaborateurs issus des communautés locales en tant qu'opérateurs de traitement, dans le but de les préparer à de futures fonctions de gestion.

Pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques et les attirer dans l'industrie minière, nous avons collaboré avec nos sous-traitants pour proposer des stages dans les départements RH, SSE, chaîne d'approvisionnement et exploitation minière aux meilleurs jeunes talents, et 27 stagiaires en ont bénéficié.

Conscients de la nécessité de développer des compétences au-delà de l'exploitation minière pour stimuler l'infrastructure des services d'appui, nous nous sommes associés à un établissement d'enseignement professionnel pour offrir à 63 jeunes une formation dans divers domaines tels que l'entretien des puits de forage, l'entretien des pneus, l'aviculture, la culture maraîchère et le travail de secrétariat.

L'initiative N'Goto Yè Tè Hè a bénéficié jusqu'à présent à 136 membres de la communauté locale. Nous espérons augmenter ce chiffre au fil du temps, et autonomiser les personnes vivant à proximité de la mine de Lafigué, conformément à notre stratégie ESG visant à construire des communautés résilientes et autonomes.

\$0,3m
d'investissement

136
Membres de la
communauté locale
formés

\$0,5m
Valeur des services
fournis par cinq prestataires
locaux



Renforcer l'autonomie de nos employés et accélérer la progression de leur carrière

Nous offrons à tous nos employés des possibilités de formation continue pour développer leurs compétences et faire progresser leur carrière grâce à quatre programmes clés (voir ci-dessous) qui leur permettent d'apprendre et de se développer pour réaliser leur potentiel.

En offrant à nos collaborateurs une formation appropriée et en les exposant à des rôles de direction, notamment par le biais de nos pratiques de mobilité, nous pouvons nous assurer qu'ils seront prêts à assumer des rôles de leadership lorsque le moment sera venu.

En plus de cultiver notre vivier de talents internes, nous nous concentrons également sur le développement de la prochaine génération au sein et autour de nos activités. Cela est fondamental pour le succès à long terme de notre Groupe, surtout si l'on garde à l'esprit les pénuries de compétences anticipées dans notre secteur.

Dans le cadre de notre approche du développement du personnel et de la gestion des carrières, nous procédons à une évaluation annuelle de notre personnel, notamment les profils des talents, en identifiant les opportunités de croissance et les successeurs potentiels pour les postes clés.

Les principaux programmes visant à faciliter l'apprentissage, le développement des compétences et l'évolution des carrières sont les suivants :

Endeavour Next

Notre programme complet de gestion des talents, qui englobe l'identification et le développement des talents ainsi que la planification de la relève, vise à donner à nos dirigeants actuels et futurs la possibilité de progresser au sein de l'entreprise et à faciliter la continuité de l'activité.

Développer les talents locaux

Évalue notre personnel afin d'identifier le potentiel de développement des compétences et du leadership.

En 2024, 13 % de nos cadres et 36 % de nos collaborateurs étaient issus de nos communautés locales.

Endeavour Academy

Endeavour Academy, notre université interne, se concentre sur le développement d'une main-d'œuvre compétente et performante grâce à un éventail de programmes de formation technique et managériale intégrant l'apprentissage en ligne et des initiatives de développement professionnel. En 2024, 56 % de tous nos collaborateurs ont reçu une formation spécifique, au-delà de la formation en matière de santé et de sécurité, et 40 % de nos collaboratrices ont reçu une formation technique et managériale.

Endeavour Care

Notre programme de santé et de bien-être facilite les initiatives en matière de santé physique et mentale. L'une de nos principales réalisations en 2024 a été la publication d'une politique de maternité actualisée et d'un manuel répondant spécifiquement aux besoins des femmes travaillant sur nos sites miniers. Voir page 46 pour plus de détails sur les progrès significatifs que nous avons réalisés dans le cadre de ce programme en ce qui concerne la prise en charge de nos collaborateurs en 2024.



Renforcer l'autonomie de nos collaborateurs et accélérer la progression de leur carrière

Suite

Une gestion efficace des talents

En 2024, nous avons encore renforcé et affiné notre processus d'évaluation du personnel dans l'ensemble du Groupe, en adoptant une approche davantage axée sur les données pour évaluer le potentiel au sein de nos équipes. Cela devrait permettre d'améliorer nos initiatives en matière de mobilité interne et de planification de la relève.

Nous pensons qu'en donnant à nos équipes de direction les moyens de s'approprier davantage le développement des talents et la planification de la relève, nous améliorerons ces processus et pourrions constituer une main-d'œuvre plus forte.

Développer les talents

Endeavour Academy, notre université interne, propose une formation au leadership dans le cadre du Programme de gestion de première ligne (Frontline Management Programme, FMP). En 2024, 194 personnes ont terminé le FMP et 35 collaborateurs ont été sélectionnés pour le Programme de perfectionnement des cadres (MDP) d'Endeavour en 2024, dont 22 % de femmes.

Au cours de l'année, nous avons réexaminé ces programmes afin de nous assurer de leur pertinence et de leur efficacité. Afin d'améliorer notre approche du développement du leadership, nous avons modifié la fréquence du FMP et du MDP, passant d'une fréquence annuelle à une fréquence bisannuelle, ce qui donne aux participants plus de temps pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Nous avons également introduit le programme Advanced FLM, spécialement conçu pour les surintendants, les gestionnaires et les chefs de service. Ces changements soulignent notre engagement à développer un solide vivier de dirigeants et à favoriser la réussite future d'Endeavour.

En outre, nous lancerons un nouveau programme de leadership spécifiquement destiné aux femmes en 2025.

Donner à nos équipes la formation dont elles ont besoin pour réussir

Veiller à ce que nos collaborateurs possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour réaliser efficacement notre objectif stratégique d'excellence opérationnelle est un domaine d'action prioritaire pour nous. L'apprentissage en ligne joue un rôle crucial dans la fourniture d'une formation unifiée et modulable à un grand nombre de collaborateurs. Toutes les formations à la conformité à l'échelle du Groupe sont dispensées via notre plateforme d'apprentissage en ligne (voir page 108), qui inclura le programme de formation à la diversité à l'échelle du Groupe, dont le déploiement est prévu en 2025 (voir page 44).

Au cours de l'année, nous avons facilité la formation financière et technique de nos équipes de direction sur la base d'une analyse des besoins de formation à l'échelle du Groupe. Il s'agissait notamment d'une formation financière pour 159 superviseurs et gestionnaires non financiers dans l'ensemble du Groupe, combinant théorie et apprentissage pratique, axée sur l'analyse des états financiers, la budgétisation et la gestion des coûts. Nous avons également dispensé une formation à l'optimisation de la planification stratégique des mines à 14 ingénieurs des mines et de la production.

Pour améliorer les compétences de communication et favoriser le développement professionnel, nous avons lancé une nouvelle initiative de formation à l'anglais, soulignant notre engagement à développer des compétences essentielles et à permettre à nos collaborateurs de s'épanouir dans un environnement de travail dynamique et multilingue.



Deux programmes ont été lancés dans le cadre de cette initiative, avec 72 collaborateurs participant à l'un et 30 cadres à l'autre.

Afin d'améliorer nos programmes de formation technique, nous avons lancé un projet pilote par l'intermédiaire de l'Endeavour Academy, qui s'adresse aux géotechniciens et aux hydrogéologues. Cette initiative ambitieuse impliquait la définition d'un cadre de compétences et l'élaboration d'un outil d'évaluation. L'étape suivante consiste à mettre en place une formation sur mesure sur notre plateforme d'apprentissage en ligne qui permettra aux participants de combler les lacunes et d'améliorer leurs compétences dans des domaines clés spécifiques.

En 2024, nos collaborateurs ont reçu en moyenne 22,1 heures de formation.



Un lieu de travail inclusif et diversifié

Comment gérons-nous cet enjeu ? Diversité et inclusion

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons la diversité et l'inclusion, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 405, 406
- RGMP 6 Droits du travail
- Principe 6 du Pacte mondial des Nations unies – Non-discrimination au travail
- Principes d'autonomisation des femmes
- ODD 5 Égalité entre les sexes
- ODD 8 Travail décent et croissance économique



Travaillant dans des zones géographiques qui présentent un large éventail de cultures, de coutumes et d'histoires, Endeavour accorde une grande importance à la diversité. Nous reconnaissons les avantages que peut procurer la présence de collaborateurs d'origines diverses susceptibles d'apporter un regard et des parcours nouveaux qui améliorent notre façon de travailler. Nous nous engageons à favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif qui traite tous les collaborateurs et partenaires commerciaux avec respect et dignité, indépendamment de la race, du sexe, de la nationalité, de l'origine ethnique, du handicap, de la religion, de l'âge ou de l'orientation sexuelle.

Nous nous sommes toujours efforcés d'intégrer la diversité et l'égalité des sexes dans notre entreprise, comme le reflètent nos valeurs fondamentales : « pionnier, performant, proactif et partenariat ».

L'un des principaux défis à relever pour élaborer une stratégie efficace en matière de diversité et d'inclusion consiste à comprendre les défis et les obstacles spécifiques qui s'appliquent à notre entreprise et à l'ensemble du secteur. Afin d'adapter efficacement notre approche, nous avons mené une enquête auprès de nos collaboratrices en 2023, qui a conduit à une évolution significative de notre approche de la diversité et de l'inclusion – notamment sous la forme de notre nouveau programme « Women at Endeavour », lancé en 2024 (voir page 45). Nous avons élaboré de nouveaux supports de formation à la diversité en 2024, que nous déployons dans l'ensemble du Groupe au cours du premier trimestre 2025.

En nous alignant sur des principes mondiaux, tels que les Principes d'autonomisation des femmes des Nations unies (Women's Empowerment Principles, WEP), et en participant à des organisations telles que Women in Mining, nous

marquons non seulement notre engagement fort en faveur de la diversité et de l'inclusion, mais nous avons également accès à un large éventail de lignes directrices, de bonnes pratiques et de ressources qui nous aident dans nos efforts pour améliorer la diversité au sein de notre entreprise. Nos associations Women in Mining sur les sites ont continué à se réunir régulièrement en 2024, pour discuter de moyens efficaces et percutants de relever les défis de manière collaborative. Nous avons participé à une étude sur l'indice d'écart entre les sexes en Côte d'Ivoire menée par l'association He4She. Nous participons activement au réseau des Chambres des mines, en plaidant pour la prise en compte de la dimension genre dans le secteur minier.

Nous nous sommes réjouis d'être reconnus au cours de l'année pour notre engagement en faveur de l'autonomisation des femmes en Afrique et notre contribution à la promotion du leadership féminin (voir en page 8).

Performances en matière de diversité

La représentation des femmes dans nos effectifs a légèrement augmenté, passant de 11 % en 2023 à 12 % en 2024. Les femmes occupant des postes de direction et des fonctions techniques ou d'encadrement représentaient respectivement 13 % et 14 %, et au niveau du siège 30 % des femmes occupaient des postes de direction et 22 % des fonctions techniques ou d'encadrement.

À la fin de l'année, les femmes représentaient 30 % de notre Comité exécutif et 44 % de notre Conseil d'administration, soit 67 % de nos administrateurs non exécutifs indépendants, y compris l'Administratrice indépendante principale et Présidente du Comité d'audit, la Présidente du Comité des rémunérations, la Présidente du Comité ESG et la Directrice de l'engagement des collaborateurs. 34 % des subordonnés directs des membres de notre Comité exécutif étaient des femmes.

15%
des nouvelles recrues
sont des femmes

12%
de représentation des femmes
dans les effectifs

30%
de femmes à des postes
de direction

74%
de notre personnel est âgé
de 30 à 50 ans



**La diversité est
notre différence.
Ensemble, nous devons
en être les gardiens
et les ambassadeurs
auprès de toutes
les parties prenantes
du Groupe.”**

Étude de cas

Les femmes chez Endeavour

Nous avons lancé un nouveau programme, « Women at Endeavour » (Les femmes chez Endeavour) au cours de l'année 2024, qui s'appuie sur nos initiatives précédentes en faveur d'un lieu de travail diversifié pour donner aux femmes dans l'industrie minière tous les outils et opportunités dont elles ont besoin et les carrières qu'elles souhaitent.

Issu de l'enquête interne 2023 menée auprès de plus de 500 femmes, ce programme est conçu avec et pour nos collaboratrices. Il vise à améliorer leur santé et leur bien-être, en particulier sur les sites, et à accélérer l'évolution de carrière des femmes au sein du Groupe.

Le programme « Women at Endeavour » s'articule autour de deux piliers : « Care » (Diligence) et « Empower » (Autonomisation). Le premier pilier, Care, qui a été notre principal objectif au cours de l'année, vise à mieux répondre aux réalités auxquelles sont confrontées les femmes dans l'industrie minière, en particulier sur les sites, en proposant des initiatives concrètes pour améliorer leur santé et leur bien-être au travail. Les initiatives comprennent une révision complète de notre politique de maternité afin de soutenir les collaboratrices tout au long de leur grossesse et de leur maternité. D'après les premières réactions, la nouvelle politique a été très bien accueillie par les collaborateurs.

Le pilier Care comprendra également des campagnes de sensibilisation aux questions de santé des femmes, en collaboration avec notre département SSE, en mettant l'accent sur la lutte contre le harcèlement moral et les stéréotypes liés au genre. Dans le cadre du deuxième pilier, Empower, nous accélérons l'évolution de carrière

de nos collègues féminines et promouvons le leadership féminin au sein du Groupe. Plus précisément, des programmes de formation mensuels sur le leadership transformationnel et des conférences trimestrielles sont désormais proposés aux collaboratrices avec le soutien technique de Women in Mining (WIM) Sénégal et HeForShe Mines Côte d'Ivoire. Les thèmes abordés jusqu'à présent comprennent le soutien aux collègues, la création d'un environnement de travail positif et sûr qui donne la priorité à la santé mentale et au développement socioprofessionnel, ainsi que l'égalité des chances dans l'industrie minière. Lancés en mars 2024, ces événements ont été bien accueillis par nos collaborateurs, les commentaires suggérant qu'ils ont renforcé la confiance des femmes et leur ont permis de s'inspirer d'autres femmes dans le secteur minier.

Notre pilier Empower vise à libérer tout le potentiel des femmes en mettant à leur disposition des programmes spécifiques et adaptés de mentorat, de formation et de leadership à tous les niveaux de l'entreprise. Il s'agira notamment de programmes mensuels sur le leadership transformationnel et d'une conférence trimestrielle pour nos collaboratrices. Nous ferons régulièrement le point sur ce pilier en 2025.



Un lieu de travail inclusif et diversifié

Suite

Nous nous étions fixés pour objectif d'atteindre 20 % de femmes dans les nouveaux recrutements en 2024, mais nous n'avons atteint que 15 %. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'un grand nombre de nouvelles embauches concernaient des postes hautement techniques, qui ont attiré davantage d'hommes que de femmes. Bien que nous nous concentrons sur l'attraction, la rétention et l'évolution de carrière des femmes de différentes manières (comme indiqué aux pages 38 à 43) et que nous ayons réalisé des progrès significatifs dans le cadre de nos initiatives, il subsiste néanmoins certains stéréotypes et obstacles qui empêchent d'attirer les femmes dans certaines fonctions sur le site ; nous en restons conscients et nous efforçons d'y remédier.

Les préjugés sexistes qui perdurent dans l'industrie minière demeurent un facteur déterminant, mais nos efforts constants pour améliorer la représentation des femmes au cours des trois dernières années ont abouti à une augmentation de 33 % de celle-ci, ce qui est encourageant. Pour plus de détails sur nos initiatives en matière de diversité et d'inclusion, voir page 44.

Notre Programme de perfectionnement des cadres (MDP) est un élément important de notre engagement à faire progresser la carrière de nos collaboratrices et à leur offrir des possibilités de promotion. En 2024, 22 % des participants au MDP étaient des femmes.

La table ronde organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, à laquelle ont participé les membres du Conseil d'administration Alison Baker et Cathia Lawson-Hall, Directrice de l'engagement des collaborateurs, ainsi que David Dragone, Vice-Président exécutif chargé des ressources humaines et de la communication, et Djaria Traoré, Vice-Présidente exécutive en charge des Opérations et de l'ESG, a été l'un des temps forts de l'année en ce qui concerne la promotion de la diversité. Cet événement a constitué une plateforme précieuse pour le partage de parcours et de points de vue inspirants sur la diversité, l'inclusion et l'égalité des sexes. Les échanges se sont poursuivis sur nos sites et dans nos bureaux, où les collaborateurs ont pris le temps d'explorer le thème de la lutte contre les stéréotypes liés au genre et de partager leurs idées pour améliorer la sensibilisation à la diversité au sein d'Endeavour.

Cette dynamique a été renforcée par un large éventail d'initiatives et de manifestations ciblées au cours de l'année, notamment des groupes de discussion et des ateliers pour les femmes, ainsi que des initiatives visant à promouvoir l'exploitation minière auprès des jeunes étudiants.

Le genre n'est pas le seul aspect de la diversité que nous suivons : environ 74 % de notre personnel a entre 30 et 50 ans, et 77 % des personnes de cette tranche d'âge occupent des postes de direction. Le Conseil d'administration compte également deux administrateurs non exécutifs africains, un administrateur non exécutif indépendant indo-britannique et un administrateur non exécutif indépendant britannique pakistanais, ce qui représente une diversité ethnique de 44 %.

Maternité

Dans le cadre du pilier « Endeavour Care », nous avons mis à jour notre politique de maternité et élaboré un manuel de maternité pour répondre aux besoins spécifiques des femmes dans l'industrie minière, en reconnaissant la différence des défis auxquels elles peuvent être confrontées par rapport à d'autres fonctions plus basées sur le travail de bureau. Ce manuel offre des conseils pratiques, des informations utiles et des ressources pour soutenir nos collègues féminines tout au long de leur grossesse et au-delà.

Nous nous efforçons également d'offrir à nos collaboratrices enceintes des moyens de transport appropriés pour se rendre au travail, ainsi que les installations dont elles ont besoin une fois sur place. Nous avons mis en place des programmes visant à adapter les postes de travail des femmes pendant leur grossesse et à les aider à reprendre le travail après leur congé de maternité. En outre, nous proposons des kits de maternité et des examens gynécologiques spécifiques. En 2024, nos médecins du travail et nos infirmières sur site ont reçu une formation sur les soins pendant la grossesse (voir page 32).



Étude de cas

Une journée dans la vie de nos employés



Une journée avec Elizabeth Renaud

Vice-président en charge de l'excellence opérationnelle, Décarbonation

« Mon rôle chez Endeavour consiste principalement à soutenir nos activités dans la mise en œuvre de nos programmes d'excellence opérationnelle et de transition énergétique. Nous mettons en œuvre des solutions du marché dans notre écosystème, complétées par des solutions internes que nous développons nous-mêmes. Nos solutions internes sont principalement centrées sur des domaines où il n'existe pas de solutions de marché répondant à nos besoins spécifiques. Nous avons par exemple développé un optimiseur de mélange à Ity et à Sabodala-Massawa, ainsi qu'une application pour aider les équipes de forage et de dynamitage dans la gestion des données et l'optimisation des paramètres de dynamitage. Pour la mine du futur, la tendance est aujourd'hui principalement à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et aux opérations basées sur les données. »



Une journée avec Raïssa Bondé

Opérateur de camion-benne à Houndé

« J'ai eu peur quand j'ai vu ce camion-benne pour la première fois. Cependant, avec l'aide d'un formateur qui m'a rassurée et encouragée, j'ai pu le maîtriser. Je suis très fière d'être une femme qui travaille avec des hommes et qui utilise les mêmes machines qu'eux. J'encourage mes sœurs à faire ce métier. »



Une journée avec Abdoulaye Dramé

Surintendant des performances sociales, Sabodala-Massawa

« Ma principale mission est de veiller à ce que nos engagements envers les communautés d'accueil soient respectés, en favorisant des relations harmonieuses et en préservant notre licence sociale d'exploitation. Je travaille en étroite collaboration avec d'autres services pour intégrer les aspects sociaux dans nos activités. L'un des principaux défis consiste à s'assurer que ces projets sont bien compris et acceptés par les communautés. Sans leur adhésion, nos investissements ne peuvent avoir l'impact escompté. Ce qui me motive le plus, c'est la diversité des défis que je dois relever chaque jour. Chaque jour est unique, et cela rend mon travail stimulant. L'aspect le plus important du travail que nous accomplissons est l'impact durable que nous produisons chaque jour ainsi que notre capacité à permettre à la mine de fonctionner de manière responsable et durable. Nous avons un impact sur les communautés, mais au-delà de cela, nous faisons la différence pour les générations futures. »



LA VIE CHEZ ENDEAVOUR

Découvrez la vie chez Endeavour



NOS COMMUNAUTÉS

Dans cette section

- 50 Autonomisation et respect de nos communautés
- 50 Dialogue avec les parties prenantes
- 51 Patrimoine culturel
- 52 Questions clés dans nos communautés d'accueil
- 53 Doléances communautaires
- 54 Programme de restauration des moyens de subsistance
- 55 Investissement social
- 57 Fondation Endeavour
- 61 Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or
- 62 Achats locaux



Renforcer notre licence sociale d'exploitation

Risque principal

- ❗ Licence sociale d'exploitation.
- ❗ Chaîne d'approvisionnement.



RAPPORT ANNUEL

Cliquez ici pour voir le détail des principaux risques, pages 58-64

Matérialité



Élevée

- Communautés locales.



Moyen-élevé

- Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or.



Moyenne

- Patrimoine culturel.



Faits marquants en 2024

\$1,2Md

Dépenses auprès de fournisseurs nationaux soutenant 1 200 fournisseurs nationaux et locaux, soit 83 % du budget total (hors construction)

\$22,1m

Total des investissements sociaux (volontaires et Fonds minier de développement local)

\$7,7m

Investis dans des projets communautaires locaux

- ✓ La « Caravane de santé » a proposé un dépistage gratuit au sein de la communauté.
- ✓ Achèvement de l'audit du mécanisme de résolution des plaintes dans le cadre de l'UNGP 2.



Objectifs 2025

- 🎯 Objectif d'approvisionnement local pour ≥80 % des achats auprès de fournisseurs enregistrés dans le pays, dont 35 % auprès de fournisseurs nationaux et 3 % auprès de fournisseurs locaux.
- 🎯 Campagne de sensibilisation visant à mieux faire comprendre à la communauté notre mécanisme de résolution des griefs.
- 🎯 Organisation d'une « Caravane de santé » pour offrir un dépistage gratuit de la santé de la mère et de l'enfant.
- 🎯 Lancement d'une initiative de valorisation de la ferraille à Lafigué et Sabodala-Massawa.

Nos communautés

Comment gérons-nous cet enjeu ? Nos communautés

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons nos communautés, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 203, 413
- SASB EM-MM-210
- RGMP 2 Compréhension de nos impacts
- RGMP 7 Travail avec les populations
- Principes 1 et 2 du Pacte mondial des Nations unies – Droits de l'homme
- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 2 Faim « zéro »
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 6 Eau propre et assainissement
- ODD 8 Travail décent et croissance économique



Autonomisation et respect de nos communautés

En tant qu'invités dans nos pays d'accueil, nous reconnaissons l'importance d'instaurer et de maintenir la confiance grâce à une collaboration efficace et respectueuse avec les communautés – nous aimerions que notre présence soit synonyme d'avantages et de valeur partagée.

Pour nous, cela signifie contribuer à la prospérité de nos communautés et pays d'accueil en créant des emplois, en soutenant les entreprises locales, en développant les talents locaux, en contribuant au développement socio-économique et en améliorant les conditions de santé. Dans le même temps, nous nous efforçons d'éviter ou de minimiser nos impacts négatifs et, lorsque cela n'est pas possible, nous mettons en œuvre de manière préventive des mesures d'atténuation responsables.

Dialogue avec les parties prenantes

En réalisant une cartographie des parties prenantes dans chacun de nos sites, nous avons identifié nos principaux groupes de parties prenantes aux niveaux national, régional et local, y compris les groupes vulnérables tels que les femmes. Ces informations sont ensuite exploitées pour élaborer des plans de collaboration avec les parties prenantes (stakeholder engagement plans, SEP) formels et spécifiques à chaque site pour l'ensemble de nos activités, soutenus par un SEP à l'échelle nationale qui intègre les principales autorités gouvernementales et les régulateurs. Elles nous permettent d'identifier toutes les principales parties prenantes concernées par nos activités et d'élaborer un plan de collaboration correspondant.

Les évaluations de l'impact environnemental et social, ainsi que la cartographie des parties prenantes, ont permis d'identifier les groupes

marginalisés et vulnérables sur nos sites. Ces groupes sont intégrés à nos activités de collaboration et à notre programme de restauration des moyens de subsistance. Nous développons par exemple des activités génératrices de revenus ciblées, telles que l'élevage de bovins domestiques, afin de les rendre autonomes. Ces groupes sont également représentés dans notre dispositif de communication et nous menons régulièrement des campagnes de sensibilisation à la santé et à l'éducation à leur intention.

Pour favoriser la transparence et la communication, nous organisons régulièrement des forums communautaires afin d'échanger sur les questions liées à la communauté et sur nos projets sociaux et environnementaux. En outre, nous menons une série de campagnes de sensibilisation et de formation de la communauté, qui sont décrites en détail tout au long de ce rapport. Nous présentons également notre rapport annuel sur le développement durable aux communautés d'accueil, aux autorités, aux ONG locales et aux médias. Cela aide nos communautés d'accueil à comprendre nos impacts et la valeur créée par nos activités.

Nos équipes chargées des relations avec les communautés sont composées uniquement de collaborateurs nationaux afin de garantir une approche culturellement appropriée de la communication avec les parties prenantes locales, ainsi qu'une compréhension globale de leurs besoins, de leurs défis et de tout problème communautaire.

Au cours de l'année 2024, nos équipes chargées de la performance sociale ont organisé 1 925 réunions avec les parties prenantes locales pour échanger sur divers sujets, notamment les opportunités d'emploi, les achats locaux,

le renforcement des capacités, la restauration des moyens de subsistance, les projets de développement communautaire et la gestion des doléances. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2023, principalement en raison de notre nouvelle mine Lafigué. Nous avons également organisé 190 réunions formelles du Comité de consultation.

Au cours de l'année, nous avons connu 10 retards non techniques dus à des problèmes liés aux communautés. Ces problèmes n'ont pas eu d'incidence sur la production annuelle et ont été résolus à la suite de réunions avec les parties prenantes concernées et les autorités locales. L'un des principaux objectifs de nos collaborations communautaires en 2024 était d'améliorer la communication avec les parties prenantes locales sur les droits de l'homme – non seulement en partageant l'approche d'Endeavour en matière de gestion de nos impacts, mais aussi en mettant l'accent sur la responsabilité de nos communautés. Par le biais d'initiatives éducatives, nous voulons nous assurer que tous appréhendent bien les droits de l'homme et, conformément à l'ODD 16, s'engagent activement dans des discussions sur les responsabilités qui leur incombent à cet égard.

Par exemple, nous avons discuté du rôle des parents pour nous assurer que leurs enfants ne participent pas à l'exploitation illégale de mines d'or artisanales et à petite échelle (ASGM) (voir comment nous abordons l'ASGM en page 61). Nous avons également organisé des ateliers sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), comme indiqué en page 111. Grâce à une approche collaborative, nous visons à sensibiliser, à renforcer la confiance et, en fin de compte, à garantir l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne le respect et la promotion des droits de l'homme.

Dialogue avec les parties prenantes

Suite

Nous considérons qu’une communication efficace est une approche essentielle pour prévenir les problèmes communautaires potentiels. En 2024, nous avons réussi à relever plusieurs défis potentiels grâce à une communication appropriée en temps opportun. Par exemple, à Ity, nous avons organisé une discussion avec les jeunes de la région et les autorités compétentes afin d’explorer les possibilités d’emploi. En communiquant très en amont et en écoutant leurs préoccupations, nous avons été en mesure d’assurer un dialogue constructif et d’aborder les problèmes.

Conscients des défis liés au chômage des jeunes, nous offrons des possibilités de formation pour préparer les jeunes à occuper des postes au sein de notre entreprise ou les doter de compétences précieuses pour poursuivre des carrières dans d’autres domaines. Les programmes de formation comprennent la maçonnerie, la charpenterie, la soudure, l’électricité et l’installation de panneaux solaires, c’est-à-dire des compétences pratiques qui améliorent l’employabilité au sein d’Endeavour et au-delà du Groupe.

Consultations annuelles

	2022	2023	2024
Houndé	516	511	506
Ity	183	466	344
Mana	1 193	177	380
Sabodala-Massawa	2 285	631	469
Lafigué	–	–	226
Total	4 177	1 785	1 925

Nous sommes conscients des défis inhérents à une approche structurée, collaborative et durable des relations avec les communautés et de leur développement. Il est donc essentiel que nous maintenions en interne les compétences et les processus nécessaires pour assurer une bonne performance sociale.

En 2024, nous avons renforcé notre système de gestion sociale par le biais d’ateliers de formation des dirigeants axés sur l’amélioration continue et la cohérence des actions. Au cours de ces sessions, les responsables de la performance sociale de nos trois pays d’accueil se réunissent avec des collègues d’autres départements du Groupe, tels que l’ESG et la chaîne d’approvisionnement. Les ateliers fournissent des mises à jour de la stratégie et offrent une plateforme transverse pour discuter de défis spécifiques.

Patrimoine culturel

Notre dernière analyse de matérialité a déterminé que le patrimoine culturel était une thématique importante. Pour nous, cela signifie qu’il est important de préserver le patrimoine culturel des impacts négatifs liés à nos activités et le développement de nos projets. Le patrimoine culturel comprend des éléments matériels et immatériels tels que des sites historiques, des paysages, des artefacts, des traditions et des connaissances qui ont une valeur culturelle, scientifique, spirituelle ou religieuse.

Comme le souligne la politique de performance sociale d’Endeavour, nous nous engageons à respecter les personnes, leurs coutumes et leurs croyances, tout en assumant la responsabilité de l’effet de nos activités commerciales. Dans ce cadre, nous évitons toute affiliation avec des organisations ou des activités qui promeuvent des agendas religieux ou politiques. Nous évitons ou minimisons notre



incidence sur le patrimoine culturel grâce à des évaluations exhaustives et à la mise en œuvre efficace de nos procédures de découverte fortuite. En outre, nous veillons à ce que les sites culturels soient identifiés dans nos études d’impact, clairement marqués sur les cartes et physiquement délimités afin d’éviter qu’ils ne soient endommagés ou détruits par nos activités.

Pour étayer cette politique, Endeavour dispose d’une norme de Groupe sur l’accès aux terres, le patrimoine culturel, l’ASGM et la réinstallation, qui définit les exigences d’une approche systématique de la gestion de ces sujets, en tenant compte des réglementations applicables et des normes de performance de la SFI 5 – Acquisition des terres et réinstallation involontaire et 8 – Patrimoine culturel. Cette norme s’applique au Groupe ainsi qu’à tous les prestataires, fournisseurs et autres relations d’affaires, et est mise en œuvre à tous les stades du cycle de vie de l’exploitation minière, de la prospection à la post-fermeture.

Nous avons défini une hiérarchie claire en matière d’atténuation des incidences dans le domaine du patrimoine culturel, qui repose sur la préservation, la gestion responsable et la collaboration avec les parties prenantes. Cette hiérarchie vise à protéger le patrimoine culturel, en donnant la priorité à la prévention des dommages, en particulier au patrimoine essentiel. Si les conséquences sont inévitables, l’accent est mis sur la réduction des dommages, et la restauration du patrimoine, ou son déplacement. En cas de perte permanente, il convient de prévoir, dans la mesure du possible, une compensation et un accès continu pour les parties prenantes concernées.

Pour renforcer la norme du Groupe, nous avons mis en place une procédure opérationnelle normalisée dédiée au patrimoine culturel, qui vise à garantir la protection des sites sacrés et du patrimoine culturel, y compris les découvertes archéologiques éventuelles dans les zones où nous opérons. Cette norme de Groupe définit également les procédures et les processus à adopter en cas d’impacts liés à des projets ou à l’exploitation sur ces sites.

En 2024, nous n’avons pas eu à gérer de découvertes fortuites et nous n’avons pas reçu de plaintes concernant le patrimoine culturel.

Questions clés dans nos communautés d'accueil

	 Sabodala-Massawa	 Ity	 Lafigué	 Houndé	 Mana
Nombre de villages concernés	19	32	10	9	21
Description des problèmes clés dans les communautés locales	• Orpaillage illégal	• Paludisme • Grossesse des adolescentes • Orpaillage illégal	• Orpaillage illégal	• Orpaillage illégal	• Orpaillage illégal
Peuples autochtones	Endeavour confirme qu'aucune population autochtone n'est ou ne pourrait être affectée par ses activités.				
Plans de collaboration avec les parties prenantes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Comités et processus de consultation élargie des communautés locales incluant les groupes vulnérables	Réunions régulières avec les autorités administratives et traditionnelles locales, composées de représentants de tous les segments sociaux de la communauté à travers 11 comités de dialogue. En outre, trois sous-comités s'occupent du recrutement pour les postes locaux non qualifiés.	Réunions régulières avec toutes les parties prenantes de la communauté afin de mieux comprendre leurs attentes et leurs préoccupations et de les tenir informées des activités de la mine. Il existe un cadre de dialogue qui inclut toutes les parties prenantes et trois comités spécifiques dédiés à chaque zone de projet du complexe minier d'Ity.	Il existe un Comité consultatif au niveau départemental, composé d'autorités administratives et religieuses et de représentants des communautés. Le Comité de gestion du fonds social a également été mis en place.	Il existe un Comité de suivi et de liaison au niveau provincial, composé d'autorités administratives et religieuses et de représentants des communautés. Ce Comité est subdivisé en trois sous-comités (compensation et réinstallation, recrutement local et contenu local).	Il existe un Comité de suivi et de liaison au niveau provincial, composé d'autorités administratives et religieuses et de représentants des communautés. Ce Comité est subdivisé en trois sous-comités (compensation et réinstallation, recrutement local et contenu local).
Procédure formelle de résolution des doléances au sein de la communauté	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Habitat critique pour la biodiversité	Oui	Oui	Non	Non	Non
Zone de pénurie d'eau	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Évaluation de l'incidence sur l'environnement et surveillance continue.	Oui, par la Direction régionale de l'environnement et des espaces classés (DREEC).	Oui, par l'Agence nationale de l'environnement (ANDE).	Oui, par l'Agence nationale de l'environnement (ANDE).	Oui, par le Bureau national des évaluations environnementales (BUNEE).	Oui, par le Bureau national des évaluations environnementales (BUNEE).



Doléances communautaires

Un dialogue avec les communautés efficace nécessite un mécanisme de résolution des plaintes solide pour répondre aux préoccupations de la communauté. Nous veillons à ce qu'un mécanisme de résolution des plaintes efficace et accessible soit en place dans toutes nos mines afin de faciliter un retour d'information ouvert. Ce mécanisme est un outil fondamental qui nous aide à mieux comprendre nos impacts locaux, mais qui permet également aux personnes vivant autour de nos mines de soulever des questions ou des préoccupations.

Grâce à nos procédures de résolution des doléances, nous répondons à toute préoccupation en temps opportun et identifions les questions récurrentes, les tendances ou les problèmes potentiels, en mettant en œuvre des mesures préventives pour minimiser tout impact futur. Afin d'assurer une résolution rapide, les équipes d'Endeavour chargées des performances sociales

suivent les griefs au jour le jour. Ces données sont ensuite communiquées chaque mois au Comité exécutif afin de garantir que les sites sont tenus responsables de leurs performances.

Nous avons enregistré 256 griefs en 2024, chiffre en augmentation par rapport à 2023, en grande partie en raison des problèmes d'inondation des cultures après une saison de pluies particulièrement fortes près de notre mine de Houndé. Endeavour s'est fixé pour objectif de résoudre les griefs en 14 jours. Cet objectif n'a pas été atteint, principalement en raison du temps nécessaire à l'évaluation des plaintes relatives aux inondations des cultures, qui prend généralement au moins trois mois et ne peut avoir lieu qu'après la fin de la saison des pluies.

En 2024, nous avons procédé à un audit de notre mécanisme de règlement des doléances au regard du Principe directeur 22 des Nations unies. Cela a impliqué un dialogue avec de

nombreuses parties prenantes à la fois sur le site et au niveau du siège de l'entreprise, ainsi qu'avec nos communautés d'accueil. L'audit a démontré que notre mécanisme de résolution des doléances avait permis d'atténuer les tensions au sein de la communauté. Bien que cela témoigne de l'efficacité du mécanisme de résolution des plaintes, l'audit a mis en évidence des domaines susceptibles d'être améliorés. Par exemple, la connaissance de notre mécanisme de règlement des griefs ne garantit pas toujours à une bonne compréhension et certains ne comprennent pas comment utiliser le mécanisme, quels sont leurs droits, quelles sont les procédures à suivre, ce qu'ils peuvent attendre comme résultat et leur droit de retirer ou de faire remonter un grief. En 2025, pour remédier à ce problème, nous nous efforcerons de mieux faire comprendre à la communauté notre mécanisme de résolution des plaintes par le biais de campagnes de sensibilisation efficaces sur tous les sites.

	2022			2023			2024		
	Doléances reçues	Doléances ouvertes	Délai moyen de clôture (jours)	Doléances reçues	Doléances ouvertes	Délai moyen de clôture (jours)	Doléances reçues	Doléances ouvertes	Délai moyen de clôture (jours)
Ity	84	46	58	98	104	16	71	77	22
Lafigué	–	–	–	–	–	–	4	4	4
Sabodala-Massawa	70	43	25	31	74	34	6	6	7
Houndé	40	12	28	40	50	15	161	165	76
Mana	60	82	15	8	10	5	14	14	26
Boungou	12	2	20	–	–	–	–	–	–
Karma	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Wahgnion	516	389	30	–	–	–	–	–	–
Total	782	574	32	177	238	17	256	266	57

*Les mines de Boungou et de Wahgnion ont été cédées le 1er juillet 2023

Programme de restauration des moyens de subsistance

Conformément à notre politique de performance sociale, nous évitons autant que possible la réinstallation de communautés ou de personnes. Toutefois, lorsque cela ne peut être évité, nous adhérons à la norme de performance 5 de la SFI, qui prévoit une consultation formelle tout au long du processus et cherche à améliorer le bien-être et les moyens de subsistance des communautés ou des personnes touchées. Pour nous, cela signifie permettre aux personnes réinstallées de devenir propriétaire, un enjeu majeur dans une région où cela reste largement inaccessible pour la majorité de la population. Cette démarche s'accompagne de programmes de restauration des moyens de subsistance soigneusement planifiés (PRMS), conformément aux lignes directrices de notre Groupe en matière d'indemnisation et de réinstallation, qui visent à contribuer de manière positive au développement socio-économique. Les consultations et le dialogue avec les parties prenantes locales et les membres des communautés spécifiquement touchées sont essentiels à la réussite de la conception et de la mise en œuvre des PRMS. Nous procédons ensuite régulièrement au suivi et à l'évaluation pour nous assurer que les activités répondent à nos normes et que les

projets sont prêts à être transférés à la gestion communautaire.

Des PRMS sont en place dans nos mines de Houndé et de Lafigué et sont principalement centrés sur des projets agricoles. Comme pour nos autres programmes de développement communautaire, l'un des principaux domaines d'intervention des PRMS est la recherche de solutions pour combler les lacunes en matière d'égalité entre les sexes ; c'est pourquoi nous encourageons les activités génératrices de revenus qui peuvent être menées par des femmes. Selon ONU Femmes, il s'agit d'un moyen essentiel de réduire l'insécurité alimentaire et pourrait stimuler le PIB mondial à hauteur de 1 000 milliards de dollars.

Il n'y a pas eu de réinstallation en 2024. Cependant, nous continuons à progresser dans nos programmes de restauration des moyens de subsistance, pour lesquels nous avons dépensé 0,2 million de dollars au cours de l'année.

652 personnes ont été touchées économiquement au cours de l'année et nous avons dépensé 1,2 million de dollars en réinstallations pour raisons économiques.

652

Personnes touchées
économiquement au
cours de l'année

\$1,2m

Dépenses pour déplacement
économique

40ha

de rizières aménagées
près de Lafigué

150t

de riz produites en 2024

Investissement social

En intégrant un investissement social efficace et durable dans notre approche commerciale, nous cherchons à partager la valeur générée par nos activités et à offrir des avantages tangibles et durables aux personnes vivant dans les communautés environnantes.

Endeavour dispose de plusieurs canaux pour apporter une valeur durable aux communautés environnantes. Il s'agit notamment d'un large éventail de projets et d'activités génératrices de revenus, de notre Fondation Endeavour que nous détenons à 100 %, et du Fonds Minier

de développement local. Notre investissement social est centré sur quatre thèmes clés, à savoir le développement économique, l'éducation, la santé et l'accès à l'eau et à l'énergie, qui ont été identifiés grâce au dialogue avec les parties prenantes. La fourniture d'un soutien sanitaire local est restée un domaine d'action important en 2024, comme indiqué en page 33, avec des initiatives telles que l'offre d'un dépistage médical gratuit et volontaire dans les communautés d'accueil par le biais de la «Caravane de santé» et notre programme communautaire de lutte contre le paludisme à lty.

En 2024, Endeavour a investi un total de 7,7 millions de dollars dans des projets communautaires, dont 4,6 millions de dollars par les sites miniers pour soutenir un certain nombre de projets tels que l'éducation, le développement économique, l'accès à l'eau et à l'électricité et des projets de santé, ainsi qu'un soutien financier et en nature pour des événements culturels et sportifs et des dons à la communauté. La Fondation Endeavour a investi 3,1 millions de dollars dans ses initiatives (voir page 57).

Favoriser le développement économique par des initiatives environnementales

Nos activités, à l'instar de l'ensemble du secteur, produisent d'importantes quantités de ferraille, que nous considérons comme une ressource précieuse permettant de générer des avantages socio-économiques au sein de nos communautés locales. Fidèles à notre engagement en faveur de pratiques environnementales responsables, nous avons piloté un programme communautaire de récupération de la ferraille à notre mine de Mana, qui maximise la valeur générée par sa vente, tout en veillant à ce que la communauté partage équitablement le produit de la vente.

80 % de la recette des ventes sont consacrés à des projets communautaires convenus à l'avance, les 20 % restants étant alloués à des initiatives choisies par nos collaborateurs. Nous prévoyons d'étendre ce système à nos mines de Lafigué et de Sabodala-Massawa en 2025.

Fonds minier de développement local

Endeavour verse au Fonds Minier développement local (FMDL) 1 % de son chiffre d'affaires au Burkina Faso et 0,5 % en Côte d'Ivoire et au Sénégal, conformément à la législation locale, en plus des investissements communautaires directs que nous réalisons dans l'ensemble de nos sites opérationnels.

Le FMDL finance des projets communautaires sur la base de plans de développement local triennaux conçus et approuvés par les communautés, en mettant l'accent sur le développement durable à long terme visant à améliorer les infrastructures locales, les conditions de vie et à favoriser la croissance socio-économique.

\$m	2022	2023	2024
Sabodala-Massawa	–	–	2,6
Houndé	5,3	6,0	5,2
lty	2,8	3,3	2,9
Mana	3,6	2,6	3,7
Lafigué	–	–	–
Total	11,7	11,9	14,4

Soutien aux investissements et aux services d'infrastructure

	Houndé	lty	Lafigué	Mana	Sabodala-Massawa	Total 2024	Total 2023
Femmes directement soutenues par nos projets sociaux	772	244	91	502	1 989	3 598	2 510
Investissements communautaires (\$)							
Santé	–	32 405	6 688	–	428 150	467 243	221 184
Éducation	59 740	3 765	51 675	95 845	220 900	431 925	632 226
Arts, culture, sport et jeunesse	89 566	–	–	1 330	230 829	321 725	186 872
Environnement	67 121	–	3 266	13 457	–	83 843	3 457
Développement économique	152 863	9 814	244 366	127 049	228 444	762 536	975 142
Accès à l'eau	34 364	5 442	36 630	20 548	159 045	256 029	86 597
Accès à l'énergie	–	477 253	–	–	–	477 253	359 887
Autres	–	95 455	–	10 801	1 488 117	1 594 373	312 297
Dons aux communautés	78 277	21 201	2 749	35 841	53 563	191 631	184 148
Dépenses totales des mines	481 930	645 335	345 373	304 871	2 809 049	4 586 558	2 961 810
Fondation Endeavour	–	–	–	–	–	3 080 000	820 000
ECODEV	–	–	–	–	–	78 316	190 131
Total des dépenses communautaires volontaires	481 930	645 335	345 373	304 871	2 809 049	7 744 874	3 971 941

Étude de cas

Soutenir nos futures stars

JEUX OLYMPIQUES 2024 : PARRAINAGE D'UN JEUNE ATHLÈTE DE TAEKWONDO

Par l'intermédiaire de notre Fondation, nous sommes fiers d'avoir soutenu l'athlète burkinabè Ibrahim Maiga pour les Jeux olympiques de 2024. Cela reflète notre engagement à soutenir nos pays hôtes et le développement des talents locaux au-delà du secteur minier.

Ibrahim Maiga est un ambassadeur exceptionnel du Burkina Faso et des valeurs de notre Groupe, après avoir consacré plusieurs années à un entraînement intensif et de discipline pour se qualifier en taekwondo aux Jeux olympiques de Paris en 2024. Il a été interviewé par Brut Africa et Sport News Africa, mettant en lumière l'excellence sportive de la région et inspirant les générations futures.

Cette initiative souligne notre position de citoyen responsable du monde, capable d'identifier les talents locaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre entreprise. Nous fournissons la plateforme et les ressources nécessaires pour soutenir leur développement, qu'il s'agisse d'une formation pour favoriser la progression vers un poste plus élevé au sein de l'entreprise, d'un développement des compétences pour aider un entrepreneur à faire croître son entreprise, ou d'un athlète dans son parcours pour représenter son pays aux Jeux olympiques.





Amplifier

Amplifier la stratégie et les actions ESG d'Endeavour par le biais de projets régionaux, nationaux et transnationaux.

Collaborer

Travailler en étroite collaboration avec des partenaires locaux et mondiaux, en tirant parti de leurs compétences et de leur expertise.

Gérer

Gérer la mise en œuvre des activités d'ECODEV et rechercher de nouvelles opportunités d'investissement.



Éducation

3

Projets phares

1 642

Enfants et jeunes adultes soutenus par des projets éducatifs

Notre Fondation Endeavour vise à amplifier notre impact pour qu'il rayonne au-delà des communautés dans le voisinage immédiat de nos mines, en mettant en œuvre des projets ESG régionaux, nationaux et transnationaux dans nos pays d'accueil. En droite ligne avec la stratégie ESG du Groupe, la Fondation complète ses initiatives opérationnelles et adopte une approche collaborative pour maximiser l'incidence de ses efforts et de ses investissements.

La Fondation joue un rôle important dans notre capacité à contribuer positivement aux ODD (voir pages 12-13 pour plus d'informations).



Environnement

4

Projets de biodiversité mis en œuvre en 2024

770_{ha}

Terres protégées

Elle gère également la mise en œuvre des actions de soutien d'ECODEV en faveur de la création de petites et moyennes entreprises durables dans des secteurs adjacents faisant partie du plan de développement national de nos pays d'accueil.

La Fondation a actuellement 17 projets en cours dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la lutte contre le paludisme, des déchets plastiques et de la conservation de la biodiversité.



Santé

\$0,3m

Consacrés à un projet communautaire de lutte contre le paludisme

650

Casques distribués pour protéger nos collaborateurs

Notre Fondation Endeavour a participé au SIAO, une importante foire d'art et d'artisanat d'Afrique de l'Ouest qui se tient à Ouagadougou, afin de promouvoir les produits artisanaux et d'aider les femmes à s'émanciper sur le plan économique. Nous avons parrainé un stand présentant des produits fabriqués localement par plusieurs coopératives féminines que nous soutenons, ce qui a permis à ces coopératives de gagner en visibilité et de toucher de nouveaux clients.



Déchets plastiques

11

Écoles ont participé à la campagne de sensibilisation au plastique

+5 500

Étudiants + 20 enseignants sensibilisés

Étude de cas

Je choisis mon avenir

UN PAS VERS LA RUPTURE DU CYCLE DE LA PAUVRETÉ POUR LES JEUNES FILLES EN CÔTE D'IVOIRE

Reconnaissant que la grossesse chez les adolescentes est un obstacle important à l'éducation des filles et à leurs perspectives, la Fondation Endeavour a lancé « Je Choisis Mon Avenir », une initiative destinée à résoudre ce problème crucial dans les communautés rurales.

La grossesse chez les adolescentes dans ces communautés est un problème complexe qui trouve souvent son origine dans l'absence d'une éducation sexuelle complète, les pressions sociales et les pratiques culturelles, perpétuant ainsi l'inégalité entre les sexes et le cycle de la pauvreté. « Je Choisis Mon Avenir » vise à donner aux jeunes femmes les moyens de faire des choix éclairés concernant leur avenir.

Cette année, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'ONG Overcome Women et étendu le programme à notre mine de Lafigué et au projet Assafou. Nous avons organisé une série d'ateliers éducatifs animés par des professionnels de la santé, qui ont touché plus de 1 000 élèves et 500 parents dans les communautés locales. Ces ateliers ont permis de sensibiliser la communauté aux risques et aux conséquences des grossesses précoces et de promouvoir un comportement responsable et protecteur.

Dans le prolongement des ateliers organisés avec succès à Zouan-Hounien l'année dernière, près de notre mine d'Ity, nous avons récemment créé des clubs de santé dans les écoles secondaires locales. Ces clubs offrent aux étudiants un forum pour discuter de la santé sexuelle et reproductive, accéder à l'information et acquérir les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour prendre leur avenir en main.

En abordant le thème des grossesses précoces, nous renforçons notre engagement à réduire les inégalités entre les sexes et à élargir les possibilités offertes aux jeunes femmes dans les pays où nous opérons.

Participants aux ateliers éducatifs :

1 000 + 500

Élèves

Parents



Étude de cas

Investir dans l'excellence académique



Pépites d'Or

Promotion de l'excellence académique

Le programme Pépites d'Or continue de célébrer l'excellence académique des enfants de nos collaborateurs, en particulier ceux qui ont obtenu des diplômes. En célébrant leur réussite, le programme encourage la persévérance et motive les élèves à poursuivre des études supérieures. En 2024, 577 enfants ont été honorés, soulignant la priorité que nous accordons à la réussite scolaire et à la construction d'un avenir meilleur.



Jeunes Filles en Scolarité

L'éducation des filles, un potentiel à exploiter

Le programme Jeunes Filles en Scolarité vise à soutenir l'éducation des jeunes filles dans les communautés locales. En prenant en charge leurs frais de scolarité, l'initiative vise à relever les défis auxquels sont confrontées les filles, en particulier dans les régions où elles risquent d'abandonner l'école, car les familles affrontent d'importants obstacles socio-économiques. En 2024, 60 jeunes filles issues de communautés défavorisées ont bénéficié de cette initiative, ce qui leur a permis de poursuivre leurs études et de libérer tout leur potentiel. En offrant à ces jeunes filles une éducation stable et de qualité, nous leur donnons les outils et les connaissances nécessaires pour briser le cycle de la pauvreté et la possibilité de façonner leur propre éducation future.



Élites de Demain

Soutenir les talents pour l'enseignement supérieur et le monde professionnel

Le programme « Élites de Demain » vise à assurer l'avenir de l'industrie minière et des industries connexes en Afrique de l'Ouest en formant des talents locaux et en leur permettant de devenir des leaders capables de relever les défis à fort enjeu auxquels la vie les confrontera. En 2024, cinq étudiants (portant le total à 37) ont vu leurs frais de scolarité et leurs frais de subsistance pris en charge pour la durée de leurs études, ce qui permet à des personnes talentueuses de poursuivre des études supérieures sans contraintes financières.

Outre le soutien financier, les boursiers ont la possibilité d'acquérir une expérience pratique précieuse grâce à des stages dans les mines d'Endeavour. Ces stages permettent aux étudiants de développer leurs compétences et d'appliquer leurs connaissances académiques dans le monde réel, en étant souvent impliqués dans d'importants projets d'optimisation dans les mines au cours de leur stage.

“

Grâce à la bourse de la Fondation, j'ai pu m'inscrire en classe préparatoire à la CPGE LaSalle et poursuivre mes études à l'École Centrale Casablanca sans souci financier. J'ai également eu l'occasion de découvrir différents métiers de l'industrie minière grâce aux stages proposés. En tant que première fille diplômée du programme Élites de Demain en 2024, je suis très reconnaissante et j'espère inspirer d'autres personnes à saisir les opportunités offertes par le programme pour réaliser leurs rêves.”

Hanifah SAWADOGO

Troisième cohorte des Élites de Demain, aujourd'hui ingénieur minier junior, Houndé



Étude de cas

Réduire la fracture numérique

Endeavour s'engage à faire progresser l'éducation et à favoriser la croissance des entreprises locales au sein de nos communautés d'accueil. Un élément clé de cet engagement est la réduction de la fracture numérique et l'acquisition par les individus des compétences nécessaires pour prospérer dans le monde d'aujourd'hui.

En 2024, la Fondation Endeavour s'est associée à Maxam, un fournisseur clé, pour faire don de 165 ordinateurs en Afrique de l'Ouest, en se concentrant sur les communautés défavorisées sur le plan numérique.

Cette initiative vise à rendre les individus plus autonomes en leur donnant accès à la technologie et en améliorant les possibilités d'éducation. Les dons d'ordinateurs ont permis de soutenir divers projets éducatifs et communautaires :

- **Sabodala-Massawa** : 30 ordinateurs portables ont été fournis à l'école secondaire de Khossanto et à la mairie locale, ce qui a permis d'améliorer les ressources éducatives et de soutenir la gouvernance locale.
- **Lafigué** : 12 ordinateurs portables ont été attribués aux meilleurs élèves des lycées de Boniédougou et de Dabakala, reconnaissant ainsi leur réussite scolaire et leur fournissant les outils nécessaires à leur réussite future.
- **Mana** : 30 ordinateurs ont été fournis à la mine de Mana afin de créer une installation multimédia pour l'association locale de jeunes. Cette installation comprend une bibliothèque, une salle de jeux, une salle de gymnastique et une salle de musique, offrant un espace sûr et enrichissant pour que les jeunes apprennent, se connectent et développent leurs compétences.
- **Houndé** : 24 ordinateurs ont été distribués dans des salles multimédias nouvellement équipées, construites avec le soutien du fonds de développement minier local. Cet investissement renforce l'infrastructure éducative locale et l'accès à la technologie.
- **Assafou** : 10 ordinateurs ont été fournis au projet d'Assafou visant à mettre en place une installation multimédia, offrant des avantages similaires à ceux donnés à la communauté de Mana.
- **Ouagadougou** : 21 ordinateurs ont été remis à la Chambre des mines pour soutenir un projet visant à donner aux jeunes femmes les moyens de poursuivre des études scientifiques dans les écoles secondaires.

En fournissant un accès à la technologie et en promouvant la culture numérique, cette initiative permet aux membres de la communauté d'acquérir des compétences précieuses et d'élargir ses connaissances, contribuant ainsi à la résilience et à l'autosuffisance des communautés.



165

Ordinateurs ont été offerts en
2024 en Afrique de l'Ouest



Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or

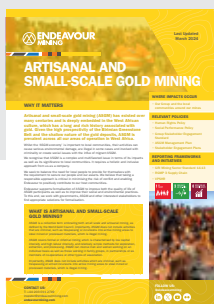
Comment gérons-nous cet enjeu ?

L'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or (Artisanal & small-scale gold mining, ASGM)

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons l'ASGM, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- Norme GRI 14.13 pour le secteur minier
- RGMP 3
- Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains (PVSDH)
- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 8 Travail décent et croissance économique



SÉCURITÉ DES USAGES

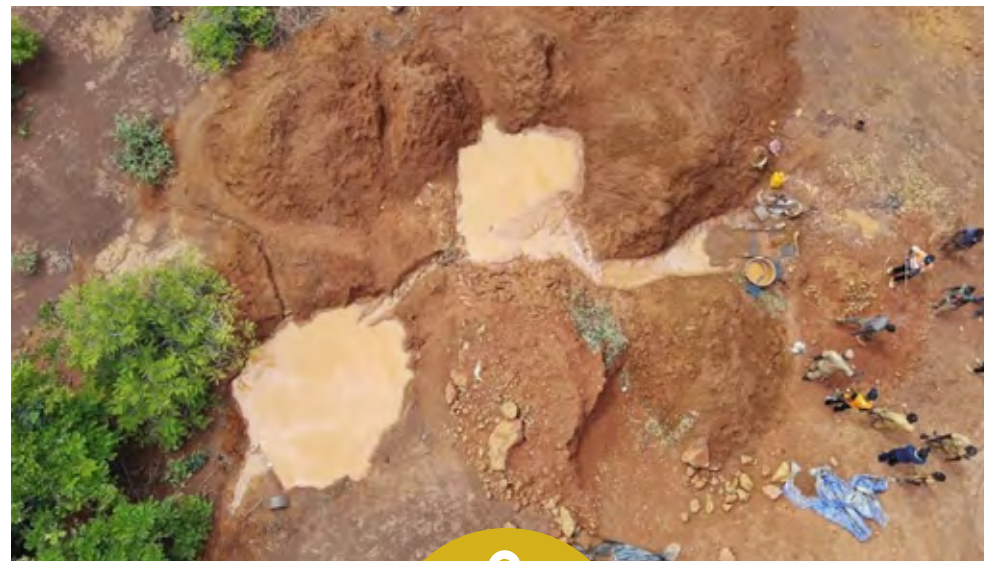
Cliquez ici pour en savoir plus sur les pratiques en matière de sécurité et les PVSDH en page 111

Nous avons élaboré une stratégie ASGM formelle, étayée par nos cinq piliers d'action – cartographie et surveillance des activités d'orpaillage, dialogue, développement d'activités alternatives, formalisation de l'orpaillage et action préventive – que nous avons continué à mettre en œuvre au cours de l'année 2024.

Nous avons réalisé une cartographie détaillée des parties prenantes de l'ASGM illégale dans le cadre de notre projet de développement d'Assafou en Côte d'Ivoire afin de mieux comprendre l'écosystème. Cette étude étaiera notre dialogue avec les communautés et nous aidera à développer des moyens de subsistance autres que l'orpaillage dans les années à venir. Nous avons travaillé avec les chefs traditionnels et les autorités locales pour réduire la présence de l'ASGM illégale sur la propriété, car les mineurs de l'ASGM n'étaient pas issus des communautés d'accueil.

Nous avons régulièrement organisé des séances de sensibilisation dans nos communautés d'accueil sur tous nos sites afin de souligner les dangers de l'ASGM pour la santé des personnes et l'environnement et d'expliquer que, selon les lois de nos pays d'accueil, cette activité est illégale au niveau de zones pour lesquelles nous avons obtenu un permis d'exploitation. Nous avons également invité plusieurs groupes ASGM des communautés à participer à notre analyse de double matérialité afin de prendre en compte leurs points de vue.

Nous avons maintenu un dialogue fort avec les gouvernements de nos pays respectifs sur les efforts de formalisation de l'ASGM. Nous avons continué à travailler avec des partenaires extérieurs tels que le Conseil mondial de l'or et la Banque mondiale, ainsi qu'avec le gouvernement de Côte d'Ivoire sur un projet pilote de formalisation de l'ASGM.



Pour soutenir notre engagement et notre gestion de l'orpaillage, nous avons élaboré un plan de gestion à cinq volets.



Achats locaux

Comment gérons-nous cet enjeu ?

Achats locaux

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous donnons la priorité aux fournisseurs de biens et de services nationaux afin de démultiplier notre impact positif sur les économies de nos pays d'accueil, en créant des emplois et en renforçant les entreprises locales.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 201, 204
- SASB EM-MM-510
- RGMP 3 Chaîne d'approvisionnement
- MRAL
- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 8 Travail décent et croissance économique



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Cliquez ici pour en savoir plus en page 114

Notre chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement d'Endeavour comprend un large éventail de biens et de services, depuis les grands contrats miniers et les services professionnels jusqu'aux petites entreprises de restauration et de transport, en passant par les entreprises de pièces d'équipement ou de produits chimiques. Nous comptons environ 2 140 fournisseurs, dont 56 % sont des fournisseurs locaux en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso, et nous avons dépensé 1,7 milliard de dollars en 2024 auprès de nos fournisseurs, dont 1,2 milliard (hors projets) auprès de fournisseurs de nos pays d'accueil.

Priorité aux achats locaux

Conformément à notre pilier stratégique qui consiste à être un partenaire de confiance, nous nous attachons à promouvoir une croissance durable dans les régions où nous sommes présents. Au cœur de notre approche se trouve l'établissement de partenariats solides avec les fournisseurs locaux, dans le but de rendre les entreprises plus autonomes, de favoriser la création d'emplois et de stimuler l'économie locale par des effets multiplicateurs.

La stratégie d'approvisionnement local d'Endeavour est basée sur le fait qu'un fort ancrage local alimente notre succès et profite aux communautés dans lesquelles nous opérons, en établissant des partenariats, en favorisant la communication et l'autonomisation, en encourageant l'inclusion financière, en ayant un impact mesurable et en construisant un avenir commun.

En 2024, nous avons mis en œuvre une Politique officielle de contenu local qui souligne notre engagement à promouvoir le développement économique local et l'inclusion des acteurs de la communauté d'accueil et du pays dans nos activités. Cette politique vise à formaliser davantage nos procédures existantes en matière de contenu local, qui ont été mises à jour dans l'ensemble du Groupe en 2024 afin de garantir qu'elles sont en parfaite

adéquation avec les bonnes pratiques et les instruments internationaux tels que les Principes fondamentaux de l'OIT ainsi que nos engagements vis-à-vis du Conseil mondial de l'or.

Dans le cadre de cette politique, nous donnons la priorité aux fournisseurs locaux et nous nous engageons à procéder à des achats tenant compte de la dimension de genre afin de garantir aux établissements fournisseurs appartenant à des femmes un accès équitable aux opportunités. Nous cherchons également à soutenir le développement des fournisseurs par la formation, le mentorat et l'assistance financière afin d'améliorer leurs capacités et leur compétitivité et de faciliter le transfert de compétences.

Nous souhaitons amplifier nos efforts pour renforcer les entreprises dirigées par des femmes par le biais de nos pratiques d'achat et nous avons organisé un atelier à Abidjan en 2024 pour discuter de l'intégration du genre dans notre politique de contenu local.

Nous avons invité des entreprises dirigées par des femmes, des autorités locales et des institutions financières de nos trois pays d'accueil. L'atelier a couvert une série de sujets, notamment l'accès aux marchés et au financement pour les femmes entrepreneures, les opportunités

d'investissement dans les projets miniers détenus par des femmes, et le partage des bonnes pratiques pour promouvoir l'égalité des sexes dans les sociétés minières. À l'issue de la conférence de deux jours, un certain nombre de recommandations ont été formulées à l'intention des parties prenantes de l'industrie minière. L'objectif était notamment d'accroître la visibilité des femmes entrepreneures, de favoriser des partenariats fructueux entre les entreprises et les femmes entrepreneures, et de renforcer la capacité de ces dernières à saisir davantage d'opportunités commerciales dans le secteur minier. Les résolutions et recommandations issues des sessions de l'atelier ont ensuite été communiquées au gouvernement. Des activités supplémentaires ont ensuite été organisées sur chacun de nos sites.

Nous reconnaissons l'importance de l'accès au financement pour les entreprises locales, comme en témoigne notre protocole d'accord avec Ecobank pour soutenir la mise en œuvre du contenu local en Afrique de l'Ouest (voir notre Rapport de développement durable 2023 pour plus de détails). En 2024, les fournisseurs locaux du Sénégal, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire ont obtenu un financement de 20 millions de dollars grâce à ce protocole d'accord.



Achats locaux

Suite

Favoriser la croissance locale grâce à des pratiques d'achat ciblées

Le montant total des achats du Groupe pour 2024 s'élève à 1,7 milliard de dollars, soit une augmentation par rapport à 2023 qui était de 1,6 milliard de dollars, en raison de la construction de nos deux projets, la mine Lafigué et le BIOX® à Sabodala-Massawa. Hormis nos projets de construction, 83 % du budget d'achats total du Groupe a été dépensé auprès de fournisseurs nationaux. Ce chiffre est conforme à notre objectif de 80 % de dépenses à l'échelle du Groupe en matière d'approvisionnement en contenu local.

Au cours de l'année, nous avons soutenu un total d'environ 1 200 entreprises nationales et locales en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Burkina Faso. Hormis les dépenses de construction, les achats auprès de fournisseurs nationaux ont représenté 490 millions de dollars.

Dépenses d'achats hors projets

2024	Dépenses auprès des fournisseurs nationaux et locaux (\$m)	Pourcentage des dépenses effectuées auprès de fournisseurs nationaux et locaux	Total (\$m)
Sabodala-Massawa	259	77	337
Mana	276	96	289
Houndé	308	92	334
Ity	210	79	267
Lafigué	103	91	114
Siège	12	17	67
Exploration	61	94	65
Total	1 228	83	1 473

NB : Hors projets de construction, le Siège comprend le bureau régional d'Abidjan. Les chiffres totaux peuvent différer en raison des arrondis.

Pour figurer dans la catégorie « Fournisseurs locaux », les services suivants doivent être achetés auprès de fournisseurs situés dans les environs immédiats de nos sites : transport quotidien des collaborateurs des villages voisins vers les mines et retour, projets de construction de base, travaux de menuiserie, enlèvement de la ferraille, services de restauration locaux, entretien des climatiseurs, approvisionnement en sable et en gravier, fourniture de main-d'œuvre occasionnelle, entretien des routes communautaires, travaux de soudure, services de démolition et construction de structures métalliques de base.



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Cliquez ici pour en savoir plus en page 114

Répartition géographique

2024	Dépenses auprès des fournisseurs nationaux et locaux (\$m)	Pourcentage des dépenses effectuées auprès de fournisseurs nationaux et locaux	Total (\$m)
Burkina Faso	589	94%	629
Côte d'Ivoire	381	84%	453
Sénégal	259	77%	337
International	–	0%	54
Total	1 228	83%	1 473

NB : les projets de construction, le Siège et l'Exploration ne sont pas inclus dans ce qui précède.

En 2024, la cérémonie inaugurale de remise des prix Endeavour Supplier Awards s'est tenue à Abidjan pour célébrer l'excellence et l'engagement de nos partenaires et fournisseurs.

Au cours de la soirée de gala, des prix ont été décernés pour récompenser les contributions exceptionnelles qui soutiennent nos activités. Le grand gagnant de la soirée, voir la photo ci-dessous, fut Shannon Mining Services Ltd (SMS), un nouveau fournisseur de services miniers et de solutions d'équipement. SMS a été reconnu pour ses contributions exceptionnelles et ses approches innovantes, établissant un niveau d'exigence élevé dans son domaine.

L'un des temps forts de l'événement a été une vente aux enchères caritative, qui a permis de récolter 45 millions de FCFA pour financer des projets communautaires, renforçant ainsi notre engagement envers nos communautés d'accueil. Les Prix annuels des fournisseurs célèbrent le dévouement de nos partenaires stratégiques et favorisent une culture de l'excellence et de la collaboration.



NOTRE ENVIRONNEMENT

Dans cette section

- 66 Gestion de l'environnement
- 67 Incidents environnementaux
- 68 Lutte contre le changement climatique
- 72 Bonne gestion de l'eau
- 74 Gestion des déchets
- 75 Lutte contre la pollution plastique
- 76 Planification des fermetures

Notre environnement

Suite

Protéger les lieux où nous opérons

Risque principal

- ❗ Environnement.
- ❗ Gestion des résidus.



RAPPORT ANNUEL

Cliquez ici pour voir le détail des principaux risques, pages 58-64

Matérialité



Élevée

- Gestion des résidus.
- Biodiversité.



Moyen-élevé

- Eau.
- Énergie et émissions de GES.
- Déchets.



Moyenne

- Résilience climatique.



Faits marquants en 2024

- ✓ Maintien de la certification ISO 14001 pour tous les sites

632ha

Terres protégées et 26 ha de terres remis en état

- ✓ Mise en service de la centrale solaire à la mine de Sabodala-Massawa.

97%

Réduction de 97 % des bouteilles d'eau en plastique à usage unique (par rapport à l'année de référence 2022)



Objectifs 2025

- 🎯 Objectif : 30 % d'engagement ou 12 % d'intégration avec les fournisseurs sur le Scope 3
- 🎯 Objectif d'intensité des émissions de <600 tCO₂-e/oz
- 🎯 Protéger 540 ha de terres et réhabiliter 150 ha à l'échelle du Groupe
- 🎯 Le Groupe cible un recyclage de 70 % de son eau en moyenne
- 🎯 Maintenir une réduction ≥95 % des bouteilles d'eau en plastique à usage unique par rapport à l'année de référence 2022
- 🎯 Éliminer les sachets en plastique à Lafigué, Houndé et Mana
- 🎯 Mettre en œuvre un projet communautaire de gestion des déchets plastiques à Ity

Gestion de l'environnement

Endeavour donne la priorité à la responsabilité environnementale en se concentrant sur ces domaines clés :

- La lutte contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- Une bonne gestion de l'eau en minimisant l'empreinte de nos activités sur l'eau, en adoptant des pratiques responsables en matière de résidus et en favorisant l'accès à l'eau potable dans nos communautés d'accueil.
- La préservation de la biodiversité en mettant en œuvre des pratiques minières responsables et en protégeant les écosystèmes.
- La réduction des déchets plastiques dans l'ensemble de nos activités et la collaboration avec les parties prenantes pour relever ce défi dans nos communautés d'accueil.

Nous gérons, atténuons et minimisons activement les impacts environnementaux de nos activités minières, et nous communiquons ouvertement nos efforts et nos réalisations dans ce domaine. Notre approche est fondée sur l'objectif d'une amélioration continue de l'environnement et nous fournissons une formation complète aux collaborateurs sur les bonnes pratiques environnementales et la conformité.

Notre politique environnementale oriente nos actions sur le terrain, étayées par nos procédures et systèmes de gestion environnementale (SGE) qui garantissent la protection de l'environnement et la prévention de la pollution. En 2024, le Groupe a obtenu la certification ISO 14001 pour son SGE, nos systèmes et nos processus.

Nous effectuons régulièrement des audits environnementaux internes et par des tiers pour mieux comprendre nos incidences et contrôler et évaluer l'efficacité de notre SGE. Ces audits garantissent le respect de nos normes, de nos politiques et des exigences réglementaires.

Nos activités environnementales s'étendent au-delà de nos mines et touchent les communautés qui nous accueillent. Nous communiquons activement auprès des représentants des communautés locales par le biais de réunions de consultation des parties prenantes et de journées de sensibilisation afin de discuter de nos impacts environnementaux, de nos pratiques de gestion et de nos solutions environnementales durables.

Incidents environnementaux

Nous contrôlons, suivons et signalons les incidents environnementaux afin d'améliorer notre performance et contribuer au développement de systèmes plus robustes, si nécessaire. Nous utilisons un système de classification en cinq parties pour classer et enregistrer tout incident en fonction de sa gravité et de sa fréquence. Nous en rendons compte chaque année dans nos publications.

En 2024, nous avons élaboré un plan exhaustif de préparation et d'intervention en cas d'urgence (Emergency Preparedness and Response Plan, EPRP) pour le Groupe, adapté aux besoins spécifiques de chaque mine en matière d'installation de stockage des résidus (ISR). Ce plan se concentre sur la prévention, la préparation et la réponse aux urgences liées aux

ISR, y compris les risques tels que les ruptures de digues, les débordements et les infiltrations. Il comprend des mesures préventives telles que la surveillance régulière des infrastructures, des procédures opérationnelles sûres et des contrôles techniques. Le plan prévoit des exercices fréquents, des simulations et une formation continue pour l'ensemble du personnel, afin d'être prêt à faire face aux situations d'urgence. Des protocoles d'escalade et des cadres de communication clairs sont en place pour les équipes internes et les intervenants externes, y compris les autorités locales et les communautés. Le plan est mis à jour tous les deux ans, en tenant compte des enseignements tirés, des nouveaux risques et des modifications réglementaires. Il est conforme à la Norme

Endeavour relative à la gestion des résidus et met en œuvre les bonnes pratiques internationales telles que la Norme industrielle mondiale relative à la gestion des résidus (Global Industry Standard on Tailings Management, GISTM). Cette approche préventive vise à atténuer les risques, à maintenir la continuité de l'activité et à préserver la valeur des parties prenantes.

En 2024, nous n'avons subi aucun incident extrême ou majeur, mais nous avons encouru une amende environnementale liée à un déversement de résidus dans notre mine d'Ity en Côte d'Ivoire, qui a été classée comme mineure par les autorités ivoiriennes – conformément aux conclusions de notre enquête et à notre matrice ci-dessous. Le déversement de résidus a été réparé en l'espace d'une journée et nous avons

mis en œuvre les recommandations formulées à la suite de notre enquête. Il s'agissait notamment d'ajouter des caméras pour garantir la détection instantanée de tout problème futur et de rehausser la hauteur de la tranchée revêtue afin de disposer d'une plus grande capacité de rétention de l'eau en cas de nouvelle fuite. Nous avons organisé une séance de sensibilisation avec les parties prenantes locales pour expliquer l'incident, les mesures correctives et nos pratiques de gestion du cyanure.

Sur la base des commentaires reçus lors de cette session, nous mettrons en œuvre une campagne de sensibilisation à la gestion du cyanure dans nos autres sites en 2025 afin d'améliorer la compréhension de cette gestion par la communauté.

		Sadodala-Massawa	Ity	Houndé	Mana	Lafigué	Total
5 Extrême	Nous considérons qu'un incident est Extrême s'il : • Cause de graves dommages à long terme à un aspect étendu ou critique de l'environnement naturel • Implique un rejet incontrôlé et non autorisé dans une masse d'eau hors site dans un environnement sensible (impact important).	0	0	0	0	0	0
4 Majeur	Nous considérons qu'un incident est Majeur s'il : • Cause des dommages importants ayant un effet à moyen terme sur l'environnement naturel et dont la remise en état devrait durer de 6 à 12 mois. • Implique un rejet incontrôlé et non autorisé dans une masse d'eau hors site dans un environnement sensible (impact mineur).	0	0	0	0	0	0
3 Modéré	Nous considérons qu'un incident est Modéré s'il : • Provoque un impact localisé et contrôlable à court terme sur l'environnement naturel, pour lequel la remédiation est attendue dans un délai d'un mois.	16	2	0	1	0	19
2 Mineur	Nous considérons qu'un incident est Mineur s'il : • Provoque un impact localisé sur l'environnement naturel, pour lequel la remédiation est attendue dans un délai d'un jour.	15	12	9	1	4	41
1 Insignifiant	Nous considérons qu'un incident est Insignifiant s'il : • A un effet négligeable sur l'environnement, difficilement perceptible et ne nécessitant pas d'action corrective.	3	2	0	3	1	9
Incidents environnementaux signalés à l'autorité		0	2	0	2	0	4

Lutte contre le changement climatique

Comment gérons-nous cet enjeu ?

Lutte contre le changement climatique

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons le changement climatique, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 302, 305
- SASB EM-MM-110
- SASB EM-MM-120
- SASB EM-MM-130
- RGMP 10 Eau, énergie et changement climatique
- Principes 7, 8 9 du Pacte mondial des Nations unies – Environnement
- TCFD
- Carbon Disclosure Project (CDP)
- ODD 7 Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
- ODD 15 Vie terrestre



Indicateurs liés au climat

Endeavour mesure et déclare les émissions de GES Scope 1, 2, et 3 afin d'évaluer et de contrôler ses performances liées au climat par rapport à sa stratégie de développement durable et à ses objectifs de décarbonation. Nos émissions des Scopes 1, 2 et 3 sont mesurées et calculées conformément au cadre et aux lignes directrices établis par le protocole GHG, développé par le World Resources Institute (WRI) et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (World Business Council for Sustainable Development, WBCSD).

Nous communiquons également l'intensité de nos émissions des Scopes 1 et 2, mesurée en émissions de GES par once d'or produite, en tant que mesure normalisée pour donner un aperçu de l'efficacité de nos activités et de nos efforts de décarbonation.

Notre inventaire des émissions de GES des Scopes 1 et 2 est calculé pour nos sites en Afrique de l'Ouest et comprend les émissions des Scopes 1 et 2 des sous-traitants travaillant pour ces sites. Le siège social d'Endeavour, ses bureaux régionaux, ses sites d'exploration et ses anciens sites contribuent à moins de 1 % des émissions totales du Groupe et sont exclus de notre inventaire d'émissions sur la base de leur importance relative (matérialité).

En outre, nous mesurons la consommation totale d'énergie dans l'ensemble de nos activités, ainsi que l'intensité énergétique, afin d'identifier les possibilités de réduction de la demande d'énergie et d'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Conformément au protocole GHG, nous avons recalculé nos émissions de GES en 2024 pour notre année de référence et chaque année suivante afin de tenir compte de la cession de nos activités à Boungou et à Wahgnion. Ce recalibrage garantit que nos rapports sur les émissions restent cohérents et transparents par rapport à notre portefeuille d'actifs actuel.

Progrès réalisés en 2024

Endeavour s'est fixé des objectifs ambitieux, notre but ultime étant de parvenir à des émissions de carbone net zéro pour les Scopes 1 et 2 d'ici 2050. Nous avons également fixé un objectif à moyen terme consistant à réduire l'intensité de nos émissions des Scopes 1 et 2 de 30 % d'ici à 2030 (par rapport à la base de référence de 2022). Ces objectifs sont alignés sur l'Accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C.

En 2024, la réalisation de nouveaux objectifs a été remise en question par des facteurs externes et internes, y compris les défis régionaux en matière d'énergie et les demandes d'énergie des nouveaux projets de croissance qui entrent en service. L'indisponibilité du réseau électrique pendant une grande partie de l'année a nécessité l'utilisation prolongée de générateurs diesel, ce qui a eu une incidence sur nos émissions et nos indicateurs d'intensité énergétique. Malgré ces revers, nous sommes restés concentrés sur notre stratégie de décarbonation, en faisant avancer les projets d'énergie renouvelable et en mettant en œuvre des mesures d'efficacité énergétique pour atténuer l'incidence de ces perturbations temporaires.

L'achèvement de la centrale solaire photovoltaïque de 37 MWp à Sabodala-Massawa et la mise en service d'une infrastructure à haut rendement énergétique à Ity témoignent de nos progrès continus vers la réalisation d'objectifs de durabilité à long terme, tout en relevant des défis opérationnels complexes.

Dans le cadre de notre engagement à traiter les émissions du Scope 3, nous avons également fixé des objectifs axés sur le dialogue avec les fournisseurs afin de réduire les émissions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous sommes conscients du fait que les biens et services achetés représentent une part importante de notre empreinte de Scope 3, et visons en 2025 à impliquer 30 % de nos principaux fournisseurs dans notre Programme de fournisseurs durables.

Nos objectifs en matière d'émissions et nos efforts de décarbonation font partie des plans d'intéressement à court et à long terme de nos cadres, nos objectifs annuels en matière d'intensité des émissions étant utilisés comme indicateur de performance clé pour ancrer cet engagement dans tous nos sites d'exploitation et promouvoir notre transition vers le « Net Zéro » et un avenir durable.

Le Groupe utilise les émissions de GES de Scope 1 et Scope 2 déclarées comme indicateur de performance clé pour contrôler le niveau de réalisation de ses objectifs stratégiques par rapport à ses objectifs de décarbonation. En outre, le Groupe publie ses émissions de Scope 3 pour les catégories 1 à 4, 6, 7, 9 et 10 (voir page 70 pour les définitions des catégories).

Plus de 99 % de nos émissions proviennent de nos activités en Afrique de l'Ouest. Nos émissions de GES des Scopes 1 et 2 au Royaume-Uni sont négligeables par rapport à l'ensemble du Groupe et contribuent pour moins de 1 % à nos émissions totales.

Émissions des Scopes 1 et 2

En 2024, nos émissions absolues totales des Scopes 1 et 2 ont augmenté pour atteindre 695 654 tCO₂-e, soit une hausse de 11 % par rapport aux 627 627 tCO₂-e de 2023. Nos projets de croissance et d'exploration ont contribué 130 988 tCO₂-e en 2024, contre 17 205 tCO₂-e en 2023, car notre exploitation de Lafigué et le projet d'expansion de Massawa BLOX® ont été mis en service au cours de l'année. Cependant, les émissions absolues de nos principaux actifs ont diminué pour atteindre 564 666 tCO₂-e en 2024, contre 610 423 tCO₂-e l'année précédente, car nos efforts de décarbonation en cours ont continué à porter leurs fruits malgré des défis



RAPPORT TCFD

Notre rapport TCFD est disponible aux pages 67 à 86 de notre rapport annuel 2024

Lutte contre le changement climatique

Suite

opérationnels comme les problèmes régionaux d’approvisionnement en électricité survenus au cours de l’année.

Nos émissions de Scope 1 ont augmenté pour atteindre 646 163 tCO₂-e en 2024, contre 498 134 tCO₂-e en 2023. Cette augmentation s’explique principalement par la montée en puissance de nos projets de croissance, dont les émissions de Scope 1 sont passées de 17 205 tCO₂-e en 2023 à 116 429 tCO₂-e en 2024, reflétant la nature énergivore des nouveaux projets. Les émissions de Scope 1 provenant de nos principaux actifs ont également augmenté, passant de 480 929 tCO₂-e en 2023 à 529 734 tCO₂-e en 2024. Ces augmentations ont été causées par les problèmes régionaux d’électricité en Côte d’Ivoire et au Burkina Faso au cours de l’année, qui ont limité la disponibilité de l’électricité du réseau public. En conséquence, la dépendance prolongée à l’égard des générateurs

au diesel pour maintenir l’activité a contribué à l’augmentation des émissions de Scope 1 dans l’ensemble du portefeuille.

En ce qui concerne les émissions de GES de Scope 2, Endeavour a enregistré une baisse de 62 %, les émissions totales passant de 129 494 tCO₂-e en 2023 à 49 491 tCO₂-e en 2024. Cette réduction est en partie imputable à la diminution de notre consommation d’énergie du réseau public pendant la crise électrique régionale, mais elle reflète également l’intégration croissante des sources d’énergie renouvelable dans notre mix d’électricité du réseau. Les émissions de Scope 2 liées à nos principaux actifs ont diminué de 129 494 tCO₂-e en 2023 à 34 932 tCO₂-e en 2024, tandis que celles de notre site Lafigué se sont élevées à 14 559 tCO₂-e en 2024, car ce site a été mis en service avec de l’électricité du réseau au cours de l’année.

L’intensité de nos émissions par once d’or produite était de 0,631 tCO₂-e/oz en 2024, soit une augmentation de 8 % par rapport au niveau de 0,586 tCO₂-e/oz en 2023.

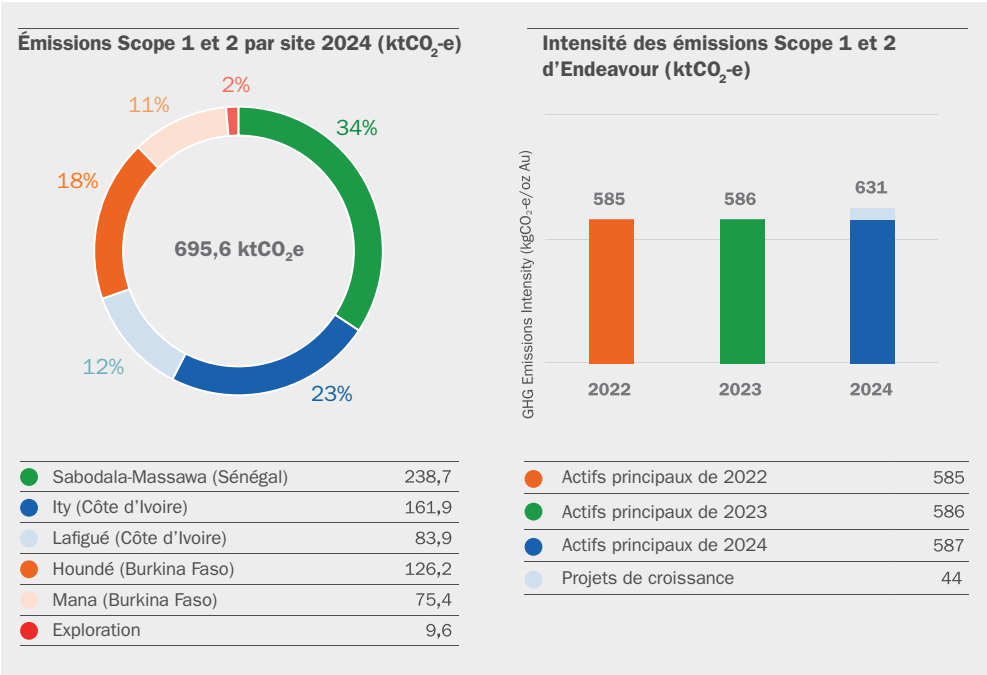
Consommation d’énergie

En 2024, notre consommation totale d’énergie a augmenté pour atteindre 9 972 008 GJ, contre 8 027 870 GJ en 2023, car les besoins d’énergie supplémentaires liés à notre nouveau projet Lafigué et à l’extension des activités à Sabodala-Massawa sont venus s’ajouter au portefeuille.

L’intensité énergétique, mesurée en GJ par once d’or produite, a également augmenté pour atteindre 9,0 GJ/oz en 2024, contre 7,5 GJ/oz l’année précédente. Cette augmentation de l’intensité énergétique est principalement liée à la consommation d’énergie des activités de préproduction avant la production d’or dans nos projets de croissance. La mesure de l’intensité

énergétique de nos actifs principaux existants est restée inchangée à 7,4 GJ/oz, soit un niveau similaire à celui de 2023.

Notre consommation totale d’électricité en 2024 s’est élevée à 602,4 GWh, en hausse par rapport aux 482,9 GWh de 2023, en raison de la demande d’énergie plus élevée de nos projets de croissance. L’électricité achetée sur le réseau a représenté 251,7 GWh en 2024, en baisse par rapport aux 279,4 GWh de 2023, la crise électrique régionale ayant limité la disponibilité de l’électricité fournie par le réseau. Malgré cela, la part des énergies renouvelables dans notre consommation d’électricité a considérablement augmenté, passant de 52,3 GWh en 2023 à 147,6 GWh en 2024, car nous avons incorporé davantage d’énergies renouvelables dans notre mix d’électricité achetée et commencé à autoproduire de l’énergie renouvelable dans la ferme solaire de notre exploitation de Sabodala-Massawa.



Lutte contre le changement climatique

Suite

Scope 3

Les émissions de Scope 3 sont toutes les émissions indirectes (non incluses dans les Scopes 1 ou 2) qui sont émises dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, aussi bien en amont qu'en aval. Endeavour mesure huit des quinze catégories du Scope 3 qui ont été évaluées comme étant pertinentes pour nos activités commerciales, et ce sont ces catégories pertinentes qui constituent notre inventaire des émissions de Scope 3. Nos calculs des émissions de Scope 3 sont conformes aux méthodologies et aux cadres développés par le Greenhouse Gas Protocol et d'autres normes mondialement reconnues telles que le Global Logistic Emissions Councils (GLEC) Framework v3.0.

Nous avons recalculé nos émissions de Scope 3 pour les années passées afin de tenir compte de la cession de nos activités de Boungou et de Wahgnion. En outre, au cours de l'année, nous avons procédé à un examen complet de nos méthodes de calcul du Scope 3 afin d'améliorer la précision et la transparence de nos données secondaires et de veiller à ce que l'intégralité de nos émissions indirectes soit prise en compte et que nos rapports soient conformes aux normes mondialement reconnues mentionnées ci-dessus. Nous prévoyons d'intégrer davantage de données primaires dans nos calculs d'émissions de Scope 3 au cours des années à venir, à mesure que nous convaincrions nos fournisseurs d'augmenter la restitution de leurs émissions et leurs efforts de décarbonation.

En 2024, nos émissions de Scope 3 globales ont augmenté de manière significative pour atteindre 621 310 tCO₂e, contre 446 552 tCO₂e en 2023. Cette augmentation est principalement due aux émissions associées à nos récents projets de croissance, notamment le projet Lafigué, l'extension de Massawa BIOX® et l'expansion d'Ity ReCYN, mise en service fin 2023, qui ont collectivement contribué à l'augmentation des émissions dans plusieurs catégories.

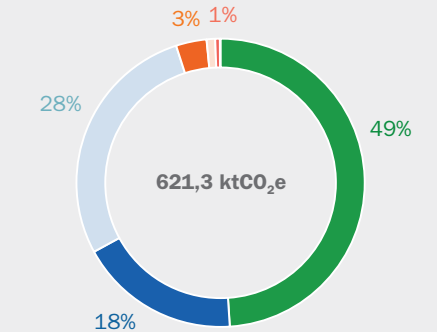
Les émissions de Catégorie 1, associées aux biens et services achetés, ont augmenté de 40 %, passant de 217 311 tCO₂e à 304 369 tCO₂e, en raison de l'ajout de nos projets de croissance à notre portefeuille. De même, les émissions de Catégorie 2, liées aux biens d'équipement, ont connu une forte augmentation, passant de 50 860 tCO₂e en 2023 à 112 347 tCO₂e en 2024, reflétant les besoins en matériaux de nos projets de construction. Les émissions de Catégorie 3, liées aux activités relatives aux combustibles et à l'énergie, ont également augmenté de 24 %, passant de 140 337 tCO₂e en 2023 à 173 602 tCO₂e en 2024, en grande partie en raison de la crise régionale de l'électricité et de la dépendance accrue à l'égard des générateurs au diesel au cours de l'année. Toutes les autres catégories sont restées à des niveaux similaires à ceux de 2023.

Nos émissions Scope 3 provenant de nos activités ont totalisé 534 971 tCO₂e en 2024, soit une augmentation de 32 % par rapport aux 404 504 tCO₂e de 2023, tandis que nos émissions de Scope 3 provenant de nos projets de construction ont contribué à hauteur de 86 339 tCO₂e en 2024, principalement dans la Catégorie 2 (biens d'équipement) et dans la Catégorie 4 (transport et distribution en amont). Bien que ces augmentations soient significatives, elles ont été planifiées dans le cadre de notre trajectoire de croissance et sont gérées dans une optique de durabilité à long terme.

Catégories d'émissions de Scope 3

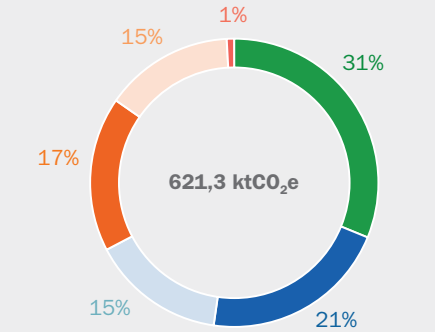
	Unit	2022	2023	2024
Catégorie 1 – Achats de biens et services	tCO ₂ e	194 123	217 311	304 369
Catégorie 2 – Biens d'équipement	tCO ₂ e	16 529	50 860	112 347
Catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et à l'énergie	tCO ₂ e	128 029	140 337	173 602
Catégorie 4 – Transport en amont	tCO ₂ e	9 273	26 689	21 362
Catégorie 6 – Voyages d'affaires	tCO ₂ e	5 246	7 125	5 950
Catégorie 7 – Déplacements des collaborateurs	tCO ₂ e	3, 664	3 867	3 267
Catégorie 9 – Transport en aval	tCO ₂ e	320	293	343
Catégorie 10 – Transformation des marchandises vendues	tCO ₂ e	74	69	70
Total des émissions Scope 3	tCO ₂ e	357 259	446 552	621 310
Émissions de Scope 3 (exploitation)	tCO ₂ e	357 259	404 504	534 971
Émissions de Scope 3 (projets de construction)	tCO ₂ e	–	42 047	86 339

Émissions Scope 3 du Groupe Endeavour 2024
621,3 ktCO₂e



Catégorie 1	304 369 tCO ₂ e
Catégorie 2	112 347 tCO ₂ e
Catégorie 3	173 602 tCO ₂ e
Catégorie 4	21 362 tCO ₂ e
Catégorie 6	5 950 tCO ₂ e
Catégorie 7	3 267 tCO ₂ e
Catégorie 9	343 tCO ₂ e
Catégorie 10	70 tCO ₂ e

Émissions Scope 3 d'Endeavour 2024 par site
621,3 ktCO₂e



Sabodala-Massawa (Sénégal)	193 829 tCO ₂ e
Ity (Côte d'Ivoire)	131 106 tCO ₂ e
Lafigué (Côte d'Ivoire)	93 309 tCO ₂ e
Houndé (Burkina Faso)	107 876 tCO ₂ e
Mana (Burkina Faso)	89 982 tCO ₂ e
Siège, Régional & Exploration	5 208 tCO ₂ e

“

Notre approche globale de l'aménagement durable du territoire intègre la gestion de la biodiversité sur les sites, des initiatives de conservation d'habitats précieux et des pratiques agricoles durables qui augmentent les rendements et renforcent la sécurité alimentaire.”

Ian Cockerill

Président-directeur général



Gestion de l'eau

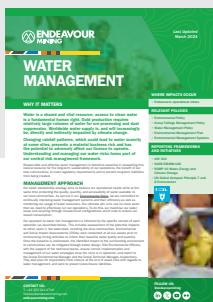
Comment gérons-nous cet enjeu ?

Gestion de l'eau

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons la ressource en eau, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 303
- SASB EM-MM-140
- RGMP 10 Eau, énergie et changement climatique
- Principes 7 et 8 du Pacte mondial des Nations unies – Environnement
- ODD 6 Eau propre et assainissement



Endeavour reconnaît que l'eau est une ressource partagée et irremplaçable, et que l'accès à l'eau potable est un droit humain fondamental. Nous nous engageons à gérer l'eau de manière responsable, en donnant la priorité à un équilibre entre la réduction de notre consommation d'eau opérationnelle et la protection de la qualité et de la quantité de l'eau pour nos communautés d'accueil. La sauvegarde de cette ressource vitale pour les générations futures est au cœur de notre stratégie.

Nous veillons à ce que nos besoins en eau ne compromettent pas l'accès à l'eau des communautés d'accueil, tant en termes de qualité que de quantité. Nous y parvenons en partageant nos infrastructures d'approvisionnement en eau, en développant des projets visant à renforcer la capacité d'approvisionnement en eau des municipalités et en mettant en place de petits systèmes d'approvisionnement en eau pour les communautés isolées.

Sur chaque site, nous nous efforçons de comprendre les conditions locales du bassin hydrographique, y compris le stress hydrique de base, et les besoins des autres utilisateurs du bassin hydrographique, en effectuant des évaluations de l'impact environnemental et social (EIES) avant de commencer les activités minières. Cette évaluation est utilisée pour élaborer des plans de gestion de l'eau spécifiques à chaque site, qui définissent les sources de prélèvement et les rejets éventuels. Ils tiennent également compte des exigences des autres utilisateurs et des besoins environnementaux.

Notre objectif est de ne pas utiliser plus d'eau que ce dont nous avons besoin pour mener à bien nos activités. Nous maximisons par conséquent la réutilisation et le recyclage de l'eau grâce à des

configurations en circuit fermé qui contribuent à réduire notre consommation globale. Toute eau rejetée par nos activités est détournée dans des bassins de décantation et n'est rejetée dans l'environnement que si elle est conforme aux normes nationales.

Chaque mois, nous mesurons la quantité d'eau que nous prélevons ou extrayons de sources autorisées, la quantité d'eau que nous consommons ou utilisons, et la quantité d'eau que nous rejetons. Cela nous permet de rester dans les limites autorisées, de réduire les impacts cumulatifs sur les utilisateurs environnants et d'améliorer l'efficacité opérationnelle en réduisant les coûts de pompage. Nous disposons de permis d'utilisation de l'eau pour tous nos barrages de stockage et de récolte de l'eau et nous payons pour nos activités de pompage de l'eau.

Nous suivons trois indicateurs clés de performance qui sont comptabilisés au niveau du site et de la direction : le prélèvement d'eau par once d'or produite, le prélèvement d'eau par tonne de minerai broyé et le pourcentage d'eau réutilisée ou recyclée. Nous fixons des objectifs annuels pour le Groupe en ce qui concerne la réutilisation ou le recyclage de l'eau. En nous concentrant sur la réutilisation et le recyclage, nous sommes en mesure d'identifier les domaines dans lesquels des gains d'efficacité supplémentaires pourraient être réalisés et d'identifier les moyens de réduire les prélèvements sur l'environnement. Cette surveillance montre que nos activités n'ont pas d'incidence sur la qualité de l'eau pour les autres utilisateurs.



Bonne gestion de l'eau

Suite

Performances 2024

En 2024, Endeavour était en conformité avec ses permis d'utilisation de l'eau pour l'ensemble de ses activités. Au cours de l'année, nous avons mis en service nos deux projets de croissance, l'usine de traitement de Lafigué et l'usine BIOX® à Sabodala-Massawa. Ces deux projets, conjugués à l'augmentation du débit à lty et à la hausse de la consommation d'eau à lty liée à l'exploitation de l'usine ReCYN, ont fait augmenter notre prélèvement d'eau annuel de 10 650 mégalitres (ML) en 2023 à 13 044 ML en 2024. Cela équivaut à une intensité de prélèvement d'eau de 0,012 ML par once d'or produite pour 2024, soit une légère augmentation par rapport à 2023.

Nous avons réutilisé ou recyclé 19 361 ML d'eau, avec un taux d'efficacité moyen de réutilisation et de recyclage de l'eau du Groupe de 60 %, ce qui est inférieur à notre objectif de 70 %. Pour 2025, nous maintenons notre objectif d'une moyenne de 70 % dans l'ensemble du Groupe pour le recyclage et la réutilisation de l'eau et nous redoublerons d'efforts pour atteindre cet objectif.

Notre consommation totale d'eau s'est élevée à 12 983 ML en 2024, contre 10 578 ML en 2023.

Sur le terrain, les efforts physiques visant à réduire l'impact de l'eau et à atteindre notre objectif de 70 % de taux de recyclage en 2024 ont notamment consisté à mettre davantage l'accent sur le recyclage de l'eau au niveau de chaque actif. Un certain nombre de projets sont en cours à cet égard :

- Amélioration de l'efficacité et du recyclage de l'eau à l'usine de traitement de Lafigué afin d'intégrer les enseignements tirés depuis la finalisation de la conception de l'usine.
- Modernisation du système de recyclage de l'eau de Sabodala-Massawa pour l'ISR de l'usine de traitement.
- Amélioration de l'infrastructure de recyclage de l'eau à Mana pour mieux utiliser les flux d'assèchement.

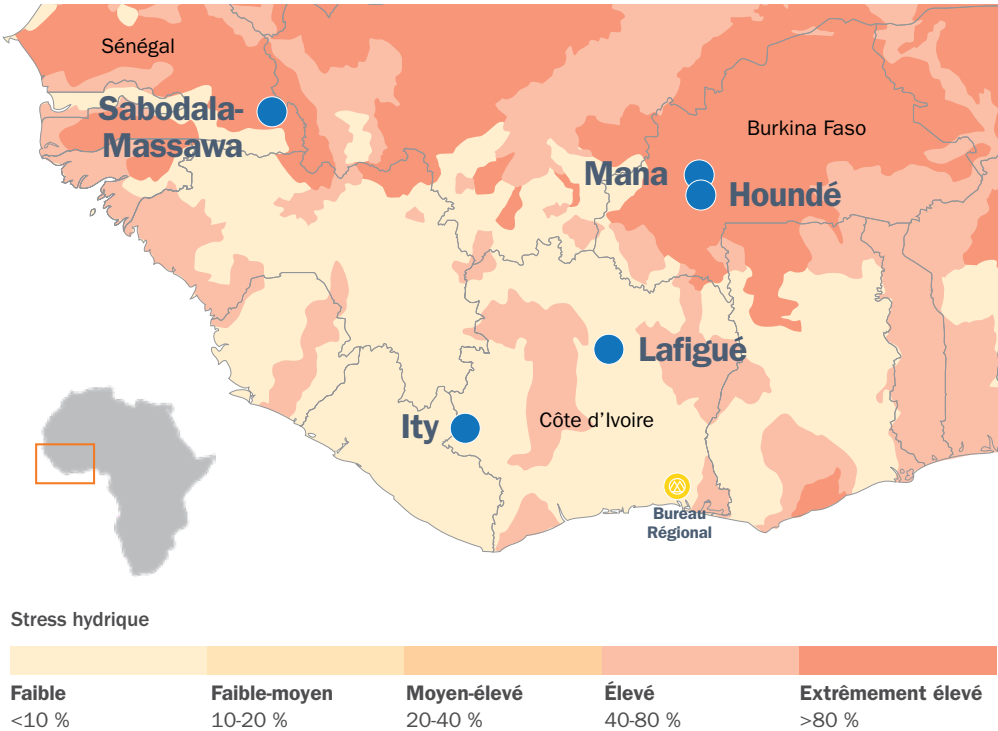
Projets communautaires dans le domaine de l'eau

Dans le domaine de l'eau, notre dialogue avec les communautés est guidé par notre processus EIES mené pendant la phase de conception des sites miniers. Lors de la conception des installations communautaires d'approvisionnement en eau, le département des performances sociales tient compte d'un certain nombre de paramètres, tels que la réduction de la distance entre les points d'eau et les communautés et la mise en place de systèmes solaires à l'épreuve du temps.

En 2024, les équipes de performance sociale de nos sites ont collaboré avec les membres des communautés pour identifier et mettre en œuvre des projets qui amélioreraient l'accès

à l'eau des communautés. En collaboration avec nos sous-traitants, nos fournisseurs et le Fonds minier de développement local, un total de 4,2 millions de dollars a été investi dans des projets communautaires d'approvisionnement en eau. Le Fonds minier de développement local a notamment investi 3,4 millions de dollars dans la zone de notre mine d'lty pour la construction d'un château d'eau destiné à améliorer l'approvisionnement en eau de huit villages, soit une population d'environ 22 000 personnes/ménages. Cette action s'est accompagnée de la réalisation de nouveaux forages , de la remise en état d'un certain nombre de pompes à eau manuelles et de l'installation de plusieurs nouvelles pompes fonctionnant à l'énergie solaire.

Carte du stress hydrique de référence



Prélèvement total d'eau pour utilisation

13 046ML

2024	13 046
2023	10 650
2022	14 198

Intensité de retrait or produit

0,0118ML/OZ

2024	0,0118
2023	0,0099
2022	0,0105

Eau consommée

7 013ML

2024	7 013
2023	7 573
2022	9 728

Eau réutilisée et recyclée

19 362ML

2024	19 362
2023	17 638
2022	18 463

Eau réutilisée et recyclée en % des prélèvements + réutilisée

60%

2024	60 %
2023	62 %
2022	57 %

Gestion des déchets

Comment gérons-nous cet enjeu ? Gestion des déchets

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons nos déchets, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 303
- SASB EM-MM-140
- RGMP 10 Eau, énergie et changement climatique
- Principes 7 et 8 du Pacte mondial des Nations unies – Environnement
- ODD 6 Eau propre et assainissement



L'exploitation minière génère divers flux de déchets – des résidus et des stériles aux déchets domestiques et aux déchets non liés au traitement – qui doivent être gérés avec soin pour éviter tout risque ou dommage pour les personnes et l'environnement. Nous nous efforçons de réduire le volume des déchets provenant de nos activités et d'éliminer de manière responsable les déchets que nous produisons.

Résidus

Notre approche de la gestion des résidus est fondée sur le principe de l'absence de nuisance

(« Zéro dommage ») et régie par la Politique du Groupe en matière de résidus. Nous soutenons l'Initiative Investisseurs pour la sécurité des mines et des résidus miniers, et publions chaque année sur notre site web des informations sur nos installations de stockage des résidus (ISR).

Nous disposons actuellement de six installations de stockage de résidus (ISR) en service, deux installations dans notre mine d'Ity, une dans chacune de nos autres mines et nous avons une ISR inactive en amont dans notre projet de développement de Kalana. En termes de méthode de construction, nous avons deux ISR en amont, une installation en amont à Sabodala-Massawa, qui a été construite en 2009, et une ISR de construction mixte à Mana, où les phases 1-3 étaient en amont tandis que la phase 4 est en aval et la phase 5 est un modèle sur l'axe longitudinal modifié. Les autres ISR sont en aval.

Toutes nos ISR sont conçues de manière prudente par des consultants en conception de renommée internationale, avec de faibles hauteurs de remblais.

Nous prenons la sécurité des ISR au sérieux et menons régulièrement des audits internes et externes à plusieurs niveaux pour contrôler, mesurer et évaluer l'efficacité et la sécurité de nos ISR. Les conclusions des audits sont régulièrement communiquées aux équipes des sites, à la direction générale et au Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité THS.

La sécurité des ISR fait également partie du processus d'amélioration continue, avec des technologies telles que la surveillance par satellite de la stabilité des ISR, les drones et les caméras à intelligence artificielle, qui sont intégrées au fur et à mesure qu'elles arrivent à maturité, parallèlement à des méthodes et technologies éprouvées telles que la surveillance de la nappe phréatique par piézomètre, les inspections régulières et la surveillance par sondage.

En 2024, nous avons entrepris des examens externes indépendants dans tous nos ISR actifs, y compris un audit indépendant de notre conformité

avec le Code international de gestion du cyanure (CIGC). Ces examens n'ont pas mis en évidence de problème grave.

Pour 2025, nous prévoyons des examens externes indépendants comprenant un examen formel de la sécurité des barrages de style canadien pour nos mines d'Ity, de Houndé et de Mana par des consultants en résidus de réputation internationale qui ne sont pas affiliés aux examens précédents, à l'ingénieur actuel du dossier ou aux concepteurs des installations respectives. Il s'agit d'apporter un regard neuf pour mener à bien une analyse détaillée de la conception, de l'exploitation et de la gouvernance des installations, et c'est un élément important de l'assurance donnée par le régulateur canadien de la sécurité des ISR au Canada.

En 2024, nous avons produit 28,8 millions de tonnes de résidus. Pour réduire le risque lié aux résidus, nous continuons d'étudier le potentiel de dépôt de résidus dans la fosse sur notre site de Sabodala-Massawa, et nous communiquons à ce sujet avec nos principales communautés et les autorités nationales.

Cyanure

Nous utilisons du cyanure dans le cadre de nos opérations de traitement de l'or. Le cyanure nécessite une manipulation spéciale pour réduire le risque de déversement dans la nature ou dans l'environnement. Nous dispensons une formation à la manipulation sûre du cyanure à tous nos collaborateurs et sous-traitants qui manipulent régulièrement du cyanure. Nos normes et procédures sont alignées sur celles du Code international de gestion du cyanure (CIGC), et nous sommes audités par des tiers indépendants selon les normes du CIGC.

Tous nos résidus ont fait l'objet d'un audit en 2022 par rapport à ce code, et des plans d'action ont été élaborés en vue d'une mise en œuvre de leurs recommandations en 2023. Nous n'avons enregistré aucun déversement ou incident environnemental significatif impliquant du cyanure en 2023.

Déchets dangereux

Bien que les résidus constituent notre principal flux de déchets dangereux, nous produisons également une petite partie des déchets dangereux sur le site, principalement sous la forme de lampes fluorescentes, d'huiles usées et de solvants, ainsi que de déchets provenant de nos laboratoires et de nos analyses. Dans la mesure du possible, nous recyclons ou réutilisons ces déchets ou les éliminons conformément aux bonnes pratiques internationales et à la législation nationale.

Déchets non-dangereux

Nous nous efforçons de minimiser notre incidence sur l'environnement en réduisant le volume des déchets que nous produisons sur le site ainsi que la quantité de déchets envoyés à la décharge ou à l'incinération. Le flux de déchets généraux le plus important en termes de volume est celui des stériles et des déblais. Ceux-ci sont éliminés dans des halles soigneusement aménagées.

Le recyclage et la réutilisation sont nos options préférées pour la gestion des déchets. Chaque site dispose d'un centre de tri des déchets dédié et travaille avec des entreprises de recyclage agréées par le Gouvernement. Les autres déchets non dangereux que nous produisons comprennent les déchets de cuisine et de bureau provenant de la cantine et des bâtiments administratifs.

À Sabodala-Massawa, en raison de son emplacement, la mine utilise des matériaux compostables pour la terre végétale et les activités de réhabilitation. Lorsque nous le pouvons, nous donnons des déchets compostables pour soutenir nos communautés d'accueil. Par exemple, dans nos mines d'Ity, de Houndé et de Mana, nous donnons les matières compostables à des coopératives communautaires locales qui ont des fermes d'élevage, comme les éleveurs de porcs.



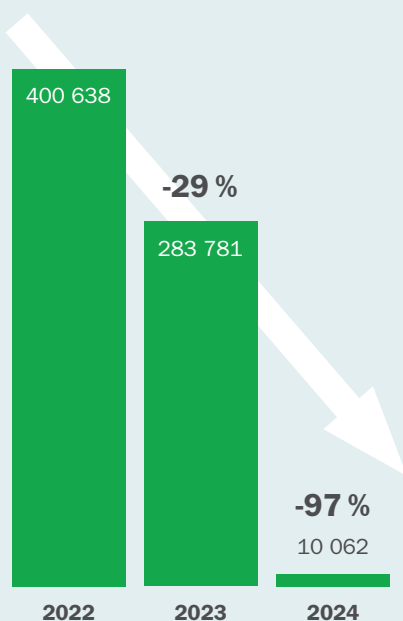
INFORMATIONS ANNUELLES SUR LES ISR

Cliquez ici pour en savoir plus sur notre site web

Lutte contre la pollution plastique

La pollution plastique est un fléau qui affecte nos communautés d'accueil, nuisant à l'environnement et à la santé humaine. Pour y remédier, nous mettons en œuvre notre stratégie « Vers le zéro plastique », qui comprend une série d'actions sur nos sites et dans nos communautés d'accueil.

Réduction du plastique – consommation de bouteilles d'eau à usage unique



Réduction des plastiques à usage unique sur site

En 2022, nous avons identifié les bouteilles d'eau en plastique à usage unique comme l'un des principaux facteurs de notre consommation de plastique à usage unique et nous avons décidé de réduire notre consommation à presque zéro. Nous avons mis en place un objectif intermédiaire de réduction de 50 % pour 2023. Comme nous n'avons obtenu qu'une réduction de 29 %, nous avons redoublé d'efforts en 2024, déterminés à atteindre notre objectif de réduction de 70 % par rapport à 2022, l'année de référence.

Au cours de l'année, nous avons mis en place un Groupe de travail mensuel sur le plastique afin d'assurer la mise en œuvre de la stratégie, amélioré l'accès à l'eau potable grâce à des fontaines et des distributeurs d'eau sur tous nos sites, renforcé le contrôle et l'analyse de l'eau, distribué des bouteilles d'eau isothermes aux collaborateurs, interdit les bouteilles d'eau en plastique à usage unique dans nos bureaux et mené des campagnes de sensibilisation mensuelles. Cet effort concerté a abouti à une réduction remarquable de 97 % des bouteilles d'eau en plastique à usage unique sur l'ensemble de nos sites par rapport à la base de référence, dépassant ainsi notre objectif ambitieux de 70 %.

Pour 2025, nous viserons à maintenir une réduction d'au moins 95 % par rapport à notre niveau de référence et nous nous efforcerons d'éliminer les sachets d'eau en plastique dans nos mines de Lafigué, Houndé et Mana.

Améliorer la sensibilisation de la communauté et les efforts de recyclage

Pour lutter contre la pollution plastique dans nos communautés d'accueil, nous nous concentrons sur des initiatives de nettoyage communautaire, connues sous le nom de « Opération Ville Propre », sur l'éducation des jeunes et le dialogue et sur l'exploration de solutions de recyclage innovantes.



Pour marquer la Journée mondiale des sacs en plastique, le 3 juillet 2024, nous avons organisé une « Opération Ville Propre » à l'échelle du Groupe, au cours de laquelle des équipes de nos 10 sites et bureaux se sont rendues dans les communautés pour ramasser les déchets et sensibiliser à la nécessité de jeter les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la Fondation Endeavour a lancé cette année le programme « Learning Goes Green » (L'apprentissage se met au vert) dans 11 écoles primaires et secondaires, en collaboration avec deux organisations locales de renom. Cette campagne visait à sensibiliser les élèves et les enseignants à la réduction des déchets plastiques, au recyclage et à l'élimination responsable. Ce fut un grand succès : plus de 5 500 élèves et 20 enseignants ont appris l'importance de la réduction des déchets plastiques et des pratiques responsables de gestion des déchets. Ce dialogue généralisé a eu un effet d'entraînement, les élèves partageant leurs nouvelles connaissances avec leurs familles. En outre, 26 grandes poubelles ont été distribuées afin d'apporter un soutien pratique et d'encourager un environnement d'apprentissage plus propre et plus sain. La Fondation prévoit de déployer cette campagne au Burkina Faso au cours de l'année 2025.

Explorer des solutions de recyclage innovantes

Le recyclage innovant des déchets plastiques, tel que les centres de recyclage communautaires ou les partenariats avec les entreprises de recyclage locales, est la clé d'une solution durable et à long terme.

Nous encourageons l'entrepreneuriat local en renforçant les capacités de gestion des déchets plastiques. À Zouan Hounien et Sabodala, nous formons et dotons les sous-traitants locaux des compétences et des outils dont ils ont besoin pour gérer avec succès des entreprises de gestion des déchets plastiques, en utilisant les équipements simplifiés les plus récents. Cette initiative autonomise les membres de la communauté tout en contribuant à des solutions durables en matière de déchets.

En collaboration avec les parties prenantes, nous avons élaboré un plan global de gestion des déchets et piloté avec succès une plateforme de tri des déchets dans nouveau village de Sabodala, améliorant ainsi la chaîne de valeur de la gestion locale des déchets.

Nous avons lancé des études de faisabilité pour des projets innovants de valorisation des déchets plastiques dans nos mines d'Ity et de Houndé et dans le cadre du projet Assafou, tout en soutenant les projets existants à Zouan Hounien et à Kédougou. Ces initiatives visent à minimiser l'impact environnemental des déchets plastiques en explorant des modèles économiques circulaires.



Innovation et technologie

Plus d'informations à la page 23

Planification des fermetures

Comment gérons-nous cet enjeu ?

Planification des fermetures

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons nos plans de fermeture, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 304
- SASB EM-MM-160
- RGMP 9 Biodiversité, utilisation des sols et fermeture des mines
- Principes 7 et 8 du Pacte mondial des Nations unies – Environnement
- ODD 6 Eau propre et assainissement
- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
- ODD 15 Vie terrestre



La fermeture responsable des mines peut transformer les terres perturbées par les activités minières en opportunités de développement communautaire positif et durable. À l'inverse, une fermeture mal planifiée peut endommager l'environnement de manière permanente, créer des terres improductives, entraver le développement de la communauté et entraîner des charges financières importantes pour les communautés d'accueil.

Le processus de planification intégrée d'Endeavour garantit que la planification de la fermeture est intégrée tout au long du cycle de vie de la mine, depuis la conception jusqu'à la fermeture finale, en passant par la phase opérationnelle. Il est essentiel que nos sites miniers comprennent leur rôle et leurs responsabilités dans le processus de planification intégrée de fermeture. Pour ce faire, nous disposons d'une matrice RACI (Responsable, Acteur, Consulté, et Informé) qui définit clairement les rôles, les obligations et les responsabilités de toutes les parties prenantes internes en matière de fermeture et de réhabilitation.

Nous avons mis à jour la matrice RACI au cours de l'année 2024 et avons organisé une formation dans nos quatre mines. Nous prévoyons de faire de même à Lafigué en 2025. La formation a eu un effet positif sur le processus de reporting trimestriel des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles (Asset Retirement Obligation, ARO), en améliorant de manière significative à la fois la rapidité et la qualité des données fournies.

Tous nos sites ont mis en place des plans de fermeture des mines dans le cadre de nos obligations réglementaires. L'obligation de mise hors service d'actifs (ARO) est un passif interne pour les sites, qui doivent démanteler et restaurer les impacts environnementaux après l'arrêt de l'exploitation minière.

Pour s'assurer que les ARO sont à jour et reflètent l'état du site, le modèle ARO est révisé en collaboration avec les équipes du site. Un personnel responsable et qualifié fournit des



mis à jour qui sont incorporées dans le modèle ARO, prenant en considération les éléments suivants :

- Travaux de réhabilitation terminés.
- Nouvelles infrastructures et perturbations des sols.
- Travaux de démolition entrepris.
- Changements dans le plan de réhabilitation tels que changement de méthodologie, directives réglementaires potentielles.
- Résultats d'études et d'essais.
- Nouvelle législation et/ou nouveaux accords.
- Mise à jour des taux unitaires sur la base des hypothèses économiques actuelles.

En 2024, afin d'améliorer encore notre gestion des ARO, nous sommes passés d'un examen annuel à un processus d'examen et de mise à jour trimestriel. Cette approche anticipatoire garantit que le modèle ARO est continuellement mis à jour pour refléter les changements dans les passifs de réhabilitation et de démantèlement. Une mise à jour trimestrielle offre les avantages suivants :

- Alerte précoce pour les provisions financières à constituer : la direction reçoit en temps utile des informations sur les changements potentiels dans les passifs de démantèlement et de restauration.
- Amélioration de la précision : des mises à jour plus fréquentes réduisent la probabilité de sous-estimer le passif environnemental.
- Confiance accrue : des mises à jour permanentes permettent de s'assurer que les sites gèrent leurs obligations environnementales et se préparent de manière adéquate à la fermeture du site.

Chaque trimestre, les équipes du site valident et fournissent des mises à jour sur :

- Données sur les perturbations.
- Infrastructures nouvelles ou démolies.
- Travaux de réhabilitation achevés.

Dans la mesure du possible, nos sites s'engagent dans des activités de réhabilitation simultanées afin de minimiser l'incidence sur l'environnement.

Planification des fermetures

Suite

Les principales perturbations prises en compte dans l'ORA 2024 sont les suivantes :				
Sabodala-Massawa - L'usine BIOX®entrée en phase opérationnelle au cours de l'année, avec le début de la production commerciale démarré le 1er août. - Construction d'une centrale solaire. - Augmentation de l'empreinte des perturbations dans la zone centrale de Massawa, la zone nord de Massawa, les puits de Niakafiri-Est et les décharges de Kiesta C et Kiesta Rompad. - Réhabilitation simultanée de 17 hectares dans les décharges de Sabodala, Niakafiri et Sofia Main.	Mine Ity - Les nouvelles infrastructures comprennent un nouveau bureau pour SMS, l'un de nos sous-traitants miniers, un nouvel héliport et une nouvelle piste d'atterrissage. - Perturbations dues à la construction des décharges Verse Daapleau et Le Plaque, ainsi que de la fosse associée. - Remise en état simultanée de sept hectares du talus nord de l'ISR1 (mesures de contrôle de l'érosion et de la poussière).	Mine de Lafigué - La mine est entrée en phase opérationnelle au cours de l'année, avec le début de la production commerciale déclaré le 1er août. - Des perturbations liées principalement à la construction de l'installation de stockage de résidus miniers, de l'infrastructure de soutien et de l'usine de traitement. - L'ARO a été mis à jour pour inclure la surveillance après fermeture.	Mine de Houndé - Perturbations dues à la construction des décharges 1 et 2 de Kari Pump South, de la décharge de Kari West et au reclassement de la fosse de Kari Northeast (zone remblayée de 8,28 ha avec 1,7 million de BCM de déchets dans les décharges). - Réhabilitation progressive de deux hectares à la décharge de Kari Pump. - Soumission aux autorités réglementaires d'un plan de fermeture LoM pour Houndé Gold Operations (HGO) et Bouéré Gold Operations (BDGO).	Mine de Mana - Il n'y a pas de perturbation significative des terres, car l'exploitation est axée sur l'extraction souterraine. - Plantation de compensation, conformément à la convention signée avec la Direction provinciale de l'environnement de Balé, le département local de l'environnement et les communautés. - Soumission d'un plan de fermeture LoM aux autorités réglementaires.

Performances 2024

En 2024, 26 hectares de terres perturbées ont été réhabilités dans l'ensemble de nos sites, ce qui représente une diminution par rapport à 2023. Pour 2025, nous avons fixé un objectif de 150 hectares pour le Groupe.

Hectares	2023	2024
Mine Sabodala-Massawa	25	17
Mine de Houndé	13	2
Mine de Mana	39	–
Mine Ity	9	7
Mine de Lafigué	–	–
Total	84	26

L'ARO consolidé du Groupe Endeavour pour l'exercice 2024 s'élève à 119,5 millions de dollars. Des garanties financières, notamment des comptes séquestres, des garanties bancaires et des provisions comptables, sont maintenues pour satisfaire aux obligations de fermeture conformément aux réglementations des pays dans lesquels Endeavour opère. La société continue de veiller à ce que les provisions dotées pour l'ARO soient estimées avec précision et gérées en temps utile.

Grâce à ces efforts, Endeavour vise à gérer efficacement ses obligations de fermeture tout en réduisant les risques financiers et en garantissant des pratiques environnementales durables.

Mises à jour réglementaires

En Côte d'Ivoire, en 2024, un projet de nouveau code minier a été soumis aux parties prenantes pour examen et commentaires, bien qu'aucun projet de décret d'application n'ait été fourni. Le projet actuel du nouveau code minier n'affecte pas les estimations de coûts de nos plans de réhabilitation et de fermeture.

Au Burkina Faso, un nouveau code minier, la LOI N° 016-2024, a été promulgué le 18 juillet 2024, remplaçant le code minier de 2015.

Les principales différences entre le nouveau code minier et le précédent en ce qui concerne la réhabilitation et la fermeture des mines sont les suivantes :

- Une nouvelle disposition établit un lien entre les règlements relatifs à la réhabilitation des mines et les normes de santé et de sécurité des travailleurs, ainsi que le bien-être des populations touchées.
- Le fonds de réhabilitation et de fermeture des mines est désormais géré par le Trésor public et plus par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et n'est plus détenu sur un compte fiduciaire.
- Les pénalités pour non-respect des règles de réhabilitation et de fermeture des mines sont passées de 25 millions de FCFA à 50 millions de FCFA.

ÉVALUATION TNFD 2024

Dans cette section

- 79 Introduction
- 82 Gouvernance
- 85 Stratégie
- 89 Gestion des risques et des impacts
- 90 Indicateurs et objectifs
- 91 Évaluation LEAP
 - 92 - Localiser
 - 94 - Évaluer
 - 96 - Analyser
 - 98 - Préparer

Introduction

Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, TNFD) est une initiative mondiale à caractère scientifique menée par des institutions liées au marché financier et soutenue par des institutions gouvernementales. Ce groupe de travail a élaboré un ensemble de recommandations et d'orientations en matière d'information qui encouragent et permettent aux entreprises d'évaluer, de signaler et d'agir sur leurs dépendances, leurs impacts, leurs risques et leurs opportunités liés à la nature. L'objectif principal est de détourner les flux financiers mondiaux des activités négatives pour la nature en vue de les réorienter vers des activités positives pour la nature.

Les recommandations d'information du TNFD s'articulent autour de quatre piliers : Gouvernance, Stratégie, Gestion des Risques et des Impacts, et Indicateurs et Objectifs. Pour faciliter l'établissement des informations à fournir, le groupe de travail a élaboré une approche intégrée pour l'identification et l'évaluation des questions liées à la nature, appelée approche LEAP (Locate, Evaluate, Assess, Prepare – Localiser, Évaluer, Analyser, Préparer).

En 2023, Endeavour a commencé à s'engager dans la voie du TNFD en entreprenant sa première analyse des écarts par rapport aux recommandations du TNFD, l'objectif étant de comprendre si le Groupe était prêt à rendre compte des informations demandées et à identifier les écarts qu'il devait combler afin de rendre un rapport complet. Les résultats de l'analyse des écarts ont orienté le travail que nous avons entrepris tout au long de l'année 2024 pour préparer cette première évaluation établie à la lumière des exigences TNFD dans notre rapport de développement durable 2024.

En préparant notre première publication dans le cadre des recommandations TNFD, nous visons à fournir un compte rendu transparent de la manière dont nos activités interagissent avec la nature et à décrire les mesures que nous prenons pour réduire nos impacts et nos risques et maximiser nos opportunités. En adoptant les recommandations du TNFD, nous démontrons notre engagement à figurer parmi les leaders dans la mise en œuvre de pratiques minières durables et à contribuer de manière positive à la nature.



Activités d'alignement sur le TNFD à ce jour

2023

- > Première analyse des écarts

2024

- > Formation interne et sessions de collaboration avec des conseillers externes.
- > Séances d'explication du TNFD pour le Conseil d'administration et l'équipe de direction.
- > Ateliers au niveau du site à Sabodala-Massawa et Ity pour identifier les risques et les opportunités ayant un impact direct (DIRO).
- > Élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique liée à la biodiversité achevée.
- > Évaluation des impacts résiduels sur la biodiversité à Sabodala-Massawa et Ity.
- > Aménagement du territoire, évaluation des services écosystémiques à Sabodala-Massawa et Ity.

2025

- > Publication prévue du premier rapport conforme au TNFD.
- > DIRO à Mana, Houndé, Lafigué.
- > Élargissement de l'évaluation LEAP pour prendre en compte d'autres éléments de notre fonctionnement.
- > Affiner et approfondir notre compréhension des DIRO à Ity et Sabodala-Massawa.
- > e_DNA : données sur la biodiversité.
- > Elaboration d'une stratégie d'adaptation au climat pour Ity et Sabodala-Massawa.

Introduction

Suite

Périmètre de notre évaluation

Le périmètre de notre évaluation TNFD 2024 englobe tous les aspects de nos activités directes en Afrique de l'Ouest. Nos activités s'étendent sur plusieurs sites en Afrique de l'Ouest, notamment les mines d'Ity et de Lafigué en Côte d'Ivoire, le complexe de Sabodala-Massawa au Sénégal et les mines de Houndé et de Mana au Burkina Faso (voir page 3). En outre, notre bureau régional est situé à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Conformément aux recommandations du TNFD pour le secteur des métaux et des mines, nous considérons nos activités directes comme la partie la plus importante de la chaîne de valeur et donc prioritaires en ce qui concerne l'évaluation. Dans nos prochains rapports, nous étendrons notre évaluation pour inclure à la fois notre chaîne d'approvisionnement et l'utilisation en aval de notre produit, à mesure que nous gagnerons en expérience et en maturité.

Echéances

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons aligné les échéances considérés sur ceux utilisés dans notre processus plus large de gestion des risques ESG afin de garantir l'intégration des risques liés à la nature avec les risques commerciaux plus larges. Nous reconnaissons que certains de ces thèmes peuvent avoir un impact immédiat, tandis que d'autres pourraient ne prendre de l'ampleur qu'à plus long terme. Dans le cadre de l'évaluation LEAP, nous avons pris en compte les échéances à court terme (fin 2025 / 1 à 5 ans après le début des activités), à moyen terme (fin 2028 / 5 ans avant la fin de la durée de vie de la mine) et à long terme (2033 / fin de la durée de vie de la mine) au cours du processus d'identification des risques.



Introduction

Suite

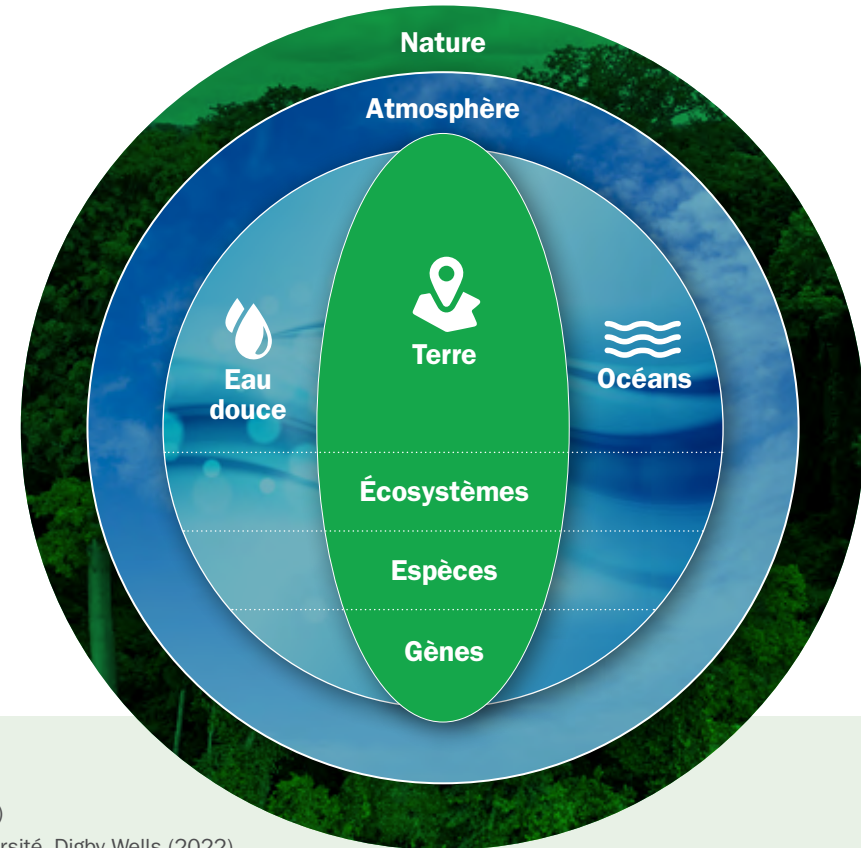
Éléments de la nature pris en compte

Le TNFD définit la nature comme l'ensemble des éléments du monde naturel, en mettant l'accent sur la diversité des organismes vivants, y compris les êtres humains, et sur leurs interactions les uns avec les autres et avec leur environnement.

À ce stade de notre parcours vers l'adoption des normes TNFD, nous nous sommes d'abord concentrés sur la biodiversité, bien que nous ayons pris en compte d'autres éléments de la nature lorsque cela s'avérerait nécessaire au cours de l'évaluation.

La biodiversité constitue une composante fondamentale et intrinsèque de la nature, soutenant le fonctionnement des écosystèmes ainsi que les services écosystémiques. C'est pour cette raison qu'elle occupe une place centrale dans cette évaluation..

Il est essentiel d'enrayer la perte de biodiversité et de la mettre sur la voie de la reconstitution si l'on veut que les écosystèmes soient productifs, résilients et capables de s'adapter. Compte tenu de l'interdépendance entre la biodiversité et les autres éléments de la nature tels que l'eau douce, nous avons inclus des impacts plus larges lorsqu'ils ont été identifiés. Une évaluation plus globale sera élaborée dans les années à venir, sur la base de l'évaluation de la double matérialité de 2024, qui a identifié la biodiversité, l'eau, le climat et les déchets comme étant nos thèmes environnementaux les plus importants.



Approche et sources de données

Tout au long de l'évaluation du TNFD, nous avons suivi les bonnes pratiques disponibles, y compris l'approche LEAP du TNFD, les recommandations qui accompagnent l'outil d'évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT) et d'autres documents d'orientation pertinents. L'évaluation a été menée par notre équipe ESG qui l'a coordonnée avec nos équipes de gestion des sites, nos équipes d'approvisionnement et nos experts techniques.

Une grande partie de notre évaluation s'est appuyée sur les évaluations antérieures de la biodiversité et de l'environnement, complétées par une formation virtuelle et des ateliers TNFD sur chacun des sites prioritaires. Pour garantir une évaluation complète et précise, nous avons intégré une variété de sources de données et d'outils analytiques internes et externes.

Données et rapports internes :

- Politique de la biodiversité (2024)
- Stratégie pour la biodiversité (2022)
- Analyse de la situation de la biodiversité, Digby Wells (2022)
- Manuel de données ESG 2022
- Tableaux de classification des incidents environnementaux
- Système de gestion des risques du Groupe et lignes directrices (2022)
- Plans d'action en faveur de la biodiversité au niveau des sites
- Document d'orientation du Groupe sur la gestion de la biodiversité
- Rapport du Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (2023)
- Fiche d'information sur la gestion de l'eau
- Fiche d'information sur la gestion de la biodiversité

Données externes :

- Exploration des opportunités, des risques et de l'exposition du capital naturel (ENCORE)
- Outil d'évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT)

Gouvernance

a) Décrire la surveillance exercée par le Conseil d'administration sur les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature

Notre Conseil d'administration s'engage pleinement en faveur de pratiques minières responsables. Nous reconnaissons que la prise en compte des risques liés à la nature, notamment la perte de biodiversité, le changement climatique et la gestion de l'eau, est importante pour notre activité et pour la durabilité de manière générale.

Le Conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la prise en compte des impacts, dépendances, risques et opportunités importants liés à la nature. Pour surveiller l'évolution de ces éléments, le Conseil d'administration est soutenu par le Comité ESG, le Comité technique de santé et de sécurité au travail et le Comité d'audit et de gestion des risques. Les thèmes liés à la nature font l'objet de discussions trimestrielles.

Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité ESG et du Comité technique de santé et de sécurité au travail, participe activement à l'examen et à l'orientation de la stratégie globale de l'entreprise et des politiques clés qui traitent des risques et des opportunités liés à la nature, en particulier la Politique en matière de biodiversité, la Politique de l'eau et la Politique environnementale, en veillant à ce qu'elles soient mises en œuvre de manière efficace. Il s'agit notamment d'examiner nos dispositifs de gestion des risques, nos budgets annuels et nos plans de gestion au regard des thèmes liés à la nature qui ont été identifiés. Les questions liées à la nature sont prises en compte, au même titre que les autres risques, lorsque le Conseil d'administration fixe les objectifs de l'entreprise et évalue ses performances.

Le Comité ESG rapporte spécifiquement au Conseil d'administration sur les questions liées à la nature au moins deux fois par an. Ces mises à jour ont lieu au début de l'année, lorsque les objectifs sont fixés, et au milieu de l'année, lorsque les progrès réalisés par rapport à ces objectifs sont examinés. Le Conseil d'administration est également informé immédiatement de toute préoccupation majeure liée à la nature, ce qui permet un contrôle et une prise de décision rapides. Nous procédons régulièrement à des audits internes et externes pour évaluer l'efficacité de nos systèmes de gestion de l'environnement, qui font l'objet d'un rapport au Conseil d'administration et au Comité technique de santé et de sécurité. En outre, les réunions mensuelles du Groupe de travail sur la santé, la sécurité, la sûreté, l'environnement et les performances sociales servent de cadres pour le partage des mises à jour sur les performances environnementales dans tous les sites, ce qui permet à la direction de rester informée des initiatives en cours dans le domaine de la biodiversité.

Lors des grandes décisions d'investissement, y compris les décaissements, les acquisitions et les sessions, les risques liés au développement durable et à la nature sont identifiés et pris en compte dans la prise de décision.

Comme indiqué à la page 15, les membres de notre Conseil d'administration possèdent un large éventail de compétences, notamment en matière de durabilité et de nature. Notre PDG, Ian Cockerill, est le président fondateur de l'organisation à but non lucratif Leadership for Conservation in Africa.

Nous faisons activement appel à des experts externes pour aider notre Conseil d'administration à superviser les risques liés à la nature. Par exemple, nous travaillons avec des spécialistes

des plans d'action pour la biodiversité (BAP), des évaluations des habitats critiques (CHA), de la gestion de l'eau et de la lutte contre la pollution. En 2024, nous avons notamment chargé des experts d'examiner notre Politique en matière de biodiversité et d'environnement au regard des normes TNFD et de dispenser une formation ciblée à nos équipes ESG et à notre Conseil d'administration. Ce type d'actions permet de s'assurer que nos stratégies suivent les bonnes pratiques et les normes réglementaires internationales.

b) Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature.

Endeavour a mis en place une structure de gouvernance solide pour s'assurer que les risques, les dépendances, les effets et les opportunités concernant la nature sont gérés efficacement tout au long de sa chaîne de valeur. Notre équipe de direction joue un rôle central dans ce processus, en veillant à ce qu'il reste en parfaite adéquation avec nos objectifs stratégiques et en soutenant le Conseil d'Administration dans sa supervision des questions de durabilité environnementale.

Au niveau de la direction générale, le Comité de pilotage (SteerCo) ESG joue un rôle essentiel dans la supervision de l'exécution de notre stratégie ESG, notamment en ce qui concerne les questions liées à la nature. Composé de cadres supérieurs tels que le PDG, le Directeur financier, la Vice-présidente exécutive en charge des Opérations et de l'ESG, ce comité veille à ce que tous les risques liés à la biodiversité et à la nature soient intégrés dans le cadre ESG plus large de l'entreprise. Notre équipe de direction travaille en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration et le Comité ESG et le Comité

technique sécurité et santé afin de s'assurer que les risques liés à la nature sont pris en compte dans tous les processus de prise de décision stratégique.

Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux en matière de biodiversité et d'environnement, qui s'inscrivent dans la droite ligne de notre engagement à l'égard des normes TNFD et des Principes de l'exploitation minière responsable de l'or. Ces objectifs sont examinés chaque année par le Conseil d'administration et les progrès réalisés sont contrôlés deux fois par an. Notre plan d'intéressement à long terme pour les cadres (LTIP) comprend des indicateurs de performance liés à la nature afin de s'assurer que nos cadres supérieurs sont directement responsables de la réalisation de nos objectifs environnementaux. Ces objectifs, qui comprennent la conservation de la biodiversité et la réduction des émissions, sont revus chaque année afin de garantir leur cohérence avec nos objectifs stratégiques. Les progrès réalisés par rapport à ces objectifs sont communiqués chaque année au Conseil d'administration et aux parties prenantes externes, ce qui renforce notre engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité en ce qui concerne les performances liées à la nature.

L'attribution des responsabilités liées à la nature au niveau de chaque site est clairement définie et mise en œuvre par le biais de nos plans d'action en faveur de la biodiversité (BAP) et de nos plans de gestion de la biodiversité (BMP). Ces plans décrivent les rôles et les responsabilités des principaux postes de direction, notamment les responsables de l'environnement, les responsables de la fermeture et les directeurs généraux. Ces responsables sont chargés de mettre en œuvre des mesures d'atténuation selon la hiérarchie des mesures d'atténuation, notamment l'évitement, la minimisation, la

Gouvernance

Suite

restauration et les compensations, et de veiller à ce que nous atteignons nos objectifs en matière de biodiversité dans toutes nos activités.

Les risques liés à la nature sont intégrés dans tous les aspects de notre planification d'entreprise et de nos processus opérationnels. Nous procédons fréquemment à des évaluations des risques spécifiques à nos sites afin de garantir que les préoccupations en matière de biodiversité et d'environnement sont prises en compte dans les activités quotidiennes et ces évaluations sont consignées dans les rapports environnementaux. Ces risques comprennent les risques physiques transitoires et les risques systémiques.

Ce processus est coordonné par la direction de chaque site, qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe chargée de la santé, sécurité et environnement afin de mettre en œuvre des solutions basées sur la nature qui renforcent la résilience de celle-ci. Le rôle de l'équipe de direction va au-delà de la gestion opérationnelle ; elle veille à ce que les risques liés à la nature soient communiqués à toutes les parties prenantes concernées, tant en interne qu'en externe, dans le cadre de notre engagement permanent en faveur de la transparence. Nous communiquons par exemple avec les communautés locales, les universités et les autorités dans le cadre des plans d'action en faveur de la biodiversité que nous avons élaborés pour la gestion des habitats des chimpanzés à Sabodala-Massawa et pour la gestion des espèces de poissons endémiques de la rivière Cavally dans le cadre du projet Ity.

c) Décrire les politiques de l'entreprise en matière de droits de l'homme, ses activités de collaboration et la supervision exercée par le Conseil d'administration, en ce qui concerne les populations autochtones, les communautés locales et les autres parties prenantes, dans le cadre de l'évaluation par l'entreprise des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature, et de la réponse apportée à ceux-ci.

Chez Endeavour, nous sommes profondément attachés à des pratiques commerciales responsables, conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de gestion de l'environnement. Notre approche de dialogue avec les parties prenantes est conçue pour favoriser des relations solides avec nos communautés d'accueil, les parties prenantes concernées et les autres parties qui font partie intégrante de nos activités. Nous pensons que la collaboration avec ces groupes est essentielle pour comprendre et atténuer les risques et les opportunités liés à la nature que nous rencontrons dans le cadre de nos projets (voir plus d'informations dans le chapitre Nos communautés, pages 49 à 63).

Endeavour cherche à dialoguer de manière significative, transparente et respectueuse avec toutes les parties prenantes, en particulier les communautés locales concernées par ses activités. Grâce à nos politiques en matière de droits de l'homme, à nos mécanismes de résolution des plaintes et à notre engagement en faveur des normes internationales, nous nous assurons que les préoccupations des parties prenantes sont intégrées dans notre stratégie et

nos processus décisionnels, ce qui favorise la durabilité à long terme et une bonne gestion de l'environnement.

Nous veillons à ce que nos activités respectent les Principes de l'extraction responsable de l'or (Responsible Gold Mining Principles, RGMP), qui sont cohérents avec les cadres mondiaux tels que les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des affaires. En outre, notre politique en matière de droits de l'homme met l'accent sur le respect des droits de toutes les parties prenantes, avec une tolérance zéro pour le travail des enfants, l'esclavage ou d'autres violations des droits de l'homme dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous veillons également à ce que notre Politique en matière de biodiversité tienne compte des engagements internationaux, tels que la Convention sur la diversité biologique, ainsi que de l'objectif « Pas de perte nette » (No Net Loss) sur les habitats critiques. Des audits et des contrôles annuels sont effectués pour garantir le respect des exigences RGMP.

La diligence raisonnable en matière de droits de l'homme est intégrée dans nos structures de gouvernance, nos codes de conduite et nos bonnes pratiques. En alliant les évaluations de l'impact environnemental et social (EIES), les mécanismes de résolution des plaintes et les plans de collaboration avec les parties prenantes, nous garantissons que nos entités opérationnelles respectent les droits des communautés locales. Bien que nos évaluations confirment l'absence de populations autochtones dans nos zones d'opération immédiates, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes du consentement préalable, libre et éclairé (CPLE) si des populations autochtones sont identifiées.



L'inclusion du CPLE fait partie de notre cadre éthique. Nous continuons à évaluer nos activités sous l'angle des droits des populations autochtones, en veillant à ce que les futurs projets ou expansions soient conformes à nos normes en matière de droits de l'homme.

Nous nous efforçons également d'adhérer pleinement à l'initiative des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, qui met l'accent sur les droits de l'homme dans les pratiques de sécurité, en veillant à ce que nos activités soient sûres et respectueuses des communautés locales (voir à la page 111).

L'engagement d'Endeavour en faveur de pratiques commerciales éthiques et de la défense des droits s'étend à notre collaboration avec les autorités publiques. Nous n'apportons pas de contributions financières à des entités politiques. Cependant, nous participons activement aux discussions sur les réglementations liées à la nature, les politiques fiscales et les réformes du droit minier par l'intermédiaire des chambres des mines et d'autres associations du secteur en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal.

Étude de cas

Cultiver un avenir vert

LA CONTRIBUTION D'ENDEAVOUR À LA GRANDE MURAILLE VERTE

La désertification constitue une menace importante pour le Sénégal, entraînant la dégradation des sols, la perte de biodiversité, la réduction de la productivité agricole et le déplacement des communautés. Consciente de l'urgence de ce défi, la Fondation Endeavour a rejoint l'initiative de la Grande Muraille Verte, qui vise à lutter contre ces effets en créant une ceinture verte dans la région du Sahel.

Depuis 2022, nous avons investi 500 000 dollars pour planter 150 000 arbres sur 650 hectares, contribuant ainsi à la restauration d'écosystèmes dégradés. Ce projet a bénéficié directement à 12 000 personnes dans cinq villages, améliorant les moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux ressources, à l'amélioration de l'agriculture et à la réduction de la pénurie d'eau. Deux projets d'irrigation fournissent désormais de l'eau à quatre villages, ce qui stimule la productivité agricole et la résilience des communautés. Les communautés locales bénéficient également d'opportunités de revenus grâce à l'exploitation de la paille de foin, ce qui favorise l'autosuffisance économique. En outre, l'amélioration des pratiques agricoles et de l'accès à l'eau a réduit la transhumance (le déplacement saisonnier du bétail entre différentes zones de pâturage), encourageant ainsi l'utilisation durable des terres et minimisant les conflits liés aux ressources.

Cette approche intégrée, qui associe la reforestation à la création de revenus, à l'accès à l'eau et à l'agriculture durable, crée un développement holistique et durable. Nous poursuivrons notre soutien en 2025, en reboisant 350 hectares supplémentaires.

\$0,5m
d'investissement

150 000
Arbres plantés

12 000
Habitants de cinq villages en ont bénéficié



Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique
Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte
**REBOISEMENT
DE 130 HECTARES**
CONVENTION DE PARTENARIAT



Stratégie

a) Décrire les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature à court, moyen et long terme.

Pour des résultats détaillés et les méthodes utilisées pour identifier les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature, consulter les sections Évaluer et Analyser de l'évaluation LEAP dans les tableaux des pages 94 à 97. Les mesures et les indicateurs clés de performance relatifs à ces dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la nature sont présentés dans le tableau 101 (Indicateurs et Objectifs). Les processus et les actions que nous avons mis en place pour répondre aux dépendances, aux impacts, aux risques et aux opportunités importants identifiés sont abordés dans la section « Préparer » ci-dessous.

Effets des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature sur nos activités :

Les principaux risques identifiés au cours des phases Évaluation et Analyse de l'évaluation LEAP sont susceptibles d'avoir un effet sur notre entreprise et nos engagements.

L'Exploitation Artisanale et Semi Mécanisée de l'Or – à proximité de nos sites peut affecter notre capacité à atteindre nos objectifs en matière de biodiversité, tels que l'absence de perte nette d'habitat essentiel, en entraînant un empiètement illégal et la dégradation des zones de conservation. Ce risque peut également poser des problèmes de sécurité et de réputation à notre entreprise.

La pratique d'**agriculture intensive ou non durable** à proximité de nos sites miniers peut entrer en conflit avec nos plans d'utilisation des terres après la fermeture des mines et nos programmes restauration des moyens de

subsistance durable, qui visent à améliorer la biodiversité et les services écosystémiques à proximité de nos sites. Cette augmentation de l'agriculture peut également accroître la pression sur les ressources naturelles et les habitats dont nous dépendons ou sur lesquels nous avons une incidence, comme l'approvisionnement en eau.

À l'avenir, le **changement climatique** pourrait affecter nos objectifs de gestion de la biodiversité en modifiant les habitats et les espèces que nous essayons de conserver ou de restaurer à proximité de nos sites. Il peut également affecter nos activités et notre chaîne de valeur en augmentant l'exposition aux phénomènes climatiques extrêmes, à la pénurie d'eau et à la réglementation sur le carbone.

L'instabilité résultant d'actions telles que le terrorisme pourrait réduire notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie et nos plans d'action en matière de biodiversité, en particulier dans les régions où le risque de **violence** et d'**instabilité** est important. Cela affecterait également nos activités et notre chaîne de valeur en perturbant la chaîne d'approvisionnement, en endommageant l'infrastructure et en mettant en danger le personnel et les sous-traitants.

Les opportunités identifiées au cours du processus LEAP ont un effet positif sur nos activités directes de différentes manières, comme l'amélioration de notre performance environnementale et de la conformité de nos sites par la mise en œuvre de plans d'action en faveur de la biodiversité.

En **intégrant des considérations relatives à la biodiversité** dans la planification, la conception et la fermeture de nos mines, nous pouvons optimiser l'utilisation des ressources naturelles, réduire les déchets et les émissions, et améliorer la productivité et la résilience de nos activités.

Une **gestion environnementale nourrie par une capacité d'anticipation** et de projection peut augmenter la valeur des actifs en garantissant que les sites miniers restent viables et conformes aux réglementations environnementales. Ce type de gestion peut également favoriser une culture de l'innovation et de l'amélioration continue, et créer des opportunités de collaboration et d'apprentissage avec d'autres parties prenantes.

Les opportunités identifiées **renforceraient également notre licence sociale d'exploitation et le dialogue avec les communautés** sur nos sites en respectant et en soutenant les bénéfices tirés de la nature et les besoins des communautés locales. Nous avons également la possibilité d'avoir un effet positif en dehors de notre empreinte en contribuant à la conservation de la biodiversité dans les régions où nous opérons et en investissant dans les zones protégées voisines pour en soutenir la gestion. En mettant en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique fondées sur des approches écosystémiques et des solutions basées sur la nature, nous devrions également pouvoir accroître

la capacité d'adaptation et la résilience de la biodiversité sur nos sites.

Ces actions peuvent également avoir des retombées positives en dehors de nos activités directes et sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Si elles sont bien exploitées, les opportunités identifiées pourraient renforcer notre crédibilité et notre réputation auprès des investisseurs, des régulateurs, des communautés et des autres parties prenantes. Une bonne exploitation des opportunités peut contribuer à garantir l'accès à la terre, aux capitaux et aux marchés, ainsi qu'à éviter ou à réduire les conflits et les litiges à l'avenir.

Conséquences financières et atténuation des risques

Nous n'avons pas encore pleinement évalué l'impact de ces risques et opportunités importants sur la situation financière de l'entreprise. L'intégration des considérations financières fait partie de nos ambitions pour les futures évaluations TNFD.



Stratégie

Suite

c) Décrire la résilience de notre stratégie face aux risques et opportunités liés à la nature.

En tant qu'entreprise, nous sommes parfaitement conscients de l'impact immédiat de nos activités sur la biodiversité locale et nous avons mis en place une stratégie de biodiversité afin de réduire cet impact. À court terme, notre stratégie en matière de biodiversité se concentre sur la réduction de la destruction des habitats et l'atténuation des impacts directs sur la faune et la flore. Cela implique de mettre en œuvre des mesures de conservation sur site et de surveiller étroitement l'impact environnemental des activités en cours. L'accent est mis sur la conformité avec les réglementations et les politiques environnementales existantes ainsi que sur les exigences et les normes légales actuelles. En outre, il est important pour nous de bien comprendre et d'anticiper les changements dans les attentes des consommateurs en matière de pratiques durables.

À COURT TERME

L'augmentation des risques liés à la nature pourrait entraîner une hausse des coûts opérationnels en raison de la nécessité d'une gestion environnementale et de stratégies d'atténuation plus robustes. Il faudrait alors notamment augmenter les dépenses consacrées à la protection de la biodiversité et à la gestion de l'eau. Notre stratégie en matière de biodiversité définit un certain nombre de pratiques minières durables que nous suivrons et qui impliqueront probablement des dépenses financières immédiates pour le respect des normes environnementales et les initiatives de dialogue communautaire. Toutefois, ces investissements pourraient être compensés par le fait qu'ils permettent d'éviter les amendes réglementaires et de maintenir de bonnes relations avec les communautés.

À MOYEN TERME

À moyen terme, notre stratégie en matière de biodiversité met l'accent sur la gestion durable et la réhabilitation des terres. Nous prévoyons de réaliser régulièrement des évaluations de notre incidence sur l'environnement afin de mesurer notre influence sur les écosystèmes locaux et d'adapter notre stratégie en conséquence.

Cette période est cruciale pour établir un équilibre entre les besoins opérationnels et la préservation de l'environnement. Au cours de cette période, nous nous préparons également à d'éventuels changements dans les politiques gouvernementales, y compris un durcissement des réglementations environnementales et le risque de litiges. Cela implique d'investir dans des technologies plus propres, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réduire l'impact environnemental des activités minières.

À moyen et long terme, notre stratégie consiste à adopter une approche de la biodiversité et de la gestion de l'environnement dotée d'une vision prospective qui peut améliorer les performances financières en soutenant la durabilité opérationnelle à long terme. En adhérant à une conduite éthique et à des pratiques durables, nous visons à éviter des passifs importants liés aux dommages environnementaux et à assurer la longévité de nos activités minières. En outre, l'accent mis sur les pratiques éthiques et durables peut améliorer notre réputation, ce qui pourrait conduire à un meilleur positionnement sur le marché et à une plus grande stabilité financière.

À LONG TERME

À long terme, nous envisageons les bénéfices hérités d'une bonne gestion de l'environnement.

Cette bonne gestion devra comprendre des projets complets de restauration des sols après l'activité minière et des investissements à long terme dans la biodiversité locale. L'objectif est de laisser une empreinte écologique minimale et de contribuer de manière positive à la restauration et à la préservation des habitats naturels. Notre stratégie à long terme consiste à intégrer le développement durable au cœur de notre modèle économique. Nous prévoyons un avenir dans lequel nos activités seront en conformité parfaite avec les normes les plus strictes en matière de protection de l'environnement et de pratiques durables. Il s'agit notamment de se préparer à une évolution significative des politiques environnementales mondiales et des préférences des consommateurs en faveur de produits et de pratiques durables.

Notre approche de l'adaptation de notre stratégie implique une compréhension globale des tendances mondiales et des conditions locales. Il s'agit notamment d'investir dans la recherche et le développement afin d'améliorer les technologies et les pratiques minières durables. Nous voulons être à la pointe de l'innovation environnementale dans le secteur minier. Nous suivons les changements réglementaires et politiques liés au climat dans les pays d'accueil et recevons des notifications d'évolutions législatives et réglementaires susceptibles d'avoir un impact sur l'activité commerciale, y compris l'augmentation du coût de l'approvisionnement en eau et en énergie.

Notre stratégie en matière de biodiversité souligne l'importance qu'il y a à adapter les stratégies aux conditions environnementales, sociales et économiques propres à chaque site. Il s'agit notamment de comprendre la biodiversité locale, d'engager un dialogue avec les communautés locales pour comprendre leurs besoins et leurs préoccupations, et de mettre en œuvre des plans de gestion de l'environnement spécifiques à chaque site. Nous reconnaissons qu'une approche unique est inefficace et donnons donc la priorité à la spécificité locale dans nos stratégies environnementales et de collaboration avec les communautés.



d) Lieux où se trouvent nos actifs et qui répondent aux critères de localisation prioritaire.

Nos quatre exploitations minières en 2024 en Afrique de l'Ouest se trouvent toutes en partie sur des sites sensibles pour la biodiversité. Pour connaître l'emplacement de nos actifs dans les zones sensibles et la manière dont ils répondent aux critères des zones prioritaires, voir la section Localisation des résultats de l'évaluation LEAP.

Nos thèmes stratégiques en matière de biodiversité et nos objectifs ultimes



PLUS D'INFORMATIONS

Cliquez ici pour en savoir plus sur nos objectifs visant à stopper et à inverser la perte de la nature et à améliorer ou à maintenir l'état de la nature en page 101



Plans d'action en faveur de la biodiversité

D'ici la fin des durée de vie de mine, tous les Plan d'Action pour la Biodiversité auront réussi à assurer une perte nette nulle (NNL) des habitats critiques sur nos sites.



Pas de perte nette d'habitat critique

D'ici la fin des durée de vie de mine, les sites auront réussi à assurer une perte nette nulle (NNL) des habitats critiques.



Aménagement durable du territoire

D'ici la fin des durée de vie de mine, des plans d'utilisation des sols et des programmes de restauration des moyens de subsistance durables auront été mis en œuvre sur tous nos sites.



Bénéfices tirés de la nature par la communauté

D'ici la fin des durée de vie de mine, tous nos sites auront un impact positif net sur les services écosystémiques prioritaires (communautés).



Changement climatique

D'ici la fin des durée de vie de mine, les risques liés au changement climatique pouvant compromettre nos objectifs de gestion de la biodiversité auront été atténués avec succès.



Investissement dans la préservation

D'ici la fin des durée de vie de mine, nous pourrions démontrer que nous avons apporté une contribution positive à la conservation de la biodiversité dans les régions où nous opérons.



Une communication transparente

D'ici la fin des durée de vie de mine, nos communautés locales et nos collaborateurs seront devenus des ambassadeurs de la biodiversité.

Étude de cas

Protection de la biodiversité près de Sabodala-Massawa

CRÉATION D'UN SANCTUAIRE POUR CHIMPANZÉS

Le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest, une espèce en danger critique d'extinction et protégée au Sénégal, est confronté à de nombreuses menaces. Avec environ 5 à 7 % de la population sénégalaise de l'espèce résidant dans notre concession de Massawa, Endeavour s'engage à protéger cette espèce et à assurer la croissance de sa population.

Nous avons établi une « No Go Zone » (Zone interdite) de 1 500 hectares dans le cadre de notre permis d'exploitation minière afin de protéger l'habitat essentiel des chimpanzés. Cette initiative comprend une série d'actions, notamment l'aménagement de points d'eau pour la faune, la mise en œuvre de mesures de prévention des feux de brousse, la construction d'une barrière de protection entre les fosses et les zones forestières, et la re végétalisations des terres précédemment perturbées.

Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de ce projet. Nos communautés d'accueil jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de la stratégie de conservation. En collaboration avec les autorités locales et les organismes environnementaux, nous avons conjugué les connaissances scientifiques et traditionnelles pour affiner nos stratégies de gestion des écosystèmes et d'évaluation environnementale. En outre, nous travaillons avec les membres des communautés locales pour identifier des activités génératrices de revenus, telles que l'agriculture et l'apiculture, qui rejoignent les objectifs de conservation du projet.

Notre objectif est d'apporter une contribution durable à la biodiversité autour de Sabodala-Massawa. Nous envisageons que cette zone protégée devienne un refuge prospère pour la faune et la flore au cours des 20 prochaines années. La gestion minutieuse de la flore et de la faune sur nos sites d'exploitation est un élément essentiel de notre engagement en faveur d'une gestion responsable de l'environnement.

1 500ha

de « Zone interdite »

Gestion des risques et des impacts

Voir les sections Analyser et Préparer du rapport LEAP pour notre réponse détaillée à ces informations.

a) Décrire le processus d'identification, de suivi et de gestion des problèmes liés à la nature dans le cadre de nos activités directes.

Nous utilisons une approche systématique et intégrée pour identifier les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités existants et émergents liés à la nature. Cette approche consiste à examiner nos activités, nos produits/ services et nos chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à analyser l'environnement extérieur, y compris les tendances réglementaires, commerciales et sociétales liées à la nature et à la biodiversité, par le biais de nos systèmes de gestion environnementale existants. Nous utilisons divers outils et méthodologies pour ce processus d'identification, notamment les évaluations de l'impact sur l'environnement (EIE), les analyses de cycle de vie (ACV) et la comptabilisation du capital naturel. Le processus LEAP a été utilisé pour le complexe Sabodala-Massawa et le site d'Ity dans le cadre de ce rapport initial afin de valider la manière dont nos connaissances et processus existants peuvent être appliqués au cadre TNFD.

b) Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature.

Nous disposons d'un système détaillé de classification des incidents environnementaux, notamment des facteurs tels que la perte de confinement, la perturbation non autorisée du sol et l'élimination des déchets. Cette classification permet d'identifier et d'évaluer les risques et les

impacts environnementaux. Ce processus fait partie de l'intégration de la gestion des risques dans la culture de l'entreprise et garantit que les risques liés à l'environnement et à la nature sont traités de manière exhaustive. Il s'agit en particulier d'évaluer sur chaque site les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature, en tenant compte du contexte environnemental, social et réglementaire propre à chaque site. Nous reconnaissons que la nature et l'importance de ces problématiques peuvent varier considérablement d'un endroit à l'autre, et nous adaptons donc nos stratégies d'identification et de gestion en conséquence.

Nous définissons la matérialité comme l'importance d'un risque, d'une opportunité,

d'une dépendance ou d'un impact identifié pour nos activités, nos résultats financiers et notre réputation. Nous utilisons une matrice de matérialité pour évaluer et hiérarchiser ces thèmes pertinents, en fonction de leur impact potentiel et de leur probabilité d'occurrence. Nous suivons les orientations fournies par les normes GRI et la SASB pour réaliser notre analyse de matérialité.

Nos tableaux de classification des incidents environnementaux fournissent un cadre complet pour classer les incidents environnementaux à différents niveaux spécifiques à chaque lieu. Ils comprennent des catégories détaillées pour différents types d'incidents environnementaux, notamment la perte de confinement, les

perturbations non autorisées du sol, l'élimination des déchets, les émissions atmosphériques et les dommages causés à la faune, chacun étant classé selon sa gravité en fonction de critères d'impact locaux spécifiques. Cette approche garantit un degré élevé de spécificité des lieux, en tenant compte des facteurs environnementaux, écologiques et sociaux propres à chaque site.

c) Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de suivi des risques liés à la nature sont intégrés dans les processus globaux de gestion des risques de l'entreprise et les informer.

La gestion des risques liés à la nature n'est pas considérée comme distincte de la stratégie commerciale, mais comme un élément essentiel de celle-ci. Nos engagements en matière de développement durable et de gestion de l'environnement font partie intégrante de notre stratégie commerciale. Les risques environnementaux sont gérés conformément à nos objectifs plus larges en matière de développement durable.

Il s'agit notamment d'engagements visant à réduire l'empreinte carbone, à minimiser l'utilisation de l'eau et à investir dans des projets de développement communautaire. Au niveau opérationnel, la gestion des risques liés à la nature est intégrée dans les processus opérationnels quotidiens. Il s'agit ici de former les collaborateurs à la gestion de l'environnement, d'intégrer les considérations environnementales dans la planification et l'exécution des projets, et d'examiner et de mettre à jour régulièrement les politiques et les pratiques environnementales.

Nous avons mis en place un processus solide de suivi des risques liés à la nature :

Audits environnementaux réguliers :

Réalisation d'audits pour s'assurer du respect des réglementations environnementales et des normes internes en matière de développement durable.

Dialogue avec nos parties prenantes :

Collaborations avec les communautés locales, les experts en environnement et les organismes de réglementation afin de mieux comprendre les risques environnementaux potentiels et les préoccupations des communautés.

Systèmes de surveillance en temps réel :

Mise en œuvre de systèmes de surveillance avancés pour suivre les paramètres environnementaux tels que la qualité de l'eau, la qualité de l'air et les indicateurs de biodiversité.



Indicateurs et objectifs

a) Indiquer les indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer et gérer les risques et opportunités importants liés à la nature conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.

En ce qui concerne les indicateurs et les objectifs, nous avons adopté une approche quantitative pour établir notre base de référence initiale pendant que notre compréhension des indicateurs évolue et que la qualité de nos données s'améliore. Le centre de données ESG montre les progrès que nous avons déjà réalisés les années précédentes au niveau d'un grand nombre de nos paramètres et objectifs liés à la nature.

Pour ce rapport, nous avons opté pour un format à plusieurs niveaux :

1 Nous avons fourni des réponses quantitatives dans la mesure du possible.

2 Lorsque les unités quantitatives ne sont pas disponibles, mais que nous disposons d'informations qualitatives, nous les avons incluses.

3 Lorsque l'on sait que l'indicateur est important ou que l'on s'attend à ce qu'il le soit, mais que les données ne sont pas encore disponibles, nous l'avons consigné.

4 Lorsque l'indicateur n'est pas applicable à notre activité, nous l'avons indiqué.

Notre réponse s'est appuyée sur les orientations sectorielles supplémentaires du TNFD pour les métaux et les mines, en particulier les orientations sur la manière de répondre aux questions Core Metrics en tant qu'entreprise minière. Nous chercherons à combler les lacunes actuelles de notre rapport en appliquant l'approche LEAP à d'autres parties de notre entreprise et en continuant à améliorer nos processus d'élaboration de rapports ESG. Le tableau des pages 102 et 103 présente les informations que nous communiquons en fonction des principaux indicateurs TNFD.

b) Indiquer les indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer et gérer les dépendances et les impacts sur la nature.

Les indicateurs et les objectifs utilisés pour gérer nos impacts et dépendances liés à la nature sont présentés dans l'étape Préparation des résultats de l'évaluation LEAP (voir page 101).

c) Décrire les cibles et les objectifs utilisés par l'entreprise pour gérer les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature, ainsi que ses performances par rapport à ceux-ci.

Le tableau en page 101 fournit de plus amples détails sur les indicateurs et les objectifs utilisés pour gérer les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature.



2024 TNFD évaluation LEAP

En 2024, nous avons suivi l'approche LEAP pour valider et vérifier nos processus existants et vérifier notre conformité avec les exigences TNFD. Dans cette section, nous présentons les résultats de l'identification et de l'évaluation de la nature dans le cadre de l'approche LEAP.

Les indicateurs et les objectifs utilisés pour gérer nos impacts et dépendances liés à la nature sont présentés dans l'étape Préparation de l'évaluation LEAP (voir page 101).

Localiser

Identifier l'interface entre l'entreprise et la nature.

1. Périmètre du modèle d'entreprise et de la chaîne de valeur
2. Examen des dépendances et des impacts
3. Interface avec la nature
4. Interface avec les lieux sensibles

Évaluer

Évaluer les dépendances et les impacts de l'entreprise sur la nature.

1. Identification des actifs environnementaux, des services écosystémiques et des facteurs d'impact
2. Identification des dépendances et des impacts
3. Mesure des dépendances et des impacts
4. Évaluation de la matérialité des impacts

Analyser

Analyser les risques et les opportunités qui découlent de l'interface entre l'entreprise et la nature.

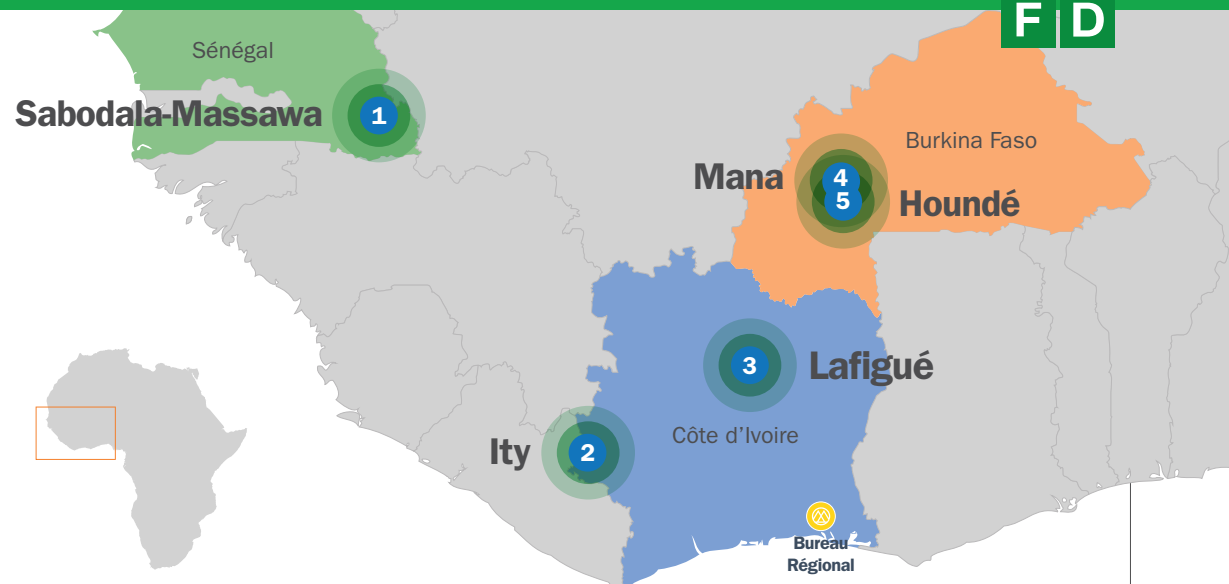
1. Risques et opportunités
2. Adaptation des mesures existantes d'atténuation des risques et de gestion des risques et des opportunités
3. Mesure et hiérarchisation des risques et des opportunités
4. Analyse de la matérialité des risques et des opportunités

Préparer

Se préparer à réagir et à rendre compte des conclusions de l'entreprise.

1. Planification de l'allocation et la planification de la gestion des ressources de la stratégie
2. Fixation d'objectifs et gestion des performances
3. Restitution
4. Présentation

Localiser



Zone d'influence

1. Complexe de Sabodala-Massawa

- Situé dans un rayon de 50 km de plusieurs aires protégées importantes, dont le parc national du Niokolo-Koba, qui est désigné comme parc national (catégorie II de l'UICN), réserve de biosphère UNESCO-MAB et site inscrit au patrimoine mondial (naturel ou mixte).
- Notre actif chevauche le Parc National du Niokolo-Koba, identifié comme une Zone clé pour la biodiversité d'importance internationale (KBA).
- Plusieurs espèces et habitats critiques sont présents, notamment le chimpanzé occidental (*Pan troglodytes verus*) et il existe des preuves de la présence de lions.

2. Mine Ita

- Le site est entouré de plusieurs forêts classées, dont les forêts classées de Krozalie et de Scio, toutes deux situées à moins d'un kilomètre du site du projet.
- Parmi les autres forêts classées situées dans un rayon de 50 km, on trouve celles dont le nom est inconnu, ainsi que les forêts de Gouin, Goulaleu, Mt. Sainte/Cavally et Tiapleu. Les réserves forestières du Cavally et de Goin-Debe sont identifiées comme des KBA.
- Trois espèces sont présentes qui identifient le lieu comme habitat critique, dont trois poissons : *Micralestes eburneensis*, *Chromidotilapia cavalliensis* et *Coptodon walteri*.
- Probabilité de la présence de chimpanzés occidentaux (*Pan troglodytes verus*)
- 1 UICN II. Espèces menacées présentes, 6 UICN iii. Vulnérable et 5 UICN V. Préoccupation mineure.

3. Mine de Lafigué

- Le projet Lafigué est situé à proximité de plusieurs forêts classées dans un rayon de 50 km, dont Nangbyon et plusieurs autres dont les noms sont inconnus. Les autres forêts classées dans cette zone tampon sont Foro Foro, Kamesso, Kinkene, Laka, Mafa et Nyellepuo. La réserve naturelle volontaire du N'Zi River Lodge est une Réserve naturelle volontaire désignée.

4. Mine de Mana

- La mine d'or de Mana est située à proximité du parc national de Deux Balé, classé Parc national (catégorie II de l'UICN).
- La zone comprend également plusieurs forêts classées telles que Bounou, Tuy, Bahon, Bansié, Baporo, Dibon, Kalio, Kari, Maro, Nossébou, Ouoro, Pâ, Sorobouli, Tissé et Toroba. Le Corridor forestier de la Boucle du Mouhoun est un site Ramsar (zone humide d'importance internationale).

5. Mine de Houndé

- La mine d'or de Houndé se trouve à proximité du parc national de Deux Balé, classé Parc national (catégorie II de l'UICN).
- Les autres forêts classées dans la zone tampon sont Bambou, Bahon, Bansié, Bougouriba, Bounou, Dibon, Forêt classée de la mare aux hippopotames (Réserve de biosphère UNESCO-MAB), Kapo, La Mare aux Hippopotames (Site Ramsar), Mare aux Hippopotames, Maro, Mou, Nabéré, Pâ, et Tuy.
- 17 espèces nationales de conservation présentes

Localiser

Étude des sites

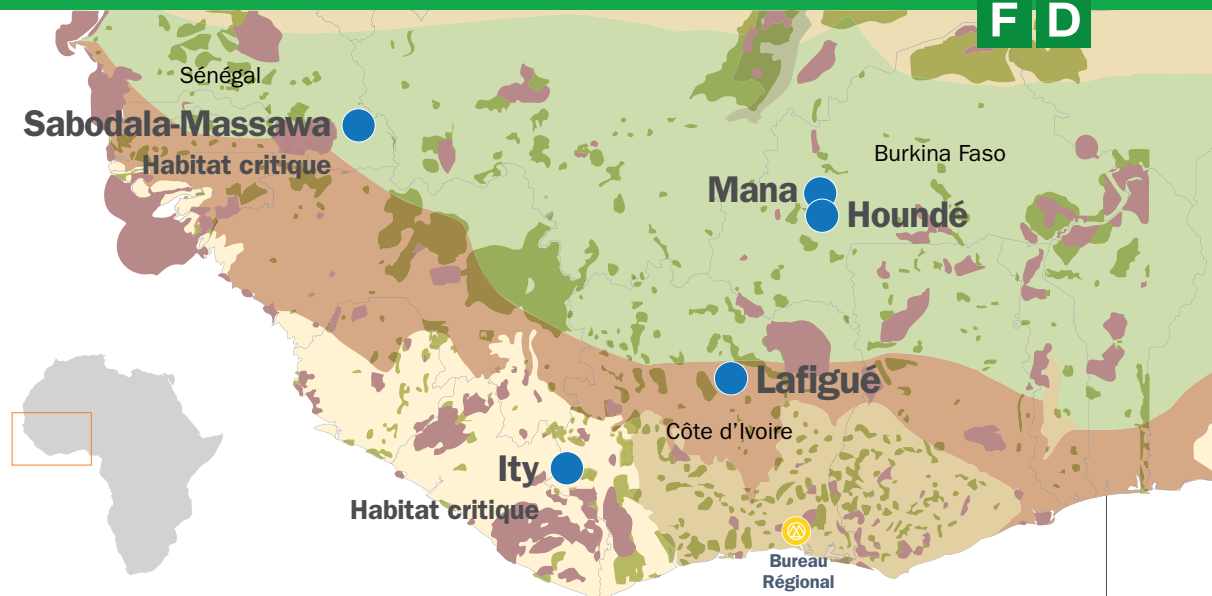
Pour entreprendre l'évaluation des **sites sensibles**, nous avons utilisé le travail que nous avons précédemment entrepris consistant à étudier les bases de données nationales et internationales reconnues, l'IBAT, la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA), la liste rouge de l'UICN des espèces menacées et les Zones d'importance pour la biodiversité internationale (KBA), afin de développer une connaissance défendable de la valeur de la biodiversité potentiellement en danger du fait de nos activités. Nous avons déjà dressé une liste d'indicateurs et de paramètres pour mesurer l'étendue et l'état des habitats critiques, tels que la présence d'espèces menacées ou en danger critique d'extinction, l'occurrence et l'étendue de la zone d'occupation des espèces, la qualité et la fragmentation de l'habitat, ainsi que la valeur des services écosystémiques. Les **sites prioritaires** ont été définis comme ceux qui répondaient aux critères des **sites sensibles** dans l'IBAT et qui ont été identifiés comme très importants dans ENCORE. En raison des caractéristiques du secteur minier, les activités minières sont toutes considérées comme ayant des effets potentiellement très importants sur la biodiversité en raison de la modification de l'utilisation des sols et des risques de pollution.

Lors de l'identification des lieux prioritaires, nous avons suivi les orientations du TNFD, qui stipulent que la localisation des enjeux liés à la nature doit être divulguée au niveau le plus granulaire possible, tout en respectant la confidentialité et la sécurité de l'entreprise et de ses parties prenantes.

Lors de la cartographie de la biodiversité, nous utilisons des unités de gestion distinctes pour regrouper les aires dont le type d'habitat, l'état et les objectifs de gestion sont similaires au sein de chaque site. Nous ne regroupons pas les emplacements des habitats critiques dans les différents sites, car chaque site a un contexte de biodiversité et un plan de gestion qui lui sont propres.

Tous nos sites miniers répondent aux critères des sites sensibles, car ils sont situés dans un rayon de 50 km¹ de zones écologiquement significatives telles que les réserves de biosphère de l'UNESCO, les zones humides Ramsar, et les KBA.

1 Un rayon de 50 km est la zone d'influence recommandée pour les activités minières dans le cadre de la méthodologie IBAT de préparation du rapport d'information.



Écorégions terrestres du monde (classification WWF)

- Zone terrestre protégée
- Zone clé pour la biodiversité
- Forêts de l'est de la Guinée
- Mosaïque forêt-savane guinéenne
- Savane du Soudan occidental
- Forêts de plaine de Guinée occidentale

Lieux prioritaires

Dans le cadre de la phase Localisation de l'évaluation, nous avons confirmé que toutes nos exploitations minières répondent aux critères des Sites prioritaires selon la norme TNFD en raison de leur proximité avec des **sites sensibles** et de leur statut de **sites importants** lié à leurs impacts potentiels sur la biodiversité et les services écosystémiques. Notre bureau régional d'Abidjan ne répond pas aux critères de site prioritaire en raison de la distance qui le sépare du site sensible le plus proche et de la nature des activités commerciales menées sur ce site.

Pour 2024, des sites clés tels que le **complexe de Sabodala-Massawa** au Sénégal et la **mine d'Ity** en Côte d'Ivoire ont été identifiés comme les sites les plus prioritaires et ont été choisis pour faire l'objet d'une analyse détaillée dans le cadre de ce rapport TNFD. Ces sites contiennent des habitats critiques, se trouvent à proximité de zones telles que les aires Ramsar, les réserves de biosphère de l'UNESCO et des habitats importants pour des espèces menacées telles que le chimpanzé occidental. En hiérarchisant les sites en fonction de leur sensibilité écologique et en nous concentrant sur nos activités directes, nous nous assurons que nos efforts de gestion et nos stratégies de conservation sont ciblés de manière efficace, conformément à notre engagement de parvenir à une absence de perte nette d'habitats critiques tout en soutenant les objectifs de conservation régionaux.

Étant donné que tous nos sites miniers ont une interface avec des sites sensibles dans un rayon de 50 km, nous vérifierons notre alignement sur l'évaluation LEAP pour les sites restants au fur et à mesure que nous progresserons dans notre évaluation au cours des prochaines années.

Évaluer



Nous avons analysé nos dépendances et nos incidences sur la nature, en mettant l'accent sur les services écosystémiques essentiels, la biodiversité et la conservation. Ces impacts et dépendances ont été identifiés à l'aide des données disponibles dans le Centre de données ESG 2023, de l'évaluation de l'importance relative du secteur minier dans ENCORE et d'ateliers spécifiques à chaque site avec nos équipes internes qui se sont tenus en septembre 2024. Les données ESG utilisées couvrent la période 2021-2023 (les données les plus récentes disponibles au moment de l'évaluation).

Les impacts et les dépendances ont été identifiés en combinant les meilleures données spatiales mondiales disponibles, notamment la liste rouge de l'UICN, la base de données mondiale sur les aires protégées (World Database on Protected Areas, WDPA) et les KBA avec l'évaluation de l'environnement, les BMP et les BAR. L'échelle de chaque impact et dépendance a été attribuée en considérant : l'ampleur et la portée de l'interaction avec nos activités ; la cause de l'impact ; l'état des actifs environnementaux affectés ; et tout facteur externe susceptible d'avoir un impact sur le récepteur ou le processus. Les scores finaux pour chaque impact et dépendance ont été convenues lors de l'atelier TNFD de chaque site.

Qu'est-ce qui détermine notre impact sur la nature ?

Nos activités minières sont reconnues comme ayant un impact significatif sur les écosystèmes entourant nos sites. Ces activités, souvent associées à des activités externes telles que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle à proximité de nos mines, influencent les schémas d'utilisation des sols, la qualité de l'eau et l'intégrité de l'habitat. En outre, le changement climatique représente un défi de taille, car il affecte à la fois la disponibilité des services écosystémiques et le succès de nos efforts de conservation de la biodiversité. En réponse à ces défis, nos investissements dans des projets d'énergie renouvelable et des stratégies de décarbonation, tels que le parc solaire de Sabodala-Massawa, visent à réduire notre empreinte carbone, conformément à nos objectifs de résilience au changement climatique. Nous nous engageons activement dans des solutions climatiques duales, telles que le reboisement régional par le biais du projet de la Grande Muraille Verte, qui soutient à la fois la biodiversité et les communautés locales.

Impacts négatifs

Description de l'impact	Actif environnemental affecté	Service éco-systémique affecté	Chemin de l'impact	Matérialité
Suppression d'habitat et défrichement	Écosystème terrestre dans l'empreinte de la mine.	Un grand nombre d'entre eux sont associés à des écosystèmes indigènes sains.	Dans le cadre du développement de nos mines, des zones d'écosystèmes naturels ont été supprimées.	● Élevée
Dégradation d'habitat	Les écosystèmes terrestres situés à l'intérieur ou à proximité de l'empreinte de la mine et des infrastructures associées telles que les routes.	Un grand nombre d'entre eux sont associés à des écosystèmes indigènes sains.	Au cours du développement de la mine, les habitats entourant le site et les infrastructures associées sont susceptibles d'être dégradés en raison de la pollution et des effets de bordure.	● Élevée
Pollution de l'eau	Rivière Cavally – Ity. Barrage d'eau primaire et secondaire – Sabodala-Massawa.	Qualité de l'eau.	Il existe un risque de pollution de l'eau résultant de l'écoulement des eaux de surface sur nos sites.	● Moyen
Pollution des sols	Les sols et les écosystèmes terrestres à l'intérieur ou à proximité de l'empreinte de la mine et des infrastructures associées telles que les routes.	Santé des sols	Il existe un risque de pollution des sols résultant de l'écoulement des eaux de surface sur nos sites.	● Moyen
Génération de bruit et de vibrations	L'écosystème terrestre proche et les communautés locales.	N/A	L'utilisation et le déplacement des machines sur les sites extérieurs peuvent avoir un impact sur la faune et les communautés locales.	● Moyen
Émissions non liées aux gaz à effet de serre	Atmosphère locale.	Qualité de l'air local.	Les processus d'exploitation de nos sites peuvent rejeter dans l'atmosphère des émissions qui ne sont pas des GES.	● Moyen
Utilisation de l'eau	Rivière Cavally – Ity. Barrage d'eau primaire et secondaire – Sabodala-Massawa.	Approvisionnement en eau.	L'activité sur nos sites miniers nécessite le pompage et l'utilisation d'eau qui pourrait autrement être disponible pour les écosystèmes ou les communautés locales.	Sabadola ● Ity ●

Évaluer



● Élevée ● Moyen ● Faible

Impacts positifs

Description de l'impact	Actif environnemental affecté	Service écosystémique affecté	Chemin de l'impact	Matérialité
Protection et amélioration de l'habitat	Écosystème terrestre dans l'empreinte de la mine.	Un grand nombre d'entre eux sont associés à des écosystèmes protégés/améliorés.	Dans le cadre du développement, nous avons créé un certain nombre d'aires protégées et de zones interdites afin de préserver la biodiversité, notamment pour le chimpanzé occidental.	●
Amélioration de la qualité de l'eau	Rivière Cavally – Ity. Barrage d'eau primaire et secondaire – Sabodala-Massawa.	Purification de l'eau.	Notre engagement en faveur de pratiques minières responsables a contribué à réduire la pollution de l'eau sur nos sites en réduisant les polluants de l'eau qui pourraient autrement provenir de l'exploitation minière artisanale et de nos propres pratiques minières.	●

Principaux services écosystémiques

En tant qu'entreprise minière, nous dépendons de services écosystémiques essentiels comme l'eau, la stabilité et la régulation des sols et du climat, particulièrement pour des activités intensives comme le traitement des minerais. La continuité de ces services repose sur la santé des écosystèmes. Grâce à une cartographie de la sensibilité de la biodiversité, nous identifions les services clés et atténuons efficacement nos impacts. Cette approche stratégique nous aide à gérer les risques liés à la résilience de nos opérations et à promouvoir une utilisation durable des ressources. Nous reconnaissons également l'importance des services écosystémiques culturels, qui renforcent nos liens avec les communautés et soutiennent notre licence sociale d'exploitation. Les principales dépendances des sites de Sabodala et d'Ity sont précisées dans un tableau complémentaire.

Dépendances importantes

Catégorie générale	Dépendances spécifiques	Actif environnemental affecté	Service écosystémique clé	Parcours de dépendance	Importance relative sur les sites de Sabodala et d'Ity
Utilisation de l'eau	L'eau douce sur nos sites.	Rivière Cavally – Ity. Barrage d'eau primaire et secondaire – Sabodala-Massawa.	Approvisionnement en eau.	un approvisionnement en eau pour le traitement du minerai, le nettoyage des engins et la consommation humaine.	●
Énergie	Ressources énergétiques pour l'exploration et l'exploitation.	Réseau électrique à Ity. Énergie solaire et autoproduction à Sabodala-Massawa.	Approvisionnement en énergie.	Nous avons besoin de sources d'énergie fiables pour faire fonctionner les machines et les installations sur nos sites.	●
Régulation et maintenance	Stabilité des sols sur nos sites.	Le sol et la géologie de nos exploitations minières.	Stabilisation des sols et contrôle de l'érosion.	Nous sommes tributaires de la stabilisation des parois des fosses et autres excavations dans le cadre de nos activités minières.	●
	La réduction des inondations sur nos sites grâce aux habitats naturels.	Rivière Cavally – Ity. Barrage d'eau primaire et secondaire – Sabodala-Massawa.	Protection contre les risques naturels.	La prévention des inondations ou d'autres risques naturels dus à de fortes précipitations ou à des conditions météorologiques défavorables est importante pour nos sites.	●
	Les régimes climatiques réguliers des régions dans lesquelles nos sites sont situés.	L'atmosphère locale et les conditions météorologiques à proximité de nos exploitations minières.	Régulation du climat.	Des conditions météorologiques prévisibles et gérables sont nécessaires pour gérer efficacement nos mines.	●
	Le maintien des débits des cours d'eau pendant les périodes de haute et de basse disponibilité.	Rivière Cavally – Ity. Barrage d'eau primaire et secondaire – Sabodala-Massawa.	Maintien du débit d'eau.	Un approvisionnement constant en eau pour le traitement et le nettoyage de nos matériaux miniers ainsi que pour le bien-être sur nos sites.	●

L'analyse de nos impacts et dépendances montre une interdépendance importante entre notre besoin d'un approvisionnement stable en eau douce et notre prélèvement d'eau dans l'environnement dans lequel nous travaillons. Cette interdépendance crée un risque important, comme le montre le tableau en page 97, et nous fournit un axe clair autour duquel développer notre processus d'identification des opportunités.

Analyser



En tant qu'entreprise, nous appliquons déjà une approche fondée sur les risques pour gérer les risques et les opportunités liés à la nature dans nos activités directes au niveau des sites et de l'entreprise. Cette approche consiste à identifier et à hiérarchiser les risques et les opportunités liés à la nature en fonction de leur impact potentiel sur nos activités, nos résultats financiers et notre réputation.

L'identification et la gestion permanentes des risques sur nos sites et dans l'ensemble de notre entreprise sont réalisées au moyen d'évaluations de l'incidence sur l'environnement (EIE), d'analyses du cycle de vie (ACV) et de la comptabilisation du capital naturel.

Notre système existant de gestion des risques comprend un système détaillé de classification

des incidents environnementaux, incluant des facteurs tels que la perte de confinement, la perturbation non autorisée du sol et l'élimination des déchets. De plus amples détails sur notre gouvernance liée à la nature sont fournis dans le chapitre sur la gouvernance liée à la nature (voir page 82).

Notre gestion préventive des risques liés à la nature garantit non seulement le respect de la réglementation, mais contribue également à la stabilité opérationnelle à long terme de nos activités. Par exemple, notre certification ISO 14001 pour la gestion de l'environnement et notre adhésion aux principes de l'extraction responsable de l'or (Responsible Gold Mining Principles, RGMP) fournissent un cadre pour l'amélioration continue et la responsabilisation dans nos pratiques liées à la nature. En investissant dans des actions favorables à la nature, nous atténuons les coûts potentiels liés à la dégradation de l'environnement tout en renforçant notre réputation de leader en matière d'exploitation minière responsable.

Détermination du risque important

Dans le cadre de nos travaux de cette année, nous avons procédé à une analyse de double matérialité de l'ensemble des enjeux ESG. Nous suivons les orientations fournies par la Global Reporting Initiative (GRI) et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour l'évaluation de l'importance relative (matérialité). Nos processus d'analyse de matérialité ont pris en compte ces risques en termes d'impact potentiel sur notre performance financière, nos exigences en matière de conformité et nos relations avec la communauté. Nous avons veillé à respecter les dernières normes ESRS et recommandations TNFD, ce qui nous a permis d'identifier et de gérer plus efficacement les risques liés à la nature. En identifiant ces thèmes pertinents, nous avons pu donner la priorité à des actions qui soutiennent la disponibilité ininterrompue des services écosystémiques clés et réduisent les vulnérabilités opérationnelles.

Dans le cadre de nos systèmes de gestion des risques existants, le processus d'identification et de gestion des risques tient compte d'un degré élevé de spécificité des lieux. Il s'agit d'évaluer sur chaque site les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés à la nature, et de prendre en compte le contexte environnemental, social et réglementaire propre à chaque site. Nous reconnaissons que la nature et l'importance de ces questions peuvent varier considérablement d'un endroit à l'autre et nous adaptons donc nos stratégies d'identification et de gestion en conséquence.

En préparant ce rapport TNFD, nous avons exploré plus en profondeur nos risques environnementaux associés à l'état de la nature à la suite de l'évaluation LEAP TNFD, et nous avons défini les mesures à prendre à cet égard. L'approche LEAP a été appliquée à deux sites (Sabodala et Ity) et fournit une granularité et des détails supplémentaires sur les risques liés à la nature pour notre entreprise découlant de nos activités et de facteurs externes.

Tableaux des risques

Catégorie de risque	Description des risques	Matérialité du risque	Délai	Ity	Sabadola
Physique – chronique	Nos activités de construction et d'exploitation pourraient entraîner une destruction supplémentaire d'habitats.	Moyenne	Court, moyen et long terme.		
Physique – chronique	Nos activités de construction et d'exploitation pourraient accroître la pression sur les espèces menacées dans l'écosystème local et, dans des scénarios extrêmes, augmenter le potentiel d'extension.	Moyenne	Court, moyen et long terme.		
Physique – aiguë	La dégradation de la qualité de l'eau résultant de nos activités minières pourrait réduire la disponibilité d'eau propre ou entraîner des répercussions importantes sur l'écosystème local.	Moyenne	Court, moyen et long terme.		
Transition	Les activités sur nos sites dépendent de la viabilité économique de l'extraction de l'or. Une chute soudaine du prix de l'or pourrait mettre en péril nos activités et nombre de nos efforts de conservation.	Moyenne	Moyen et long terme.		
Réputation et législation	Le fait de ne pas atteindre l'objectif « pas de perte nette d'habitat essentiel » en raison d'impacts majeurs sur la nature à l'avenir aurait des conséquences pour notre réputation, notre licence d'exploitation et pourrait entraîner des contestations législatives.	Moyenne	À long terme.		

Analyser



Tableaux d'opportunités (seules les opportunités moyennes ou élevées sont présentées)

Thème de l'opportunité	Description de l'opportunité	Catégorie d'opportunité
Finance durable et finance liée à l'ESG	L'amélioration de notre conformité ESG pourrait conduire à de meilleures conditions de financement et à un meilleur accès au marché.	Incitations financières et marchés financiers.
Avantages financiers	Une bonne planification minière impliquant une excavation réduite des terres peut diminuer nos coûts d'exploitation.	Efficacité des ressources.
Partenariats pour l'accès et le partage des bénéfices	La collaboration et le travail futurs avec les universités nous aideraient à mieux comprendre les espèces menacées présentes sur nos sites, telles que le chimpanzé occidental, ce qui contribuerait à de meilleures connaissances génétiques.	Incitations financières.
	Sensibiliser les communautés par la formation pour soutenir la conservation des chimpanzés.	Réputation.
	Développer des relations plus durables avec les communautés locales en investissant dans le développement communautaire et en améliorant les conditions de travail.	Réputation.
Reboisement et restauration des terres	Nos projets ont l'opportunité de soutenir des initiatives de reboisement et de réhabilitation des terres dans la région afin de compenser en partie la dégradation que nous avons causée.	Réputation.
Réputation	En respectant nos engagements en matière d'environnement, nous sommes susceptibles d'améliorer nos références pour permettre l'entrée de notre Groupe dans de nouveaux pays.	Marchés.
	Nous pouvons garantir la confiance des parties prenantes grâce à des plans de gestion de la biodiversité permettant d'éviter des impacts supplémentaires.	Réputation.
Conservation des espèces	Étudier le potentiel de compensation de la biodiversité sur nos sites.	Produit / Service.
	Collaborer avec d'autres entreprises minières pour améliorer la gestion des habitats critiques et de la biodiversité, y compris par la sensibilisation et le partage d'informations.	Produit / Service.
	Mobiliser d'autres propriétaires ou gestionnaires de terres pour créer des corridors de migration pour les espèces menacées.	Produit / Service.
Pratiques durables	La mise en œuvre de technologies vertes et de méthodes d'exploitation minière durables peut réduire les dommages causés à l'environnement (le recyclage de l'eau et les innovations en matière de gestion des résidus peuvent réduire la pollution et l'épuisement des ressources).	Efficacité des ressources.
Bonne gestion de l'eau	La mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau, notamment le recyclage et l'utilisation de technologies économes en eau, peut réduire la consommation d'eau et minimiser la contamination et l'épuisement des sources d'eau locales.	Efficacité des ressources.

Préparer



Répondre aux impacts importants, aux dépendances, aux risques et aux opportunités

À la suite de l'identification de nos risques et opportunités liés à la nature lors des phases Évaluation et Analyse, nous continuerons à mettre en œuvre des actions pour « éviter », « réduire », « régénérer et restaurer » et « transformer » sur la base du principe de la hiérarchie d'atténuation conformément au Cadre d'action (AR3T) des

Objectifs scientifiques pour la nature (Science-Based Targets for Nature, SBTN).

Les paramètres que nous contrôlons et les objectifs en matière de biodiversité que nous avons fixés en tant qu'entreprise sont directement liés aux impacts, aux dépendances, aux risques et aux opportunités identifiés tout au long du processus LEAP.

Notre politique en matière de biodiversité a été révisée en 2024. Ce document présente les mesures que nous prenons et les thèmes stratégiques généraux qui les sous-tendent. L'un de nos thèmes stratégiques est l'aménagement

durable du territoire, qui vise à contribuer de manière positive à l'aménagement du territoire à proximité de nos sites et à prendre en compte les besoins en matière d'accès au territoire des communautés voisines et des autres parties prenantes. Il s'agit de prendre en compte nos impacts sur les écosystèmes et les populations proches de nos actifs. En outre, nous nous sommes engagés à protéger les habitats critiques et à comprendre les besoins en matière de ressources naturelles et d'utilisation des sols des communautés et des autres parties prenantes à proximité de nos sites d'ici à 2025 ou dans les cinq ans suivant le début de nos activités.

Fixation des objectifs

Notre objectif est de gérer efficacement la biodiversité sur l'ensemble de nos sites, en appliquant une approche hiérarchique d'atténuation, et de minimiser, ou si possible d'éliminer, nos impacts tout au long de la durée de vie de nos actifs ainsi qu'après leur fermeture. Lorsque nous ne pouvons pas éliminer les impacts négatifs, nous nous efforçons de les atténuer par la conservation et le reboisement. Nous adoptons une approche de la biodiversité qui prend en compte toutes les parties prenantes, reconnaissant l'importance de tirer parti de l'expertise (par exemple des universités voisines) ainsi que l'avantage de travailler avec les communautés locales. Les indicateurs et les objectifs présentés dans le tableau ci-dessous se réfèrent spécifiquement à nos impacts sur le changement d'affectation des terres et la biodiversité, et non aux domaines plus larges de la nature tels que l'eau, le sol et d'autres aspects plus généraux de la nature. Nous élargirons la portée de nos objectifs au fur et à mesure que notre reporting TNFD gagne en maturité.

Nous mettons en œuvre notre Politique en matière de biodiversité, qui comprend l'engagement d'éviter toute activité minière dans les zones désignées comme sites du patrimoine mondial, d'éviter au minimum toute perte nette (NNL) d'habitat critique et, lorsque l'occasion se présente, de collaborer avec d'autres pour obtenir un gain net d'habitat. En outre, des actions sont définies dans notre stratégie en matière de biodiversité, qui présente sept thèmes stratégiques liés au Cadre d'action AR3T, chacun étant assorti d'un but, d'une cible, d'objectifs, d'indicateurs de performance clés et de stratégies. Ces processus et actions sont alignés sur les objectifs et cibles du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB), qui visent à conserver et restaurer la biodiversité, à garantir l'utilisation durable et le partage équitable des bénéfices de la nature, et à favoriser un changement transformateur pour l'homme et la nature.



Préparer



Kunming-Montreal

GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK

Objectifs du cadre mondial pour la biodiversité

Cible	Comment nous soutenons ces cibles
 Cible 1 : Planifier et gérer toutes les zones pour réduire la perte de biodiversité	Pour atteindre cet objectif, nous réalisons des EIES pour tous nos projets, et toutes les zones sensibles du point de vue de la biodiversité sont identifiées et gérées. En outre, l'aménagement du territoire est l'un des sept thèmes de notre stratégie en matière de biodiversité.
 Cible 2 : Restaurer 30 % de tous les écosystèmes dégradés	Nous procédons à une réhabilitation progressive dans nos exploitations minières. Nous avons également mis en place des zones de conservation de la biodiversité dans le périmètre de nos exploitations minières, ce qui permet et favorise la restauration de l'habitat. En 2025, nous commencerons également à inclure les zones dégradées qui ne sont pas sous notre contrôle direct dans nos pays d'accueil et qui pourraient également être remises en état.
 Cible 3 : Conserver 30 % des terres, des eaux et des mers	La conservation et la protection sont l'un des sept thèmes de notre stratégie en matière de biodiversité. Nous avons mis en place des zones de conservation de la biodiversité dans le périmètre de nos activités minières dans chacune de nos mines, et nous menons également des initiatives de conservation de la biodiversité au Sénégal et en Côte d'Ivoire, telles que la Grande Muraille Verte au Sénégal, des projets de reforestation en Côte d'Ivoire et un partenariat avec une université ivoirienne pour construire un arboretum de 40 hectares.
 Cible 4 : Faire cesser l'extinction des espèces, protéger la diversité génétique et gérer les conflits entre l'homme et la faune sauvage	Nous mettons en œuvre des plans d'action en faveur de la biodiversité dans nos mines d'Ity et de Sabodala-Massawa, qui constituent nos deux habitats critiques. Nous avons également mis en place une Zone interdite près de notre mine de Sabodala-Massawa pour protéger le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest.
 Cible 5 : Garantir des prélèvements et un commerce durables, sûrs et légaux des espèces sauvages	La chasse n'est pas tolérée dans nos zones de permis. Nous nous sommes associés à Leadership for Conservation in Africa dans le cadre d'un projet visant à soutenir la conservation du parc national de Taï en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de fournir des équipements anti-braconnage aux autorités nationales pour les aider à protéger le parc contre le braconnage illégal. Nous encourageons également l'utilisation d'arbres médicinaux dans le cadre de nos activités de revégétalisation, l'objectif ultime étant que les communautés locales bénéficient de ces espèces. Notre prochaine étape sera l'approche écosystémique, car nous avons réalisé sur nos sites importants des évaluations de l'incidence résiduelle du point de vue de la biodiversité, qui serviront à définir l'approche fondée sur la nature en vue d'accroître la fonctionnalité des services écosystémiques sur nos sites.
 Cible 6 : Réduire de 50 % l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et minimiser leur impact	Les espèces exotiques constituent l'un de nos principaux défis. Nous mettons en œuvre des mesures pour les éliminer progressivement et nous ne permettons pas aux espèces exotiques de se développer dans nos zones de réhabilitation.
 Cible 7 : Réduire la pollution à des niveaux qui ne nuisent pas à la biodiversité	Nous mettons en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) sur tous nos sites. Ces PGES comprennent des mesures de prévention de la pollution et font régulièrement l'objet d'un audit de conformité aux normes nationales. Nous sommes également certifiés ISO 14001 2015.
 Cible 8 : Minimiser les effets du changement climatique sur la biodiversité et renforcer sa résilience	Le changement climatique est également l'un des sept thèmes de notre stratégie en matière de biodiversité et nous avons mis en place un certain nombre d'initiatives visant à réduire nos émissions et à soutenir la résilience climatique dans nos communautés d'accueil, en particulier dans le cadre de projets agricoles.

Préparer



Kunming-Montreal

GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK

Objectifs du cadre mondial pour la biodiversité suite

Cible	Comment nous soutenons ces cibles
 Cible 9 : Gérer les espèces sauvages de manière durable pour le bien de l'homme	Notre engagement en faveur des bénéfices de la nature pour les communautés englobe à la fois le développement communautaire et les projets de restauration des moyens de subsistance.
 Cible 10 : Renforcer la biodiversité et assurer une gestion durable des zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières	L'aménagement durable du territoire est l'un des sept thèmes de notre stratégie en faveur de la biodiversité. Il s'agit notamment de travailler avec nos communautés d'accueil sur la base des services écosystémiques existants afin de les améliorer dans le but de réduire la pression exercée sur les terres intactes et/ou non perturbées. Nous menons également un projet de repeuplement en poissons près de notre mine d'Ity, en Côte d'Ivoire, afin de réintroduire des espèces de poissons endémiques dans la rivière Cavally.
 Cible 11 : Restaurer, préserver et renforcer les contributions de la nature aux populations	Les contributions de la nature aux communautés constituent un autre des sept thèmes de notre stratégie en matière de biodiversité et englobent nos projets de développement communautaire et de rétablissement des moyens de subsistance, tels que le projet rizicole de notre mine de Lafigué.
 Cible 12 : Améliorer les espaces verts et l'aménagement urbain pour le bien-être humain et la biodiversité	Les avantages liés à la nature pour la communauté constituent un autre des sept thèmes de notre stratégie en matière de biodiversité. Nous avons établi un partenariat avec l'université de Daloa en Côte d'Ivoire pour construire un arboretum de 40 hectares qui sera mis à la disposition des résidents locaux en tant qu'espace vert récréatif.
 Cible 14 : Intégrer la biodiversité dans la prise de décision à tous les niveaux	Notre cadre de gouvernance de la biodiversité est conçu pour garantir que nous prenons en compte les aspects de la biodiversité dans notre processus de prise de décision.
 Cible 15 : Les entreprises évaluent, communiquent et réduisent les risques et les incidences négatives liés à la biodiversité	Nous sommes des adeptes précoces des recommandations du Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD, Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature) et avons publié notre premier rapport TNFD pour l'exercice 2024.
 Cible 20 : Renforcer le développement des capacités, le transfert de technologies et la coopération scientifique et technique en matière de biodiversité	Nous collaborons avec des universités sur des projets de préservation de la biodiversité, notamment en soutenant la création d'un arboretum à l'université de Daloa en Côte d'Ivoire, qui permettra d'améliorer l'éducation à la biodiversité.
 Cible 22 : Garantir la participation à la prise de décision et l'accès à la justice et à l'information en matière de biodiversité pour tous	Les communautés locales jouent un rôle clé dans nos projets de conservation de la biodiversité, en participant à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre des projets, et surtout, à la prise de décision, en particulier pour les efforts de conservation en dehors de nos zones opérationnelles. Leurs connaissances sont également précieuses pour l'identification des arbres médicinaux locaux.

Préparer



Objectifs visant à stopper et à inverser la perte de nature et à améliorer ou maintenir l'état de la nature

Thème stratégique	Objectif global	Cible	Indicateurs clés de performance (ICP)	DIROs nature connexes
Plans d'action en faveur de la biodiversité (BAP) 	Chaque BAP doit accélérer les progrès vers l'absence de perte nette d'habitats critiques sur nos sites.	À la fin de la durée de vie des mines (LoM), les BAP doivent permettre d'éviter toute perte nette (NNL) d'habitats critiques.	Proportion de BAP ayant permis d'éviter toute perte nette d'habitats critiques.	Incidences sur les habitats et les espèces menacées.
Impact net sur l'habitat critique 	Pas de perte nette d'habitat critique sur tous les sites.	D'ici la fin des LoM, les sites auront réussi à assurer une perte nette nulle (NNL) des habitats critiques.	Impact net sur l'habitat critique.	Incidences sur les habitats et les espèces menacées.
Aménagement durable du territoire 	Contribuer de manière positive à l'aménagement du territoire à proximité de nos sites.	D'ici la fin des LoM, des plans d'utilisation des sols et des programmes de subsistance durables auront été mis en œuvre sur tous nos sites.	• Nombre de plans d'occupation des sols mis en œuvre. • Nombre de programmes de subsistance durables mis en place au sein des communautés locales.	Incidences sur les habitats et les communautés locales.
Avantages pour la communauté liés à la nature 	Avoir un impact favorable sur les services écosystémiques prioritaires.	D'ici la fin des LoM, tous nos sites auront eu une incidence positive nette sur les services écosystémiques prioritaires.	Impact net sur les services écosystémiques prioritaires (<i>des indicateurs de performance clé spécifiques seront élaborés en fonction des services écosystémiques prioritaires</i>).	Incidences sur les habitats et les communautés locales.
Changement climatique 	Atténuer avec succès les effets du changement climatique sur nos objectifs de gestion de la biodiversité.	D'ici la fin des LoM, les risques liés au changement climatique pesant sur nos objectifs de gestion de la biodiversité auront été atténués avec succès.	• Nombre de sites où des stratégies d'adaptation au changement climatique ont été mises en œuvre. • Impact net du changement climatique sur nos objectifs de gestion de la biodiversité (<i>les indicateurs de performance clé spécifiques dépendront de la biodiversité et des services écosystémiques susceptibles d'être affectés par le changement climatique</i>).	Risque associé à la dégradation de l'habitat et aux coûts supplémentaires.
Investissement dans la préservation 	Contribuer positivement à la conservation de la biodiversité dans les régions où nous opérons.	D'ici la fin des LoM, nous pourrions démontrer que nous avons apporté une contribution positive à la conservation de la biodiversité dans les régions où nous opérons.	Valeur de la biodiversité résultant de nos investissements.	Opportunités associées à la compensation de la biodiversité et à la recherche.
Une communication transparente 	Faire de nos communautés locales et de nos collaborateurs des ambassadeurs ou des champions de la biodiversité.	D'ici la fin des LoM, nos communautés locales et nos collaborateurs seront devenus des ambassadeurs ou des champions de la biodiversité.	Proportion de BAP ayant permis d'éviter toute perte nette d'habitats critiques. Publication annuelle de notre rapport TNFD.	Risques et opportunités liés au soutien de la communauté locale.

* Les plans d'action en faveur de la biodiversité (BAP) sont des stratégies au niveau des sites visant à assurer une absence de perte nette d'habitat essentiel (NNL), selon la définition de la Société financière internationale (SFI)

Préparer



Principaux indicateurs au niveau mondial et sectoriel

N° d'indicateur	Indicateur de base au niveau mondial	Réponse
C1.0	Empreinte spatiale totale.	Surface totale gérée (ha) : 90 715,80. Superficie totale perturbée fin 2024 (ha) : 5 799, dont 385 ha pendant la période couverte par le rapport. Superficie totale réhabilitée/restaurée en 2024 (ha) : 26.
C1.1	Ampleur du changement d'utilisation des terres, des eaux douces et des océans.	Nous ne disposons pas actuellement d'informations complètes pour toutes nos zones de concession minière, mais nous prévoyons d'y remédier à l'avenir. Les informations existantes sont les suivantes : Création d'une zone de conservation de 200 ha dans la zone de concession minière de Sabodala.
C2.0	Polluants rejetés dans le sol, répartis par type.	Les quantités de polluants rejetés dans le sol ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Le nombre d'incidents environnementaux susceptibles d'entraîner une pollution est indiqué dans notre centre de données ESG annuel. Ces informations seront complétées à l'avenir si possible.
C2.1	Eaux usées rejetées (ML).	Eau rejetée (ML) : 61 Eau détournée (ML) : 14 024 La température de l'eau n'est pas disponible actuellement
C2.2	Production et élimination des déchets.	Total des déchets non dangereux produits (tonnes) : 5 245 Total des déchets dangereux produits (tonnes) : 11 153 Total des déchets produits (tonnes) : 16 398 Total des déchets recyclés (tonnes) : 14 005 Déchets minéraux Total des stériles extraits (tonnes) (A) : 20 438 558 528 Total des résidus produits (tonnes) (B) : 21 367 981 Total remblayé (tonnes) (C) : 153 447 Total des déchets miniers (A+B-C) : 117 615 852 % de résidus recyclés : 0 %
C2.3	Pollution plastique.	Non disponible actuellement
C2.4	Polluants atmosphériques non liés aux gaz à effet de serre.	La quantité et le type d'émissions de polluants atmosphériques autres que les GES ne sont pas disponibles actuellement – cette lacune sera comblée à l'avenir si possible.
C3.0	Prélèvement et consommation d'eau dans les zones de pénurie d'eau.	Prélèvement d'eau Total de l'eau prélevée (ML) : 13 046. Intensité de l'eau prélevée (ML/oz produite) : 0,0118 Eau rejetée Total de l'eau rejetée (ML) : 61 Consommation d'eau Consommation totale d'eau (ML) : 7 013. Eau réutilisée et recyclée (ML) : 19 362

Préparer



Principaux indicateurs au niveau mondial et sectoriel suite

N° d'indicateur	Indicateur de base au niveau mondial	Réponse
C3.1	Quantité de produits naturels à haut risque provenant de la terre, de l'océan et de l'eau douce.	Non disponible actuellement – à voir si cela s'applique à nos activités à l'avenir.
C4.0	Indicateur prévu : mesures contre l'introduction involontaire d'espèces exotiques envahissantes.	Non mesuré actuellement
C5.0	Indicateur prévu : état de l'écosystème. Indicateur prévu : risque d'extinction des espèces.	Pour des informations détaillées sur la superficie totale des habitats gérés et restaurés, veuillez vous reporter à la section C1.0 de la fiche d'information.
C7.1	Risque.	Valeur des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses jugés vulnérables aux risques de transition liés à la nature (total et proportion du total) : impossible à mesurer pour l'instant en raison du manque de données.
C7.2		Valeur des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses jugés vulnérables aux risques physiques liés à la nature (total et proportion du total) : impossible à mesurer pour l'instant en raison du manque de données.
C7.3		Description et valeur des amendes/sanctions significatives reçues/actions en justice au cours de l'année en raison d'impacts négatifs liés à la nature : aucune.
C7.3	Opportunité.	Montant des dépenses en capital, des financements ou des investissements consacrés aux opportunités liées à la nature, par type d'opportunité, avec référence à une taxonomie d'investissement vert d'un gouvernement ou d'une autorité de réglementation, ou à une taxonomie d'un secteur tiers ou d'une ONG, le cas échéant : impossible à mesurer pour l'instant en raison du manque de données.
C7.4		Augmentation et proportion du chiffre d'affaires provenant de produits et de services ayant des effets positifs démontrables sur la nature, avec une description de ces effets : impossible à mesurer pour l'instant en raison du manque de données.
MM.C23.0	Superficie des sites avec des plans en place pour gérer les impacts sur les sites sensibles.	Les interactions entre nos sites et les lieux sensibles sont décrites en détail en page 93. Tous nos sites miniers ont mis en place des plans d'action en faveur de la biodiversité afin de gérer les impacts sur les lieux sensibles – 100 %.

Étude de cas

Semer des graines de connaissance

L'ARBORETUM DE L'UNIVERSITÉ DALOA

Endeavour reconnaît le lien important entre la gestion de l'environnement et l'éducation. Par l'intermédiaire de notre Fondation, nous nous sommes associés à l'université de Daloa, près de notre mine d'Ity, pour créer un arboretum de 40 hectares – un projet destiné à protéger l'environnement, à renforcer l'éducation et à enrichir la vie des gens.

Cet arboretum remplit plusieurs fonctions essentielles : il protège la biodiversité en offrant un sanctuaire aux espèces végétales indigènes ; il offre à 5 000 étudiants des possibilités inestimables d'apprentissage pratique en botanique, en écologie et en sciences de l'environnement ; et il soutient le développement d'une équipe de 400 enseignants-chercheurs, en leur donnant les moyens de fournir une formation spécialisée et de mener des recherches. Des sorties scolaires sont également prévues pour inspirer les enfants et les sensibiliser à l'environnement dès le plus jeune âge.

En outre, l'arboretum offre un espace récréatif à 400 000 habitants de la région, leur permettant de se détendre, de faire de l'exercice et de se rapprocher de la nature.

40ha

Création d'un arboretum

\$96 000

d'investissement

3ans

Projet



FONDATION
ENDEAVOUR

Étude de cas

Stimuler la biodiversité et renforcer les communautés

L'INITIATIVE DE REBOISEMENT DE LAFIGUÉ

Forte du succès du projet de reboisement de Krozialé près de notre mine d'Ity en 2023, la Fondation Endeavour a poursuivi son partenariat avec la Fondation YeS et la SODEFOR (l'agence forestière du gouvernement ivoirien) et a lancé l'initiative de reboisement de Lafigué au cours de l'année 2024.

Plus de 600 jeunes de la région ont été mobilisés pour planter 100 000 arbres et plantes, contribuant ainsi à la restauration de 40 hectares de forêt dégradée. Le projet a permis la plantation d'espèces indigènes, notamment le teck, le jatropha et l'anacarde, favorisant ainsi la santé écologique à long terme et la résilience de la forêt. Forts de nos succès précédents, nous sommes convaincus que les arbres auront un taux de survie élevé.

Reconnaissant l'importance des moyens de subsistance durables, le projet a renforcé deux associations de femmes, chacune provenant d'un village local. Elles ont reçu du matériel agricole et des semences pour faciliter leurs travaux agricoles. En outre, six hectares de terres ont été attribués à chaque association pour la culture maraîchère, ce qui a permis de générer des revenus et d'accroître leur indépendance financière.

En restaurant des écosystèmes précieux, en créant des emplois et en donnant des moyens à ces femmes, le projet a eu des retombées positives significatives sur l'environnement et la communauté locale.

40_{ha}
Reboisés

100
Femmes bénéficiaires

100 000
Arbres et plantes plantés



CONDUITE ÉTHIQUE

Dans cette section

- 108 Droits de l'homme
- 109 Esclavage moderne
- 110 Lutte contre les pots-de-vin et la corruption
- 111 Nos pratiques en matière de sécurité
- 112 Gouvernance d'entreprise
- 113 Transparence des paiements
- 114 Chaîne d'approvisionnement responsable
- 115 Bonne gestion du produit
- 115 Dialogue avec les acteurs industriels et politiques
- 116 Cybersécurité et technologies de l'information

Conduite éthique

Suite

Pratiques commerciales éthiques et gouvernance responsable

Risque principal

- ❗ Sécurité.
- ❗ Risque juridique et réglementaire.
- ❗ Risque de cybersécurité.

**RAPPORT ANNUEL**

Cliquez ici pour voir le détail des principaux risques, pages 58-64

Matérialité

**Moyen-élevé**

- Gouvernance d'entreprise.
- Éthique et conformité.
- Chaîne d'approvisionnement responsable.
- Droits de l'homme.
- Impacts socio-économiques.

**Moyen**

- Dialogue avec les acteurs industriels et politiques.



Faits marquants en 2024

- ✓ Aucun signalement étayé de pot-de-vin ou de corruption, de violation des droits de l'homme ou d'esclavage moderne.
- ✓ 94 % des collaborateurs ont suivi une formation sur les droits de l'homme.
- ✓ +940 acteurs locaux ont reçu une formation de sensibilisation aux droits de l'homme.
- ✓ Conformité au RGMP pour nos quatre sites d'exploitation et au niveau des fonctions centrales (siège).
- ✓ Une contribution économique totale de 2,2 milliards de dollars pour les pays d'accueil.



Objectifs 2025

- 🎯 Mettre en œuvre le questionnaire d'évaluation pour l'autocertification des fournisseurs en matière d'esclavage moderne.
- 🎯 Effectuer des observations sur site afin d'identifier toute forme potentielle d'esclavage moderne.
- 🎯 Mener un audit sur l'efficacité de nos procédures de lutte contre les pots-de-vin et la corruption (ABC).
- 🎯 Lancer la journée du respect des règles par les collaborateurs.

Droits de l'homme

Comment gérons-nous cet enjeu ?

Droits de l'homme

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous gérons les droits de l'homme, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI – diverses déclarations
- SASB EM-MM-210
- RGMP 5 Droits de l'homme et conflits
- Principes 1 et 2 du Pacte mondial des Nations unies – Droits de l'homme
- Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains (PVSDH)
- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 2 Faim « zéro »
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 10 Inégalités réduites
- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces



Nos pratiques commerciales éthiques reposent sur un engagement fort en faveur d'une gouvernance responsable. Cela permet d'assurer le succès à long terme de notre entreprise tout en créant de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Endeavour ne tolère aucune violation des droits de l'homme, où qu'elle opère, et attend le même engagement de la part de ses partenaires commerciaux. Cette politique s'étend à toute complicité indirecte de violation des droits de l'homme, y compris l'implication tacite.

Nous nous engageons à respecter, à protéger et à soutenir les droits de l'homme de toutes les personnes concernées par nos activités et, dans la mesure du possible, à faire respecter ces droits. Nous identifions et classons par ordre de priorité les questions les plus importantes en matière de droits de l'homme qui risquent le plus d'être affectés par nos activités et nos relations d'affaires : la main-d'œuvre, les déchets dangereux, l'eau, la sécurité, la réinstallation, l'ASGM et les impacts opérationnels (poussière, bruit et vibrations).

Conscients du lien étroit qui existe entre les droits de l'homme et les entreprises, nous intégrons les considérations relatives aux droits de l'homme dans tous les aspects de nos activités. Cet engagement s'étend au-delà de nos sites, à nos partenaires commerciaux et à la promotion d'interactions respectueuses avec nos communautés d'accueil.

Nous avons élaboré un ensemble de normes qui exigent de nos parties prenantes qu'elles se conforment aux politiques d'Endeavour, y compris à sa Politique en matière de droits de l'homme. Cette politique renforce notre approche des droits de l'homme, telle que définie par les instruments internationaux, notamment les PVSDH, la Charte internationale des droits de l'homme, l'Organisation internationale du travail et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Au cours de l'année, nous avons mis en place un programme de formation à notre Code de conduite et d'éthique pour nos collaborateurs occupant des postes sensibles, soit environ 50 % de notre personnel. Ce programme comprend une section dédiée à la formation aux droits de l'homme ; il a été réalisé à 94 %.

Endeavour s'engage à utiliser son influence commerciale pour éliminer de sa chaîne d'approvisionnement l'esclavage moderne et les violations des droits de l'homme. En 2024, nous avons mis à jour les conditions générales de notre modèle de contrat standard afin d'y inclure l'obligation pour tous les fournisseurs d'accepter des droits d'audit complets. Cet engagement souligne notre attachement à un approvisionnement responsable et à des pratiques commerciales éthiques tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Au cours de l'année, nous avons dispensé des formations de sensibilisation aux droits de l'homme au sein de nos communautés d'accueil. Nous avons élaboré une présentation spécifique et formé sept responsables de la performance sociale aux concepts clés des droits de l'homme. Par la suite, ces responsables ont animé des sessions de formation pour plus de 940 parties prenantes locales au cours des réunions des comités de consultation locaux qui se tiennent sur l'ensemble de nos sites.

La formation a mis l'accent sur l'importance des droits de l'homme, sur l'engagement d'Endeavour à faire respecter ces droits et sur le renforcement de notre mécanisme de résolution des plaintes en tant que moyen de signaler toute violation présumée.

En 2025, nous poursuivrons la mise en œuvre de la deuxième année de notre feuille de route triennale sur les droits de l'homme. Il s'agit notamment de mener une nouvelle série d'audits auprès de nos fournisseurs afin d'évaluer leurs pratiques ESG et de lancer une procédure opérationnelle standardisée actualisée en matière de droits de l'homme. Parallèlement à la mise en œuvre de cette feuille de route, nous prévoyons d'actualiser en 2026 notre évaluation des risques en matière de droits de l'homme, qui sert de référence, afin de nous assurer que notre gestion des risques liés aux droits de l'homme demeure efficace.

Nous nous engageons à effectuer des audits internes réguliers de notre programme en matière de droits de l'homme afin de garantir le strict respect des politiques internes et la conformité avec les lois applicables. Au-delà de ces audits, un contrôle continu est essentiel pour garantir que nos pratiques en matière de droits de l'homme sont non seulement conformes à nos politiques, mais qu'elles répondent également aux normes internationales et aux bonnes pratiques.

Esclavage moderne

L'esclavage moderne est un problème mondial qui entraîne des répercussions durables sur les personnes et les communautés concernées. Conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, Endeavour s'engage à respecter les droits de l'homme dans ses activités et dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement englobe des mesures visant à prévenir, diminuer et combattre les pratiques d'esclavage moderne identifiées au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Conscient de l'attention accrue portée à l'esclavage moderne et à la transparence de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial, Endeavour reconnaît les risques inhérents à l'exercice de ses activités dans les zones géographiques et les secteurs qui lui sont propres. Nous sommes au fait du risque d'implication indirecte dans des pratiques d'esclavage moderne par le biais de notre chaîne d'approvisionnement.

Endeavour applique une politique de tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, du travail forcé, obligatoire ou servile, de la traite des êtres humains ou de toute autre forme d'esclavage. Nous nous engageons à identifier, éliminer et prévenir l'esclavage moderne et les violations des droits de l'homme dans nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. En 2024, aucun cas d'esclavage moderne n'a été identifié dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement.

Notre position de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne se manifeste dans les clauses rigoureuses qui s'y rapportent dans tous nos contrats. Ces clauses exigent des fournisseurs et de leurs employés qu'ils s'engagent fermement à lutter activement

contre l'esclavage et la traite des êtres humains, en veillant à ce que l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement reste exempt de toute forme d'esclavage moderne. Dans le cadre de notre processus de sélection d'un fournisseur, nous procédons à une vérification préalable en consultant une base de données tierce permettant de vérifier toutes les parties prenantes et d'identifier celles qui sont à haut risque. Toute partie prenante potentielle doit répondre à un questionnaire relatif notamment au respect des droits de l'homme et au recours au travail forcé, à la coercition ou au travail des enfants.

Nous dispensons à nos collaborateurs une formation complète sur l'esclavage moderne, afin de les doter des connaissances nécessaires pour en identifier tout signe, signaler les problèmes et adhérer aux normes éthiques attendues. La formation sur l'esclavage moderne est obligatoire et se déroule sur une base annuelle. En outre, nous sensibilisons régulièrement nos principaux fournisseurs à l'esclavage moderne et aux droits de l'homme dans le cadre de la formation à notre Code de conduite des fournisseurs.

Nous publions chaque année une [Déclaration sur l'esclavage moderne](#), disponible sur notre site web, qui témoigne de notre engagement en faveur de la transparence et d'un approvisionnement éthique. Ce document complet détaille les mesures que nous prenons pour identifier et écarter le risque d'esclavage moderne dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

En 2024, nous avons publié notre première déclaration commune aux fins des législations britannique et canadienne, ce qui témoigne de l'évolution significative de notre approche de la lutte contre l'esclavage moderne.

En 2025, nous continuerons à nous concentrer sur l'amélioration de nos stratégies de lutte contre l'esclavage moderne, en particulier sur nos sites miniers en Afrique de l'Ouest, avec notamment une surveillance au niveau des sites afin d'identifier toute forme potentielle d'esclavage moderne. Nous mettrons également en place une autocertification des fournisseurs en matière d'esclavage moderne dans le cadre de notre questionnaire d'évaluation des risques liés à l'esclavage moderne, qui sera exigée des fournisseurs à risque.



Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Comment gérons-nous cet enjeu ? Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Rendez-vous sur notre [Centre de rapports ESG](#) pour découvrir comment nous luttons contre les pots-de-vin et la corruption, y compris les politiques, les procédures, les pratiques de gestion et les systèmes pertinents.

Les cadres et déclarations ESG que nous mettons en œuvre dans ce domaine sont les suivants :

- GRI 205
- SASB EM-MM-510
- RGMP 1 Conduite éthique
- Principe 10 du Pacte mondial des Nations unies relatif à la lutte contre la corruption
- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces



Nous appliquons une tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption, comme indiqué dans notre Politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption (Anti-Bribery and Anti-Corruption, ABC), notre Code de conduite et d'éthique des affaires et notre Code de conduite des fournisseurs. Nous attendons de tous nos directeurs, cadres, collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils se conforment à cette politique et à nos codes.

Nous faisons preuve de diligence raisonnable à l'égard de tous nos tiers et leur communiquons

l'ensemble de nos politiques. Un certificat de conformité signé par les tiers est une exigence obligatoire dans le cadre de la procédure de diligence raisonnable.

Notre équipe de conformité et le Comité d'audit et de risque du Conseil d'administration évaluent les risques de corruption au sein de l'entreprise et s'efforcent d'y répondre par le biais de politiques, de procédures, de formations et de lignes directrices. Au cours de l'année, nos procédures ABC ont été revues et mises à jour afin de garantir l'application des bonnes pratiques actuelles. Nous avons également élaboré et mis en œuvre une procédure d'interaction avec les agents publics, destinée à garantir que toutes les interactions avec les agents publics se déroulent de manière éthique, transparente et dans le respect total de la législation et de la réglementation applicables. Cette procédure définit les normes applicables aux collaborateurs dans leurs relations avec les agents publics pour prévenir tout conflit d'intérêts, influence indue ou corruption.

La formation et la sensibilisation sont des éléments clés de notre programme de conformité. Nos directeurs, cadres et collaborateurs sont tenus de signer chaque année le certificat de conformité et de suivre la formation ABC en ligne obligatoire. En 2024, 93 % de nos collaborateurs occupant des postes sensibles ont suivi la formation ABC. Nous avons également organisé des formations ABC en présentiel sur tous nos sites miniers et dans tous nos bureaux (à l'exception d'Abidjan et de Londres, où ces formations auront lieu en 2025). En 2025, nous organiserons des sessions de formation à la conformité en présentiel pour tous les nouveaux arrivants. Ces formations porteront sur nos politiques, nos procédures, nos valeurs et les principaux risques en matière de conformité, y compris la manière de faire part de ses préoccupations et d'utiliser notre procédure d'alerte, Endeavour Speak Up.

Notre engagement en faveur du respect de la législation se concrétise régulièrement par des contrôles internes tels que l'audit interne. En 2025, notre département d'audit interne

examinera l'efficacité de nos procédures d'ABC afin de s'assurer que les risques ABC sont effectivement atténués. Nous travaillerons également avec nos champions de la conformité, qui se trouvent dans chacun de nos sites et bureaux, pour lancer une nouvelle initiative : la Journée de la conformité des collaborateurs pour soutenir la sensibilisation, la formation et, en fin de compte, le respect de l'ensemble de nos politiques, procédures et normes. Cette initiative sera lancée dans le courant de l'année 2025.

Engagement politique

Endeavour ne fait pas de lobbying politique et ne contribue financièrement à des campagnes politiques, à des partis, à des candidats ou à des organisations affiliées dans aucun des pays où elle opère. Comme le souligne notre Code de conduite et d'éthique, nous respectons le droit de nos collaborateurs à soutenir des partis politiques ou des candidats pendant leur temps libre, à condition que ces activités ne se déroulent pas pendant les heures de travail, n'utilisent pas les ressources de l'entreprise et n'impliquent pas la représentation d'Endeavour.

Endeavour Speak Up et le droit d'alerte

Nous nous engageons à favoriser une culture dans laquelle chacun se sent en sécurité et en confiance pour faire part de ses préoccupations de manière confidentielle. Nos politiques encouragent le signalement par les collaborateurs en fournissant un cadre clair pour le traitement des griefs et des enquêtes.

Nous encourageons nos collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs et partenaires commerciaux à signaler tout comportement contraire à nos politiques, à notre Code de conduite et d'éthique ou aux normes de l'entreprise, y compris les activités financières frauduleuses, contraires à l'éthique ou illégales.

Nous voulons que chacun se sente soutenu lorsqu'il s'exprime. Chacun peut signaler un problème de manière anonyme sans craindre d'être licencié, de faire l'objet de mesures disciplinaires ou de subir des représailles de quelque nature que ce soit. Nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre de quiconque signale

un comportement suspecté d'être contraire à l'éthique ou illégal.

Le canal Endeavour Speak Up, notre service d'assistance téléphonique bilingue indépendant, anonyme et confidentiel, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, offre de multiples options de signalement : un numéro de téléphone gratuit, une adresse de courrier électronique et un site web tiers dédié. Ce canal est facilement accessible aux collaborateurs, aux sous-traitants et aux partenaires commerciaux.

Pour maximiser la sensibilisation, nous promouvons activement Endeavour Speak Up par le biais de diverses plateformes, notamment les politiques de l'entreprise (par exemple le Code de conduite des affaires, le Code de conduite des fournisseurs), l'intranet, le site web et les mécanismes de résolution des plaintes communautaires, ainsi que par des affiches bilingues et des cartes de portefeuille comportant les coordonnées de la ligne d'assistance téléphonique dans les principaux lieux de travail et pour distribution aux collaborateurs.

Nous prenons toutes les préoccupations au sérieux et les traitons rapidement. Les signalements font l'objet d'un rapport trimestriel au Comité d'audit et de risque du Conseil d'administration, qui reçoit et examine également les rapports sur les enquêtes et la résolution des plaintes déposées par l'intermédiaire du système de droit d'alerte. En collaboration avec le président du Comité d'audit et de risque, le département Conformité examine tout signalement en détail et détermine comment les violations signalées seront traitées et examinées, et à qui ces tâches seront confiées.

En 2024, nous avons reçu 47 signalements concernant des violations présumées. Aucun d'entre eux n'alléguait de pots-de-vin ou de corruption. Le harcèlement (43 %), les relations avec les collaborateurs (22 %) et les problèmes de sécurité (15 %) sont les domaines qui ont fait l'objet du plus grand nombre de signalements. À la suite de nos enquêtes, deux cas avérés de violation de notre Code de conduite ont conduit à la résiliation de deux contrats de travail.

Nos pratiques en matière de sécurité

La sécurité de notre personnel et de nos biens est primordiale et constitue la pierre angulaire de notre philosophie « Zéro dommage ». Nos équipes de sécurité dévouées jouent un rôle essentiel en garantissant un environnement opérationnel sûr et sécurisé. Nous évaluons et adaptons en permanence nos mesures de sécurité afin de prévenir les menaces potentielles et de protéger efficacement nos collaborateurs, nos mines et nos sites d'exploration.

Le Conseil d'administration d'Endeavour est responsable en dernier ressort de la gouvernance globale de l'entreprise, y compris de la sécurité, et bénéficie du soutien du Comité d'audit et de risque et du Comité ESG du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration reçoit une mise à jour trimestrielle sur les questions de sécurité, y compris toute violation potentielle des droits de l'homme.

Notre Vice-Président exécutif chargé des affaires publiques, de la sécurité et des performances sociales est responsable de la sécurité, tandis que le Vice-président senior chargé de la sécurité dirige la stratégie de sécurité du Groupe, gère l'équipe de sécurité régionale et supervise les services de sécurité de chaque site, y compris l'exploration. Au niveau national, nos responsables pays de la sécurité sont régulièrement en contact avec les gouvernements et les autorités nationales chargées de la sécurité. Au niveau de chaque site, le directeur général de la mine supervise les équipes de sécurité, qui comprennent des entreprises de sécurité privées accréditées. Notre service de sécurité joue également un rôle essentiel dans la gestion des incursions d'orpailleurs dans nos propriétés (voir page 61).

Nous partageons et communiquons nos dispositions en matière de sécurité avec les communautés locales, en collaboration avec nos équipes chargées de la performance sociale. Nos communautés d'accueil ont accès à un

mécanisme de résolution des plaintes permettant de signaler toute violation présumée des droits de l'homme.

En 2024, le département de sécurité d'Endeavour comptait 172 collaborateurs, appuyés par 1 853 prestataires de sécurité et 431 gendarmes et militaires.

Aucun incident significatif lié à la sécurité n'a été signalé au cours de l'année, et nous n'avons enregistré aucune réclamation liée à la sécurité.

Au cours de l'année 2024, nous avons réalisé des audits de sécurité externes sur l'ensemble de nos sites concernant la gestion de la sécurité, la sécurité industrielle, la sécurité des circuits d'or et le respect des droits de l'homme. Ces audits n'ont pas pointé de problèmes graves, mais ont mis en évidence plusieurs domaines susceptibles d'être améliorés. Un plan d'action a été élaboré pour y remédier au cours de l'année à venir. Nous avons également poursuivi nos travaux en vue d'obtenir la certification ISO 28000, que nous espérons recevoir d'ici à la fin de 2025.

Comme le souligne notre Politique en matière de droits de l'homme, nos pratiques de sécurité doivent mettre en œuvre notre approche des droits de l'homme, tout en garantissant la sûreté et la sécurité de notre personnel, de nos biens et de nos propriétés. Il est important pour nous de veiller à ce que le comportement de notre personnel de sécurité soit approprié à l'égard des tiers, et nous formons régulièrement tous nos collaborateurs affectés à la sécurité et nos sous-traitants privés à la politique et aux procédures d'Endeavour en matière de droits de l'homme.

Nous sommes des membres engagés des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), et le programme des PVSDH est intégré dans notre système de gestion de la sécurité et dans les diverses normes opérationnelles qui y sont associées.

La mise en œuvre des PVSDH est placée sous la responsabilité de notre Directeur de la sécurité Groupe, qui est assisté par un responsable régional de la formation aux PVSDH. Nous formons tous nos collaborateurs affectés à la sécurité aux PVSDH. En outre, tous nos sous-traitants en sécurité privée ayant fait l'objet d'une accréditation externe ont été formés aux PVSDH dans le cadre de leurs obligations contractuelles.

Les gendarmes nationaux, la police ou les forces militaires présents dans nos mines sont placés sous les ordres de leur chaîne de commandement nationale et travaillent avec notre personnel de sécurité par le biais d'un mécanisme de protocoles d'accord. Ces protocoles contiennent notamment un engagement à se conformer aux PVSDH.

En novembre 2024, nous avons soumis notre rapport de mise en œuvre des PVSDH, dernière étape avant de devenir membres à part entière, ce qui, nous l'espérons, sera confirmé au cours de l'année 2025. Nous avons également formé 81 % des collaborateurs sélectionnés d'Endeavour et 76 % du personnel de sécurité aux PVSDH au cours de l'année.

En 2025, nous intégrerons la formation aux PVSDH dans notre audit annuel de sécurité interne. Elle sera complétée par une boîte à outils sur les cinq étapes du recours à la force afin de consolider nos normes de fonctionnement. Pour d'améliorer la compréhension des droits de l'homme et des abus potentiels par le personnel de sécurité et les sous-traitants de services de sécurité privés, nous publierons une brochure spéciale sur les droits de l'homme. Cette brochure comprendra une explication détaillée des PVSDH, ainsi que les politiques, procédures et engagements d'Endeavour en matière de droits de l'homme.



Engagement PVSDH

Le 3 octobre 2024, Endeavour, en collaboration avec la Chambre des mines du Burkina Faso, a organisé une table ronde à Houndé pour approfondir la mise en œuvre des PVSDH. Cette rencontre a permis aux principales parties prenantes d'explorer les stratégies de résolution des conflits, de partager les bonnes pratiques et d'intégrer les PVSDH dans les procédures opérationnelles. Cette initiative s'inscrivait dans le prolongement d'une réunion précédente tenue en juin et constituait une étape cruciale pour garantir la protection des droits de l'homme et la sécurité des activités.

Les PVSDH sont un cadre mondial conçu pour préserver les droits des communautés locales dans les zones riches en ressources tout en maintenant la sécurité opérationnelle. Ces principes fournissent des orientations sur les bonnes pratiques en matière de collaboration avec les forces de sécurité, tant publiques que privées. En adhérant aux PVSDH, les entreprises peuvent atténuer le risque d'abus des droits de l'homme et gérer efficacement les risques de sécurité autour des sites miniers. Notre engagement envers les PVSDH témoigne de notre volonté de favoriser des relations positives avec les communautés locales et de promouvoir un environnement opérationnel sûr.

Gouvernance d'entreprise

Une gouvernance d'entreprise solide, fondée sur des relations positives avec les parties prenantes et sur des politiques, des normes, des processus et des responsabilités clairs, est essentielle pour la gestion des risques, la conduite éthique et l'orientation de la stratégie et des activités d'Endeavour.

La gouvernance d'entreprise a été identifiée comme un thème d'une importance « moyen-élevée » lors de notre analyse de double matérialité en 2024. En tant que société cotée aux bourses de Londres et de Toronto, Endeavour est tenue de se conformer, entre autres, au Code de gouvernance d'entreprise du Royaume-Uni, à la loi britannique sur les sociétés de 2006 et au Manuel des sociétés de la Bourse de Toronto.

Notre Conseil d'administration, expérimenté et compétent, a la responsabilité ultime de superviser la stratégie, les priorités et les performances du Groupe en matière d'ESG, en veillant à ce que la direction rende des comptes. Le Comité environnemental, social et de gouvernance du Conseil d'administration (Comité ESG) accompagne le Conseil d'administration dans ces tâches.



INFORMATIONS CONNEXES

Pour de plus amples informations, voir la section Gouvernance de notre rapport annuel 2024

Cette approche structurée garantit l'obligation de rendre des comptes et fournit un cadre pour aborder ces questions d'importance stratégique dans l'ensemble de nos activités.

La direction a considéré que les changements apportés aux exigences en matière de gestion des risques et de contrôle interne par la version 2024 du Code de gouvernance d'entreprise du Royaume-Uni (en vigueur à partir du 1er janvier 2026) constituaient une occasion de rafraîchir et d'améliorer le processus de gestion des risques et les contrôles existants d'Endeavour.

Avec l'aide d'un cabinet de conseil externe, nous avons créé une matrice des risques et des contrôles, qui identifie les principaux risques et contrôles financiers, opérationnels, de reporting, de conformité et autres, dans l'ensemble de nos principaux processus d'entreprise. Ce résultat a été obtenu en organisant une vaste série d'ateliers sur les risques et le contrôle, auxquels

ont participé des membres du personnel des services financiers, opérationnels, de reporting et de conformité de toute l'entreprise et de tous les niveaux hiérarchiques. Nous avons également procédé à un examen approfondi des processus les plus complexes, afin de nous assurer que tous les risques étaient pleinement couverts.

Un projet est en cours pour s'assurer que nous disposons des procédures nécessaires pour nous conformer à la loi de 2023 sur la criminalité économique et la transparence, conformément aux orientations données aux entreprises sur le délit de non-prévention de la fraude, publiées par le gouvernement britannique.



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Cliquez ici pour en savoir plus sur notre Conseil d'administration, les chartes du Comité du Conseil d'administration et autres pratiques de gouvernance

Transparence des paiements aux gouvernements et de notre contribution économique

En tant que contributeur économique important en Afrique de l’Ouest, nous faisons preuve de transparence sur nos contributions fiscales et sur l’ensemble de notre impact économique dans nos pays d’accueil. Nous pensons qu’il est essentiel que nos parties prenantes comprennent que nos contributions fiscales font partie intégrante de notre impact socio-économique plus large et jouent un rôle essentiel dans le développement de nos pays d’accueil.

Chaque année, nous rendons compte de nos paiements d’impôts et de redevances par pays et par projet, comme le demande la loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif ([Extractive Sector Transparency Measures Act](#), ESTMA), et nous publions un rapport bilingue sur les [impôts et la contribution économique](#), que nous présentons aux autorités de nos pays d’accueil. Ces deux rapports sont disponibles sur notre site [ESG Reporting Suite](#).

En 2024, nous avons réalisé un chiffre d’affaires de 2,7 milliards de dollars grâce aux ventes d’or (les ventes de sous-produits d’argent ont représenté 13,9 millions de dollars). Nous avons versé 716 millions de dollars aux gouvernements hôtes sous forme d’impôts, de redevances et de dividendes, 240 millions de dollars en salaires et avantages sociaux, 835 millions de dollars en frais d’exploitation, 14 millions de dollars en investissements et dons à la communauté et 8 millions de dollars en redevances à des tiers. Au total, Endeavour a distribué 908 millions de dollars en valeur économique.

Valeur économique directe produite et distribuée

\$m	2022	2023	2024
Valeur économique directe produite (A)	2 508	2 601	2 683
Revenus de l’or	2 508	2 315	2 677
Revenus de la cession d’actifs	–	285	8
Valeur économique distribuée (B)	1 475	1 684	1 775
Coûts d’exploitation (hors frais de personnel)	688	769	835
Salaires bruts et avantages des collaborateurs (y compris les taxes sur les salaires)	224	229	240
Paiements aux gouvernements			716
Côte d’Ivoire	84	195	288
Burkina Faso	314	246	240
Sénégal	133	216	211
Mali	2	2	
Total des investissements et dons sociaux*	23	21	14
Autres (redevances payées aux tiers)	5	6	8
Valeur économique restante (C) = (A) – (B)	1 033	917	908

NB : Veuillez noter que la base de préparation et de publication de ces informations peut différer des méthodes utilisées par Endeavour à d’autres fins, telles que notre rapport ESTMA.

* Il s’agit uniquement des contributions du Fonds minier de développement local

Pratiques fiscales responsables

Nous reconnaissons que les impôts que nous payons jouent un rôle essentiel dans le soutien au développement et à la croissance de nos pays d’accueil et de leurs économies. Nous soutenons la promotion de pratiques fiscales responsables, la transparence fiscale et la communication sur des questions plus larges de politique fiscale.

L’approche fiscale d’Endeavour est guidée par la [stratégie fiscale du Groupe](#), publiée chaque année sur notre site web, et s’appuie sur notre [Code de conduite et d’éthique](#). Ce code confirme notre engagement à respecter toutes les lois, règles et réglementations fiscales applicables dans les juridictions dans lesquelles le Groupe opère, et comprend des conseils clairs à l’intention de nos collaborateurs sur ce qui constitue un comportement contraire à l’éthique ou illégal en matière de fiscalité.

Le Conseil d’administration est responsable en dernier ressort des pratiques fiscales du Groupe et supervise la manière dont les risques fiscaux sont surveillés et les contrôles appropriés mis en place pour gérer les risques. Le directeur financier d’Endeavour est responsable des questions fiscales, tandis que l’équipe fiscale du Groupe gère les risques fiscaux et veille à ce que des processus et des systèmes appropriés soient en place pour identifier, évaluer et contrôler les risques fiscaux.

Nous rendons compte chaque année, par le biais de notre [Rapport sur les impôts et la contribution économique](#), de la manière dont nous gérons les impôts dans le cadre des activités commerciales globales du Groupe. Ce rapport est conforme aux exigences pertinentes de la GRI 207 et aux Principes RGMP, notamment le Principe 1.5.

Chaîne d'approvisionnement responsable

Attentes des fournisseurs : la promotion de pratiques éthiques et durables

Endeavour dispose d'un Code de conduite pour les fournisseurs, disponible dans les langues locales, qui comprend des exigences claires en matière de conformité, de droit d'alerte, de santé et de sécurité, de droits de l'homme et du travail, de protection de l'environnement, de lutte contre la corruption, de développement durable et de relations avec les communautés. Notre approche de la contribution à une chaîne d'approvisionnement responsable est fondée sur les principes d'un partenariat à long terme caractérisé par un dialogue ouvert et transparent, une concurrence loyale et un comportement éthique. Nous estimons que cela crée un dénominateur commun qui favorise la confiance et la collaboration, ce qui est un gage de réussite aussi bien pour nous que pour les entreprises avec lesquelles nous travaillons.

Nous attendons de nos fournisseurs et de nos sous-traitants qu'ils respectent les mêmes normes exigeantes que celles que nous nous imposons. Par exemple, nos fournisseurs sont tenus de mettre en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité et de fournir la formation, les ressources et les équipements de protection individuelle appropriés afin de réduire au minimum les risques professionnels. Les fournisseurs sont tenus de respecter nos 10 règles d'or (voir page 28) et de se conformer à la politique d'Endeavour en matière de santé et de sécurité.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits des travailleurs – rémunération et temps de travail équitables, entre autres droits fondamentaux – en se conformant à la législation du travail en vigueur. Ils doivent également se conformer à la Politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption d'Endeavour et aux dispositions pertinentes des contrats d'approvisionnement.

Parallèlement à notre Code de conduite des fournisseurs, nous intégrons une clause relative à l'esclavage moderne dans tous nos contrats, exigeant des fournisseurs et de leurs employés qu'ils luttent activement contre l'esclavage et la traite des êtres humains, garantissant ainsi que l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement est exempt de toute forme d'esclavage moderne. La conformité est étroitement surveillée et des mesures décisives sont prises en cas d'infraction (voir en page 109).

L'engagement d'Endeavour en faveur d'un approvisionnement éthique est démontré par le maintien de la Marque d'éthique d'entreprise du CIPS (CIPS Corporate Ethics Mark). Nous avons également progressé vers la certification ISO 28000 et obtenu la certification pour le système de diligence raisonnable de l'OCDE pour une conduite responsable des affaires.

Dialogue avec nos fournisseurs et renforcement des capacités

Une communication efficace avec les fournisseurs est fondamentale si l'on veut avoir une chaîne d'approvisionnement responsable. Nous nous efforçons par ailleurs en permanence d'améliorer nos pratiques pour être certains de bien comprendre nos impacts ainsi que ceux de l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Nous avons organisé une série d'ateliers de formation en ligne au profit des principaux départements du Groupe en 2024 afin de mettre l'accent sur la gouvernance et les considérations éthiques dans le cadre de nos processus d'approvisionnement et de passation de marchés.

En 2024, nous avons formalisé notre approche de documentations des réunions avec les fournisseurs et nous augmentons actuellement la fréquence des échanges.

Nous distribuons le Code de conduite des fournisseurs à tous nos fournisseurs avant qu'ils ne commencent à travailler avec nous et nous distribuons des versions mises à jour du Code

si nécessaire. Il est essentiel de veiller à ce que nos fournisseurs restent bien informés de nos attentes et nous complétons donc ce dispositif par d'autres canaux de communication, tels que les stations de radio locales. Pour renforcer encore cette politique, nous avons déployé un module d'apprentissage en ligne du Code de conduite des fournisseurs.

Nous avons également des « champions du contenu local » au sein du Groupe, dont la mission est de forger des partenariats solides avec les fournisseurs locaux, en leur donnant les moyens de saisir les opportunités commerciales que nous sommes en mesure d'offrir. Il s'agit notamment d'informer les fournisseurs locaux des opportunités de marché et d'identifier les moyens d'apporter un soutien aux nouveaux fournisseurs par le biais d'une formation.

Au cours de l'année 2024, nous avons mis en place des sessions de renforcement des capacités et des formations au Code de conduite des fournisseurs pour nos fournisseurs afin de favoriser une bonne compréhension commune des principes qui sous-tendent les pratiques commerciales éthiques et responsables et d'encourager la conformité à ces principes.

Afin de renforcer notre dialogue avec les fournisseurs en matière d'impact et de performance environnementale, et de contribuer à nos pratiques de reporting Scope 3, nous avons lancé le Programme des fournisseurs durables pour nos principaux fournisseurs en termes de dépenses. Nous avons ainsi contacté nos 40 principaux fournisseurs en 2024 pour en savoir plus sur leurs émissions de carbone et les plans qu'ils ont mis en place. Nous poursuivrons notre dialogue avec eux tout au long de l'année 2025. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur notre politique Scope 3 dans le rapport TCFD, page 86, et dans notre rapport annuel 2024.

Afin de poursuivre les améliorations, de favoriser des partenariats solides et de célébrer les succès de notre chaîne d'approvisionnement, nous

organisons chaque année une cérémonie de remise de prix pour récompenser les fournisseurs exceptionnels dont les performances ont sans cesse dépassé nos exigences déjà très rigoureuses. Nous évaluons nos fournisseurs sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs couvrant un large éventail de catégories, notamment les performances en matière de sécurité, les critères ESG et le contenu local, et nous décernons un prix du « meilleur fournisseur de la communauté ».

Diligence raisonnable et suivi

Nous évaluons la maturité des programmes et initiatives ESG des fournisseurs afin d'appréhender précisément les pratiques dans la chaîne d'approvisionnement. Nous envoyons par conséquent aux fournisseurs un questionnaire externe couvrant des domaines clés tels que les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Les fournisseurs doivent y répondre à des questions sur, entre autres, la maturité ESG globale, la formation ESG, l'existence d'une politique environnementale, le respect des permis environnementaux, la gestion des déchets et la surveillance des émissions de gaz à effet de serre.

Après le processus pilote de 2023, nous sommes passés à la communication en 2024, qui visait à évaluer la manière dont les fournisseurs appliquent nos valeurs et adhèrent au Code de conduite des fournisseurs, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme.

Gestion éthique et responsable du produit

Notre or est produit de manière à ne pas provoquer, soutenir ou bénéficier à un conflit armé illégal, ni à contribuer à des violations des droits de l'homme ou à enfreindre les lois humanitaires internationales. Chaque année, nous publions un rapport de conformité avec la norme Conflict Free Gold (CFGs), certifié par un organisme externe, conformément au RGMP 5.4.

Nous produisons des lingots d'or doré traçables, qui sont ensuite affinés en or *London Good Delivery* par un raffineur accrédité auprès de la *London Bullion Market Association* (LBMA). En 2024, notre contrat d'affinage a été conclu avec Metalor Technologies, un raffineur de métaux précieux basé en Suisse, membre agréé de la LBMA et du Responsible Jewellery Council, et un commerçant certifié au commerce équitable. Nous n'achetons pas d'or à d'autres producteurs ou à des mineurs artisanaux ou travaillant à petite échelle.

Endeavour n'est lié à aucun client en particulier, ce qui lui permet d'obtenir les meilleures conditions possibles pour ses ventes d'or, en fonction des conditions du marché mondial de l'or. Nous vendons notre or raffiné à des utilisateurs en aval, principalement dans les secteurs de la banque, de la bijouterie, de l'électronique et de l'équipement médical. Les enlèvements sont principalement réalisés par StoneX, un membre de la LBMA.

Nous sommes également membres de l'initiative de certification de l'or « *Single Mine Origin* » (SMO), qui offre une traçabilité totale garantissant que l'or provient d'une source responsable. Cette certification fournit également aux consommateurs un QR code qui leur permet de retracer l'origine de leur or et de découvrir les effets positifs de leur achat sur l'environnement et la société. En 2024, notre mine de Sabodala-Massawa a rejoint l'initiative SMO, aux côtés de notre mine d'Ity.

Déjà un acteur important dans l'approvisionnement en or extrait de manière responsable pour le secteur de la joaillerie, SMO a lancé au cours de l'année le fonds indicel SMO Physical Gold ETC en partenariat avec Tabula Investment Management Limited. Ce fonds offre une option alternative d'investissement dans l'or qui ne s'approvisionne qu'auprès de mines adhérent aux bonnes pratiques internationales et partageant ouvertement leurs données ESG.

Accroître la transparence tout au long de la chaîne de valeur de l'or

Endeavour progresse sur la voie de la traçabilité, tout comme l'ensemble de l'industrie aurifère.

Depuis 2022, le Conseil mondial de l'or et la LBMA travaillent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système international d'intégrité des lingots d'or tout au long de la chaîne de valeur de l'or. À la suite d'un programme pilote initial, en 2024, nous avons conclu un partenariat avec aXedras, une plateforme numérique qui vise à enregistrer et à suivre l'écosystème mondial des lingots d'or, en saisissant la provenance et l'historique complet des transactions de chaque lingot, depuis la mine jusqu'à l'utilisateur final. Le programme vise à aligner le marché mondial de l'or sur les bonnes pratiques financières et, ce faisant, à renforcer la confiance des investisseurs, des négociants et des consommateurs dans l'or en tant que classe d'actifs. Le programme d'intégrité des lingots d'or complète notre partenariat avec l'initiative SMO.

Dialogue avec les acteurs industriels et politiques

Endeavour est membre d'un certain nombre d'associations professionnelles et sectorielles qui soutiennent notre objectif global : être une entreprise minière responsable. Nous adhérons à ces associations à condition que leurs activités de lobbying respectent les lois, les réglementations et les normes internationales pertinentes et soutiennent l'Accord de Paris et les efforts de protection de la nature.

Nous sommes membres du *Conseil mondial de l'or*, l'organisation de développement du marché de l'industrie aurifère. Son objectif est de stimuler et de soutenir la demande en or, de jouer un rôle de leadership dans le secteur, y compris avec un engagement actif sur les questions ESG et l'exploitation responsable de l'or. Le Conseil est financé par ses membres. Nous sommes également un membre actif des chambres des mines de chacun de nos pays d'accueil. Vous trouverez plus d'informations sur nos relations avec les parties prenantes au cours de l'année en page 110.

Nous sommes un membre de soutien de *l'Initiative pour la transparence des industries extractives* (ITIE), et tous nos pays d'accueil en sont également membres.

Le lobbying

Comme indiqué à la page 19, Endeavour ne fait pas de lobbying politique et prend au sérieux le lobbying industriel, en veillant à suivre des procédures strictes pour s'assurer qu'il est effectué d'une manière éthiquement responsable. Nous avons mis en place une « procédure d'interaction avec les agents publics » qui couvre spécifiquement les activités de lobbying. Cette procédure garantit que toutes les activités de lobbying sont menées dans le respect des lois et réglementations applicables et des valeurs de notre entreprise.

Chaque activité de lobbying est soigneusement examinée pour s'assurer qu'elle est conforme à nos objectifs et qu'elle promeut des pratiques commerciales responsables. Nous nous efforçons de veiller à ce que toutes les personnes impliquées dans des activités de lobbying soient formées et comprennent l'importance de respecter ces lignes directrices. Cette approche nous permet de maintenir la confiance et de nous assurer que nous défendons des politiques qui soutiennent un changement positif et une croissance durable.

Cybersécurité et technologies de l'information

Endeavour reconnaît que la cybersécurité constitue un risque important pour son activité, nécessitant une vigilance sans faille face à un paysage de menaces de plus en plus sophistiqué. Endeavour estime qu'une communication transparente sur sa position en matière de cybersécurité est essentielle pour maintenir la confiance des parties prenantes.

Gouvernance et supervision

Le Conseil d'administration supervise la cybersécurité, conformément à la charte du Comité d'audit et des risques. Le directeur financier assume la responsabilité globale de la cybersécurité et de la sécurité de l'information, avec le soutien du directeur des systèmes d'information et d'un Comité dédié de l'information et de la cybersécurité. Ce Comité assure l'orientation stratégique et la supervision du programme de sécurité global d'Endeavour, qui englobe l'évaluation des risques, les stratégies d'atténuation et l'exécution de la feuille de route établie en matière de sécurité.

Plus généralement, la gouvernance des technologies de l'information (IT) est gérée par le groupe de pilotage des technologies de l'information. Son objectif est de promouvoir et de soutenir l'utilisation efficace des technologies dans l'ensemble de l'entreprise et d'assurer la cohérence entre l'IT et la stratégie de l'entreprise. Il est responsable des décisions informatiques dans des domaines essentiels tels que les investissements, les projets, la cybersécurité, les risques, les services, l'infrastructure, les données d'exploitation et, enfin, la création de valeur. Cela aidera à la réalisation des objectifs IT et commerciaux, permettra de soutenir un processus de prise de décision plus transparent et plus rapide et d'améliorer les décisions elles-mêmes, tout en veillant à ce que les initiatives IT soient en parfaite adéquation avec les objectifs de l'entreprise. Ce groupe examine la stratégie IT annuelle avant son approbation par le Comité exécutif d'Endeavour.

Progrès et réalisations en 2024

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans le renforcement des défenses de cybersécurité d'Endeavour. Après une évaluation rigoureuse des risques fondée sur le cadre NIST, l'entreprise a mis en œuvre avec succès 12 initiatives clés, dépassant ainsi ses objectifs initiaux. Ces initiatives ont été stratégiquement conçues pour renforcer les défenses dans des domaines critiques, notamment la sécurité des appareils, la gestion des identités, la protection des données, la sécurité des applications et la sécurité opérationnelle. Endeavour a notamment élaboré et testé rigoureusement un nouveau plan d'intervention en cas d'incident de cybersécurité, en y intégrant des exercices à scénarios spécifiques afin d'améliorer l'état de préparation. Nous testons généralement nos réactions aux incidents tout au long de l'année, en exécutant des scénarios spécifiques une ou deux fois en fonction des capacités de notre équipe.

Les investissements préventifs d'Endeavour dans les technologies de pointe en matière de cybersécurité ont produit des résultats remarquables. Endeavour a maintenu un niveau de sécurité élevé tout au long de l'année 2024, sans aucun incident de sécurité critique. Ce résultat souligne l'efficacité de la stratégie de cybersécurité d'Endeavour en matière d'atténuation des risques et de protection des actifs critiques.

En ce qui concerne la formation, nous procédons à une évaluation à l'échelle du Groupe au début de chaque année, ce qui contribue à la sélection des sujets sur lesquels nous nous concentrons au cours de l'année, et qui est soutenue par des campagnes de sensibilisation mensuelles.

En outre, l'un des sujets sur lesquels notre Conseil d'administration s'est penché cette année était le risque de cybersécurité, et le Comité d'audit et de risque a participé à une session approfondie sur l'exposition de l'entreprise à ce risque et son atténuation, qui a fait l'objet d'un rapport au Conseil d'administration. L'ensemble

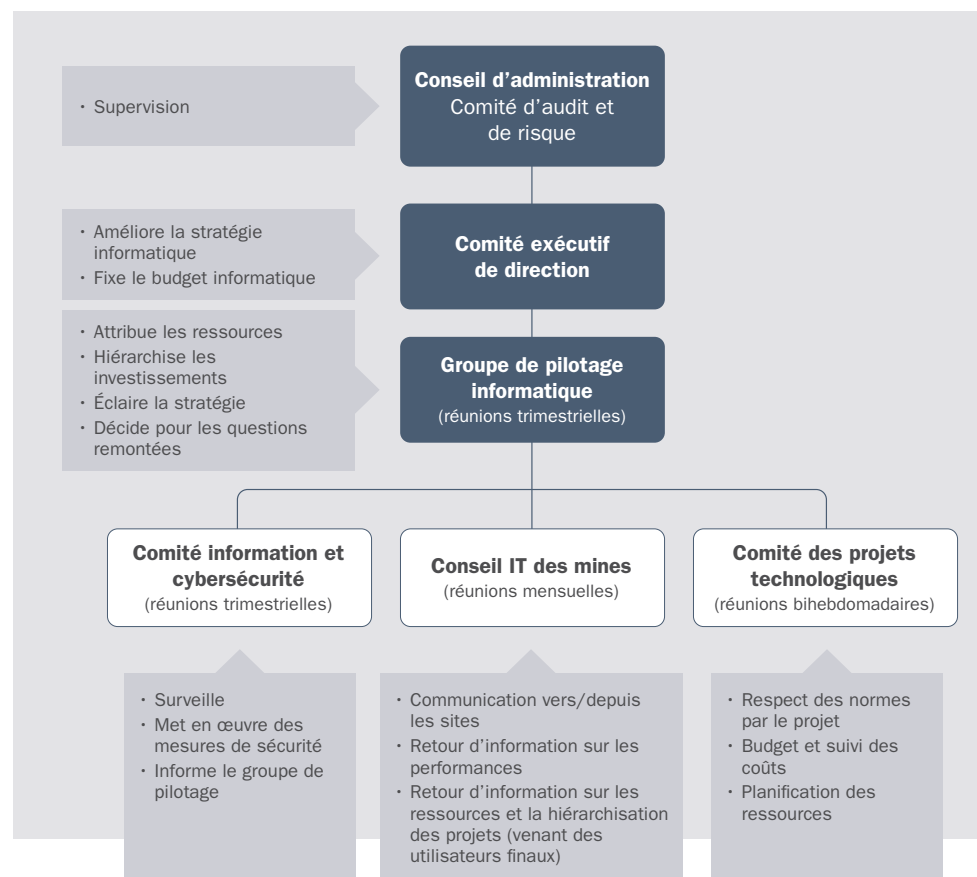
du Conseil d'administration a également participé à une session de formation sur la cybersécurité animée par un organisme externe, ce qui lui a permis d'approfondir ses connaissances dans ce domaine.

Priorités pour 2025

En s'appuyant sur les bases établies en 2024, Endeavour donnera la priorité à l'amélioration des mécanismes de protection des données, continuera à renforcer les contrôles sur les appareils et l'accès des utilisateurs, assurera la résilience et la disponibilité des données critiques, renforcera la sécurité des relations et

des applications de tiers, fera face de manière préventive aux menaces extérieures et cultivera une culture de sensibilisation à la sécurité et des pratiques de gouvernance solides. Ces priorités stratégiques renforceront les défenses d'Endeavour en matière de cybersécurité et permettront à l'entreprise de naviguer efficacement dans le paysage dynamique des menaces.

Endeavour s'engage à s'améliorer continuellement, à revoir et à adapter régulièrement son programme de cybersécurité afin de pouvoir anticiper les menaces émergentes.



Déclaration de certification indépendante

Déclaration sur la certification indépendante du rapport de développement durable 2024 d'Endeavour Mining.

Au Conseil de gouvernance et aux parties prenantes d'Endeavour Mining

Environmental & Sustainable Solutions (ESS) a été engagé par Endeavour Mining pour fournir une certification de tiers indépendante sur des informations choisies relatives au développement durable dans son Rapport de développement durable (RD) 2024, qui couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. L'équipe de certification comprend M. Seakle Godschalk et le docteur Maryna Möhr, directeurs généraux d'ESS.

Responsabilités d'Endeavour Mining et d'ESS

Endeavour Mining était chargé de la collecte des données et de la préparation du RD. ESS était chargé de fournir une certification indépendante sur des informations de développement durable choisies dans le RD.

Objectifs de la certification

La certification a été réalisée pour répondre aux exigences d'une certification AA1000AS de Type 2 (niveau modéré). L'objectif de la mission de certification était de fournir au Conseil d'administration et aux parties prenantes d'Endeavour Mining une certification tierce indépendante quant à savoir si les informations de développement durable contenues dans le RD reflètent l'adhésion aux principes AccountAbility d'inclusion, de matérialité, de réactivité et d'impact, si le RD répond aux exigences d'un

rapport de conformité aux normes GRI, et si les informations dans le rapport sont une juste représentation des performances d'Endeavour Mining.

Champ d'application du travail réalisé

Le champ d'application de la mission de certification inclut les aspects suivants :

- Adhésion aux principes AccountAbility c'est-à-dire l'inclusion, la matérialité, la réactivité et l'impact.
- Exigences qu'un rapport de conformité aux normes GRI doit satisfaire.
- Informations suivantes sur le développement durable (relatives aux normes de Reporting de développement durable GRI et/ou à la norme Sustainability Accounting Standards Board-SASB Metals and Mining) :
 - Grievs reçus des communautés.
 - Valeur économique directe produite et distribuée.
 - Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux.
 - Communication et formations sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption.
 - Consommation d'énergie et intensité énergétique au sein de l'entreprise.
 - Émissions de GES de Niveau 1 et 2 et intensité des émissions de GES.
 - Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.
 - Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents.

- Services de santé au travail.
- Participation, consultation et communication du personnel en matière de santé et de sécurité au travail.
- Formation du personnel en matière de santé et de sécurité au travail.
- Promotion de la santé du personnel.
- Prévention et atténuation des effets sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations commerciales.
- Personnel couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.
- Accidents du travail.
- Personnel de sécurité formé aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme.
- Production de minerais métalliques.
- Nombre total de collaborateurs et de prestataires.
- Respect des permis liés à l'eau.
- Poids total des résidus miniers.
- Déchets provenant du traitement des minéraux.
- Nombre de bassins de résidus.
- Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs.
- Pourcentage de réserves prouvées et probables dans ou à proximité de sites protégés ou d'habitats d'espèces menacées.
- Pourcentage de réserves prouvées et probables dans ou à proximité de zones de conflit.

- Pourcentage des réserves prouvées et probables dans ou à proximité des terres indigènes.
- Processus de communication concernant les droits de l'homme et les droits des populations autochtones.
- Processus de gestion des risques concernant les droits et les intérêts des communautés.
- Nombre et durée des retards non techniques liés aux relations avec la communauté.
- Pourcentage des effectifs couverts par une convention collective
- Nombre et durée des grèves et des lock-out.

La mission comprenait également l'expression d'une opinion (et non une certification) sur le reporting par rapport aux recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières liées au climat (TCFD).

Norme AA1000AS (2020) v3

Cette mission de certification a été menée conformément à la norme de certification AA1000AS (2020) v3.

Déclaration de certification indépendante

Suite

Critères utilisés

La norme AA1000APS (2018) a été utilisée pour évaluer l'adhésion aux quatre principes d'AccountAbility. Les normes de reporting de développement durable GRI pertinentes ont été utilisées pour évaluer les publications concernées par ces normes. La norme GRI 14 sur le secteur minier (2024) a été utilisée pour la certification des publications supplémentaires liées à l'exploitation minière. La norme comptable de développement durable SASB Metals and Mining a été utilisée pour la certification des publications concernées par cette norme.

Le Rapport final du TCFD a été utilisé pour examiner les publications d'informations financières liées au climat.

Méthodologie de certification

Les procédures de certification que nous avons mises en œuvre sont les suivantes :

- Commentaires écrits de la mine de Sabodala-Massawa concernant la mise en œuvre des principes d'AccountAbility.
- Entretiens en ligne avec des experts en la matière du Groupe au niveau des fonctions centrales de l'entreprise (siège) concernant l'enregistrement et la collecte des données.
- Entretiens avec des experts en la matière à la mine de Mana concernant l'enregistrement et la collecte des données lors d'une visite du site.
- Examen d'une vaste documentation et d'autres éléments de preuve relatifs aux informations identifiées.
- Examen de la documentation sous-jacente à l'objet de la mission de certification.
- Tests approfondis de certains calculs.
- Examen des informations pertinentes dans le Rapport de développement durable (RD), le centre de données ESG, les politiques et les fiches d'information associées qui renvoient au RD par un lien hypertexte.

- Examen général du RD au regard des principes 1d'AccountAbility et des exigences de la GRI en matière de rapports conformes.

Limites

Aucune limite n'a été imposée à la conduite de cette mission de certification.

Indépendance et compétences

ESS n'a pas participé à l'élaboration ou à la rédaction du RD. ESS n'a pas entrepris d'autres missions pour Endeavour Mining, autres que celles mentionnées dans la présente déclaration, au cours de la période considérée, à l'exception de la certification du rapport EDV 2024 Conflict Free Gold et du rapport annuel EDV 2024 sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation minière aurifère responsable. Aussi, la capacité d'ESS à réaliser cette certification indépendante du RD n'a pas été compromise.

ESS est un fournisseur de certification de durabilité agréé par AccountAbility depuis 2010. En outre, ESS et ses administrateurs sont des fournisseurs de formations sur le reporting de développement durable agréés par la Global Reporting Initiative (GRI). Ils ont une grande expérience du reporting et de la certification liés au développement durable en Afrique depuis 2007, notamment en Afrique du Sud, en Zambie, en Mauritanie, au Zimbabwe, au Nigeria, au Mali, au Kenya, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Burkina Faso, au Botswana, au Mozambique, au Lesotho, à l'Eswatini et au Ghana.

Conclusions

Sur la base des procédures de certification mises en œuvre, telles que décrites ci-dessus, nous concluons ce qui suit :

- Endeavour Mining a respecté, à tous égards importants, les principes d'inclusivité, de matérialité, de réactivité et d'impact dans la gestion et la communication de ses performances en matière de développement durable au cours de la période couverte par le rapport.

- Le rapport de développement durable 2024 d'Endeavour Mining a été préparé conformément aux exigences d'un rapport GRI In Accordance.
- Nous estimons que le rapport de développement durable 2024 d'Endeavour Mining, les fiches d'information et le centre de données ESG associés présentent un compte rendu équilibré et complet des performances d'Endeavour Mining en matière de développement durable en ce qui concerne les informations incluses dans le champ d'application de cette mission de certification, comme indiqué ci-dessus.

Expression d'une opinion

En outre, nous constatons que les publications financières relatives au climat communiquées par Endeavour sont conformes aux recommandations du TCFD.



Seakle K.B. Godschalk

Environmental & Sustainability Solutions
Pretoria, Afrique du Sud
Le 4 mars 2025



AA1000
Licensed Report
000-40/V3-R5ZJQ

ANNEXES

Dans cette section

- 120 Rapport annuel sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP)
- 123 Mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local (MRAL)
- 125 Définitions des thématiques ESG prioritaires

Rapport annuel sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP)



RESPONSIBLE GOLD MINING PRINCIPLES

Les principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP), établis par le Conseil mondial de l'or, constituent un cadre complet pour l'exploitation responsable de l'or. Élaborées à la suite d'une vaste consultation des parties prenantes, les RGMP définissent des attentes claires pour les consommateurs, les investisseurs et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en or, en définissant ce qui constitue des pratiques responsables dans l'exploitation aurifère. L'adhésion aux RGMP est une exigence obligatoire pour tous les membres du Conseil mondial de l'or, qui publient chaque année une déclaration sur la certification indépendante de leur conformité aux RGMP, tant au niveau des sites qu'à celui des fonctions centrales (siège).

Nous avons le plaisir de confirmer que nous avons reçu une certification externe de notre conformité avec les RGMP pour l'année fiscale 2024 pour nos quatre sites d'exploitation et les fonctions centrales, et qu'il n'y a eu aucune non-conformité dans nos activités. Endeavour a fait appel à un prestataire de services de certification, Environmental and Sustainability Solutions CC, dont le rapport de certification indépendant peut être consulté en page 122.

Le périmètre de mise en œuvre des RGMP en 2024 comprend toutes les exploitations minières d'Endeavour, les mines de Houndé et de Mana au Burkina Faso, la mine d'Ity en Côte d'Ivoire et la mine de Sabodala-Massawa au Sénégal. Les projets de développement, d'exploration et de construction ont été exclus. La société n'exploite pas de coentreprises. Ceci est cohérent avec le périmètre de reporting que nous publions dans notre rapport sur le développement durable (voir page 20).

Pour notre nouvelle mine, Lafigué, qui a atteint la production commerciale au troisième trimestre 2024, nous avons trois ans pour nous conformer aux RGMP. Nous procéderons à une évaluation des écarts au cours de l'année 2025 et nous nous efforcerons d'atteindre la conformité dans les délais impartis.

Déclaration de certification indépendante

Déclaration sur la certification indépendante du rapport annuel 2024 d'Endeavour Mining sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP)

Au Conseil de gouvernance et aux parties prenantes d'Endeavour Mining

Environmental & Sustainable Solutions (ESS) a été engagé par Endeavour Mining pour fournir une certification de tiers indépendante sur son Rapport annuel 2024 relatif à la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP), couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. L'équipe de certification comprend M. Seakle Godschalk et le docteur Maryna Möhr, directeurs généraux d'ESS.

Champ d'application de la certification

Le champ d'application de la certification comprend le rapport annuel 2024 de l'entreprise sur la mise en œuvre des principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP) sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Responsabilités d'Endeavour Mining et d'ESS

Endeavour Mining était chargé de la préparation et de la présentation du rapport annuel RGMP conformément aux principes permettant une exploitation aurifère responsable.

ESS était chargé de fournir une certification indépendante sur le rapport RGMP, les évaluations sous-jacentes et les documents justificatifs.

La mission de certification a été menée conformément à la norme AA1000AS (vs 3, 2020), à un niveau modéré.

Ce rapport a été préparé pour EDV dans le but d'aider les directeurs généraux d'ESS à déterminer si EDV s'est conformé aux exigences des RGMP. Notre rapport de certification est destiné uniquement à EDV, conformément aux termes de notre mission. Nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque autre qu'EDV pour notre travail ou pour les conclusions auxquelles nous sommes parvenus dans le rapport de certification.

Procédures de certification modérée effectuées

Les procédures de certification que nous avons mises en œuvre sont les suivantes :

- Entretiens avec la direction pour comprendre les processus, les procédures et les protocoles de gestion des risques d'EDV.
- Entretiens avec les responsables concernés au niveau des fonctions centrales (siège) de l'entreprise et retour d'information détaillé de leur part.
- Visite de la mine de Mana au Burkina Faso.
- Entretiens avec les responsables concernés de la mine de Mana et retour d'information détaillé de leur part sur la mise en œuvre de tous les aspects des RGMP au niveau de la mine.

- Examen de la disponibilité et de la pertinence des politiques et des procédures.
- Examen de la structure de gouvernance en place pour assurer la conformité avec les RGMP.
- Examen du matériel de formation en ligne sur divers sujets liés au RGMP.
- Examen d'un grand nombre de preuves et de documents justificatifs.
- Examen de la version finale du rapport annuel RGMP 2024 pour s'assurer de la cohérence avec nos conclusions.

Indépendance et compétences

ESS n'a pas participé à l'élaboration ou à la rédaction du rapport annuel RGMP. ESS n'a pas entrepris d'autres missions pour EDV, autres que celles mentionnées dans la présente déclaration, au cours de la période considérée, à l'exception de la certification du Rapport de développement durable 2024 d'Endeavour Mining et de la certification du Rapport Mining Conflict Free Gold 2024 d'Endeavour Mining. Aussi, la capacité d'ESS à réaliser cette certification indépendante du RD n'a pas été compromise.

ESS est un fournisseur de certification de durabilité agréé par AccountAbility depuis 2010. Nous avons une expérience de la certification de la durabilité dans le secteur minier au Botswana, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et en Afrique du Sud depuis 2014. En outre, depuis 2007, ESS réalise des audits de conformité et d'autres travaux de certification dans divers autres secteurs.

Conclusions

Sur la base des procédures de certification mises en œuvre, telles que décrites ci-dessus, nous concluons ce qui suit :

- Endeavour Mining a respecté, à tous égards importants, les principes d'inclusivité, de matérialité, de réactivité et d'impact dans la gestion et la communication de sa mise en œuvre des Principes permettant une exploitation aurifère responsable au cours de la période couverte par le rapport.
- Nous estimons que le rapport annuel RGMP d'EDV pour la période se terminant le 31 décembre 2024 a été préparé et présenté à tous égards conformément aux exigences des Principes permettant une exploitation aurifère responsable.



Seakle K.B. Godschalk
Environmental & Sustainability Solutions
Pretoria, Afrique du Sud
Le 4 mars 2025



AA1000
Licensed Report
000-40/V3-HFK5P

Mécanisme de reporting sur l’approvisionnement local (MRAL)

Endeavour publie, conformément au mécanisme de reporting sur l’approvisionnement local dans le secteur minier (MRAL), un ensemble de renseignements pertinents sur ses activités d’approvisionnement local.

MRAL 100 : contexte des éléments d’information sur l’approvisionnement local		Éléments d’information			
Raison sociale de la société minière		Endeavour Mining plc			
Période de référence		Janvier – Décembre 2024			
	Burkina Faso		Ivory Coast		Sénégal
	Mine de Mana	Mine de Houndé	Mine Ity	Mine de Lafigué	Mine Sabodala-Massawa
Stade de l’actif, y compris toute expansion significative en cours		Exploitation souterraine et à ciel ouvert	Exploitation d’une mine à ciel ouvert	Exploitation d’une mine à ciel ouvert	Projet de mine à ciel ouvert
Année estimée de fermeture de la mine (en cas de production) ou durée de vie estimée d’une mine en cours de développement (s’il n’y a pas de production)		6 ans	10 ans	11 ans	13 ans
Nombre moyen de travailleurs sur le site minier en même temps au cours de la période de référence		475 collaborateurs 1 976 Effectif total	1 363 collaborateurs 2 664 Effectif total	810 collaborateurs 3 019 Effectif total	336 collaborateurs 1 890 Effectif total
MRAL 200 : systèmes d’approvisionnement		Éléments d’information			
MRAL 201 : politique relative aux fournisseurs locaux		Burkina Faso		Ivory Coast	
		Mine de Mana	Mine de Houndé	Mine Ity	Mine de Lafigué
		Sénégal			
		Endeavour met en œuvre une politique globale de contenu local depuis 2019, appuyée par une stratégie d’approvisionnement local et des objectifs annuels. Pour 2024, l’objectif de 80 % d’achats locaux a été atteint. Voir le rapport de développement durable 2024 d’Endeavour Mining plc (pages 4-5, 62-64 et 114.). Endeavour dispose également d’une fiche d’information sur la gestion de la chaîne d’approvisionnement, disponible sur le site web ici : www.endeavourmining.com/esg/esg-reporting .			
MRAL 202 : prise en charge des fournisseurs locaux		Le département Chaîne d’approvisionnement est chargé d’élaborer et de mettre en œuvre des plans d’approvisionnement local spécifiques à chaque site.			
MRAL 203 : principaux sous-traitants et fournisseurs locaux					
MRAL 204 : procédure d’approvisionnement	MRAL 204A	Les coordonnées des contacts des fournisseurs sont disponibles dans l’onglet Contact du site web d’Endeavour Mining.			
	MRAL 204B	Endeavour dispose d’une base de données qui classe les fournisseurs en trois catégories : locaux, nationaux et internationaux. Pour plus de détails, voir Endeavour Mining plc Rapport de Développement Durable 2022 (page 53).			
	MRAL 204C	Le site web d’Endeavour comporte une page dédiée aux fournisseurs, qui affiche un certain nombre de documents clés, notamment les conditions générales du bon de commande et le manuel du Code de conduite des fournisseurs, qui établissent les exigences auxquelles les fournisseurs doivent se conformer pour être considérés par Endeavour comme des fournisseurs potentiels.			
	MRAL 204D	La stratégie d’Endeavour en matière d’approvisionnement local s’articule autour de l’autonomisation et du développement des entreprises locales, étant entendu que l’entreprise doit aller au-delà de l’achat local et s’engager à renforcer les capacités de ses fournisseurs locaux. L’entreprise propose des programmes de formation et des ateliers qui vont au-delà des compétences commerciales et incluent les normes en matière de santé, de sécurité et d’environnement, ainsi que les exigences légales. Endeavour s’est associé à des institutions financières régionales pour investir jusqu’à 125 millions de dollars dans les efforts de formation et de développement des fournisseurs. Voir le rapport de développement durable 2023 d’Endeavour Mining plc (pages 70-73) et le rapport de développement durable 2024 (page 63).			

Mécanisme de reporting sur l’approvisionnement local (MRAL)
Suite

MRAL 300 : dépenses consacrées à l’approvisionnement local par catégorie		Éléments d’information				
MRAL 301 : classification des fournisseurs		Endeavour Mining classe ses fournisseurs dans les catégories suivantes : fournisseurs locaux, détenus par des acteurs nationaux, nationaux, fournisseurs de la CEDEAO** et fournisseurs internationaux.				
MRAL 302 : ventilation des dépenses d’approvisionnement		Burkina Faso		Ivory Coast		Sénégal
		Mine de Mana	Mine de Houndé	Mine Ity	Mine de Lafigué	Mine Sabodala-Massawa
MRAL 302 : ventilation des achats en valeur monétaire	Dépenses nationales (\$)	\$275 695 016	\$307 507 500	\$210 148 562	\$103 070 075	\$258 565 678
	Achats locaux (\$)*	\$791 814	\$14 087 383	\$11 195 870	–	\$18 488 845
	Dépenses auprès de fournisseurs détenus par des acteurs nationaux (\$)	\$142 066 871	\$167 555 662	\$33 721 219	\$24 725 048	\$101 793 258
	Dépenses auprès de fournisseurs de la CEDEAO (\$)	\$1 923 682	\$3 172 172	\$4 037 262	\$1 022 655	\$5 404 390
	Dépenses internationales (\$)	\$11 014 520	\$23 733 269	\$52 703 139	\$9 785 943	\$72 789 243
	Dépenses totales (\$)	\$288 633 218	\$334 412 941	\$266 888 963	\$113 878 673	\$336 759 311
MRAL 302 : ventilation des achats en pourcentage	Dépenses nationales (%)***	96 %	92 %	79 %	91 %	77 %
	Achats locaux (%)	0 %	4 %	4 %	0 %	5 %
	Dépenses auprès de fournisseurs détenus par des acteurs nationaux (%)	49 %	50 %	13 %	22 %	30 %
	Dépenses auprès de fournisseurs de la CEDEAO (%)	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %
	Dépenses internationales (%)	4 %	7 %	20 %	9 %	22 %

Informations extraites du centre de données 2024 du ESG Endeavour

* Sites d’exploitation uniquement ** Communauté économique des pays de l’Afrique de l’Ouest *** Calculs excluant les projets BLOX, Lafigué et Ity Recyn

MRAL 400 : diligence raisonnable pour l’approvisionnement local		Éléments d’information				
		Burkina Faso		Ivory Coast		Sénégal
		Mine de Mana	Mine de Houndé	Mine Ity	Mine de Lafigué	Mine Sabodala-Massawa
MRAL 401 : processus de diligence raisonnable des fournisseurs locaux		À la suite de l’examen du Code de conduite des fournisseurs d’Endeavour, ainsi que des politiques et procédures de la chaîne d’approvisionnement, réalisé par l’initiative Valeur minière partagée (VMP) d’Ingénieurs sans frontières Canada, Endeavour a mis en œuvre un processus d’évaluation et de vérification des capacités, de la conformité et des risques associés aux fournisseurs locaux. Nous procédons à une vérification préalable des fournisseurs avant de conclure un contrat ou un accord d’approvisionnement, en nous assurant qu’ils satisfont à toutes les exigences et normes nécessaires. L’objectif est de s’assurer que le processus de passation des marchés est transparent, éthique et conforme aux objectifs légaux et commerciaux.				
MRAL 402 : politique de lutte contre la corruption		Endeavour a mis en place une politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption. Cette politique confirme notre approche de tolérance zéro à l’égard des pots-de-vin et de la corruption et définit l’engagement de l’entreprise et de ses représentants à mener leurs activités de manière honnête et éthique, en respectant les normes d’intégrité les plus strictes et en se conformant aux lois en vigueur. Le respect de cette politique par les tiers est exigé dans nos contrats et tous nos fournisseurs et sous-traitants doivent signer un certificat de conformité dans lequel ils reconnaissent avoir pris connaissance des politiques d’Endeavour dans le cadre de leur intégration en tant que fournisseur ou sous-traitant.				
MRAL 403 : formation et directives pour les fournisseurs		Endeavour exige de ses fournisseurs et de ses sous-traitants qu’ils respectent les mêmes normes rigoureuses que celles que nous nous imposons, et qui sont énoncées dans notre Code de conduite des fournisseurs. Nos principaux fournisseurs sont inscrits à la formation en ligne sur le Code de conduite des fournisseurs et sont tenus de la suivre. Le Groupe a également procédé à une évaluation des risques en matière de droits de l’homme qui englobe les fournisseurs et exige d’eux qu’ils acceptent de se soumettre à un audit complet sur ce sujet.				

Définitions des thématiques ESG prioritaires

Catégorie	Thèmes	Définitions des thèmes
Environnement 	Qualité de l'air et pollution	Les émissions atmosphériques autres que les gaz à effet de serre (GES) provenant de l'industrie métallurgique et minière peuvent inclure des polluants atmosphériques dangereux et des particules de poussière. Ces polluants atmosphériques pourraient créer des risques localisés pour l'environnement et la santé.
	Biodiversité, nature et utilisation des sols	Impacts sur la biodiversité et les écosystèmes résultant des activités et de la chaîne de valeur de l'entreprise. Les bonnes pratiques vont au-delà de la simple minimisation des impacts sur la biodiversité et vont jusqu'à l'évitement et à une incidence positive pour la nature (création d'un gain net de biodiversité). L'incidence des activités minières sur l'environnement physique doit être pris en compte tout au long du cycle de vie de la mine, en mettant l'accent sur la réduction de la destruction des habitats, la restauration des écosystèmes, la conservation des ressources naturelles et la prise en compte de l'utilisation des sols.
	Résilience climatique	Le changement climatique peut provoquer des perturbations et avoir une incidence délétère sur les activités minières, la communauté locale et la chaîne de valeur. Il est donc essentiel que les entreprises minières aient la capacité de s'adapter aux risques physiques actuels et anticipés liés au changement climatique, et qu'elles contribuent à renforcer la capacité des communautés locales et de la société à résister à ses effets.
	Énergie et émissions de GES	La quantité d'énergie utilisée dans les activités minières, y compris l'électricité, les carburants et les sources d'énergie renouvelables, et la manière dont la consommation d'énergie est liée aux émissions de gaz à effet de serre (GES). L'augmentation de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (provenant de l'énergie et d'autres sources) accroît les effets mondiaux et locaux du changement climatique, par exemple les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations.
	Gestion des résidus	Les activités d'extraction et de traitement des minerais produisent des résidus, qui sont des déchets ; s'ils ne sont pas gérés correctement, ils peuvent menacer la santé humaine, les écosystèmes et l'environnement.
	Déchets	Les activités associées à l'exploitation minière peuvent générer des déchets dangereux et non dangereux. Les déchets produits au cours des activités minières et des activités connexes peuvent, selon leur type, être traités, éliminés ou stockés. En suivant la hiérarchie des déchets (réduire, réutiliser, recycler) et en adoptant les principes de l'économie circulaire (par exemple, partager, entretenir, réutiliser, refabriquer, recycler), il est possible de réduire les déchets générés par les activités minières.
	Eau	Les entreprises doivent collaborer avec les différents utilisateurs des bassins versants et élaborer des stratégies pour prévenir les impacts sur la qualité et la quantité de l'eau, par exemple en incorporant des solutions naturelles pour améliorer la qualité et la capacité de stockage, et en améliorant l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les activités. Les compagnies minières doivent tenir compte des considérations temporelles et spatiales régionales à court et à long terme (c'est-à-dire les effets cumulatifs et les évaluations régionales). Les risques liés à l'eau vont au-delà des impacts réels sur la qualité ou la quantité de l'eau et incluent également la perception de l'eau par les communautés.

Catégorie	Thèmes	Définitions des thèmes
Social 	Exploitation minière minière aurifère artisanale et à petite échelle	Exploitation minière par des particuliers ou des coopératives, caractérisée soit par une faible intensité de capital, une forte intensité de main-d'œuvre et des méthodes d'exploitation relativement simples, soit par une exploitation minière semi-mécanisée qui utilise des produits chimiques bruts pour traiter le minerai. Ces mines fonctionnent de manière informelle et peuvent constituer une importante source de revenus pour les communautés locales.
	Patrimoine culturel	Pour nous, cela signifie qu'il est important de préserver le patrimoine culturel des impacts néfastes liés à nos activités et le développement de nos projets. Le patrimoine culturel comprend des éléments matériels et immatériels tels que des sites historiques, des paysages, des artefacts, des traditions et des connaissances qui ont une valeur culturelle, scientifique, spirituelle ou religieuse.
	Diversité, égalité et inclusion	Cultiver une main-d'œuvre inclusive, diversifiée et engagée. La diversité consiste à avoir des effectifs aux origines et aux perspectives variées, l'égalité garantit un traitement et des opportunités équitables pour tous, et l'inclusion crée un environnement où chacun se sent valorisé et peut apporter sa pleine contribution.
	Attraction, rétention et développement des collaborateurs	Attirer, recruter et conserver une main-d'œuvre qualifiée est essentiel pour la réussite d'une entreprise. Cela comprend la création d'emplois, des conditions d'emploi équitables, des conditions de travail adéquates et une rémunération équitable. Dans la mesure du possible, le Groupe doit privilégier l'emploi local. Pour réussir, les programmes doivent impliquer les collaborateurs et collaborer avec eux pour favoriser un environnement de travail positif, et promouvoir des programmes de formation et de développement pour renforcer leurs compétences, en leur offrant des perspectives de carrière et des opportunités pour l'avenir.
	Santé et sécurité	Une protection complète et la promotion du bien-être physique, social et mental sur le lieu de travail. Il s'agit de mettre en œuvre des mesures de prévention des blessures physiques et des maladies, de favoriser un environnement social propice aux interactions positives et de répondre à la question de la santé mentale en fournissant des ressources et un soutien adéquats. Une approche holistique de la santé et de la sécurité est essentielle pour créer un environnement de travail sûr, productif et inclusif.
	Droits de l'homme	Protection et promotion des droits de l'homme de tous les collaborateurs, des travailleurs tiers et de toute personne au service des entités contrôlées ou gérées par Endeavour. Il s'agit notamment d'identifier et de gérer les incidents et les risques liés à l'esclavage moderne, au travail des enfants et au travail forcé. Le respect des droits de l'homme est essentiel pour favoriser un environnement de travail sûr, éthique et responsable dans toutes les activités et la chaîne de valeur de l'entreprise.

Définitions des thématiques ESG prioritaires

Suite

Catégorie	Thèmes	Définitions des thèmes
Social Suite 	Communautes locales	Les activités minières peuvent avoir des retombées positives et négatives sur les communautés locales par le biais du développement et des investissements directs. Ce thème se concentre sur les investissements et le développement de services, d'entreprises et d'infrastructures au niveau local. Les communautés jouent un rôle important dans la réussite des activités minières sur leur territoire. Ce thème couvre le dialogue avec elles tout au long du cycle de vie de l'exploitation minière, depuis l'ouverture de la mine et les éventuels programmes de réinstallation des communautés jusqu'à la fermeture de la mine et l'aide qui en découle. Ce thème met en évidence les stratégies et les mesures mises en œuvre par l'entreprise minière pour communiquer activement avec les populations locales afin de favoriser des relations de collaboration et d'ouverture avec les membres de la communauté tout au long de la durée de vie de l'exploitation minière.
	Groupes marginalisés et vulnérables	En Afrique subsaharienne, il existe des groupes marginalisés et vulnérables (y compris des communautés locales traditionnelles et des peuples autochtones mal desservis) qui sont liés à la terre sur laquelle ils vivent et aux ressources naturelles dont ils dépendent. Ces groupes deviennent vulnérables si leurs terres et leurs ressources sont transformées, rognées ou considérablement dégradées, ce qui peut se produire au cours du cycle de vie d'une exploitation minière. Ces groupes vulnérables et marginalisés doivent être pris en compte par le biais d'une évaluation des impacts, d'un dialogue et de contrôles continus afin de s'assurer que les activités de l'entreprise ne portent pas atteinte à ces ressources et à leurs droits.
	Impacts socio-économiques	L'influence d'Endeavour sur l'activité sociale et économique dans le voisinage des mines. Elle englobe le soutien aux fournisseurs locaux et le dialogue avec ceux-ci, ainsi que la valeur ajoutée qui peut être créée et distribuée à partir des activités minières, comme la croissance de l'activité économique locale et l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services locaux (soins de santé, éducation, etc.). Le fait d'offrir des possibilités d'emploi aux membres de la communauté et de contribuer à la croissance économique globale et à la stabilité de la région constitue un avantage essentiel.

Catégorie	Thèmes	Définitions des thèmes
Gouvernance 	Gouvernance d'entreprise	Le système de règles, de pratiques et de processus par lequel une entreprise est dirigée et gouvernée afin de s'assurer qu'elle fonctionne de manière équitable et transparente. Cela signifie qu'il faut mettre en place des politiques en matière de rôles et de responsabilités, se conformer aux exigences légales et aux obligations boursières, et publier des informations dans les cadres d'information pertinents. Les systèmes de gouvernement d'entreprise couvrent l'ensemble des activités de l'entreprise et la manière dont elle interagit avec sa chaîne de valeur.
	Éthique et conformité	L'éthique fait référence aux principes moraux qui guident les individus et l'entreprise dans la prise de décisions et les poussent à se comporter de manière honnête et juste. La conformité fait référence au respect des lois, des règlements et des normes, des impôts et des redevances fixés par les autorités externes, les associations professionnelles ou les politiques et procédures internes de l'entreprise.
	Dialogue avec les acteurs industriels et politiques	S'engager dans des politiques publiques et participer à des activités politiques transparentes qui s'inscrivent dans le droit fil des politiques et des positions d'Endeavour en matière d'environnement et d'ESG. Il s'agit notamment de collaborer avec le secteur public, nos pairs et les associations professionnelles du secteur pour plaider en faveur d'une amélioration des perspectives pour les populations et la planète. Cette action tournée vers le futur garantit que les efforts de promotion de l'entreprise soutiennent les pratiques durables et éthiques au sein du secteur et au-delà.
	Technologies de l'information et cyber-sécurité	Les systèmes et infrastructures informatiques, c'est-à-dire le matériel, les réseaux, les applications et les fournisseurs de services, sont essentiels au soutien et au fonctionnement des activités. Ces systèmes pourraient être victimes d'interférences ou de perturbations telles que des failles de sécurité, des défauts de système, des cyberattaques et des fuites de données, et nécessitent donc une protection efficace.
	Innovation et technologie	Utiliser des technologies nouvelles et avancées pour obtenir des résultats dans les domaines de l'environnement, de la sécurité, de la société et de l'économie. Veiller à ce que tous les risques associés soient identifiés, gérés et contrés. Cela inclut l'adoption de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle.
	Pratiques en matière de travail	Veiller à ce que les collaborateurs de l'entreprise, les sous-traitants et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement soient traités avec respect et ne fassent l'objet d'aucune discrimination ou pratique de travail abusive. Cela devrait inclure la liberté d'association et la négociation collective.
	Chaîne d'approvisionnement responsable	Les sociétés minières achètent un large éventail de biens et de services, notamment des services contractuels d'exploitation minière, des équipements lourds, des produits chimiques de traitement, des carburants et des huiles, des explosifs, des pièces d'équipement et des services professionnels. Les fournisseurs et les sous-traitants doivent appliquer et promouvoir des normes et des valeurs acceptables pour Endeavour. Endeavour doit promouvoir et mettre en œuvre des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance responsables et durables auprès de ses fournisseurs et sous-traitants.

Déclarations prospectives

Ce document contient des « déclarations prospectives » au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des « déclarations prospectives », y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations relatives aux plans et aux performances opérationnelles d'Endeavour, à l'estimation des réserves et des ressources minérales, au calendrier et au volume de la production future estimée, aux coûts de la production future, aux dépenses d'investissement futures, au succès des activités d'exploration, à l'achèvement des études, à nos émissions et autres objectifs ESG, à la durée de vie des mines et des extensions possibles, ainsi qu'au prix futur de l'or.

En général ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « s'attend à », « s'attendait à », « prévu », « prévoit », « anticipe », « croit », « plan », « cible », « opportunités », « objectif », « suppose », « intention », « but », « continue de », « estimer », « potentiel », « stratégie », « futur », « vise à », « peut », les marques du futur, « pourrait », et d'autres expressions similaires.

Bien que les déclarations prospectives s'appuient sur les meilleures estimations et hypothèses dégagées par la Direction, celles-ci sont sujettes à des risques et des incertitudes, susceptibles de

donner lieu à des résultats réels qui diffèrent de ceux exprimés ou suggérés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les risques et incertitudes suivants : les risques liés à la réussite des cessions, aux opérations internationales, les risques liés aux conditions économiques générales et l'impact de la disponibilité du crédit sur le calendrier des flux de trésorerie et la valeur des actifs et des passifs sur la base des flux de trésorerie prévisionnels ; le risque que les résultats financiers, les flux de trésorerie et les perspectives d'Endeavour ne soient pas suffisamment conformes aux attentes d'Endeavour pour permettre des paiements de dividendes soutenus ; l'achèvement des études dans les délais actuellement prévus et la conformité des résultats de ces études avec les attentes actuelles d'Endeavour ; les résultats réels des activités d'exploration en cours ; le risque que les prévisions de production et de coût des ventes pour Endeavour ne soient pas conformes aux attentes ; des dépenses de remise en état inattendues ; des modifications des paramètres des projets au fur et à mesure que les plans se précisent ; les fluctuations des prix des métaux, y compris le prix de l'or ; les fluctuations des taux de change, l'augmentation des prix du marché des consommables miniers ; les variations possibles des réserves de minerais, de leur teneur ou des taux de récupération ;

défaillances et incapacité des installations, des équipements ou des processus à fonctionner comme prévu ; les phénomènes météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles, les ruptures d'approvisionnement, les pannes d'électricité, les accidents, les éboulements de parois de puits, les conflits du travail, les litiges concernant les titres de propriété, les réclamations et les limitations de la couverture d'assurance et les autres risques du secteur minier ; des retards dans l'achèvement des activités de développement ou de construction ; l'évolution de la législation nationale et locale, de la réglementation des activités minières, des règles et réglementations fiscales et de l'administration des lois, des politiques et des pratiques dans les juridictions où Endeavour exerce ses activités ; les différends, les litiges, les procédures réglementaires et les audits ; les évolutions politiques et économiques défavorables dans les pays où Endeavour opère, y compris, mais sans s'y limiter, les actes de guerre, le terrorisme, le sabotage, les troubles civils, le non-renouvellement de licences clés par les autorités gouvernementales, ou l'expropriation ou la nationalisation de tout bien d'Endeavour ; les risques liés à l'exploitation minière illégale et artisanale ; les risques pour l'environnement ; et les risques liés aux nouvelles maladies, aux épidémies et aux pandémies.

Bien qu'Endeavour ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus dans les déclarations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne soient pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements à venir pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Nous vous invitons à consulter le Formulaire d'Information annuelle d'Endeavour le plus récent, sous son profil, à l'adresse www.sedarplus.ca pour plus d'information sur les risques affectant Endeavour et son activité.



Siège social

5 Young Street
Londres
W8 5EH
Royaume-Uni
T: +44 203 011 2723

Bureau des opérations

Route du Lycée Technique
Abidjan 08
08 BP 872
Côte d'Ivoire
T: +225 27 22 48 99 00

Communiquez avec nous

T: +44 203 011 2719
@endeavourmining
investor@endeavourmining.com
endeavourmining.com

SUIVEZ-NOUS

[endeavourmining](http://endeavourmining.com)

